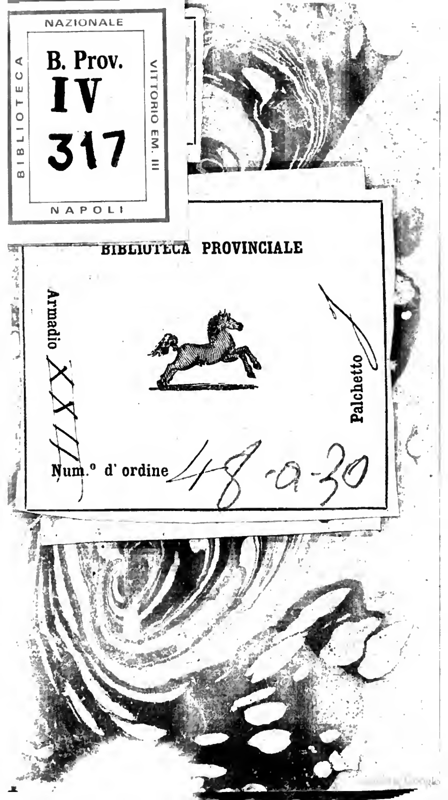
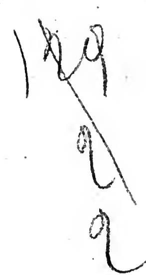








HISTOIRE
D'ANGLETERRE.

TOME QUINZIÉME.



HISTOIRE
D'ANGLETERRE,

DEPUIS LA DESCENTE

DE JULES-CESAR,

JUSQU'AU Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Par M. T. SMOLETT, M. D.

Traduite de l'Anglois par M. TARGE, Correspondant de l'Académie Royale de Marine, & Professeur de Mathématiques à l'Ecole Royale-Militaire.

TOME QUINZIÈME.



A ORLEANS,

Chez J. ROUZEAU-MONTAUT, Imprimeur du Roi, de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans, & de la Ville.

M. DCC. LXIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



HISTOIRE D'ANGLETERRE.

LIVRE HUITIEME.

Depuis la Révolution jusqu'à la mort de la Reine ANNE.

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Etat de la Nation aussi-tôt après la révolution.* §. II. *Détail du nouveau ministère.* §. III. *La Convention est changée en Parlement.* §. IV. *Mutinerie dans l'armée.* §. V. *Couronnement, & abolition de l'impôt sur les feux.* §. VI. *Les Communes accordent une somme d'argent pour indemniser les Provinces-unies.* §. VII. *Efforts de Guillaume en faveur*

des Opposants. §. VIII. *Acte pour la tolérance.* §. IX. *Violentes disputes pour le bill de Compréhension.* §. X. *Les Communes présentent une adresse au Roi pour lui demander la convocation du Clergé.* §. XI. *Etablissement du revenu.* §. XII. *Le Roi prend ombrage de la conduite des Wighs.* §. XIII. *Chaleur & animosités au sujet du bill d'indemnité recommandé par le Roi.* §. XIV. *Naissance du Duc de Glocester.* §. XV. *Affaires du Continent.* §. XVI. *On déclare la guerre à la France.* §. XVII. *Affaires de la Convention d'Ecosse, dont le Duc d'Hamilton est choisi pour Président.* §. XVIII. *Lettres du Roi Guillaume & du Roi Jacques à la Convention.* §. XIX. *La Convention reconnoît l'autorité du Roi Guillaume.* §. XX. *Les Etats déclarent la Couronne vacante, & passent un acte d'établissement en faveur de Guillaume & Marie.* §. XXI. *Ils nomment des Commissaires pour offrir la couronne à Guillaume, qui l'accepte aux conditions qu'ils lui proposent.* §. XXII. *Enumération de leurs griefs. La Convention est déclarée Parlement, & le Duc*

d'Hamilton nommé Commissaire du Roi. §. XXIII. *L'Episcopat est aboli en Ecosse. Les Ecossois sont mécontents de la conduite du Roi.* §. XXIV. *Violentes disputes dans le Parlement d'Ecosse.* §. XXV. *Il est ajourné. Remontrance présentée au Roi.* §. XXVI. *Le château d'Edimbourg est assiégé & pris.* §. XXVII. *Les troupes du Roi Guillaume sont défaites à Killycrankie.* §. XXVIII. *Le Roi Jacques est bien reçu du Roi de France.* §. XXIX. *Tirconnel temporise avec le Roi Guillaume.* §. XXX. *Jacques arrive en Irlande.* §. XXXI. *Il fait publier cinq proclamations à Dublin.* §. XXXII. *Siège de Londondery.* §. XXXIII. *Les habitants se défendent avec un courage surprenant & une persévérance étonnante.* §. XXXIV. *Cruauté de Rozen, Général François.* §. XXXV. *La place est secourue par Kirke.* §. XXXVI. *Les Inniskillinois défont & prennent le Général Maccarti.* §. XXXVII. *Affaires du Parlement d'Irlande.* §. XXXVIII. *L'acte d'établissement est annullé.* §. XXXIX. *Le Parlement passe un acte d'attainder contre les absents.* §. XL. *Jacques*

fait battre une monnoie à bas titre. Les Protestants d'Irlande sont cruellement opprimés. §. XLI. *Les Catholiques s'emparent de leurs Eglises, & on leur défend de s'assembler sous peine de mort.* §. XLII. *L'Amiral Herbert est défait par la flotte Françoise dans une bataille près la baie de Bantry.* §. XLIII. *Plusieurs sentences & attainders sont annullés en Parlement.* §. XLIV. *Recherches sur les causes des mauvais succès en Irlande.* §. XLV. *Bills passés dans la session du Parlement.*

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

I. Etat de la nation aussitôt après la révolution.

LA Constitution d'Angleterre venoit de prendre un nouvel aspect. Les maximes de l'hérédité, ce droit toujours inaltérable, étoient enfin annéanties par un Parlement libre. On reconnoissoit que la puissance du trône ne venoit d'autre source que d'un contrat avec le peuple. * La fidélité d'une part & la protection

* Telles furent les suites de l'usurpation de Guillaume : la Constitution de l'Etat étant renversée, les principes les plus faux & les plus contraires au bonheur réciproque du Monarque & des sujets prirent la place de

de l'autre furent regardés comme les liens mutuels du Monarque & des sujets. Les Représentants de la nation firent une réclamation en forme des droits de leur constituants, & Guillaume III. monta sur le trône par une capitulation expresse avec le peuple. Cependant il paroît qu'en cette occasion le zèle de ceux qui composoient le Parlement pour un Prince qu'ils appelloient leur libérateur, l'emporta sur leur attache-

ces maximes sacrées, révérées depuis tant de siècles. Je ne m'arrêterai pas à en faire la discussion, & je remarquerai seulement que M. Smollett n'en parle qu'en Historien, sans leur donner d'approbation formelle. Il se laisse cependant quelquefois entraîner par le torrent des Ecrivains de sa nation, soit en adoptant des maximes contraires au véritable esprit du gouvernement monarchique, soit en s'échappant en termes peu mesurés lorsqu'il parle d'un des plus grands Monarques qui ait monté sur le trône François. Je crois donc ne pouvoir trop renouveller la protestation que j'ai déja faite plusieurs fois, qu'en traduisant son Ouvrage je condamne tout ce qui peut s'y rencontrer de contraire à nos saines maximes sur la monarchie, & au respect dû à la Majesté royale, soit que les invectives de l'Auteur Anglois tombent sur nos Souverains, soit que le fiel de sa plume se répande sur ses propres Monarques.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

ment à la liberté & à leurs propres privilèges ; au moins on peut dire qu'ils négligèrent l'occasion la plus favorable qu'ils pouvoient jamais trouver, d'enlever à la couronne ces prérogatives auxquelles ils attribuoient toutes les anciennes & les nouvelles calamités du Royaume. Le nouveau Monarque conserva la puissance royale sur les Parlements dans toute son étendue. Il lui resta

Dans un pays où les plus grands excès se couvrent du nom spécieux de liberté, l'Ecrivain est quelquefois obligé de se prêter au goût général & à la prévention du peuple, & de donner dans des excès que tout bon François ne pourroit lire sans indignation. Comme Traducteur je dois rendre les propres termes de mon texte, & c'est ce que j'ai fait avec la plus grande éxactitude : mais pour ne point offenser la délicatesse de mes Lecteurs, j'ai inséré en Italique ce que j'ai cru devoir ajouter pour adoucir la dureté des expressions. J'avertis donc ici, pour ne point être obligé de le faire remarquer dans la suite de cet Ouvrage, que tout ce qui est en Italique ne se trouve point dans l'Anglois ; que je n'ai rien retranché, & que le fil du discours ne seroit point interrompu en supprimant ce que j'ai ajouté : c'est ce qu'on pourra faire aisément toutes les fois qu'on voudra connoître jusqu'à quel point on abuse en Angleterre de ce qu'on y appelle la liberté de la presse.

toujours la liberté de les convoquer, ajourner, proroger & dissoudre à sa volonté ; de se rendre maître des élections, & d'opprimer les Corporations. Avec le droit de choisir son propre Conseil, de nommer tous les grands Officiers de l'Etat, de sa maison, de l'armée, de la marine & de l'Eglise, il se réserva le commandement absolu de la milice, & demeura absolument maître de tous les moyens de corruption & de violence, sans pouvoir être retenu que par sa propre modération & par les refléxions que la prudence pouvoit lui dicter sur la réclamation des droits & principes de résistance qui avoient occasionné la révolution. Il arriva dans cet établissement ce qui arrive dans tous ceux qui sont formés par un besoin pressant & avec une forte opposition : il fut terminé précipitamment avant qu'on eût pu former un plan bien refléchi. On remarqua ensuite que le Roi, choisi par le peuple, avoit le pouvoir de le gouverner sans sa participation, & que sa puissance établie par le droit humain avoit la même étendue que

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

si elle eût été de droit divin. * Par le changement que l'esprit républicain venoit d'opérer, il se formoit un établissement fondé sur les principes monarchiques, puisque la conduite du gouvernement étoit indépendante de sa commission tant que sa personne demeuroit sacrée & inviolable. Le Prince d'Orange avoit été appellé en Angleterre par l'union de plusieurs partis, qui n'avoient d'autre lien que la crainte du danger commun; mais aussi-tôt qu'elle fut passée, ils commencèrent à agir séparément, & chacun reprit sa route ordinaire : leur jalousie & leur haine mutuelle se ranimèrent avec de nouvelles forces, & la dispute leur don-

* Comment M. Smollett l'entend-il ? S'il veut dire que la puissance royale, qui étoit de droit divin tant que l'ordre naturel de l'hérédité fut observé, devint de droit humain quand le peuple se fut attribué le pouvoir de la conférer, en renversant les loix fondamentales de l'Etat, nous serons d'accord avec lui. Mais s'il regarde en général la puissance royale comme étant de droit humain, suivant le principe chimérique du contrat social, nous ne cesserons de reclamer contre cette fausse maxime si justement condamnée.

na bien-tôt tout le feu qui accompagne l'enthousiasme & le zèle immodéré. Ceux qui avoient d'abord pris pour guide l'esprit de patriotisme se livrèrent insensiblement à celui de parti, & le Roi Guillaume ne fut pas long-temps sans se trouver chef de faction. Elevé dans les principes du Calvinisme, il avoit toujours marqué de l'horreur pour la persécution de religion; ensorte que les Presbitériens & les autres Nonconformistes le regardoient comme leur protecteur particulier, & soutenoient ses intérêts avec autant de zèle que de courage. Par la même raison les partisants de l'Eglise établie craignoient de l'avoir pour maître; & après avoir employé tout leur crédit pour lui fermer l'accès du trône, ils ne s'occupèrent ensuite qu'à traverser ses mesures. Leur parti étoit soutenu de tous ceux qui étoient attachés à la succession directe; des Catholiques Romains, des gens personnellement attachés au dernier Roi, & de ceux qui blâmoient la conduite que Guillaume avoit tenue depuis son arrivée en Angleterre. Ils observoient que contre sa propre dé-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

claration il avoit ouvertement aspiré à la couronne, & traité son beau-père avec autant d'insolence que de rigueur; que son armée étoit remplie d'un nombre de Papistes étrangers, presque égal à celui des Catholiques Romains employés au service de Jacques; que ces bruits semés avec tant d'artifice sur la naissance du Prince de Galles, le traité avec la France pour réduire l'Angleterre en esclavage, & le meurtre du Comte d'Essex; bruits que le Prince d'Orange avoit autorisés, se trouvoient alors sans aucun fondement réel: que les troupes Hollandoises demeuroient dans Londres, pendant que celles d'Angleterre étoient distribuées dans des cantons éloignés; que le Prince avoit déclaré qu'il les garderoit auprès de sa personne, au lieu que celles de la nation seroient envoyées en Irlande; que les deux chambres par une complaisance excessive pour Guillaume avoient refusé à leur dernier Souverain la justice de l'entendre pour sa propre défense: enfin que les Provinces-unies s'étant introduites dans le commerce de Londres, sa diminution en étoit devenue

Somer's Collection. Reresby. Burnet.

sensible. Telles furent les sources du mécontentement, qui grossirent par le ressentiment de quelques Seigneurs & de quelques autres particuliers, trompés dans l'attente des profits & des récompenses qu'ils avoient espéré obtenir.

GUILLAUME III. & MARIE. An, 1689.

II. Détail du nouveau ministère.

Le commencement du règne de Guillaume fut marqué par une proclamation pour confirmer tous les Protestants dans les places dont ils jouissoient depuis le premier jour de Décembre; ensuite il choisit les membres de son conseil, qu'il composa de gens attachés à ses intérêts, à l'exception de l'Archevêque de Cantorbery & du Comte de Nottingham (a) qui y furent admis par complaisance pour le parti de l'Eglise

(a) Le Conseil fut composé du Prince de Danemarck, de l'Archevêque de Cantorbéry, du Duc de Norfolk, des Marquis d'Hallifax & de Winchester; des Comtes de Danby, Lindsey, Devonshire, Dorset, Midlesex, Oxford, Shrewsbury, Bedford, Bath, Macclesfield, Nottingham; des Vicomtes de Falconberge, Mordaunt, Newport, Lumley; des Lords Wharton, Montague, Delamère, Churchil; de MM. Bentinck & Sidney, de Sir Robert Howard, Sir Henri Capel, M. Powle, M. Russel, M. Hambden & M. Boscawen.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

qu'il étoit dangereux d'irriter. Nottingham & Shrewsbury furent nommés Secrétaires d'Etat ; le sceau privé fut donné au Marquis d'Hallifax, & le Comte de Danby fut créé Président du Conseil : ces deux Seigneurs avoient beaucoup de part à la confiance du Roi, & Nottingham étoit regardé comme le chef du parti ecclésiastique : mais le principal favori étoit Bentinck, premier membre des Conseillers-privés du second rang, & premier Gentilhomme de la garde-robe & de la cassette de Sa Majesté ; d'Auvequerque fut nommé Commandant de la cavalerie ; Zuylestein, grand-maître de la garde-robe, & Schomberg de l'artillerie : la trésorerie, l'amirauté & la chancellerie furent mises en commission. On choisit douze Juges habiles (*b*) ; & le siège de Salisbury étant devenu vacant par la mort du Docteur Ward,

(*b*) Sir Jean Holt fut nommé Lord premier Justicier du banc du Roi, & Sir Henri Pollexfen pour les communs plaidoyers ; le Comte de Devonshire fut fait Lord-Sénéchal de la maison du Roi, & le Comte de Dorset fut choisi pour Lord-Chambellan. *Ralph*.

le Roi de son propre mouvement y nomma le Docteur Burnet, qui avoit disputé avec le plus de force pour ses intérêts, & avoit servi particulièrement à effectuer la révolution. Sancroft, Archevêque de Cantorbery, refusa de le consacrer, sans en apporter aucune raison; mais craignant d'encourir les peines du præmunire, il donna commission à l'Evêque de Londres & à trois autres suffragants de faire cette cérémonie. Burnet étoit un Prélat qui avoit quelques grandes qualités & beaucoup d'industrie: il étoit modéré dans ses sentiments sur la discipline de l'Eglise, mais vain, crédule & curieux, voulant s'entremettre dans toutes les affaires. Après avoir encouru la disgrace du dernier Roi, il s'étoit retiré dans le Continent, & avoit fixé sa demeure en Hollande, où il avoit été naturalisé, & s'étoit particulièrement attaché aux intérêts du Prince d'Orange qui le consultoit sur les affaires d'Angleterre. Ce fut lui qui composa son manifeste & qui écrivit quelques autres ouvrages & pamphlets pour soutenir son entreprise. L'Ambassadeur d'Angleterre l'avoit

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

demandé aux Etats comme un Anglois fugitif, proscrit par le Roi Jacques, & excepté de l'acte d'amnistie ; mais il ne vint qu'avec Guillaume en qualité de son Chapelain ; & par ses intrigues il contribua beaucoup au succès de son expédition. Nous avons fait connoître dans l'histoire du règne précédent les principaux personnages dont le ministère de celui-ci fut composé : on doit y avoir remarqué les grands talents, la vivacité & l'esprit souple d'Hallifax ; le génie entreprenant & opiniâtre de Danby ; la pompeuse éloquence, la chaleur & l'ostentation de Nottingham ; la probité & la popularité de Shrewsbury. Godolphin qu'on mit dans la trésorerie étoit modeste, silentieux & adroit, mais renommé pour sa droiture ; Mordaunt, premier Commissaire du Conseil & ensuite Duc de Monmouth, étoit ouvert, généreux & dans les principes républicains ; Delamerre, Chancelier de l'Echiquier, qui fut élevé quelque-temps après au rang de Comte de Warrington, avoit l'esprit dissimulé & mercenaire. La complaisance, la fidélité & l'attachement à son maî-

tre formoient le caractère de Bentinck, que le Roi éleva à la dignité de Comte de Portland. Le favori Anglois, Sidney, étoit un homme d'esprit & de plaisir, possédant les talents les plus aimables pour la conversation & l'amitié particulière, mais peu propre aux affaires publiques par son indolence & son peu d'application. Il fut annobli & nommé depuis Comte de Romney, titre auquel on joignit successivement plusieurs places importantes & lucratives. Les honneurs & les profits parurent être alors le partage des Whigs, & cette partialité apparente confirma les soupçons & le ressentiment du parti opposé.

III. La Convention est changée en Parlement.

La première résolution que prit le nouveau Conseil fut de changer la Convention en Parlement, pour que le nouvel établissement pût être fortifié par la sanction légale qui lui manquoit; d'autant que cette assemblée n'avoit pas été convoquée par les writs ordinaires. L'expédient d'une nouvelle élection fut trouvé trop hazardeux; & le Conseil jugea que le Roi pouvoit, en vertu de sa propre autorité, changer la Convention

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

en Parlement, en se rendant à la chambre des Pairs avec le cortège d'usage pour les Souverains, & en prononçant du trône une harangue aux deux chambres. Guillaume se conduisit en conséquence : il assura la Convention que jamais il ne feroit aucune démarche qui pût diminuer la bonne opinion que les Anglois avoient conçue de son intégrité ; dit que la situation actuelle de la Hollande demandoit une attention & des secours immédiats ; que l'état des affaires dans le Royaume éxigeoit également une considération sérieuse ; qu'un bon établissement étoit nécessaire non-seulement pour le maintien de la paix domestique, mais encore pour le soutien de la religion Protestante dans le Continent ; que les affaires d'Irlande étoient dans une situation si critique que le plus court délai dans les délibérations de l'assemblée pouvoit leur être très préjudiciable ; & il termina son discours en priant la Convention de prendre promptement & efficacement les mesures qu'elle jugeroit indispensablement nécessaires au bonheur de la nation. Les Communes

de retour dans leur chambre, arrêtèrent aussi-tôt, qu'il seroit fait de très humbles remerciments à Sa Majesté, & que sa harangue seroit prise en considération. Après que le trône avoit été déclaré vacant par un nombre de Pairs qui excédoient de peu ceux qui y avoient été opposés, ces derniers s'étoient retirés insensiblement de la chambre, ensorte que ceux qui y restèrent étoient presque tous dévoués au nouveau Monarque. On mit sur le tapis un bill pour prévenir toutes contestations au sujet du Parlement actuel. M. Hamden, dans la chambre-basse, proposa la question, si un Roi élu par les Lords spirituels & temporels, conjointement avec les Communes assemblées à Westminster, qui se rendoit à cette assemblée & y consultoit les mêmes Lords & Communes, ne formoit pas un Parlement, doué du même pouvoir législatif & de la même autorité que si ledit Seigneur Roi avoit ordonné de nouvelles élections par des writs? Plusieurs membres soutinrent que les writs du Roi étoient aussi nécessaires que sa présence pour former un Parlement légitime, &

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

que la Convention n'étant pas revêtue de cette formalité, ne pouvoit acquérir l'autorité de Parlement par tout autre moyen. Les Whigs répondirent, que l'essence du Parlement consistoit dans la présence & la coopération du Roi, des Lords & des Communes, & qu'il n'étoit nullement nécessaire qu'ils fussent convoqués par des writs ou par des lettres; ce qu'ils prouvèrent par des éxemples tirés de l'histoire d'Angleterre. Ils observèrent qu'une nouvelle élection seroit certainement accompagnée de grands troubles, de dépenses & de perte de temps, & que ce délai pourroit être fatal aux intérêts de la religion Protestante en Irlande, de même qu'aux alliés du continent. Au milieu de ces débats le bill fut apporté de la chambre des Lords; on en fit la lecture, & il fut nommé un committé pour y faire quelques changements. Les Communes le renvoyèrent ensuite à la chambre-haute, & il reçut aussi-tôt le consentement royal. Par cet acte les Lords & Communes assemblés à Westminster, furent déclarés composer les deux chambres du Parle-

ment à tous égards & sous tel point de vue qu'on pût le considérer. Il fut aussi ordonné que l'acte présent, ainsi que tous les autres actes qui recevroient la sanction royale avant la première prorogation, auroient force de loi, à commencer du treize Février; que les membres, au lieu des anciens serments de fidélité & de suprématie, en prêteroient un nouveau inséré dans cet acte, sous les anciennes peines, & que le présent Parlement seroit dissous en la manière accoutumée. Il s'éleva ensuite de violentes disputes dans la chambre des Communes, au sujet des revenus que les courtisans prétendoient avoir passé à Guillaume avec la couronne, au moins pendant le temps de la vie de Jacques, pour lequel la plus grande partie de ces revenus avoit été accordée. Ceux de l'opposition soutenoient que ces dons étoient annullés par la vacance du trône; & à la fin il fut décidé que les revenus n'avoient plus lieu. Il fut alors proposé d'établir un nouveau revenu pour le Roi & pour la Reine, sur quoi la chambre résolut de prendre cette affaire en considé-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

ration. Pendant qu'on délibéroit à ce ſujet, elle reçut un meſſage de Sa Majeſté pour l'informer que le dernier Roi avoit mis à la voile de Breſt avec une flotte deſtinée à faire une deſcente en Irlande. Auſſi-tôt les chambres réſolurent de ſoutenir Sa Majeſté de leurs vies & de leurs fortunes; accordèrent une aide proviſionnelle de quatre cents vingt mille livres, pour être levée par mois, & les deux chambres ſe rendirent auprès du Roi pour lui faire part de leur réſolution. Il n'y eut cependant de parfaite unanimité que lorſque pluſieurs Lords ſpirituels & temporels ſe furent retirés du Parlement pour ne point prêter le ferment. Les Prélats non-jurants furent Sancroft, Archevêque de Cantorbery, Turner, Evêque d'Ely; Lake de Chicheſter; Ken, de Bath, & Wells; White, de Peterborough; Loyd, de Norwich; Thomas, de Worceſter, & Frampton, de Glocester. Les Pairs temporels qui refuſèrent le ferment furent le Duc de Newcaſtle, les Comtes de Clarendon, Litchfield, Exéter, Yarmouth & Stafford; les Lords Griffin &

Stawell. Cinq Evêques se retirèrent ensemble de la chambre ; mais avant leur retraite un d'entr'eux proposa un bill de tolérance, & un autre de compréhension, pour que les Non-conformistes modérés pussent être reconciliés à l'Eglise, & admis aux bénéfices ecclésiastiques. Les bills en conséquence furent préparés & présentés par le Comte de Nottingham, & la chambre lui fit des remerciments pour la peine qu'il avoit prise. Depuis ce temps ceux du parti opposé au gouvernement de Guillaume furent distingués par le nom des Non-jurants : ils rejettoient la notion d'un Roi *de facto*, ainsi que toutes les autres distinctions & limitations, & ils se déclarèrent pour la puissance absolue & l'hérédité de droit divin qu'ils regardèrent comme inviolablement inhérentes aux Souverains.

IV. Mutinerie dans l'armée.

Cette faction avoit déja commencé à intriguer contre le nouveau gouvernement, & le Roi instruit de leurs complots par des lettres interceptées, fit arrêter & mettre à la tour le Comte d'Arran, Sir Robert Hamilton, & quelques autres gentilshommes Ecos-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

fois. Il informa enſuite les deux chambres des meſures qu'il avoit priſes, & même demanda leur avis ſur la conduite qu'il devoit tenir dans une affaire auſſi délicate, où il avoit été obligé de s'écarter des loix du Royaume. Les Lords le remercièrent des ſoins qu'il prenoit pour la conſervation de leurs libertés; le prièrent de s'aſſurer de tous les perturbateurs de la paix; & les Communes lui donnèrent pouvoir par un bill de diſpenſer de l'acte *Habeas corpus* juſqu'au dix-ſept Avril ſuivant. On n'avoit jamais marqué une pareille confiance en la couronne ſous le règne du dernier Roi, lors même que d'Argyle & Monmouth étoient dans une révolte déclarée. Cependant l'eſprit de mécontentement ſe répandit dans l'armée, & devint ſi formidable à la Cour, que le Roi réſolut de garder en Angleterre les troupes des Provinces-unies, & d'envoyer en Hollande pour en tenir lieu les régiments notés de peu d'affection à ſa perſonne. De ce nombre fut le régiment Ecoſſois de Dumbarton, commandé par le Maréchal de Schomberg, dont les ſoldats ſe mutinèrent

dans leur marche à Ipſwich ; s'emparèrent de la caiſſe militaire ; déſarmèrent les officiers qui s'opposèrent à leur deſſein ; ſe déclarèrent pour le Roi Jacques, & avec quatre pièces de canon ſe mirent en marche pour l'Ecoſſe. Guillaume informé de cette révolte, ordonna au Général Ginkle de les pourſuivre avec trois régiments de dragons, & les mutins furent obligés de ſe rendre à diſcrétion : ils étoient tous natifs d'Ecoſſe ; & comme ce Royaume ne s'étoit pas encore ſoumis au nouveau gouvernement, le Roi ne crut pas devoir les punir comme rebelles, mais il leur donna ordre de paſſer en Hollande, ſuivant ſon premier projet. Quoique cette mutinerie n'eût pas de ſuite, elle fit une forte impreſſion ſur le miniſtère, qui ſe trouva fort diviſé de ſentiments, & varia beaucoup dans ſes principes. Cependant on prit cette occaſion de préſenter un bill pour punir la mutinerie & la déſertion : il paſſa en peu de temps dans les deux chambres, & reçut la ſanction royale.

La formule de ſerment pour le couronnement ayant été corrigée &

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

V. Couronnement & abolition des impôts sur les feux.

étendue, (*c*) on fit cette cérémonie le onze Avril. Ce fut l'Evêque de Londres qui officia, suivant le desir de Guillaume, à la place du Métropolitain mécontent; & le jour suivant les Communes en corps se rendirent auprès du Roi & de la Reine à Whitehall

(*c*) Cette nouvelle formule contenoit les questions & les réponses suivantes. Q. « Promettez-vous & jurez-vous solemnellement » de gouverner le peuple de ce Royaume » d'Angleterre & les Etats qui lui appartiennent conformément aux statuts passés en » Parlement, & suivant ses Loix & Coutumes? R. « Je promets solemnellement de » le faire. Q. Promettez-vous que de tout » votre pouvoir vous ferez éxécuter les Loix » & la justice avec clémence dans tous vos » jugemens? » R. « Je le promets. » Q. Promettez-vous que de tout votre pouvoir » vous maintiendrez les Loix de Dieu, la » vraie profession de l'Evangile, & la Religion Protestante reformée, telle qu'elle est » établie par les Loix? Promettez-vous aussi » que vous maintiendrez les Evêques & le » Clergé de ce Royaume, ainsi que les Eglises commises à leurs soins, dans tous les » droits & privilèges qui suivant les Loix » leur appartiennent ou appartiendront, tant » à eux tous qu'à chacun d'entr'eux? R. Je » promets toutes ces choses. » Ensuite le Roi & la Reine mettant la main sur les Evangiles diront: « Les choses que j'ai promises » ci-devant je les accomplirai & tiendrai; » ainsi Dieu me soit en aide. »

à Whitehall pour leur présenter une adresse de félicitation. Guillaume, dans la vue de se concilier l'affection de ses nouveaux sujets, & d'arrêter les progrès des clameurs & du mécontentement, marqua dans un message solemnel à la chambre des Communes qu'il étoit prêt d'acquiescer à toutes les mesures qu'elle jugeroit à propos de prendre pour un nouveau reglement, ou pour une suppression totale de la taxe sur les feux, sachant que cette taxe étoit fort à charge au peuple, & elle fut ensuite abolie. On lui présenta une adresse de remerciments, conçue dans les termes les plus forts de respect, de reconnoissance & d'affection, où le Parlement déclaroit qu'il prendroit de telles mesures pour le soutien de sa couronne, que tout l'univers seroit convaincu que Sa Majesté régnoit dans les cœurs de ses sujets.

VI. Les Communes accordent une somme d'argent pour indemniser les Provinces-unies.

En réponse à cette adresse le Monarque assura son Parlement qu'il ne perdroit jamais de vue tout ce qui pourroit maintenir les droits & faire le bonheur de la nation. Il exposa aux chambres l'épuisement des Pro-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

vinces-unies; s'étendit sur le zèle de cette République pour les intérêts de la Grande-Bretagne & le soutien de la Religion Protestante, ajoutant qu'il espéroit que non-seulement le Parlement d'Angleterre leur rendroit les sommes qu'elle avoit dépensées pour cette expédition, mais qu'il la soutiendroit de tout son pouvoir contre les ennemis communs de leurs libertés & de leur religion. Il observa qu'il étoit nécessaire d'avoir une armée nombreuse & une flotte pour la réduction de l'Irlande, & la protection de la Grande Bretagne, & demanda que le revenu fût réglé de façon qu'il pût être levé sans difficulté & sans dispute. La somme totale que les Etats généraux avoient dépensée pour l'expédition de Guillaume montoit à sept millions de florins, & les Communes accordèrent six cents mille livres pour acquitter cette dette, contractée pour la conservation de leurs loix & de leur religion. Elles assignèrent des fonds pour lever & entretenir une armée de vingt-deux mille hommes, & pour équiper une flotte nombreuse; mais elles n'eurent soin de pour-

voir à la ſubſiſtance des troupes que pour une demi-année, dans l'eſpérance que l'Irlande ſeroit ſoumiſe à la fin de ce temps. Le Roi regarda cette réſerve comme une marque de méfiance ſur ſon adminiſtration, & en effet les Wighs étoient réſolus de ne le ſecourir que par degrés, pour qu'il ſentît mieux le beſoin qu'il avoit de leur zèle & de leur attachement; mais cette précaution déplut beaucoup au Monarque.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

VII. Efforts de Guillaume en faveur des opposants.

Guillaume étoit naturellement attaché au Calviniſme, & ennemi de la perſécution. Quelques promeſſes qu'il eût faites, & quelques ſentiments de reſpect qu'il eût marqué pour l'Egliſe Anglicane, il parut penſer très différemment depuis l'oppoſition qu'il avoit trouvée dans ſes membres, particulièrement de la part des Evêques, qui avoient traverſé ſes meſures, & qui par leur abſence du Parlement, & leur refus de prêter le ſerment, avoient clairement marqué qu'ils ne reconnoiſſoient pas ſon titre & n'étoient point ſoumis à ſon gouvernement. Le Roi réſolut donc en même-temps de mortifier l'Egliſe & de gratifier

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

ses amis, en écartant les obstacles qu'on avoit mis à la non-conformité, & en rendant tous les Protestants non-conformistes capables de jouir des emplois civils & de les exercer. Lorsqu'il donna son consentement au bill pour suspendre l'Habeas-corpus, il recommanda l'établissement d'un nouveau serment à la place de ceux de fidélité & de suprématie; dit qu'il espéroit qu'on prendroit des mesures pour admettre dans les places tous ceux de ses sujets Protestants qui seroient capables de les remplir, ce qui les uniroit plus fortement entre eux, & les fortifieroit contre leurs communs adversaires. Pour se conformer à sa demande il fut inséré une clause dans le bill pour abroger les anciens serments, & établir le nouveau, par lequel le test sacramental fut déclaré n'être plus nécessaire pour rendre telle personne que ce fût capable de posséder les offices ou emplois. Elle fut cependant rejettée par la plus grande partie des Lords, ainsi qu'une autre clause proposée par les partisans du Roi, dans les mêmes vues & sous des termes différents; mais

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

plusieurs Seigneurs protestèrent contre les résolutions de la chambre au sujet de ces deux clauses. Ces efforts infructueux en faveur des Non-conformistes augmentèrent les préjugés du Clergé contre Guillaume, qui auroit volontiers compromis le différent en les dispensant des serments, pourvu que les Non-conformistes fussent exemptés du test sacramental : mais on le regardoit comme le principal boullevard de l'Eglise Anglicane, ce qui fit rejetter les propositions du Roi. Le parti de l'Eglise dans la chambre des Lords proposa, qu'au lieu d'insérer une clause qui obligeât le Clergé à prêter les serments, le Roi seroit seulement autorisé à le recevoir d'eux, & que dans le cas de refus, ils seroient assujettis aux peines de droit, parce qu'il étoit à craindre que la privation de leurs bénéfices, ou l'appréhension de les perdre ne les jettât dans le désespoir, & ne les excitât à former quelques desseins contre le gouvernement. Cet argument ne fut d'aucun poids auprès des Communes, qui jugèrent absolument nécessaire d'éxiger les serments du Clergé,

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

d'autant que leur éxemple influoit sur tout le Royaume, & que la jeunesse de la nation étoit formée par leurs instructions. Après des disputes très longues & très vives, tout l'adoucissement qu'on put obtenir fut une clause pour autoriser le Roi à faire jouir, tant qu'il lui plairoit, du tiers de leurs bénéfices ceux qu'il voudroit des douze Ecclésiastiques qui furent dépouillés en vertu de cet acte. Ainsi les anciens serments de fidélité & de suprématie furent abrogés; la déclaration de non-résistance à l'acte d'uniformité fut annullée; le nouveau serment de fidélité fut réduit à sa simplicité primitive, & le serment de couronnement fut mieux expliqué. Il fut enjoint aux membres du Clergé de prêter le nouveau serment avant le premier jour d'Août, sous peines d'être suspens pour six mois, & d'être totalement privés de leurs places, s'ils ne s'y soumettoient avant l'expiration de ce terme. Tous se soumirent, mais ce fut avec des réserves & des restrictions qui ne firent pas honneur à leur sincérité.

VIII. Acte pour la tolérance.

Quoique le Roi n'eût pas réussi dans son projet contre le serment de

non-conformité, il voulut favoriser les Non-conformistes par un acte de tolérance. Le Comte de Nottingham prépara un bill à cet effet; & après quelques débats, il passa en loi sous ce titre : « Acte pour éxempter les » sujets Protestants de leurs Majestés » non-conformes à l'Eglise Anglica- » ne, des peines portées par certai- » nes loix. » Il contenoit en substance, qu'aucune des loix pénales ne seroit infligée aux Non-conformistes qui auroient prêté les serments au présent gouvernement, & souscrit la déclaration de la treizième année du règne de Charles II. pourvu qu'ils ne tinssent point d'assemblées particulières ni de convecticule à portes closes, & qu'ils ne prétendissent pas s'éxempter du payement des dîmes & autres droits des Paroisses; que s'il leur arrivoit d'être choisis pour les places de Conétables, de Marguilliers, Surveillants, &c. & qu'ils se fissent scrupule de prêter les serments propres à ces offices, il leur seroit permis de les faire éxercer par procureur; que les Prédicateurs & Instructeurs dans les Congrégations des Protestants non-conformistes qui

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

prêteroient les ferments & foufcriroient la déclaration avec tous les articles de religion, à l'exception du trente-quatrième, des deux fuivants & d'une partie du vingtième, ne feroient point affujettis aux peines dénoncées contre les Non-conformiftes, & feroient éxemptés d'éxercer les offices de Jurés & ceux de Paroiffe ; mais que tous les Juges de Paix feroient autorifés à requérir ces Non-conformiftes de foufcrire la déclaration, & prêter les ferments, avec pouvoir de les conftituer prifonniers en cas de refus, fans être admis au privilège de donner caution. On étendit cette indulgence aux Anabaptiftes, & même aux Quakers fur leur promeffe folemnelle devant Dieu d'être fidèles au Roi & à la Reine, & leur acquiefcement par termes de promeffe & affurance à ce que les autres ratifioient par ferment : mais on éxigea qu'ils déclaraffent leur croyance de la Trinité & des faintes écritures. Les Papiftes fe reffentirent auffi de la modération de Guillaume en matière de religion, & il rejetta les propofitions de quelques zélés, qui vouloient l'engager

à faire des loix févères contre les Papiftes recufants : il répondit qu'une telle démarche aliéneroit tous les Papiftes de l'Europe des intérêts de l'Angleterre, & pourroit occafionner une nouvelle ligue Catholique, qui feroit de la guerre préfente une guerre de religion ; que de plus il ne pourroit protéger les Proteftants d'Allemagne & de Hongrie, pendant qu'il perfécuteroit les Catholiques d'Angleterre. En conféquence il réfolut de les traiter avec douceur, & quoiqu'ils ne fuffent pas compris dans l'acte, ils jouirent du bénéfice de la tolérance.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

IX. Violentes difputes pour le bill de compréhenfion.

Nous avons déja rapporté qu'après la propofition faite par les Evêques, lorfqu'ils s'étoient retirés du Parlement, il avoit été préfenté un bill dans la chambre des Lords, pour réunir tous les fujets Proteftants de Sa Majefté. Cette démarche avoit été très agréable au Roi, qui defiroit ardemment que le projet de compréhenfion pût avoir fon effet. Dans l'éxamen de ce bill il s'éleva de violents débats fur la pofture d'être à genoux pour recevoir la communion, & l'on y renonça en faveur des

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

Non-conformistes. Il y en eut ensuite d'autres qui furent aussi vifs sur la question, « s'il falloit joindre des » laïques dans la commission que le » Roi devoit donner aux Evêques » & à d'autres membres du clergé, » pour préparer une telle réforma- » tion dans les affaires ecclésiastiques » qu'elle pût mettre fin à toutes les » divisions, & corriger tout ce qui » pouvoit être défectueux ou erron- » né dans la constitution. „ Beaucoup de Lords temporels insistèrent fortement pour cette adjonction ; & quoiqu'elle fût rejettée, quatre Pairs protestèrent contre la délibération. L'Evêque Burnet marqua beaucoup de chaleur pour l'exclusion des laïques ; & il est vraisemblable qu'il ne fit paroître tant de vivacité en cette occasion, que pour gagner la confiance de ses confrères, entre lesquels il avoit très peu de crédit : mais le mérite de ce sacrifice fut détruit par les arguments dont il se servit pour dispenser d'être à genoux en recevant la communion, & par la proposition qu'il fit d'insérer une clause dans le bill, pour que ceux qui le souscriroient, au lieu de mar-

quer leur approbation & leur consentement, fussent seulement tenus de s'y soumettre avec promesse de conformité.

X. Les Communes présentent une adresse au Roi pour lui demander la convocation du Clergé.

Le bill n'avoit passé qu'avec de grandes difficultés dans la chambre des Lords, & il fut mis à l'écart dans celle des Communes. Un grand nombre de mécontents qui s'étoient d'abord retirés du Parlement y rentrèrent ensuite dans l'intention de traverser le gouvernement, puisqu'ils n'avoient pu empêcher l'établissement royal. Au lieu de procéder à l'éxamen du bill, les Communes présentèrent une adresse au Roi pour le remercier de sa gracieuse déclaration, & des assurances répétées qu'il leur donnoit de maintenir par les loix établies, l'Eglise d'Angleterre dont la doctrine & la conduite avoient prouvé la fidélité contre toutes contradictions. Elles supplièrent humblement Sa Majesté de faire publier des writs pour la convocation du clergé, afin qu'il fût consulté sur les matières ecclésiastiques, suivant l'ancien usage des Parlements, & elles déclarèrent qu'elles prendroient aussi-tôt en considération les moyens

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

convenables pour satisfaire les Protestants non-conformistes. Quoique le Roi fût mécontent de cette adresse où les Lords avoient aussi concouru, il fit une réponse gracieuse par la bouche du Comte de Nottingham, protestant de ses égards pour l'Eglise Anglicane, qui seroit toujours l'objet de son attention particulière; recommanda les Non-conformistes à leur protection, & promit d'assembler la convocation aussi-tôt qu'il conviendroit de le faire. Ce message ne produisit aucun effet en faveur du bill, qui fut laissé sur la table. Ceux qui en parlèrent ne le firent que pour marquer leur modération, & ils excitèrent en même-temps leurs amis à s'y opposer de tout leur crédit. D'autres furent détournés de le prendre en considération par la crainte d'être regardés comme ennemis de l'Eglise, & un grand nombre des plus éminents Presbytériens furent opposés au projet de compréhension, qui ne pouvoit manquer de diminuer leurs forces, & d'affoiblir l'importance de leur parti. Ce projet ayant donc trouvé de violentes oppositions d'une part, & un

foible ſoutien de l'autre, il n'eſt pas étonnant qu'il ne pût avoir ſon effet. Cependant le Roi deſiroit ſi ardemment qu'il réuſsît, que dans la ſeſſion ſuivante il le fit reparoître ſous une autre forme, mais avec auſſi peu de ſuccès.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

XI. Etabliſſement du revenu.

L'objet qui attira enſuite l'attention du Parlement fut l'établiſſement d'un revenu pour le ſoutien du gouvernement. Juſqu'alors il n'y avoit pas eu de diſtinction entre ce qui étoit accordé pour l'uſage du Roi & ce qui étoit aſſigné pour le ſervice du public; enſorte que le Souverain étoit abſolument maître de la totalité du ſecours: mais comme ſous le dernier règne les revenus avoient été ſouvent diſſipés ou mal employés, il fut réſolu alors de mettre à part une ſomme fixe pour l'entretien de la maiſon du Roi, & le ſoutien de ſa dignité, & que le reſte de l'argent public ſeroit employé ſous l'inſpection du Parlement. Depuis ce temps les Communes ont appliqué les ſecours annuels aux objets pour leſquels ils ont été ſpécifiés, & les comptes de ces emplois ont été conſtamment ſoumis à la réviſion

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

des deux chambres dans la ſeſſion ſuivante. Dans le temps dont nous parlons, le parti dominant, qui étoit celui des Wighs, régla que les revenus ſeroient accordés d'année en année, ou au moins pour un très petit nombre d'années, afin que le Roi fût plus dépendant du Parlement, & qu'il méritât la continuation de ſes revenus par une adminiſtration équitable & populaire. Suivant cette maxime, lorſque l'affaire des revenus fut miſe ſous les yeux des Communes, elles prétextèrent des charges & anticipations qu'elles n'avoient pas alors le temps d'examiner, & accordèrent le revenu par un acte proviſionnel, ſeulement pour une année. La portion applicable aux affaires civiles fut fixée à ſix cents mille livres, & elle fut chargée des appointements de la Reine douairière, du Prince & de la Princeſſe de Dannemarck, des Juges & du Maréchal de Schomberg, auquel le Parlement avoit déja accordé cent mille livres, en conſidération des importants ſervices qu'il avoit rendus à la nation. Les Communes reglèrent un revenu conſtant de deux

cents mille livres qui seroit établi pour le soutien de la couronne en temps de paix.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

XII. Le Roi prend ombrage de la conduite des Whigs.

Le Roi prit ombrage de ces restrictions qu'on mettoit sur l'emploi des fonds publics, ce qui fut à la vérité le fruit le plus salutaire de la révolution. Il les regarda comme des marques de méfiance par lesquelles on le distinguoit de ses prédécesseurs, & comme une ingratitude après les services qu'il avoit rendus à la nation. Les Tories voyant son mécontentement fomentèrent sa jalousie contre leurs adversaires, & elle fut encore augmentée par de nouveaux efforts des Whigs au sujet de la milice. Il fut présenté un bill à la chambre pour la régler de façon qu'elle fût presque totalement indépendante du Roi & des Lords lieutenants des Comtés : ils étoient presque tous Pairs, & ils laissèrent le bill sur la table, où il demeura négligé ; mais cette entreprise servit encore à confirmer les soupçons du Roi, qui commença à se croire en danger d'être réduit en esclavage par un parti républicain. Les Tories, par la bouche du Comte de Nottingham,

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

avoient fait des proteſtations d'attachement à Sa Majeſté, & ils y joignirent leurs plaintes ſur ce qu'étant en danger d'être pourſuivis dans leurs vies & leurs fortunes, ils ne pouvoient ſans un acte d'indemnité agir en faveur de la couronne, parce qu'ils s'expoſeroient autrement aux pourſuites de leurs implacables ennemis.

XIII. Chaleurs & animoſités au ſujet du bill d'indemnité recommandé par le Roi.

Ces remontrances firent une ſi forte impreſſion ſur le Roi qu'il chargea M. Hambden d'un meſſage à la chambre, pour recommander un bill d'indemnité comme le moyen le plus efficace pour terminer toutes controverſes, diſtinctions & occaſions de diſputes. Il demanda que ce bill fût expédié avec toute la diligence poſſible, ſans autres exceptions que celles qui paroîtroient néceſſaires pour le maintien de la juſtice, la ſureté du Roi, de la Reine & de l'établiſſement & pour le bonheur de la nation. Il fut réſolu unanimement de préſenter une adreſſe de remerciments à Sa Majeſté; mais cette réſolution ne put avoir ſon effet par les retards que les Whigs y apportèrent en procédant ſi lentement au bill,

qu'il ne put être terminé avant la fin de la session. Leur dessein étoit de tenir toujours leurs ennemis dans la crainte, jusqu'à ce qu'ils trouvassent une occasion favorable de satisfaire leur vengeance, & cependant de les empêcher de former un parti d'opposition par la terreur que leur imprimeroit le danger qu'ils couroient d'être poursuivis. Ils affectèrent de publier que le dessein du Roi étoit d'élever la prérogative aussi haut qu'on l'avoit portée sous les règnes précédens, & que dans cette vue il demandoit l'acte d'indemnité pour se servir ensuite librement de ceux qui avoient été les instruments de la dernière tyrannie. Les Comtes de Monmouth & de Warrington répandoient artificieusement ces craintes dans les esprits de leur parti, pendant que de son côté le Comte de Nottingham travailloit à augmenter le dégoût de Guillaume contre ses anciens amis. Ils réussirent de part & d'autre à allumer une animosité capable de produire de très grands troubles, malgré les efforts des Comtes de Shrewsbury & de Devonshire pour éteindre cette chaleur récipro-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

que & écarter les ſoupçons mutuels.

Suivant la première réſolution priſe par la Convention, il fut alors jugé convenable de paſſer un acte pour établir la ſucceſſion, & l'on préſenta un bill à la chambre-baſſe avec une clauſe pour exclure les Papiſtes du droit de ſuccéder à la couronne : les Lords y ajoutèrent, « ou » quiconque ſe marieroit avec quel» que Papiſte ; „ déclarant les ſujets relevés de leur ſerment de fidélité dans ce cas ; & l'Evêque de Salisbury, ſuivant les intentions du Roi, propoſa que la Princeſſe Sophie, Ducheſſe d'Hanover, & ſa poſtérité fuſſent nommés dans l'acte de ſucceſſion, comme les plus proches héritiers Proteſtants, à défaut de deſcendants du Roi ou de la Princeſſe Anne de Dannemarck. Ces changements occaſionnèrent de violents débats dans la chambre baſſe, où ils trouvèrent une très forte oppoſition, non-ſeulement de la part de ceux qui étoient ſecrettement attachés au dernier Roi & à la ſucceſſion directe, mais encore du côté du parti républicain, dont l'eſpérance étoit de voir la monarchie abſolument abolie

XIV. Naiſſance du Duc de Glocester.

en Angleterre par la mort des trois personnes nommées dans le bill de succession. Les Lords insistèrent pour leurs additions, & il fut tenu plusieurs conférences infructueuses à ce sujet entre les deux chambres. Enfin le bill fut sans effet pour lors par un événement qui dissipa en partie la crainte que la succession ne passât aux Papistes : ce fut l'accouchement de la Princesse Anne, qui le vingt-sept Juillet donna le jour à un fils qu'on nomma Guillaume, & qui fut depuis créé Duc de Glocester.

XV. Affaires du Continent.

Au milieu de ces troubles domestiques Guillaume ne négligeoit pas les affaires du Continent : il avoit conservé tout son ancien crédit en Hollande, & ses compatriotes avoient raison de compter sur les assurances répétées de son inviolable affection. Le grand projet qu'il avoit formé d'une ligue contre la France commença alors à être mis à exécution. Les Princes de l'Empire assemblés dans la diette exhortèrent solemnellement l'Empereur de déclarer la guerre au Monarque François, qui avoit commis, *disoient-ils*, un nom-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

bre infini d'infractions contre les traités de Munster, d'Osnabrug, de Nimègue & contre la trève, & fait une invasion dans leur pays sans aucune provocation, par où il s'étoit montré ennemi invétéré du saint Empire Romain. Ils supplièrent Sa Majesté Impériale de conclure un traité de paix avec les Turcs, qui lui offroient des conditions avantageuses, & de rompre ouvertement avec Louis XIV. l'assurant qu'ils regarderoient alors cette guerre comme guerre de l'Empire, & soutiendroient leur chef de tout leur pouvoir. Les Etats généraux publièrent une déclaration contre l'ennemi commun, qu'ils taxoient d'un grand nombre d'infractions au traité de commerce ; d'avoir enveloppé des sujets de la République dans la persécution qu'il avoit élevée contre les Protestants ; de les avoir amusés par des promesses insidieuses, & insultés ensuite par des menaces indécentes ; d'avoir pillé & opprimé les Marchands & Négociants Hollandois qui étoient en France : enfin d'avoir déclaré la guerre aux Etats généraux sans en assigner aucune

raiſon plauſible. L'Electeur de Brandebourg en dénonçant la guerre contre la France, dit qu'il étoit du devoir de tout Prince de s'oppoſer à la perfidie, à la cruauté & à l'ambition de cette puiſſance. Le Marquis de Cartanage, Gouverneur des Pays-Bas Eſpagnols, fit une contre-déclaration pour répondre à celle de Louis contre ſon Maître. Il accuſoit le Roi de France d'avoir ravagé l'Empire ſans aucun égard aux obligations que la religion & l'humanité inſpirent, ni même aux loix de la guerre; d'avoir protégé les actes les plus barbares de cruauté & d'oppreſſion, & d'avoir entretenu des intrigues avec les ennemis du nom Chrétien pour la deſtruction de l'Empire. L'Empereur forma une ligue offenſive & défenſive avec les Etats généraux, par laquelle les parties contractantes s'obligèrent à agir de tout leur pouvoir contre la France & ſes alliés. Il fut ſtipulé qu'elles ne feroient point réciproquement de traité ſéparé, ſous quelque prétexte que ce pût être; qu'on ne conſentiroit à aucune paix à moins que les traités de Weſtphalie, d'Oſnabrug, de

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

Munſter & des Pyrenées n'euſſent leur effet ; que s'il ſe faiſoit quelques négociations pour une paix ou une trève, les deux parties ſe communiqueroient mutuellement & de bonne foi tout ce qui ſe feroit de part & d'autre : enfin que l'Eſpagne & l'Angleterre ſeroient invitées d'accéder à ce traité. Dans un article ſéparé, les Puiſſances contractantes convinrent, que dans le cas où le Roi d'Eſpagne mourroit ſans enfants, les Etats généraux ſoutiendroient l'Empereur de toutes leurs forces pour le mettre en poſſeſſion de cette monarchie ; qu'ils employeroient tout leur crédit auprès des Princes Electeurs, leurs alliés, pour l'élévation de ſon fils Joſeph à la dignité de Roi des Romains, & agiroient avec la plus grande vigueur contre la France, ſi elle eſſayoit de s'oppoſer à ſon élévation. *

XVI. On déclare la guerre à la France.

Guillaume, qui étoit l'ame de cette confédération, n'eut aucune peine à perſuader aux Anglois d'en-

* Le ſimple expoſé de cette grande confédération ſuffit pour faire juger ſi elle étoit fondée ſur l'équité : il juſtifie pleinement Louis XIV. de toutes les imputations odieu-

treprendre la guerre contre les anciens ennemis & les rivaux de leur nation. Le seize Avril M. Hambden proposa de prendre en considération l'état du royaume par rapport à la France & aux alliances étrangères, & les Communes résolurent unanimement que si Sa Majesté jugeoit à propos d'entrer en guerre avec cette Puissance, elles la mettroient en état par les voies Parlementaires de la soutenir avec vigueur. On fit ensuite une adresse qui fut présentée au Roi, pour le supplier de faire attention aux moyens dont le Monarque François s'étoit servi depuis plusieurs années pour détruire le commerce, la tranquillité & le crédit de la nation, particulièrement dans l'invasion actuelle qu'il faisoit en Irlande, & dans la protection qu'il accordoit aux rebelles de ce Royaume. Les Communes assuroient qu'el-

ses si souvent avancées contre ce Monarque, & que M. Smollett n'a que trop souvent répétées. Tel est l'avantage de la justice & de la vérité que nos propres ennemis nous fournissent des armes pour détruire toutes leurs vaines objections. C'est ce qu'on verra si fréquemment dans la suite de cette histoire, que je ne m'arrêterai pas à le faire remarquer.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

les ne doutoient pas que les alliances déja faites par Sa Majesté, & celles qu'on pourroit faire par la suite ne fussent suffisantes pour mettre le Roi de France hors d'état de troubler la paix de la Chrétienté, & de porter préjudice au commerce & à la prospérité de l'Angleterre : après quoi elles assuroient Sa Majesté qu'elle pouvoit compter sur les secours de son Parlement, suivant ce qui avoit été délibéré dans la chambre des Communes. Cette adresse fut très agréable à Guillaume, qui les assura qu'aucune partie des secours qu'elles pourroient lui accorder à cette occasion, ne seroit employée à aucun autre objet ; & le sept Mai il déclara la guerre au Monarque François. Les motifs portés dans cette déclaration étoient, que Louis avoit par ambition fait une invasion sur les territoires de l'Empereur, & déclaré la guerre aux alliés d'Angleterre, en violant les traités dont la couronne Angloise avoit promis la garantie ; qu'il avoit empiété sur la pêche de Terre-neuve, envahi les isles Caraïbes ; s'étoit emparé par violence de la nouvelle York & de la Baye d'Hudson ;

d'Hudson; avoit fait des déprédations sur les Anglois par mer, empêché l'importation des manufactures d'Angleterre, disputé le droit de pavillon; persécuté plusieurs sujets de la nation Angloise au sujet de la religion, contre les traités exprès & les loix des nations : enfin qu'il avoit envoyé un armement en Irlande pour soutenir les rebelles de ce royaume.

XVII. Affaires de la Convention d'Ecosse, dont le Duc d'Hamilton est choisi pour Président.

Après avoir rapporté les progrès de la révolution en Angleterre, nous allons exposer en peu de mots les mesures qui furent prises en Ecosse pour établir Guillaume sur le trône de cette nation. L'assemblée de la convention Ecossoise fut fixée au quatorze Mars, & les deux partis employèrent tout leur pouvoir & leur crédit pour influer sur l'élection des membres. Le Duc d'Hamilton & tous les Presbytériens se déclarèrent pour Guillaume ; mais le Duc de Gordon conserva le château d'Edimbourg à son ancien maître, quoiqu'il fût obligé de dépendre des habitants de la ville pour les provisions, parce qu'il avoit négligé de se pourvoir d'une quantité suffisante. Les partisants de Jacques avoient pour chefs

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

le Comte de Balcarras & Graham, Vicomte Dundée, dont tous les efforts se tournèrent à entretenir l'union dans leur parti, à raffermir le Duc de Gordon qui commençoit à marquer de l'inconstance dans son attachement à leur Souverain, & à préparer leurs intrigues de façon que leur cause pût retirer quelque avantage de ce qui se passeroit dans la prochaine session. Lorsque les Lords & les Communes furent assemblés à Edimbourg, l'Evêque de cette ville qui officioit en qualité de Chapelain de la Convention, commença par une prière pour le rétablissement de Jacques. La première dispute fut sur le choix d'un Président. Les amis du dernier Roi soutenoient le Marquis d'Athol contre le Duc d'Hamilton; cependant ce dernier fut élu à la pluralité des voix, & un grand nombre de ceux de l'autre parti voyant qu'il étoit le plus foible, l'abandonnèrent dès ce moment. Les Comtes de Lothian & de Tweedale furent envoyés en qualité de députés pour sommer le Duc de Gordon, au nom des Etats, de sortir du château dans vingt-quatre

heures, & d'en remettre le commandement au premier des Officiers Protestants qui servoient sous lui. Le Duc animé par Dundée, malgré ses propres irrésolutions, demanda des conditions que la Convention refusa d'accorder. La négociation ayant été infructueuse, les Etats ordonnèrent aux Héraults de le sommer, avec toutes les formalités d'usage, de rendre immédiatement le château, sous peine de haute trahison; & sur le refus qu'il en fit, il fut proclamé traître. On défendit à toutes personnes, sous les mêmes peines, de lui donner aucun secours ou aide, & d'avoir aucune correspondance avec lui, & le château fut bloqué par les troupes de la ville.

XVIII. Lettres du Roi Guillaume & du Roi Jacques à la Convention.

Le lendemain il arriva un exprès de Londres avec une lettre du Roi Guillaume aux Etats, & en même-temps un nommé Cram, domestique de la dernière Reine, en présenta une de Jacques. Guillaume disoit qu'il avoit demandé l'assemblée des Etats suivant le dessein de la haute & petite Noblesse d'Ecosse qui s'étoit trouvée à Londres, & qui l'avoit supplié de prendre en main l'admi-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

niſtration des affaires. Il les exhortoit à concerter les moyens les plus efficaces pour établir une paix ſolide dans le royaume, & à renoncer à toutes factions & animoſités, dont l'unique effet étoit de nuire à un ſalutaire établiſſement. Il s'étendoit ſur les avantages que procureroit l'union des deux royaumes, & les aſſuroit qu'il feroit tous ſes efforts pour la procurer. Il fut nommé un committé pour dreſſer une réponſe reſpectueuſe à ſes aſſurances, & il s'éleva enſuite de grands débats au ſujet de la lettre du Roi Jacques : cependant il fut réſolu de la lire, après que les membres eurent ſigné un acte par lequel ils déclarèrent, que nonobſtant tout ce que cette lettre pourroit contenir pour diſſoudre la Convention, ou empêcher leurs délibérations, ils continueroient à ſe regarder comme une libre & légitime aſſemblée des Etats, qui demeureroit en toute ſa force, ſans pouvoir être diſſoute, juſqu'à ce qu'ils euſſent fait tout ce qui ſeroit néceſſaire pour l'établiſſement & la ſureté de la Religion Proteſtante, du gouvernement, des loix & des libertés du royaume.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

Après avoir pris cette précaution, ils procédèrent à la lecture de la lettre de leur dernier Souverain, qui les conjuroit de soutenir ses intérêts en sujets fidèles, & d'éterniser leurs noms par un attachement qui répondît aux assurances qu'ils lui en avoient données : il leur promettoit de faire venir de prompts & puissants secours, qui les mettroient en état de se défendre contre toutes les entreprises des étrangers, & même d'assurer ses droits contre des ennemis qui l'avoient réduit à l'état où il se trouvoit par la plus noire usurpation, & par les attentats les plus contraires à la nature, que Dieu tout-puissant ne laisseroit pas impunis. Il offroit le pardon à tous ceux qui rentreroient dans leur devoir avant le dernier jour du mois, & menaçoit de punir rigoureusement ceux qui persisteroient dans leur révolte contre sa personne & son autorité.

XIX. Ils reconnoissent l'autorité du Roi Guillaume.

Cette lettre fit très peu d'effet en faveur de l'infortuné Monarque exilé, dont les amis étoient accablés par le grand nombre dans cette assemblée. Son messager fut arrêté, & on le renvoya ensuite avec un passeport au

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

lieu d'une réponse. Jacques avoit prévu cette conduite, & par un acte daté d'Irlande il ordonna à l'Archevêque de Glasgow, au Comte de Balcarras & au Vicomte Dundée de convoquer les Etats à Stirling. Ces trois Seigneurs dépendoient absolument du Marquis d'Athol & du Comte de Marr, qui avoient marqué le plus vif attachement pour le dernier Roi, & ils espéroient qu'une assemblée de leurs amis déconcerteroit assez la Convention pour retarder l'établissement en faveur de Guillaume : mais ils furent trompés dans leur attente. Athol les abandonna; Marr se laissa enlever dans sa retraite; & par la vigilance du Duc d'Hamilton le reste de leur parti fut mis hors d'état de troubler la Convention, excepté le Vicomte de Dundée, qui avec environ cinquante cavaliers se retira dans les montagnes, où il fut poursuivi par ordre des Etats. Leur projet ayant manqué, la Convention approuva & confirma par un acte solemnel la conduite de la haute Noblesse & des Gentilshommes qui avoient prié le Roi d'Angleterre de se charger de l'administration. Les Etats se recon-

furent très obligés envers le Prince d'Orange, pour avoir prévenu la destruction de leurs loix, de leur religion & de leur constitution fondamentale. Ils supplièrent sa Grandeur de prendre les rênes du gouvernement de leur royaume; publièrent une proclamation pour ordonner à toutes personnes, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, d'être prêts à prendre les armes, s'il leur étoit ordonné; donnèrent le commandement de la cavalerie du pays à Sir Patrice Hume, contre lequel il y avoit un acte d'attainder pour avoir eu part à la révolte d'Argyle; ordonnèrent de lever huit cents hommes pour la garde de la ville d'Edimbourg, qu'ils mirent sous les ordres du Comte de Leven; chargèrent des Officiers de confiance de commander toute la milice du royaume; nommèrent le Comte de Mar Gouverneur du château de Stirling; choisirent pour Général Mackay, qui leur avoit amené un renfort de cinq régiments d'Angleterre : enfin donnèrent des ordres pour s'assurer de toutes les personnes mal intentionnées. Ils députèrent ensuite le Lord

Roff pour porter la réponse à la lettre du Roi Guillaume : ils y marquoient leur reconnoissance envers leur libérateur ; le complimentoient sur ses succès, le remercioient de ce qu'il avoit pris l'administration de leurs affaires, & avoit convoqué l'assemblée des Etats ; déclarant qu'ils prendroient des mesures promptes & efficaces pour la sureté de la Religion Protestante, ainsi que pour l'établissement du gouvernement, des loix & libertés du royaume, l'assuroient qu'ils éviteroient autant qu'il seroit en leur pouvoir toutes disputes & animosités, & supplioient Sa Majesté de leur accorder la continuation de ses soins & de sa protection.

XX. Les Etats déclarent la couronne vacante, & passent un acte d'établissement en faveur de Guillaume & Marie.

Après le départ du Lord Roff, la Convention nomma un Committé, composé de huit Lords, huit Chevaliers & autant de Bourgeois pour former le plan d'un nouvel établissement ; mais cette résolution ne passa qu'après une vigoureuse opposition de la part de ceux qui étoient restés attachés au dernier Roi. Ils avoient à leur tête l'Archevêque de Glasgow avec tous les autres Prélats, excepté l'Evêque d'Edimbourg, qui

s'étoit déja séparé de la Convention. Après de violents débats le committé convint de voter en ces termes : » Les Etats du royaume d'Ecosse » trouvent & déclarent, que le Roi » Jacques VII. étant Papiste déclaré, » s'est attribué la puissance royale & » a agi en Roi sans avoir jamais prêté » le serment requis par les loix ; que » par les avis de méchants & per- » nicieux conseillers il a attaqué les » constitutions fondamentales du » royaume & d'une monarchie légale » & limitée ; les a changées en une » puissance despotique arbitraire : » qu'il a gouverné ce même royaume » à la subversion de la religion Pro- » testante, & à la violation des loix » & libertés de la nation, renversant » tout ce qui fait l'objet du gouver- » nement : pour quoi il a perdu son » droit à la couronne & le trône est » devenu vacant. » Lorsque cette formule fut rapportée, l'Evêque d'Edimbourg s'éleva fortement contre, soutenant qu'elle contenoit des charges dont le Roi étoit innocent, & il proposa que Sa Majesté fût invitée à revenir dans ses Etats d'Ecosse. Tous ses arguments furent

détruits ou rejettés ; la chambre confirma la formule, & elle fut aussi-tôt revêtue de la forme de loi par le plus grand nombre des voix. Le Lord Président déclara le trône vacant, & proposa qu'il fût rempli par Guillaume & Marie, Roi & Reine d'Angleterre. Le committé eut ordre de dresser un acte pour l'établissement de la couronne sur leurs Majestés, & un autre acte de gouvernement pour assurer les sujets contre les griefs dont ils se plaignoient.

XXI. Ils nomment des Commissaires pour offrir la couronne à Guillaume, qui l'accepte aux conditions qu'ils lui proposent.

Le onze Avril l'acte d'établissement avec les conditions pour la succession, & l'acte de gouvernement ayant été remis à l'assemblée, ils furent discutés, unanimement approuvés, & ensuite publiés au carrefour du marché d'Edimbourg, en présence du Lord Président, assisté du Lord Prévôt, des Magistrats de la ville, du Duc de Queensberry, des Marquis d'Athol & Douglas, & d'un grand nombre de haute & petite Noblesse. En même-temps les Etats publièrent une autre proclamation pour défendre à toutes personnes de reconnoître ou assister le Roi Jacques, de lui obéir & entretenir correspon-

dance avec lui ; de contredire ou méconnoître l'autorité royale du Roi Guillaume & de la Reine Marie, de parole, par écrit ou dans aucun sermon ; ainsi que de blâmer la conduite des Etats, & fomenter des jalousies & craintes par rapport aux affaires du gouvernement, sous peine d'encourir les châtiments les plus sévères. Lorsque le serment de couronnement fut dressé, le Comte d'Argyle pour les Lords, Sir Jacques Montgomery pour les Chevaliers, & Sir Jean Dalrymple pour les bourgeois, reçurent une commission par laquelle on leur donna pouvoir de se rendre à Londres, & d'investir leurs Majestés du gouvernement. Cette affaire discutée, la Convention nomma un committé pour régler ce qui concernoit la paix publique, & s'ajourna au vingt & un Mai. Le onze de ce mois les Commissaires Ecossois furent introduits en présence de leurs Majestés à Whitehall, leur présentèrent une lettre des Etats, avec l'acte de gouvernement, un exposé des griefs de la nation, & une adresse pour supplier le Roi de changer la Convention en Parlement. Guillau-

GUILLAUME III. & MARIE An. 1689.

me les reçut gracieusement, & leur promit de concourir avec eux dans toutes les mesures justes pour l'intérêt du royaume ; après quoi le serment de couronnement fut présenté à leurs Majestés par le Comte d'Argyle. Comme il contenoit une clause portant qu'elles détruiroient l'hérésie, le Roi déclara qu'il n'entendoit nullement par ces termes contracter une obligation pour se conduire en persécuteur: les Commissaires répondirent que ce n'étoit point aussi l'esprit du serment; sur quoi le Roi demanda que tous ceux qui étoient présents, tant les Commissaires que les autres, fussent témoins de l'exception qu'il venoit de faire.

XXII. Enumération de leurs griefs. La Convention est déclarée Parlement, & le Duc d'Hamilton nommé Commissaire du Roi.

Cependant le Lord Dundée marquoit la plus grande activité pour les intérêts de son maître : il avoit été sommé par un trompette de se rendre à la Convention, mais il refusa d'obéir, sous prétexte que les Wighs avoient attenté à sa vie, & que les délibérations des Etats étoient gênées par le voisinage des troupes angloises que commandoit Mackay. Il fut aussitôt déclaré fugitif, proscrit & rebelle. Les Presbytériens avoient conçu la

haine la plus envenimée contre lui, parce qu'il avoit éxercé sur eux quelques cruautés, dans le temps qu'il étoit Officier sous le gouvernement précédent ; ce qui détermina les Etats à en faire une punition éxemplaire. On envoya des partis pour le poursuivre, ainsi que Balcarras. Ce dernier tomba entre leurs mains, & fut renfermé dans la prison commune : mais Dundée s'ouvrit les armes à la main un passage au milieu des troupes qui l'environnoient, & se retira dans les montagnes, où il résolut de prendre les armes en faveur de Jacques, quoique ce Prince lui eût défendu de faire aucune entreprise jusqu'à ce qu'il eût reçu un renfort d'Irlande.

Pendant que cet Officier rassembloit les Clans de son parti, le Roi Guillaume nomma le Duc d'Hamilton son Commissaire à la Convention changée en Parlement. La place de Secrétaire d'Etat pour l'Ecosse fut donnée au Lord Melvil, Seigneur foible & servile, qui s'étoit retiré en Hollande pour éviter les violences des règnes précédents : mais le Roi suivoit particulièrement les avis

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

de Dalrymple, Lord Stair, Président du Collège de Justice, vieux fanatique rusé qui pendant cinquante ans s'étoit prêté à toutes les différentes mesures des divers gouvernements. Quoique ces Ministres fussent de rigides Presbytériens, le Roi voulant satisfaire le parti opposé, reçut à la barre du Conseil quelques particuliers de la Noblesse épiscopale; mais ce mêlange bien loin d'appaiser les animosités, ne servit qu'à faire croître les semences de discorde & de confusion. La Convention Ecossoise dans l'énumération de ses griefs avoit compris les Lords des articles; l'acte du Parlement sous le règne de Charles II. par lequel on avoit tellement élevé la suprématie du Roi, qu'il étoit maître de prescrire telle forme de religion qu'il jugeroit à propos: enfin la supériorité de quelque dignité que ce fût dans l'Eglise au-dessus des Prêtres. Le Roi dans ses instructions au Lord Commissaire consentit qu'il fût fait un réglement au sujet des Lords des articles, mais il ne voulut pas permettre que cette institution fût abrogée; il donna aussi son consentement pour que l'acte

concernant la suprématie du Souverain fût restraint, & que le gouvernement de l'Eglise fût établi de la manière qui feroit le plus agréable à l'inclination du peuple.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

XXIII. L'Episcopat est aboli en Ecosse. Les Ecossois sont mécontents de la conduite du Roi.

Le dix-sept Juin le Duc d'Hamilton fit l'ouverture du Parlement d'Ecosse, après que la Convention eut pris ce nom en conséquence d'un acte passé suivant les ordres de Sa Majesté. Les membres en général parurent très mécontents lorsqu'ils virent que les Commissaires étoient ainsi restraints dans l'affaire des Lords des articles, qu'ils regardoient comme leur principal grief. (*d*) Le Roi permettoit cependant que les Etats choisissent les Lords par leurs propres suffrages, & qu'ils eussent la liberté de remettre en délibération les affaires que ces Lords auroient rejettées. Il accorda ensuite aux

(*d*) Les entreprises successives de la couronne avoit fait des Lords des articles un grief absolument intolérable dans une nation libre. Le Roi donnoit pouvoir au Commissaire de choisir huit Evêques, qui choisissoient huit Seigneurs; ceux-ci nommoient huit Barons & huit Bourgeois, & tous ensemble, conjointement avec les Officiers d'Etat, en qualité de surnuméraires, for-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

trois états de choisir pour ce committé chacun onze députés, qui seroient élus tous les mois, & même plus souvent, s'ils le jugeoient nécessaire; mais toutes ces concessions ne pouvoient les contenter, tant que l'institution demeureroit établie. L'acte même qui fut passé pour abolir l'épiscopat n'appaisa pas encore leur mécontentement, & leur ressentiment ne fit que s'augmenter lorsqu'ils surent que le Roi avoit donné place dans son Conseil à quelques particuliers attachés à la hiérarchie. Ils le firent paroître par un bill qui fut présenté pour exclure de toute place, emploi ou administration publique sous leurs Majestés, quiconque auroit eu quelque part aux entreprises du règne précédent, auroit marqué quelque mécontentement de l'heureux changement qui venoit d'arriver, ou de quelque manière que

moient le corps des Lords des articles. Ce committé étoit en possession du droit exclusif & de la liberté d'ouvrir des avis pour la réformation des abus, ainsi que de proposer les moyens & les expédients pour le secours, la sureté & l'avantage des sujets: tous privilèges qui étoient revendiqués par le Parlement d'Ecosse.

ce fût, auroit empêché ou retardé les mesures prises par la Convention. Ce bill produisit de violents débats, & passa par toutes les formalités de la chambre; mais il ne put avoir d'effet par le refus du consentement royal.

GUILLAUME III & MARIE. An. 1689.

XXIV. Violentes disputes dans le Parlement d'Ecosse.

Les Etats ne marquèrent pas moins de chaleur au sujet des Juges que le Roi avoit choisis en vertu de sa prérogative. Les mécontents présentèrent un bill pour déclarer le tribunal vacant, ainsi qu'il l'étoit au temps de la restauration, prétendant qu'ils avoient le droit d'examiner & approuver ceux qui seroient nommés pour le remplir; & pour empêcher qu'à l'avenir il n'arrivât une pareille vacance totale, le même bill portoit que les sujets seroient nommés par le Roi ou la Reine, ou le Régent, suivant le temps, & que le Parlement conserveroit le droit d'approbation; que toutes les clauses des actes particuliers relatives à l'admission des Lords ordinaires de la session, & leurs qualifications pour cet office seroient ratifiées & confirmées pour être observées à perpétuité. Ce parti eut tant de crédit que le bill fut

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

soutenu par la majorité des voix; malgré l'opposition des Ministres, qui résolurent de maintenir la nomination du Roi contre la résolution du Parlement. Le plus grand nombre irrité de cette violation ouverte de leurs privilèges, défendit aux Juges que le Roi avoit nommés d'ouvrir leurs commissions, & de tenir une seule session jusqu'à ce qu'on fût plus particulièrement instruit des intentions de Sa Majesté : cependant les ordres & les menaces du Conseil-privé les obligèrent de remplir leurs fonctions. La dispute devint très animée des deux côtés, & produisit une telle fermentation qu'avant l'ouverture de la session, le Ministre crut nécessaire de faire approcher d'Edimbourg un grand nombre de troupes, pour soutenir les Juges.

XXV. Il est ajourné. Remontrance présentée au Roi.

Le Lord Commissaire allarmé de ce tumulte & de cette confusion, ajourna la chambre au huit Octobre, & cette démarche jointe aux autres mesures de la Cour, irrita tellement l'opposition, que les membres dressèrent une remontrance au Roi pour se plaindre de cet ajournement dans un temps où le gouvernement de la

nation n'étoit pas encore réglé. Ils y rappellèrent les différentes preuves qu'ils avoient données de leur zèle & de leur affection pour Sa Majesté ; exposèrent les raisons qui les portoient à être d'un sentiment différent de celui du ministère sur quelques articles ; supplièrent le Roi de prendre en considération ce qu'ils lui avoient représenté, de donner son consentement royal aux actes de Parlement qu'ils avoient préparés, & de prendre des mesures pour réformer tous les griefs de la nation. Le Monarque étoit à Hamptoncour lorsqu'il reçut cette adresse, où l'on insinuoit qu'il n'avoit pas rempli les conditions auxquelles il avoit accepté la couronne d'Ecosse. Il fut si touché des reproches qu'elle contenoit, que pour sa propre justification il publia les instructions qu'il avoit données au Lord Commissaire, & il parut alors que le Duc auroit pu donner plus d'étendue aux moyens propres à satisfaire ses compatriotes. Avant l'ajournement le Parlement avoit accordé le revenu pour la vie de Guillaume, & avoit ordonné de lever les sommes nécessaires pour

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

entretenir un corps de troupes, & pour les dépenses accidentelles du gouvernement pendant quelques mois ; cependant une partie des troupes du royaume étoient nourries & entretenues par l'administration angloise. En conséquence de ces disputes dans le Parlement d'Ecosse, leur Eglise demeura sans aucune forme réglée de gouvernement ; la hiérarchie étoit abolie, mais la discipline Presbytérienne n'étoit pas encore établie, & les affaires ecclésiastiques se régloient occasionnellement par le Conseil-privé, quoique son autorité fût fondée sur ce même acte de suprématie, dont ils demandoient la suppression en reclamant leurs droits.

XXVI. Le château d'Edimbourg est assiégé & pris.

Aussi-tôt que la session eut été ajournée, Sir Jean Lanier changea le blocus du château d'Edimbourg en un siège régulier, qui fut poussé avec tant de vigueur, qu'en fort peu de temps les fortifications furent ruinées, & les travaux conduits jusqu'au pied des murailles, où les assiégeants avoient fait plusieurs larges brêches. Le Duc de Gordon voyant ses munitions épuisées, ses défenses détrui-

tes, ses communications totalement interrompues, & désespérant de recevoir aucun secours des partisants de son maître, demanda à capituler, & obtint des conditions très favorables pour sa garnison. Il n'en voulut stipuler aucune pour lui-même, déclarant qu'il avoit tant de respect pour tous les Princes descendus de Jacques VI. qu'il croiroit manquer à ce qu'il leur devoit, s'il insistoit sur rien de ce qui pouvoit le regarder en son particulier, & en conséquence il se rendit à discrétion avec le château le treize Juin. Toutes les espérances de Jacques & de son parti se trouvèrent alors bornées au Vicomte de Dundée, qui avoit assemblé un corps de Montagnards & avoit résolu d'attaquer Mackay, sur l'assurance qu'on lui avoit donnée par un message, que le régiment des dragons Ecossois abandonneroit ce Commandant pour se joindre à lui pendant l'action. Mackay instruit de son dessein décampa aussi-tôt, & par de longues marches s'éloigna de Dundée jusqu'à ce qu'il fût renforcé par les dragons de Ramsey & par un autre régiment d'infanterie Angloise.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

Alors il fit volte-face, & Dundée se retira à son tour dans le Lochaber. Le Lord Murray, fils du Marquis d'Athole, assembla ses vassaux au nombre de douze cents hommes pour le service de la régence; mais il fut trahi par un des siens, qui s'empara du château de Blair pour Dundée, & porta les troupes d'Athole à se disperser plutôt que de combattre contre Jacques, leur légitime Souverain.

XXVII. Les troupes du Roi Guillaume sont défaites à Killycrankie.

Le Vicomte se trouvoit réduit à une situation très fâcheuse: depuis plusieurs semaines ses troupes avoient manqué de pain & de sel, & n'avoient eu d'autre boisson que de l'eau. Au lieu de cinq cents hommes d'infanterie & de trois cents chevaux que Jacques avoit promis d'envoyer en Irlande, avec des armes, des munitions & des provisions, il ne reçut qu'un renfort de trois cents hommes de recrue presque nuds, dont les vaisseaux de transport & les provisions tombèrent entre les mains des Anglois. Quelque fâcheux que fût ce contre-temps, il le supporta avec courage, & bien loin de s'abandonner au désespoir, il se mit en mar-

che pour le château de Blair qui étoit menacé d'un siège par le Général Mackay. Arrivé à cette forteresse, il apprit que l'ennemi étoit entré dans le pas de Killycrankie, & il résolut de lui livrer bataille sans perdre de temps. Il marcha aussi-tôt contre Mackay, & le combat fut terrible, quoiqu'il ne durât que très peu. Après que les Montagnards eurent essuyé le premier feu des Anglois, & qu'ils y eurent répondu, ils tombèrent sur eux l'épée à la main avec tant d'impétuosité, que l'infanterie Angloise fut rompue en sept minutes. Les dragons prirent la fuite à la première charge dans la plus grande confusion. La cavalerie de Dundée, qui n'étoit que de cent hommes, rompit le régiment même de Mackay. Le Comte de Dumbarton, à la tête d'un petit nombre de volontaires, se rendit maître de l'artillerie. Douze cents hommes du parti de Guillaume furent tués sur le champ de bataille ; on fit cinq cents prisonniers, & le reste prit la fuite dans la plus grande consternation. Les troupes en désordre s'éloignèrent pendant quelques heures ; mais elles

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

furent ralliées par leur Général, officier dont le courage, la conduite & l'expérience étoient à l'épreuve. Il étoit impossible de remporter une victoire plus complette & plus décisive; cependant les Montagnards l'achetèrent bien cher par la mort de leur Commandant, le Vicomte de Dundée, qui périt dans le combat d'un coup tiré au hazard; ce qui jetta tant de confusion parmi ses gens, qu'ils ne firent aucune poursuite de l'ennemi. Ce Seigneur avoit un esprit entreprenant, un courage intrépide, une fidélité à toute épreuve; étoit chéri de ses gens, & sembloit particulièrement destiné à commander les troupes qui combattoient sous ses ordres. On peut dire qu'il étoit la vie & l'ame de la cause qu'il soutenoit; & après sa mort elle fut de jour en jour accablée de malheurs & de disgraces. Il eut pour successeur dans son commandement le Colonel Cannon, qui avoit amené le renfort d'Irlande; mais tous ses projets manquèrent. Les Clans rebutés de tant d'infortunes, quittèrent successivement les armes, & ils profitèrent du pardon que le Roi Guillaume

laume avoit offert à tous ceux qui se soumettroient dans le temps prescrit par sa proclamation.

XXVIII. Le Roi Jacques est bien reçu du Roi de France.

Après avoir exposé les affaires d'Ecosse, il est nécessaire de revenir à ce qui concerne Jacques, & de rapporter les particularités de son expédition d'Irlande. Le Monarque François reçut ce Prince infortuné & sa femme avec la plus grande hospitalité; leur assigna le château de Saint Germain pour le lieu de leur résidence; entretint leur maison avec magnificence; les enrichit de ses présents, & entreprit de les rétablir sur le trône d'Angleterre: mais Jacques se conduisit de façon à ne pas donner une haute idée de son esprit & de ses connoissances. Il sembloit que la dévotion lui avoit enlevé toute sa vigueur, & il perdit totalement le courage & la magnanimité qui avoient distingué sa jeunesse. Il marqua peu de sensibilité pour la perte de son Royaume, & toutes ses facultés furent annéanties par son zèle mal entendu. Au lieu de se former un plan pour recouvrer sa couronne, il employoit son temps à tenir des conférences avec des Jésuites sur les affaires de

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

religion. Le mépris se joignit bientôt à la pitié que ses malheurs excitoient dans le cœur de Louis; & pendant que le Pape le combloit d'indulgences, les Romains l'insultoient par leurs pasquinades. " C'est un homme „ bienpieux (dit ironiquement l'Ar„ chevêque de Rheims) qui a sacrifié „ trois couronnes pour une Messe. „ Enfin il devint en France l'objet de la raillerie & des plaisanteries de la nation.

XXIX. Tyrconnel temporise avec le Roi Guillaume.

Toutes les espérances que Jacques pouvoit avoir de remonter sur le trône de la Grande-Bretagne étoient fondées sur ses amis d'Ecosse & d'Irlande. Tyrconnel, qui commandoit dans ce dernier Royaume, fut confirmé dans son attachement pour Jacques par les persuasions d'Hamilton, quoique ce Seigneur se fût chargé de le faire soumettre au Prince d'Orange. Cependant Tyrconnel déguisa ses sentiments, & résolut de temporiser avec Guillaume, jusqu'à ce que Jacques fût en état d'envoyer de France les secours qu'il demandoit avec instance par des messages particuliers. Pour tromper les Protestants d'Irlande & amuser le Roi Guillaume par

l'espérance de la soumission, il persuada au Lord Mountjoy, en qui les Protestants avoient principalement confiance, & au Baron Rice, de passer en personne auprès de Jacques avec une commission de sa part, pour lui représenter la nécessité de céder au temps, & d'attendre une occasion plus favorable d'employer ses sujets d'Irlande. Mountjoy arriva à Paris, où bien loin de pouvoir obtenir une audience de Jacques pour lui expliquer les raisons que Tyrconnel lui avoit suggérées sur le peu d'apparence que l'Irlande pût se rétablir, il fut mis prisonnier à la Bastille, à cause du zèle qu'il avoit marqué pour les intérêts des Protestants. Louis étoit sincèrement disposé à soutenir efficacement Jacques; mais ses bonnes intentions furent sans effet par la mésintelligence de ses Ministres. Louvois avoit le principal crédit dans le conseil; mais Seignelay jouissoit particulièrement de la faveur du Roi & de celle de Madame de Maintenon. Jacques s'étoit principalement adressé à ce Seigneur qui étoit Secrétaire d'Etat pour la Marine, & il avoit promis le commandement des trou-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

pes destinées pour son service à Lauzun que Louvois haïssoit, ce qui porta ce Ministre à traverser ses mesures, & retarda les secours que Louis avoit promis pour son rétablissement.

XXX. Jacques arrive en Irlande.

Malgré cette opposition les secours furent préparés, & la flotte fut prête à mettre en mer à la fin de Février. On prétend que Louis XIV. avoit offert une armée de quinze mille François pour servir dans cette expédition, mais que Jacques lui avoit dit qu'il vouloit réussir par le secours de ses propres sujets, ou périr dans cette entreprise.. Il partit donc avec douze cents Anglois (*e*) & un assez grand nombre d'Officiers François qui s'embarquèrent à Brest sur une flotte de quatorze vaisseaux de ligne, sept frégates, trois brûlots, & beaucoup de bâtiments de transport. Le

(*e*) Jacques fut accompagné dans cette expédition par le Duc de Berwick & M. de Fitzjames, Grand Prieur; le Duc de Powis, les Comtes de Douvres, Melfort, Abercorn & Seaforth; les Lords Henri & Thomas Howard, les Lords Drummond, Dungan, Trendraught, Buchan, Hunsdon & Brittas; les Evêques de Chester & Gallway, le dernier Lord grand Justicier Herbert; le Marquis d'Estrades, M. de Rozen & Mau-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

Roi de France lui fournit aussi une quantité considérable d'armes pour ses partisans d'Irlande, une très-grosse somme d'argent, de superbes équipages, de la vaisselle & les autres choses nécessaires de toute espèce pour le camp & pour sa maison. Il lui fit présent en partant de sa propre cuirasse, & lui dit en l'embrassant avec affection : " ce que je puis „ vous desirer de plus favorable, est „ de ne vous revoir jamais. „ Le sept Mars Jacques s'embarqua à Brest avec le Comte d'Avaux qui l'accompagna en qualité d'Ambassadeur, & avec ses principaux officiers. Les vents contraires le retinrent dans le port jusqu'au dix-sept du même mois;

mont, Lieutenants Généraux; Puzignan & Lori, Prontée, Ingénieur général; le Marquis d'Albeville, Sir Jean Sparrow, Sir Roger Strickland, Sir Guillaume Jennings, Sir Henri Bond, Sir Charles Carney, Sir Edouard Vaudrey, Sir Charles Murray, Sir Robert Parker, Sir Alphonse Mayolo, Sir Samuel Foxon & Sir Guillaume Wallis; les Colonels Porter, Sarsfield, Anthoni & Jean Hamilton; Simon & Henri Lutterel; Ramsos, Dorrington-Sutherland, Clifford, Parker, Purcel, Cannon & Fielding, avec environ vingt-deux autres officiers d'un moindre rang.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

après quoi, il mit à la voile, & débarqua le vingt-deux à Kinſale en Irlande. Le Roi Guillaume ſe voyant trompé par Tyrconnel, avoit publié une déclaration, portant ordre à tous les Irlandois de mettre bas les armes, & de ſe ſoumettre au nouveau gouvernement. Le vingt-deux Février trente vaiſſeaux de guerre avoient été mis en commiſſion ſous les ordres de l'Amiral Herbert : mais cet armement fut tellement retardé par les diſputes dans le conſeil, & par les ſoins que ſe donnoit le Roi pour les affaires du Continent, que l'Amiral ne put mettre à la voile qu'au commencement d'Avril, & ſeulement avec une partie de la flotte. Jacques fut reçu à bras ouverts à Kinſale, & tout le pays parut lui être dévoué ; car bien que les Proteſtants du Nord ſe fuſſent déclarés pour le nouveau gouvernement, leurs forces & leur nombre étoient très peu conſidérables en comparaiſon des forces de Tyrconnel, qui en un jour avoit déſarmé tous les autres ſujets Proteſtants, & aſſemblé une armée de trente mille hommes d'infanterie & de huit mille de cavalerie pour le ſervice de ſon maître.

XXXI. Il fait publier cinq proclamations à Dublin.

A la fin de Mars Jacques fit ſon entrée publique à Dublin au milieu des acclamations de tous les habitants. Il fut reçu à la porte du château par les Evêques & les Prêtres Catholiques en habits pontificaux, portant l'Hoſtie qu'il adora publiquement. Il exclut de la cour du conſeil le Lord Grannard, le Juge Keating & les autres Proteſtants qui avoient voulu porter le Lord Lieutenant à s'accommoder avec le nouveau gouvernement. Il y admit à leur place l'Ambaſſadeur de France, le Comte de Cheſter, le Colonel Dorington, & par degrés les principaux Seigneurs qui l'avoient accompagné dans cette expédition. Le ſecond jour après ſon arrivée à Dublin il fit publier cinq proclamations : la première pour enjoindre à tous ſes ſujets d'Irlande qui avoient quitté le Royaume, d'y revenir dans un temps indiqué, ſous peine d'être déclarés proſcrits & de confiſcation de leurs biens, & en même temps pour ordonner à toutes perſonnes de ſe joindre à lui contre le Prince d'Orange. La ſeconde contenoit des expreſſions de reconoiſſance envers ſes ſujets Catholiques,

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

pour leur vigilance & leur fidélité, avec injonction à ceux qui n'étoient pas actuellement à son service de conserver leurs armes, ou de s'en munir jusqu'à ce qu'il fût nécessaire de s'en servir pour son avantage. Par la troisième il invitoit ses sujets à lui fournir des armes & des provisions, & défendoit aux soldats d'éxiger telle chose que ce pût être sans payement. La quatrième étoit pour augmenter la valeur de la monnoie courante. Dans la cinquième il convoquoit un Parlement à Dublin pour le sept Mai : enfin il créa le Comte de Tyrconnel Duc, en considération des services importants qu'il lui avoit rendus.

XXXII. Siège de Londondery.

Les partisans de Jacques en Angleterre le pressoient de terminer sans perdre de temps les affaires d'Irlande, & de conduire son armée soit au Nord de l'Angleterre, soit à l'Occident de l'Ecosse, pour que ceux de son parti l'y pussent joindre & agir aussi-tôt contre l'usurpateur : mais son conseil le détourna de se rendre à leurs sollicitations jusqu'à ce que l'Irlande fût totalement soumise à son obéissance. Sur le bruit qui se répandit qu'on de-

voit faire un massacre, les Protestants de Londonderi fermèrent leurs portes au régiment commandé par le Comte d'Antrim, & résolurent de se défendre contre le Lord-Lieutenant. Ils firent savoir leur résolution au gouvernement d'Angleterre, en lui faisant part du danger auquel ils s'exposoient par cette démarche vigoureuse, & lui demandèrent de prompts secours. On leur fournit quelques armes & des munitions ; mais ils ne purent recevoir de renfort considérable avant le milieu d'Avril qu'il arriva deux régiments dans le Loughfoyl, sous les ordres de Cunningham & de Richard. Cependant le Roi Jacques, après s'être emparé de Coleraine & avoir investi Kilmore, étoit déja presque à la vue de Londondery lorsque George Walker, Recteur de Donaghmore, qui avoit levé un régiment pour la défense des Protestants, en donna avis au Gouverneur nommé Lundy. Cet Officier lui ordonna de se joindre au Colonel Crafron, & de prendre poste à la longue chaussée, où il se soutint une nuit entière contre la garde avancée de l'ennemi : mais accablé par le nom-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

bre, il se retira à Londondery, & exhorta le Gouverneur à se mettre en campagne avant que l'armée de Jacques fût totalement formée. Lundy assembla un conseil de guerre, où assistèrent Cunningham & Richard, & ils convinrent que la place n'étant pas tenable, il seroit imprudent de débarquer les deux régiments; mais qu'il falloit que les principaux Officiers fortifiassent de Londondery, dont les habitants obtiendroient une capitulation plus favorable après leur retraite. On envoya aussi-tôt un Officier au Roi Jacques pour lui proposer une négociation, & le Lieutenant-Général Hamilton convint que l'armée demeureroit à quatre milles de la ville. Malgré ce préliminaire Jacques s'avança à la tête de ses troupes; mais il fut reçu si courageusement par les assiégés, qu'il fut obligé de se retirer avec quelque désordre à la ville de Saint Jean. Les habitants & les soldats de la garnison de Londondery furent si irrités de ce que les membres du conseil de guerre étoient décidés à abandonner la place, qu'ils résolurent d'en tirer une prompte vengeance. Cunningham & Richard se

retirèrent dans leurs vaiſſeaux, & Lundy s'enferma dans ſa chambre. Ce fut en vain que Walker & le Major Baker l'exhortèrent à conſerver ſa place ; ſoit poltronnerie, ſoit trahiſon, il refuſa abſolument de prendre aucune part à ſa défenſe, & on le laiſſa échaper déguiſé avec une balle de mêche ſur ſon dos ; mais il fut enſuite arrêté en Ecoſſe, d'où on le conduiſit à Londres pour répondre ſur ſa perfidie ou ſur ſon défaut de conduite.

XXXIII. Les habitants ſe défendent avec un courage ſurprenant & une perſévérance étonnante.

Après ſa retraite les habitants choiſirent M. Walker & le Major Baker pour agir conjointement en qualité de leurs Gouverneurs ; mais ils ne voulurent pas ſe charger de cet emploi avant qu'il eût été offert au Colonel Cunningham, qui étoit le premier Commandant après Lundy. Il rejetta cette propoſition, & retourna avec Richard en Angleterre, où ils furent auſſi-tôt caſſés. Les deux nouveaux Gouverneurs, abandonnés à leur ſort, commencèrent à ſe préparer pour une vigoureuſe défenſe, & il paroît que leur courage les porta au-delà des bornes de la prudence. La place étoit très peu fortifiée ; leur

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

canon, dont ils n'avoient que vingt pièces, étoit mal monté : ils n'avoient aucun Ingénieur pour diriger leurs opérations ; leur cavalerie étoit en très petit nombre, & la garnison composée de troupes indisciplinées manquoit de provisions. Ils étoient assiégés par un Roi en personne, à la tête d'une armée formidable, conduite par d'excellents Officiers, & munie de tout ce qui étoit nécessaire pour un siège & pour une bataille. La ville fut investie le vingt Avril ; on dressa aussi-tôt les batteries, & l'on fit plusieurs attaques impétueuses ; mais les assiégeants furent toujours repoussés avec une perte considérable. Les habitants remportèrent divers avantages dans plusieurs sorties, & auroient toujours méprisé l'ennemi, s'ils n'avoient été attaqués d'une maladie contagieuse & réduits à l'extrêmité faute de provisions. Ils éprouvèrent le sort de Tantale dans leur détresse : quelques vaisseaux qui leur apportoient du secours d'Angleterre, furent dans l'impossibilité de remonter la rivière par les batteries que l'ennemi avoit élevées sur les deux rivages, & par un ouvrage

qui fermoit l'entrée du canal. Cependant il arriva enfin dans le lac un renfort commandé par le Général Kirke, qui avoit abandonné son maître, & s'étoit mis au service du Roi Guillaume. Il trouva moyen de faire savoir à Walker qu'il avoit à bord des troupes & des provisions pour le secourir, mais qu'il jugeoit impraticable de remonter la rivière; cependant il lui promit de faire une descente avec un corps de troupes à l'isle d'Inch, & d'essayer à faire une diversion en sa faveur, lorsqu'il auroit été joint par celles d'Inniskillin, qui montoient à cinq mille hommes, y compris deux mille cavaliers. Il ajouta qu'il attendoit six mille hommes d'Angleterre qui s'étoient embarqués avant qu'il eût mis à la voile : il exhorta ceux de Londondery à persévérer dans leur courage & leur fidélité, & les assura qu'il s'exposeroit aux plus grands dangers pour les secourir. Ces promesses leur firent soutenir un peu plus long-temps leurs misères, quoique leur nombre diminuât de jour en jour. Le Major Baker mourut, & sa place fut remplie par le Colonel Mi-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

chelburn, qui fut choisi pour collègue de M. Walker.

XXXIV. Cruauté de Rozen, Général François.

Le Roi Jacques étant retourné à Dublin pour être présent au Parlement, le commandement de son armée demeura au Général François nommé Rozen, qui irrité de trouver une résistance aussi vigoureuse de la part d'une poignée de soldats demi-morts de faim, les menaça de raser la ville jusqu'aux fondements, & de détruire tous les habitants sans distinction d'âge ni de sexe, à moins qu'ils ne se soumissent incessamment à leur légitime Souverain. Les Gouverneurs méprisèrent ses menaces, & publièrent une défense sous peine de mort de parler de se rendre. Le reste de leurs provisions étoit consommé, & ils ne vivoient plus que de la chair des chevaux, des chiens, des chats, des rats, des souris, du suif, de l'amidon, des cuirs salés, & même ces détestables mêts vinrent bien-tôt à leur manquer. Rozen les trouvant sourds à toutes ses propositions, les menaça de faire éprouver sa vengeance à tous les Protestants du pays, & de les faire conduire sous les murs de Londondery pour qu'ils

y périssent de famine. L'Evêque de Méath, informé de ce projet barbare, en porta ses plaintes au Roi Jacques, suppliant Sa Majesté d'empêcher qu'il ne fût mis à éxécution. Ce Prince l'assura qu'il avoit déja donné ses ordres à Rozen pour qu'il abandonnât un tel dessein. Cependant le Général éxécuta ses menaces avec la plus grande rigueur. Des partis de dragons furent envoyés pour ce cruel service; & après avoir enlevé tous les Protestants de trente milles à la ronde, ils les chassèrent devant eux comme un troupeau de bétail, sans épargner même des vieillards affoiblis par l'âge, des nourrices qui portoient des enfants à leur sein, de tendres victimes encore à la lizière, des femmes qui venoient d'accoucher, & d'autres dans les douleurs de l'enfantement. Environ quatre mille de ces infortunés furent poussés jusqu'aux pieds des murs de Londondery: mais bien loin que ce moyen servît à remplir les intentions de Rozen, il produisit l'effet contraire. Les habitants poussés à l'excès du désespoir par cet acte d'inhumanité, résolurent de périr plutôt que de se

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

ſoumettre à ce barbare. Ils élevèrent une potence à la vue de l'ennemi, & envoyèrent un député au Général François pour lui dire qu'ils alloient faire pendre tous les priſonniers faits pendant le ſiège, ſi l'on ne remettoit en liberté, ſans perdre un inſtant, tous les Proteſtants qu'on avoit conduits ſous leurs murs. Cette menace produiſit une négociation qui fut ſuivie du renvoi de ces Proteſtants, après qu'ils eurent été retenus trois jours ſans prendre aucune nourriture. Pluſieurs centaines moururent de faim ou de fatigue, & ceux qui demeurèrent voulant retourner dans leurs maiſons, les trouvèrent pillées & ſacagées par les Papiſtes. Un grand nombre d'entr'eux périrent de miſère, ou furent maſſacrés par les partis de l'ennemi : cependant beaucoup de ces malheureux avoient obtenu la protection du Roi Jacques, mais ſon Général n'y eut aucun égard. *

XXXV. La place eſt ſecourue par Kirke.

La garniſon de Londondery étoit alors réduite de ſept mille hommes à cinq mille ſept cents, & leur ex-

* Il paroît que M. Smollett n'a pas ſuivi des mémoires bien éxacts en ce qui concerne M. de Rozen, puiſqu'il le nomme Maréchal

trêmité étoit si horrible, qu'ils commencèrent à parler de tuer les habitants Papistes & de se nourrir de leurs corps. Dans cette affreuse situation Kirke, demeuré jusqu'alors sans agir, donna ordre à deux vaisseaux chargés de provisions de remonter la rivière, sous l'escorte de la frégate la Darmouth. L'un de ces vaisseaux, nommé le Montjoy, rompit l'ouvrage de l'ennemi, & tous les trois,

de Camp, quoiqu'il fût alors Lieutenant Général. Il peut avoir usé de sévérité dans sa conduite envers les sujets révoltés du Roi Jacques; cependant je n'en vois aucune preuve; & même Rapin Thoyras, malgré sa haine contre la France, dit seulement, » que Roze menaça les assiégés qu'il se vengeroit de leur opiniâtre résistance sur les » autres Protestants d'Irlande, & qu'on les » passeroit tous au fil de l'épée, quelques » représailles qu'on eût à craindre sur les » prisonniers que ceux de Londondery » avoient entre les mains. » Il y a encore bien loin de la menace à l'exécution; & le Docteur Burnet n'auroit certainement pas oublié une circonstance aussi propre à rendre les Catholiques odieux : il dit que la famine emporta les deux tiers des assiégés, ce qui prouve encore que M. Smollett s'est trompé, puisqu'il marque seulement que de sept mille hommes ils furent réduits à cinq mille sept cents.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

après avoir soutenu le feu le plus violent des deux rivages, arrivèrent en bon état à la ville, où ils furent reçus des habitants avec une joie au dessus de toutes expressions. L'armée de Jacques, absolument découragée par le peu de succès de cette entreprise, abandonna le siège pendant la nuit & se retira précipitamment après avoir perdu environ neuf mille hommes devant cette place. Aussi-tôt que Kirke eut pris possession de la ville, Walker s'embarqua pour l'Angleterre, chargé d'une adresse de remercîments des habitants au Roi, pour le secours qu'ils avoient reçu si à propos.

XXXVI. Les Inniskillinois défont & prennent le Général Maccarti.

Les Inniskillinois se firent autant remarquer que ceux de Londondery par la valeur & la persévérance avec laquelle ils s'opposèrent aux Papistes. Ils levèrent douze compagnies dont ils formèrent un régiment, & en donnèrent le commandement à Gustave Hamilton, qu'ils avoient choisi pour leur Gouverneur. Ils proclamèrent Guillaume & Marie le onze Mars, & résolurent dans un conseil général de les soutenir contre toute opposition. Le Lord Gilmoy investit le château

de Crom qui appartenoit aux Protestants, dans le voisinage d'Inniskillin, dont les habitants jettèrent du secours dans la place, & forcèrent Gilmoy de se retirer à Belturbet. Un détachement de la garnison, commandé par le Lieutenant-Colonel Lloyd, prit & démolit le château d'Aughor, & remporta plusieurs avantages sur l'ennemi en différentes escarmouches. Le jour qui précéda la délivrance de Londondery, ils défirent six mille Papistes Irlandois, en un lieu nommé Newton butler, & prirent leur Commandant Maccarty, communement nommé le Lord Moncashel.

XXXVII. Affaires du Parlement d'Irlande.

Le Parlement d'Irlande s'étant assemblé à Dublin en conséquence de la proclamation du Roi Jacques, ce Prince dans une harangue émanée du trône remercia les membres de leur zèle, de leur courage & de la fidélité qu'ils lui avoient marquée; s'étendit sur la générosité du Roi de France, qui l'avoit mis en état de se rendre auprès d'eux; insista sur la liberté de conscience qu'il avoit dessein d'établir, & qu'il jugeoit convenir également aux sentiments de l'humanité & de la politique, & leur pro-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

mit de concourir avec eux dans les loix qui contribueroient le plus à la paix, au bonheur & à la fureté de fes fujets. Sir Richard Neegle ayant été choifi pour orateur des Communes, propofa de préfenter une adreffe de remerciment à Sa Majefté, & de prier le Comte d'Avaux de marquer au Roi Très-Chrétien leur reconnoiffance des fecours généreux qu'il avoit donnés à leur Souverain. Lorfque ces adreffes eurent été dreffées avec le concours des deux chambres, on fit un projet de bill pour reconnoître les droits du Monarque, & pour marquer l'horreur que le Parlement avoit de l'ufurpation du Prince d'Orange & de la défection des Anglois. Le lendemain Jacques fit publier une déclaration, où il fe plaignoit des calomnies que fes ennemis avoient répandues à fon préjudice; s'étendoit fur fa propre impartialité dans la préférence qu'il donnoit à fes fujets Proteftants, fur le foin qu'il prenoit de les protéger contre leurs adverfaires, de réformer leurs griefs & d'accorder la liberté de confcience; promettoit de ne faire aucune démarche fans l'approbation du Parlement; offroit le

pardon à tous ceux qui abandonneroient le parti de ſes ennemis, & ſe joindroient à lui vingt-quatre jours après celui de ſa deſcente en Irlande : enfin proteſtoit que tout le ſang qui ſeroit répandu retomberoit ſur ceux qui perſiſteroient dans leur rebellion.

XXXVIII. L'acte d'établiſſement eſt annullé.

La conduite du Monarque répondit peu à cette déclaration, & elle ne peut même être excuſée qu'en ſuppoſant qu'il ſe gouvernoit quelquefois par ſon propre mouvement, & d'autrefois par les conſeils du Comte d'Avaux & des Catholiques Irlandois, en qui il avoit mis toute ſa confiance. Les deux chambres furent principalement remplies de membres de cette communion ; ainſi il n'eſt pas étonnant qu'il y fût préſenté un bill pour annuller l'acte d'établiſſement qui avoit maintenu les Proteſtants de ce Royaume dans les poſſeſſions de leurs biens. Ce nouvel acte les dépouilla de leurs terres, qui retournèrent aux héritiers des Catholiques à qui elles appartenoient avant la rebellion. Ce bill inique étoit conçu de manière qu'il n'y avoit aucune reſtriction en faveur des Proteſtants

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

qui avoient acheté ces biens à un prix convenable ; qu'il ne fut rien alloué pour les améliorations ; qu'on n'eut aucun égard aux veuves Protestantes, & que les possesseurs, ainsi que les fermiers, n'eurent pas même la liberté d'enlever leurs arbres & leurs bleds. * Lorsque le bill fut envoyé aux Lords, le Docteur Dopping, Evêque de Meath, s'y opposa avec autant de courage que d'habileté, & le Comte de Granard présenta au Roi une adresse en faveur de ceux qui avoient acheté en conséquence de l'acte d'établissement ; mais malgré ces remontran-

* Ce bill que M. Smollett nomme inique est cependant fondé sur les principes de droit les plus incontestables. Les Catholiques avoient été injustement dépouillés ; on leur rendoit les biens qui leur appartenoient, & ils étoient dans le cas de tout propriétaire qui rentre dans ses fonds, soit qu'il les retire directement des mains du premier détenteur, soit qu'ils aient passé à d'autres qui ont acheté de celui qui n'avoit pas de titre légitime à la propriété, & qui sont toujours supposés en avoir couru volontairement les risques. Il arrive ordinairement que ces sortes de biens sont achetés à si bas prix, que quelques années de jouissance suffisent pour dédommager l'acquéreur.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

ces, le bill reçut le consentement royal, & les Protestants d'Irlande furent totalement ruinés.

XXXIX. Le Parlement passe un acte d'attainder contre les absents.

Pour rendre leur destruction plus complette, il fut passé un acte d'attainder contre tous les Protestants mâles ou femelles, de haut ou de bas état qui s'étoient absentés d'Irlande, aussi-bien que contre ceux qui s'étoient retirés dans quelque partie que ce fût des trois Royaumes, où l'on ne reconnoissoit pas l'autorité de Jacques, & contre ceux qui avoient entretenu correspondance avec les rebelles, qui les avoient aidés, soutenus ou assistés de quelque façon que ce pût être depuis le premier Août de l'année précédente. Le nombre des Protestants flétris nommément par cet acte montoit à environ trois mille, y compris deux Archevêques, un Duc, dix-sept Comtes, sept Comtesses, autant d'Evêques, dix-huit Barons, trente-trois Baronets, cinquante & un Chevaliers, & quatre-vingt-trois Ecclésiastiques, qui furent tous déclarés traîtres & condamnés à souffrir la peine de mort & celle de la confiscation. Les particuliers assujettis à

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

cette terrible proscription furent privés de toute espérance de pardon, même du bénéfice d'appel ; d'autant que par une clause de l'acte, les graces accordées par le Roi furent déclarées nulles, à moins qu'elles ne fussent entérinées avant le premier Décembre ; & par une autre loi qui suivit, on déclara l'Irlande indépendante du Parlement d'Angleterre. Cette assemblée passa aussi un acte pour accorder une pension de vingt mille livres, indépendamment des biens confisqués, à Tyrconnel, par reconnoissance de ses signalés services, & imposa une taxe de vingt mille livres par mois pour le service du Roi. Le consentement royal fut donné à un acte pour la liberté de conscience : on régla que les dîmes payables par les Papistes seroient délivrées aux Prêtres de cette communion : on retrancha au clergé Protestant ce qui lui étoit donné pour son entretien par les villes & corporations, & tous les Non-conformistes furent déclarés exempts des jurisdictions ecclésiastiques. Par tous ces actes l'Eglise établie fut dépouillée de tout pouvoir & de toute jurisdiction, malgré

malgré la promesse expresse de Jacques, qui avoit déclaré aussi - tôt après son débarquement qu'il maintiendroit le Clergé dans ses droits & privilèges.

XI. Jacques fait battre une monnoie à bas titre. Les Protestants d'Irlande sont cruellement opprimés.

Le Roi n'étoit pas moins despotique dans l'éxercice de son gouvernement, si l'on peut croire qu'il ait soutenu les actes d'oppression qui se commettoient tous les jours contre ses sujets Protestants d'Irlande ; mais il paroît qu'on doit imputer avec plus de raison la tyrannie de cette conduite au caractère du ministère, composé d'hommes dépourvus de tous sentiments de justice & d'humanité, qui n'étoient guidés que par les mouvements de la rapacité & de la vengeance, & enflammés de toute l'acrimonie d'une haine religieuse. Les soldats vivoient à discrétion, le peuple étoit volé & pillé ; toutes les permissions & les protections dégénéroient en des abus continuels pour extorquer de l'argent de la partie commerçante de la nation. Les anciennes provisions du Roi avoient été pillées, & l'on enleva des boutiques des marchands, ainsi que des cuisines des bourgeois, tout le cuivre

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

qu'on put trouver, afin de le porter à la monnoie, & le changer en espèces pour les besoins de Sa Majesté. On leur donna une valeur arbitraire, & il y eut ordre à toutes personnes de les recevoir en payement, sous les peines les plus sévères en cas de refus, quoique la proportion de leur valeur intrinseque & de celle pour laquelle elles avoient cours fût à peu-près comme celle d'un à trois cents. On répandit une quantité étonnante de cette monnoie imaginaire pendant le cours d'une année, & l'on força les Protestants de la prendre en payement des marchandises, provisions, & autres choses nécessaires pour le service du Roi. Jacques non content des secours que le Parlement lui avoit accordés, imposa de sa propre autorité une taxe de vingt mille livres par mois sur les biens différents des terres, au lieu que le premier étoit sur les terres seules. On pourroit croire que cet expédient n'étoit que passager, pendant l'ajournement des deux chambres, dont le terme étoit limité à trois mois, cependant on en fit la levée en vertu d'une commission munie du grand sceau, & il

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

paroît que ce fut la moins excusable de toutes les extensions de la prérogative, puisqu'on auroit pu obtenir de l'argent par les voies Parlementaires. Informé que les Protestants avoient employé toute leur monnoie de cuivre à acheter une grande quantité de cuirs, de suifs, de laines & de bled, Jacques employa l'autorité despotique pour fixer le prix de ces marchandises ; après quoi il les acheta pour lui-même : enfin ses Ministres paroissoient uniquement occupés à détruire totalement ce peuple infortuné.

XLI. Les Catholiques s'emparent de leurs Eglises, & on leur défend de s'assembler sous peine de mort.

Toutes les places qui vinrent à vacquer dans les écoles publiques furent remplies par des Professeurs Papistes. On retrancha la pension que faisoit l'Echiquier à l'Université de Dublin, dont on chassa le Vice-Prévôt, les Suppôts & les Ecoliers : on saisit leurs meubles, vaisselle & bibliothèque publique, sans employer même le plus léger prétexte, & par une violation manifeste de la promesse que le Roi avoit faite de lui conserver ses privilèges & immunités. Les Officiers convertirent le collège en corps-de-garde, la chapelle en ma-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

gasin, & les appartements en prison. Un Prêtre Papiste fut nommé Prévôt; Maccarti, de la même religion, fut choisi pour Bibliotécaire, & tout cet établissement fut changé en un Séminaire Catholique. Lorsque les évêchés & les bénéfices à la nomination de la couronne devinrent vacants, le Roi donna ordre d'en remettre les revenus dans son Echiquier, & laissa les paroisses absolument sans pasteurs. Les revenus furent principalement employés à l'entretien des Evêques & des Prêtres Catholiques, qui devinrent si insolents par cette indulgence, que dans plusieurs endroits ils s'emparèrent des Eglises des Protestants. Lorsqu'on porta des plaintes au Roi sur cet outrage, il promit de faire justice, & ordonna réellement en plusieurs endroits que les Eglises fussent rendues : mais le Clergé Papiste refusa d'obéir à cet ordre, prétendant qu'en matière spirituelle il ne devoit obéissance à aucune autre Puissance sur la terre qu'au Saint Siège ; & Jacques ne se trouva pas en état de soutenir ses sujets Protestants contre un corps puissant qu'il n'osoit désobliger. Quelques vaisseaux ayant

paru dans la baye de Dublin, on publia une proclamation pour défendre à tous les Proteſtants de s'aſſembler en aucun lieu de dévotion, ou autre ſous peine de mort. Par une ſeconde ils eurent ordre d'apporter leurs armes, ſous peine d'être traités comme rebelles & traîtres. Lutterel, Gouverneur de Dublin, fit publier une ordonnance au ſon du tambour pour que les fermiers euſſent à apporter leurs bleds dans un temps fixé, pour nourrir les chevaux du Roi, ſous peine d'être pendus devant les portes de leurs maiſons. Le Brigadier Sarsfield commanda à tous les Proteſtants d'un certain diſtrict de ſe retirer à la diſtance de dix mille de leurs habitations, ſous peine de mort; & pour maintenir le crédit de la monnoie de cuivre, la même peine fut prononcée par une proclamation contre tous ceux qui donneroient plus d'une livre dix-huit shellings pour une guinée. *

* Tout ce que dit ici notre Auteur eſt ſans doute tiré des mêmes mémoires : le Roi fut obligé de dónner cours à une monnoie qui ne tiroit ſa valeur que de la volonté du Souverain; c'eſt un expédient dont on a vu de

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

XLII. L'Amiral Herbert est défait par la flotte Françoise dans une bataille près de Bantry.

Tous les revenus que l'Irlande pouvoit produire, & tous les moyens qu'on imagina pour donner cours à cette monnoie de bas aloi n'auroient pu suffire à fournir aux frais de la guerre, si Jacques n'avoit reçu de temps en temps des secours du Monarque François. Lorsque la flotte qui l'avoit transporté en Irlande fut de retour, Louis envoya une forte escadre, commandée par Château-Renaud, pour escorter plusieurs vaisseaux de transport chargés d'armes, de munitions & d'une somme d'argent considérable, qu'il envoyoit au Roi Jacques. Avant qu'ils partissent de Brest, le Roi Guillaume informé de leur destination, fit partir de Spithéad l'Amiral Herbert avec douze vaisseaux de ligne, un brûlot & quatre barques pour enlever les vaisseaux ennemis : il fut jetté par le

fréquents éxemples, & dont les inconvénients sont bien-tôt réparés lorsque le gouvernement est rétabli dans un état plus tranquille. Il défendit aussi les assemblées nombreuses des Protestants, pour qu'ils ne se joignissent pas à ses ennemis; c'est une précaution fondée sur la prudence, & qu'aucun Prince n'a jamais négligée dans de pareilles circonstances.

fort temps dans le port de Milford, d'où il fit route pour Kinsale, jugeant que l'escadre Françoise étoit partie de Brest, & qu'elle auroit probablement fait voile pour les côtes d'Irlande. Le premier Mai il la découvrit à l'ancre dans la baye de Bantrey, & força de voiles pour l'attaquer, quoique les François fussent très supérieurs en nombre. L'ayant apperçu au point du jour, les François levèrent l'ancre, s'avancèrent à la faveur de la marée, se formèrent, disposèrent les voiles & commencèrent le combat, qui fut soutenu pendant deux heures avec une valeur égale, quoique la flotte Angloise souffrît excessivement par la supériorité du feu de l'ennemi. Herbert appareilla plusieurs fois dans l'espérance de gagner le vent, mais l'Amiral François le conserva avec autant de conduite que de persévérance. Enfin les Anglois regagnèrent la haute mer, & se battirent en retraite jusqu'à cinq heures du soir. Alors Château-Renaud mit à la voile & retourna dans la baye, content de l'honneur qu'il avoit acquis. La perte des hommes fut peu considérable de part & d'autre, & la dis-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

parité étoit si grande que le vainqueur n'en retira pas beaucoup de gloire. Herbert se retira aux isles de Scilly, où il espéroit du renfort; mais voyant qu'il l'attendoit en vain, il retourna à Portsmouth très mécontent, ainsi que ses gens & ses officiers. Le commun des gens de mer demeuroit toujours attaché à Jacques, qui avoit dès le commencement gagné leur affection, & les officiers se plaignoient de ce qu'on les avoit envoyés avec des forces si inférieures à celles de l'ennemi. Le Roi Guillaume pour appaiser leur mécontentement fit un voyage à Portsmouth, où il dîna avec l'Amiral à bord du vaisseau l'Elisabeth; déclara le dessein qu'il avoit de le créer Comte, en considération de sa conduite & de ses bons services; conféra l'honneur de la chevalerie aux Capitaines Ashby & Shovel, & accorda une gratification de dix shellings à chacun des Matelots.

Burnet. Reresby. King. Belcanes. Delafayete. Voltaire.

XLIII. Plusieurs sentences & attainders sont annullés en Parlement.

Le Parlement d'Angleterre jugea qu'il étoit de son devoir, non-seulement de fournir des secours pour le soutien de la guerre dans laquelle les deux nations se trouvoient envelop-

pées, mais encore de rendre justice à ceux qui avoient été opprimés par d'injustes sentences sous les derniers règnes. Les attainders portés contre le Lord Russel, Algernoon Sidney, l'Alderman Cornish & Lady Lisle furent annullés. Les Lords établirent un committé des privilèges pour éxaminer l'affaire du Comte de Devonshire, qui sous le même règne avoit été condamné à une amende de trente mille livres pour avoir attaqué le Colonel Culpeper en présence de la chambre. Le rapport de ce committé fut que la cour du banc du Roi, en ôtant au Parlement la connoissance du procès du Comte, avoit commis une entreprise manifeste contre son privilège, & que l'amende étoit excessive & éxorbitante, contraire à la grande chartre, au droit commun des sujets & aux loix du Royaume. La sentence prononcée contre Samuel Jonhson, Chapelain du Lord Russel, en conséquence de laquelle il avoit été dégradé, obligé de payer une amende, fouetté & mis au Pilory, fut aussi cassée, & les Communes le recommandèrent à Sa Majesté pour quelque bénéfice ecclésiastique.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

Il reçut mille livres en argent, avec une pension de trois cents livres pour sa vie & pour celle de son fils, qui fut depuis gratifié d'une place de cent livres par an; mais le père n'obtint jamais aucun bénéfice. Titus Oates saisit cette occasion de présenter une pétition à la chambre des Lords pour demander la cassation du jugement porté contre lui, qui le déclaroit convaincu de parjure. On prit les opinions de tous les Juges & du Conseil à la barre sur cette affaire, après quoi les Communes passèrent un bill de cassation; mais les Pairs y insérèrent quelques correctifs avec un *proviso*; sur quoi il fut demandé une conférence, & il y eut de violents débats. Cependant Oates fut mis en liberté, & les Lords, du consentement des Communes, le recommandèrent à Sa Majesté pour en obtenir sa grace, qui lui fut accordée avec une forte pension. Le committé établi pour examiner ce qui concernoit les prisonniers d'Etat, trouva que Sir Robert Wright, dernier Lord-Grand Justicier, avoit eu part aux cruautés commises dans les Provinces occidentales après le soulèvement de

Monmouth, de même qu'un des Commissaires Ecclésiastiques, & qu'ils avoient commis plusieurs énormités. La mort avoit délivré Jeffries du ressentiment de la nation; mais Graham & Burton qui avoient agi en qualité de solliciteurs dans les poursuites illicites contre les opposants à la cour, sous le règne de Charles II. furent trouvés coupables d'avoir servi d'instrument pour ôter la vie & les biens à ceux qui en avoient été privés sous couleur de justice depuis huit années; d'avoir par de malicieuses accusations, informations & poursuites en vertu du *Quo warranto* fait leurs efforts pour détruire la religion Protestante & le gouvernement du Royaume : enfin d'avoir dissipé plusieurs milliers de livres sterling du revenu public pendant le cours de ces infames pratiques.

XLIV. Recherches sur les causes des mauvais succès en Irlande.

La mauvaise administration du ministère actuel ne pouvoit échaper à l'attention du Parlement. Les Lords s'étant adressés au Roi pour qu'il mît en état de défense l'isle de Wight, Jersey, Guernsey, Scilly, le château de Douvres & les autres forteresses du Royaume, & pour qu'il

GUILLAUME III & MARIE. An. 1689.

fit désarmer les Papistes : ils autorisèrent un committé à faire des informations sur les mauvais succès des affaires en Irlande, qu'on imputoit généralement à la négligence des Marquis de Carmarthen & Hallifax. Il fut présenté une adresse au Roi pour demander que le registre contenant les minutes du committé des affaires d'Irlande leur fût remis entre les mains : mais Sa Majesté refusa d'y consentir, sur quoi les Communes votèrent que ceux qui avoient conseillé au Roi de leur refuser cette satisfaction étoient ennemis du Royaume. Guillaume allarmé de cette délibération leur permit de prendre communication du registre ; mais elles n'y trouvèrent que très peu de chose qui pût répondre à leurs vues. La chambre vota qu'il seroit présenté une adresse à Sa Majesté, dans laquelle on déclareroit que le secours d'Irlande avoit été retardé sans nécessité ; que les vaisseaux de transport qu'on avoit préparés n'étoient pas suffisants pour conduire les forces nécessaires dans ce Royaume, & que plusieurs vaisseaux avoient été pris de l'ennemi faute d'une escorte

suffisante. En même-temps on agita la question, si on présenteroit ou non une adresse au Roi contre le Marquis d'Hallifax; mais la négative l'emporta à la pluralité d'un très petit nombre de voix. Quelque-temps avant, Howe, Vice-Chambellan de la Reine, avoit proposé de présenter une adresse contre les Conseillers accusés en Parlement, pour avoir attenté aux libertés de la nation. Cette proposition regardoit Caermarthen & Hallifax, dont le premier avoit été précédemment accusé de haute trahison; sous le titre de Comte de Danby, & l'autre étoit chargé de toute la mauvaise conduite de l'administration précédente. Il s'éleva de violents débats, & il est vraisemblable que la proposition auroit été agitée, si ceux qui l'avoient d'abord soutenue avec chaleur ne se fussent refroidis pendant le cours de la dispute. On avoit intercepté quelques lettres du Roi Jacques à ses partisans, où l'on trouva plusieurs indices d'une invasion projettée. M. Hambden, président du committé de toute la chambre, s'étendit sur le danger auquel le Royaume étoit exposé, & proposa

GUILLAUME III & MARIE. An. 1689.

qu'il fût accordé un ſecours plus conſidérable à Sa Majeſté. Cette propoſition inattendue ne fut ſoutenue d'aucun des membres : cependant la chambre ayant pris les lettres en conſidération, réſolut de préſenter une adreſſe au Roi pour lui demander qu'il s'aſſurât de tous les Papiſtes de marque, & qu'il les fît déſarmer ; après quoi on préſenta un bill pour qu'il fût paſſé des attainders contre différentes perſonnes révoltées contre Sa Majeſté, mais il ne put être terminé pendant cette ſeſſion.

XLV. Bills paſſés dans cette ſeſſion du Parlement.

On dreſſa enſuite un autre bill dans la chambre des Lords, pour enjoindre à tous les ſujets de porter des habillements du drap des manufactures pendant certaines ſaiſons de l'année ; mais il fut préſenté une pétition contre ce bill par les ouvriers en ſoie de Londres & de Cantorbery, tumultuairement aſſemblés à Weſtminſter. Les Lords refusèrent de recevoir leur pétition, parce que cette manière de la préſenter étoit inuſitée. On leur perſuada de retourner dans le lieu de leurs demeures ordinaires : on prit des précautions contre une ſeconde mutinerie, & le

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

bill fut unanimement rejetté dans la chambre haute. Le Parlement passa un acte au sujet des présentations qui appartenoient aux Papistes dans les deux Universités ; celles des comtés méridionaux furent données à l'Université d'Oxford, & celles des comtés septentrionaux à l'Université de Cambridge, avec quelques conditions. On érigea des cours de conscience à Bristol, à Glocester, à Newcastle ; & celle des Marches Galloises, fut abolie, comme une oppression insupportable pour ce pays. Les Ecclésiastiques Protestants qui avoient été forcés d'abandonner leurs bénéfices en Irlande furent déclarés habiles à en posséder de semblables en Angleterre, sans que cela leur fît perdre leur droit aux premiers ; mais on mit un *proviso* pour qu'ils fussent obligés de renoncer aux bénéfices Anglois lorsqu'ils pourroient être rétablis dans ceux qu'ils avoient été forcés de quitter. Le statut d'Henri IV. contre l'accroissement de l'or & de l'argent fut alors annullé : on permit aux sujets de fondre & de rafiner les métaux & les vieilles espèces, & d'en extraire l'or & l'argent qu'elles

GUILLAUME III. & MARIE, An. 1689.

contenoient, à condition d'en apporter ensuite la matière à la monnoie, pour y être convertie en espèces, dont les propriétaires recevroient la valeur totale en monnoie courante. Lorsque ces bills & plusieurs autres moins importants eurent été passés, les deux chambres s'ajournèrent au vingt Septembre, & ensuite au dix-neuf Octobre.

CHAPITRE II.

§. I. *Le Duc de Schomberg descend avec une armée en Irlande.* §. II. *Les Inniskillinois remportent une victoire sur les Irlandois.* §. III. *Schomberg est blâmé de son peu d'activité.* §. IV. *Les François sont battus à Walcourt.* §. V. *Succès des confédérés en Allemagne. Les Turcs sont défaits à Patochin, Nissa & Widin.* §. VI. *Mort du Pape Innocent XI.* §. VII. *Le Roi Guillaume devient peu populaire.* §. VIII. *Une grande partie du Clergé refuse de prêter les serments.* §. IX. *Le Roi donne une commission pour réformer la discipline de l'Eglise.* §. X. *La convocation s'assemble.*

tion de lui livrer bataille. §. XXVIII. *Bataille de la Boyne.* §. XXIX. *Mort & portrait de Schomberg.* §. XXX. *Jacques s'embarque pour la France.* §. XXXI. *Guillaume entre dans Dublin & publie sa déclaration.* §. XXXII. *Le Roi de France remporte une victoire sur les flottes d'Angleterre & de Hollande à la pointe de Beachi.* §. XXXIII. *Torrington est mis à la tour.* §. XXXIV. *Succès de Guillaume en Irlande.* §. XXXV. *Il investit Limerick ; mais il est obligé de lever le siège, & il repasse en Angleterre.* §. XXXVI. *Le Comte de Marlbourough réduit Cork & Kinsale.* §. XXXVII. *Lauzun & les troupes Françoises abandonnent l'Irlande.* §. XXXVIII. *Le Duc de Savoie se joint aux confédérés.* §. XXXIX. *Le Prince de Waldeck est défait à Fleurus.* §. XL. *L'Archiduc Joseph est élu Roi des Romains. Mort du Duc de Lorraine. Suites de la guerre contre les Turcs.* §. XLI. *Assemblée du Parlement.* §. XLII. *Les Communes consentent aux demandes du Roi.* §. XLIII. *Pétition des Tories de la ville de Londres.* §. XLIV. *Entreprise contre le Marquis*

de Caermarthen. §. XLV. *Voyage du Roi en Hollande.* §. XLVI. *Il assiste à un congrès. Son retour en Angleterre.*

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

I. Le Duc de Schomberg descend avec une armée en Irlande.

QUOIQUE les affaires d'Irlande demandassent une prompte expédition, & que les Protestants de ce pays eussent sollicité fréquemment du secours, il fut tellement retardé, soit par les disputes entre les Ministres, soit par la négligence de ceux qui en étoient chargés, que le Roi Jacques étoit descendu depuis six mois dans ce Royaume avant que l'armée fût embarquée. Enfin lorsqu'on eut levé dix-huit régiments d'infanterie & cinq de dragons pour ce service; qu'on se fut muni d'artillerie, & que les vaisseaux de transport furent prêts, le Duc de Schomberg, à qui le Roi Guillaume avoit conféré le commandement en chef de cet armement, partit pour Chester, après avoir remercié personnellement les Communes de la considération singulière dont elles avoient récompensé ses services, & avoir reçu les assurances que la chambre lui donna, qu'elle auroit une atten-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

tion particulière pour ce qui le concerneroit lui & son armée. Le treize Août il descendit dans le voisinage de Carickfergus avec environ dix mille hommes, infanterie & dragons, prit possession de Belfart dont l'ennemi s'étoit retiré à son approche pour tenir dans Carickfergus où il avoit résolu de s'arrêter. Le Duc, après avoir fait rafraîchir ses troupes, marcha vers cette place qu'il investit, & le siège continua jusqu'au vingt-six du mois. La brêche étant alors praticable, les assiégés capitulèrent, sous les conditions de sortir avec leurs armes, & autant de bagages qu'ils en pourroient emporter, & d'être conduits à la garnison Irlandoise la plus proche, qui étoit celle de Newry. Pendant ce siège, le Duc fut joint par le reste de son armée d'Angleterre; mais il avoit laissé des ordres pour que la plus grande partie de son artillerie & de ses bagages fût conduite directement de Chester à Carlingford. Il se mit ensuite en marche par Lisburne & Hilsborough; campa à Drunsmore, où les Protestants du Nord avoient été défaits depuis peu par Hamilton, & s'avança à Lough-

brillane, où il fut joint par la cavalerie & les dragons d'Iniskillin. Alors l'ennemi abandonna Newry & Dundalk, & Schomberg campa aux environs de ces places dans un terrein bas & humide, avec la ville & la rivière au midi, & entouré de tous côtés par des collines, des fondrières & des montagnes.

II. Les Inniskillinois remportent une victoire sur les Irlandois.

Son armée composée principalement de nouvelles levées, peu endurcies aux travaux, commença à être abbattue par la fatigue de la marche, l'inclémence du temps & la disette de vivres. Il fut cependant renforcé par les régiments de Kirke, Hanmer & Stuart, & auroit continué sa marche pour Drogheda, où il savoit que Rozen étoit avec environ vingt mille hommes, s'il n'avoit été obligé d'attendre son artillerie qui n'étoit pas encore arrivée à Carlingford. Le Roi Jacques ayant assemblé toutes ses troupes marcha contre Schomberg & se rangea en bataille devant ses retranchements : mais le Duc qui savoit combien il lui étoit supérieur en cavalerie, & que sa propre armée étoit indisciplinée & affoiblie par la mortalité & les maladies, retint ses trou-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

pes dans leur camp, & les ennemis se retirèrent au bout de quelques jours. Aussi-tôt après leur départ on découvrit une conspiration dans le camp des Anglois, formée par quelques Papistes François qui s'étoient introduits dans les régiments Protestants. Un d'entr'eux nommé Duplessis avoit écrit à l'Ambassadeur d'Avaux, & lui avoit promis de déserter avec tous les Papistes des trois régiments François qui étoient dans l'armée de Schomberg. Cette lettre ayant été interceptée, Duplessis & cinq de ses complices furent jugés par la cour Martiale & éxécutés. Environ deux cents cinquante Papistes qu'on découvrit dans ces régiments François furent transportés en Angleterre, d'où on les fit passer en Hollande. Pendant que Schomberg étoit dans cette situation, les Inniskillinois firent une excursion dans le voisinage, sous les ordres du Colonel Lloyd, & le vingt-sept Septembre ils remportèrent une victoire complette sur cinq fois autant d'Irlandois; tuèrent sept cents hommes sur le champ de bataille, prirent leur Commandant Okelly avec environ cinquante officiers, & firent un

butin considérable en bétail. Le Duc fut tellement satisfait de leur conduite qu'il leur donna les marques les plus honorables de son approbation.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

III. Schomberg est blâmé de son peu d'activité.

Cependant les ennemis s'emparèrent de James-Town, & réduisirent Sligo, dont un des forts fut vaillamment défendu par un Capitaine François, nommé Saint-Sauveur, & par sa compagnie de grenadiers ; mais ils furent obligés de capituler faute d'eau & de provisions. La maladie contagieuse faisoit toujours des ravages dans le camp de Schomberg, & emporta un grand nombre d'officiers & de soldats ; ensorte qu'au commencement du Printemps suivant il ne restoit pas la moitié en vie de ceux qui étoient venus avec le Général. Il fut blâmé de son manque d'activité, & le Roi dans plusieurs lettres lui marqua qu'il desiroit qu'il hazardât une bataille, s'il en pouvoit trouver une occasion favorable : mais Schomberg ne crut pas devoir en courir les risques contre un ennemi qui avoit trois fois autant de troupes que lui, bien disciplinées, en bonne santé & conduites par d'habiles officiers. Cependant on ne put l'excuser d'avoir

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

choisi une situation aussi mal saine, d'où il mit ses troupes en quartier aux approches de l'hiver, dans l'espérance d'être renforcé par sept mille Danois arrivés depuis peu en Angleterre. Ces troupes auxiliaires avoient été envoyées en conséquence d'un traité que Guillaume avoit conclu depuis peu avec le Roi de Dannemark. Les Anglois n'étoient pas plus heureux sur mer qu'ils l'avoient été sur terre : l'Amiral Herbert, créé Comte de Torrington, ayant descendu en Irlande avec les escadres combinées d'Angleterre & de Hollande, fit une entreprise infructueuse sur Cork, & perdit un grand nombre de matelots par des maladies qu'on attribua à la mauvaise qualité de ses provisions. Le vaisseau de guerre le Dartmouth fut pris par les ennemis, qui infestoient le canal avec un si grand nombre de vaisseaux de guerre & d'armateurs, que le commerce d'Angleterre en souffrit un dommage considérable.

IV. Les François sont battus à Walcourt.

Les affaires de France paroissoient fort embrouillées dans le Continent, où toutes les Puissances de l'Europe sembloient avoir conspiré la ruine de

de cette monarchie. Le Roi Guillaume venoit de former une nouvelle ligue avec les Etats généraux, & l'on y avoit confirmé le traité précédent de paix & de commerce. Il fut ſtipulé que ſi le Roi de la Grande-Bretagne étoit attaqué, les Hollandois le ſecoureroient avec ſix mille hommes d'infanterie & vingt vaiſſeaux de ligne ; & que ſi les hoſtilités ſe tournoient au contraire contre les Etats généraux, l'Angleterre les ſoutiendroit de dix mille hommes d'infanterie & de vingt vaiſſeaux de guerre. Auſſi-tôt que le traité fut ratifié, le Roi Guillaume envoya le Lord Churchill, qui venoit d'être créé Comte de Marlborough, en Hollande, pour commander les auxiliaires Anglois, au nombre de onze mille hommes, dont la plus grande partie avoient été dans l'armée du Roi Jacques lorſque le Prince d'Orange étoit deſcendu en Angleterre. Il joignit ſans perdre de temps l'armée Hollandoiſe, commandée par le Prince de Waldec, qui avoit fixé ſon rendez-vous au pays de Liège, dans l'intention d'agir contre l'armée Françoiſe que commandoit le Maréchal d'Humières, pendant

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

que le Prince de Vaudemont avec une petite armée d'obſervation, compoſée d'Eſpagnols, de Hollandois & d'Allemands, veilleroit ſur les mouvements de Calvo dans une autre partie des Pays-bas. La ville de Liège fut forcée de renoncer à la neutralité, & de ſe déclarer pour les alliés. Le Maréchal d'Humières attaqua au mois d'Août les fourageurs de l'armée des Etats à Walcourt; le combat fut opiniâtre, & les François furent obligés de ſe retirer en confuſion, avec perte de deux mille hommes & de quelques pièces d'artillerie. L'armée d'obſervation combla une partie des lignes des François du côté de Courtrai, & leva des contributions ſur le territoire ennemi.

V. Succès des confédérés en Allemagne. Les Turcs ſont défaits à Patochin, Niſſa & Vidin.

Les François étoient preſque entièrement maîtres des trois Electorats Eccléſiaſtiques d'Allemagne : ils s'étoient emparés de Mayence, Trèves, Bonn, Keiſerſwaert, Philisbourg & Landau ; avoient démantelé le château d'Heidelberg dans le Palatinat ; détruit Manheim, réduit en cendres Worms & Spire, & démoli Frankendahl, ainſi que pluſieurs autres fortereſſes. Ces conquêtes, fruits

d'une invasion subite, étoient couvertes par une nombreuse armée sous les ordres du Maréchal de Duras, & tous les officiers généraux qui agissoient sous lui étoient distingués par leur courage & & leur habileté. Cependant il eut beaucoup de peine à conserver son terrein contre les différents Princes de l'Empire. Le Duc de Lorraine, qui commandoit les troupes Impériales, investit Mayence, qu'il prit par capitulation. L'Electeur de Brandebourg, après avoir réduit Keiserswaert, entreprit le siège de Bonn, dont la garnison capitula après une longue & vigoureuse défense. Rien ne contribuoit plus à l'union des Princes Allemands que leur ressentiment de la barbarie choquante avec laquelle les François avoient pillé, dévasté & dépeuplé leur pays. * Louis par ses intrigues en Pologne & à Conf-

* On ne peut disconvenir que les François n'aient fait cette année des ravages terribles dans le Palatinat, Louis XIV. y étant forcé, dit M. le Président Hénault, pour se faire une barrière entre l'ennemi & lui. Tels sont les malheurs de la guerre; mais on n'a jamais taxé de barbarie la ruine & le pillage

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

tantinople avoit prévenu la paix entre l'Empereur & la Porte Ottomane, & la campagne fut ouverte en Croatie; où un corps de Croates défit cinq mille Turcs entre Vihitz & Novi. Le Prince de Bade qui commandoit les Impériaux jetta un pont sur la Morave à Passarowitz, traversa cette rivière, & marcha en avant à la rencontre de l'armée des Turcs, composée de cinquante mille hommes, commandée par un Séraskier. Le treize Août il attaqua les ennemis dans ses retranchements près Patochin, força leurs lignes, les mit en déroute avec un grand carnage, & s'empara de leur camp, bagage & artillerie. Ils se retirèrent à Nissa, où leur Général se trouvant encore

d'un pays ennemi, sur-tout lorsque, sans aucune raison, il se forme une ligue contre un Prince qui se trouve contraint à user de représailles. Cependant je ne crois pas qu'on puisse approuver totalement la conduite que tint alors le ministère François. « Il eût été à » souhaiter (dit l'illustre Auteur que je viens » de citer) qu'il (M. de Louvois) n'eût » pas porté trop loin le zèle pour la gloire » de son Maître, & que se contentant de » voir le Roi devenu l'objet du respect de » l'Europe, il n'eût pas voulu encore qu'il » en devînt la terreur. »

plus en force que les Impériaux résolut de s'arrêter, & campa dans une position inaccessible de toutes parts, excepté du côté de l'arrière-garde qu'il laissa ouvert pour faciliter la retraite. Ce fut aussi dans cette partie que le Prince de Bade l'attaqua le vingt-quatre Septembre ; remporta une seconde victoire complette après une défense furieuse ; enrichit ses troupes des dépouilles de l'ennemi, & entra dans Nissa sans opposition. Il y trouva plus de trois mille chevaux avec une grande quantité de provisions ; y fit reposer son armée pendant quelques jours, après lesquels il se remit en marche contre les Turcs, qui avoient choisi un poste avantageux à Widin, & sembloient ambitieux de rétablir l'honneur qu'ils avoient perdu dans les deux premières batailles. Les Allemands attaquèrent leurs lignes sans hésiter, & quoique les Musulmans combattissent avec une fureur étonnante, ils furent défaits pour la troisième fois avec un grand carnage. Leur déroute fut suivie de la perte de Widin qui se rendit aux vainqueurs. Le Prince mit ses troupes en

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

quartier d'hiver, & retourna couvert de lauriers à Vienne.

VI. Mort du Pape Innocent XI.

Les François furent également trompés dans leurs desseins sur la Catalogne, où le Duc de Noailles avoit pris Campredon au mois de Mai. Après avoir laissé une garnison dans cette place, il se retira vers les frontières de France, pendant que le Duc de Villa-Hermosa, à la tête d'une armée Espagnole, fit le blocus de Campredon & mit le Roussillon à contribution. Il fit ensuite le siège en forme, & le Duc de Noailles marcha pour secourir cette place; mais il fut si vivement pressé par les Espagnols, qu'il en fit sortir la garnison, démantela les fortifications, & se retira précipitamment. Le Roi de France espéroit alors retirer quelque avantage considérable de la mort du Pape Innocent XI. arrivée le douze Août. Ce Pontife avoit été ennemi déclaré de Louis depuis l'affaire des franchises & le siège d'Avignon. A peine eut-il fermé les yeux que la faction Françoise forma des cabales à Rome contre les intérêts des Espagnols & des Allemands. Les Cardinaux de Bouillon & de Bonzi, accompagnés

de celui de Furstemberg, se rendirent dans cette capitale avec une somme d'argent considérable. Pierre Ottoboni, Vénitien, fut élu Pape, & prit le nom d'Aléxandre VIII. Le Duc de Chaulnes, Ambassadeur de France, lui déclara aussi-tôt, au nom de son Maître, qu'Avignon seroit rendu au patrimoine de l'Eglise, & Louis renonça aux franchises par une lettre qu'il écrivit de sa propre main au nouveau Pontife. Aléxandre reçut ces preuves de respect avec les plus grandes marques de reconnoissance: mais lorsque l'Ambassadeur & Furstemberg lui demandèrent de faire un nouvel éxamen de l'élection de l'Archevêque de Cologne, qui avoit été l'origine de tant de maux dans l'Empire, il ferma l'oreille à leurs sollicitations. Il confirma même les dispenses accordées par son prédécesseur au Prince de Bavière, qui fut ainsi autorisé à prendre possession de l'Electorat, quoiqu'il n'eût pas atteint l'âge prescrit par les Canons. Furstemberg se retira mécontent à Paris, où Louis le récompensa aussitôt en lui donnant l'Abbaye de Saint Germain.

Guillaume III. & Marie. An. 1689.

VII. Le Roi Guillaume devient peu populaire.

Le Roi Guillaume trouva plus de facilité à unir toutes les Cours de l'Europe contre l'ennemi commun, qu'à se concilier & à conserver l'affection de ses propres sujets, dont l'amour pour lui commençoit à diminuer sensiblement. Plusieurs étoient mécontents des démarches qu'il avoit faites, & un grand nombre de ceux même qui avoient le plus contribué à son élevation voyoient avec chagrin sa conduite personnelle, qui convenoit très peu aux usages & aux dispositions du peuple Anglois. Au lieu de se familiariser avec la Noblesse par des amusements convenables & par une conversation aisée, il se tenoit dans une réserve désagréable, qui ressembloit beaucoup à un orgueil chagrin; souvent il ne parloit point à ses courtisans, ou ne leur parloit que très peu; passoit la plus grande partie de son temps enfermé dans son cabinet hors de toute société, ou avec ses troupes dans un camp qu'il avoit formé à Honslow, ou enfin à la chasse pour laquelle il avoit une passion immodérée. Cet éxercice lui avoit été ordonné par les Médecins, qui l'avoient jugé nécessaire pour

Guillaume III. & Marie. An. 1689.

fortifier son tempéramment, naturellement foible, & il en avoit tellement contracté l'habitude qu'il ne pouvoit plus le quitter. Son peu de santé augmentant son aversion naturelle pour la société, lui donnoit une humeur fâcheuse, très désagréable pour ceux qui approchoient de sa personne, & elle augmenta encore par les disputes qui s'élevoient dans son cabinet, par l'opposition de ses ennemis déclarés, & par l'éloignement que ses anciens amis commencèrent à marquer pour lui. Ne pouvant respirer que difficilement l'air de Londres, il demeuroit ordinairement à Hamptoncour, & fit de très fortes dépenses pour embellir & augmenter ce palais. Il acheta aussi du Comte de Nottingham la maison de Kensington, & cette profusion au commencement d'une guerre dispendieuse déplut beaucoup à toute la nation. Cependant soit par l'avis de ses Conseillers, soit que sa pénétration naturelle lui fît connoître l'avantage qu'il retireroit de se conformer à l'humeur des Anglois, il parut alors changer de caractère & adopter en quelque sorte les maniè-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

res de ses prédécesseurs. A l'imitation de Charles II. il commença à fréquenter les courses de chevaux de Newmarket; accepta l'invitation qui lui fut faite de visiter Cambridge, où il marqua la plus grande affabilité aux membres de l'Université; dîna quelque temps après avec le Lord-Maire de Londres, accepta aussi le titre de citoyen de cette ville, & poussa la complaisance au point de souffrir qu'on le nommât premier Maître de la Compagnie des Epiciers.

VIII. Une grande partie du clergé refuse de prêter les serments.

Pendant que Guillaume faisoit ainsi tous ses efforts pour détruire les préjugés qu'on pouvoit avoir conçus contre sa personne, le temps arriva que le Parlement avoit prescrit pour prêter le serment au nouveau gouvernement. Quelques membres du Clergé sacrifièrent leurs bénéfices aux scrupules de leurs consciences, & refusèrent absolument de prêter des serments contraires à ceux qu'ils avoient déja faits en faveur de leur premier Souverain. On les distingua par l'épithète de Non-jurans: mais le nombre en fut très petit, en comparaison de ceux qui prêtèrent serment sous des réserves & des distinc-

tions qui firent très peu d'honneur à leur bonne foi. Plusieurs d'entre eux qui avoient été les plus zélés partisans de la non-résistance & de l'obéissance passive, ne se firent aucun scrupule de renoncer à leur fidélité envers le Roi Jacques, & de se conformer à l'acte qui leur étoit présenté, après avoir déclaré que par le serment qu'ils prêtoient alors, ils entendoient seulement marquer leur soumission paisible aux puissances actuelles. Ils soutinrent même que la législation avoit acquiescé à la distinction d'un Roi de fait & d'un Roi de droit, d'autant qu'ils avoient retranché le mot *légitime*, lorsqu'on disputoit sur la forme de l'acte. Ils dirent que la prudence les engageant à se conformer à la lettre du serment, leur conscience demandoit qu'ils déclarassent le sens dans lequel ils le prêtoient. Rien n'étoit plus infâme, & d'une conséquence plus pernicieuse que de former ainsi des équivoques sur le plus sacré de tous les engagements, & ce fut ce qui introduisit un mépris général des serments qui est devenu la source du parjure & de la corruption. Quoique cette

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

espèce de Temporiſeurs fut fortement condamnée des Non-jureurs & des Papiſtes ; tous s'accordoient à regarder Guillaume comme ennemi de l'Egliſe, d'autant que ce Prince avoit été élevé dans la doctrine de Calvin, qu'il ſoutenoit ouvertement en accordant les faveurs & les bénéfices à ceux qui affectoient la liberté de penſer en matière de religion, & en aboliſſant l'Epiſcopat en Ecoſſe. Les Presbytériens de ce royaume devinrent à leur tour les perſécuteurs. Ils avoient pour chef le Comte de Crawford, Seigneur d'un caractère violent & entêté dans ſes préjugés. Il fut choiſi pour Préſident du Parlement par le crédit de Melvil, & opprima tellement les Epiſcopaux que le plus grand nombre d'entr'eux devinrent partiſans du Roi Jacques par reſſentiment. On rapporta en Angleterre toutes les circonſtances des duretés qu'on leur faiſoit éprouver, & le Comte de Clarendon, ainſi que les Evêques dépouillés en répandirent avidément toutes les particularités. Les ferments ayant été rejettés par l'Archevêque de Cantorbery, les Evêques d'Ely, de Chicheſter, de Bath & Wells, de

Petersborough & de Glocester, ils furent déclarés suspens de leurs fonctions, & menacés d'être déposés. Lake de Chichester tomba dangereusement malade, & signa une déclaration solemnelle, où il marquoit son attachement à la doctrine de la non-résistance & de l'obéissance passive, qu'il regardoit comme les caractères distinctifs de l'Eglise Anglicane. Après sa mort cet acte fut publié; le parti le répandit soigneusement, & l'éleva comme un oracle inspiré à un martyr de la vérité & de la sincèrité en matière de religion.

IX. Le Roi donne une commission pour réformer la discipline de l'Eglise.

Toutes les clameurs qui s'étoient élevées contre le Roi ne purent l'empêcher de poursuivre son projet de compréhension. Il accorda une commission sous le grand sceau à dix Evêques & à vingt Dignitaires de l'Eglise pour les autoriser à s'assembler de temps en temps dans la chambre de Jérusalem, afin de dresser des projets de changements dans la liturgie & les canons, ainsi que pour la réformation des cours ecclésiastiques. Son objet étoit de conduire au bon ordre, à l'édification & à l'union dans l'Eglise; & de tendre à conci-

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

lier toutes les différences en matière de religion entre les ſujets Proteſtants du Royaume : cependant il s'éleva auſſi-tôt un cri général contre cette commiſſion, qui fut taxée de cour eccléſiaſtique illicite & dangereuſe. Dès ſa première aſſemblée, l'autorité de la commiſſion fut miſe en queſtion par Sprat, Evêque de Rocheſter, qui ſe retira très mécontent, & fut ſuivi de Mew de Wincheſter, ainſi que des Docteurs Jane & Aldrich. Ils marquoient une grande oppoſition à tous les changements qu'on vouloit faire dans la forme & la conſtitution de l'Egliſe en faveur d'un parti inſolent & opiniâtre, qui auroit dû être très-ſatisfait de la tolérance dont il jouiſſoit. Ils obſervèrent que le projet de faire de tels changements diviſeroit le Clergé & feroit mépriſer la liturgie au peuple, d'autant que cette conduite paroîtroit comme un aveu qu'elle avoit beſoin d'être corrigée. Ils jugèrent qu'ils violeroient la dignité eccléſiaſtique, s'ils conſentoient à faire des offres que les Non-conformiſtes auroient la liberté de rejetter, & ſoupçonnèrent quelques-uns de leurs collègues d'a-

voir formé le dessein de renoncer à l'ordination épiscopale ; démarche également contraire à ce que leur prescrivoient l'honneur, le devoir, les serments & les actes qu'ils avoient signés.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

X. La convocation s'assemble.

Malgré cette séparation les Commissaires procédèrent à examiner avec modération les abus dont se plaignoient les Non-conformistes, & à corriger chaque article qui pouvoit paroître susceptible de quelque objection raisonnable : mais le parti opposé employa tout son art & son industrie à enflammer les esprits du peuple. Les deux Universités se déclarèrent contre tous changements, & contre ceux qui les proposoient. Le Roi lui-même fut traité en ennemi de la hiérarchie, & les opposants agirent avec tant de succès dans l'élection des membres pour la convocation, que le plus grand nombre fut de leur parti. A la première assemblée les partisans du systême de compréhension proposèrent le Docteur Tillotson, clerc de la chapelle du Roi, pour orateur ; mais l'autre parti réussit à faire élire le Docteur Jane, qui passoit pour le plus violent

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

de tous les ministres de l'assemblée. Dans une harangue latine qu'il fit à l'Evêque de Londres, comme Président, il lui dit, au nom de la chambre-basse, que la liturgie Anglicane n'avoit besoin d'aucune correction, & conclut par cette ancienne formule des Barons : *Nolumus leges Angliæ mutari* ; nous ne souffrirons point que les loix d'Angleterre soient altérées. L'Evêque dans sa réponse les exhorta à procéder avec modération, charité & indulgence envers leurs frères Non-conformistes, & à faire dans les choses indifférentes les changements qui pourroient ouvrir la porte du salut à une multitude de Chrétiens égarés. Ces exhortations ne produisirent aucun effet. La chambre-basse sembloit animée d'un esprit d'opposition, & le jour suivant le Président la prorogea, sous prétexte que la commission royale, en vertu de laquelle elle agissoit, étoit défectueuse, pour n'avoir pas été scellée, & que la prorogation étoit nécessaire, jusqu'à ce qu'on eût obtenu cette sanction. Pendant cet intervalle on employa tous les moyens qu'on put imaginer pour amener les esprits à

des sentiments modérés, mais tous les efforts furent inutiles. Lorsque les deux chambres se rassemblèrent, le Comte de Nottingham leur délivra la commission du Roi, leur fit une harangue en son propre nom, & leur remit un message de Sa Majesté, portant, qu'il les avoit convoqués par un pieux zèle pour qu'elles fissent tout ce qui pourroit tendre au meilleur établissement de l'Eglise Anglicane, qui jouiroit toujours de sa faveur & de sa protection. Il les exhortoit à renoncer à tous préjugés, pour examiner avec tranquillité & sans partialité tout ce qui leur seroit proposé, les assurant qu'il ne leur feroit présenter que ce qui seroit pour l'honneur, la paix & l'avantage de la religion Protestante en général, & de l'Eglise d'Angleterre en particulier.

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

XI. La session est discontinuée par de fréquentes prorogations.

Les Evêques ajournés à la chambre de Jérusalem dressèrent une adresse zélée d'actions de graces à Sa Majesté, & l'envoyèrent à la chambre basse pour qu'elle s'y joignît ; mais il y eut de violentes oppositions : on proposa des changements, ce qui occasionna une conférence, où après des débats très vifs on convint d'une

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

adresse très froide qui fut présentée en conséquence. Le plus grand nombre des membres de la chambre-basse bien loin de prendre des mesures en faveur des Non-conformistes, tournèrent toute leur attention à soutenir leurs frères Non-jurants. On fit des harangues très fortes en faveur des Evêques suspens, & le Docteur Jane proposa de chercher des moyens pour leur faire avoir séance dans la convocation; mais les conséquences parurent si dangereuses qu'on n'osa se hazarder à délibérer sur cette matière. Au lieu de travailler aux affaires pour lesquelles elles avoient été assemblées, les chambres commencèrent à prendre en considération quelques pamphlets publiés depuis peu, qu'elles regardoient comme dangereux à la Religion Chrétienne. Le Président & son parti voyant ces dispositions, ne crurent pas devoir faire aucunes avances sur les changements qu'on avoit eu en vue, & le Roi souffrit que la session fût interrompue par des prorogations réitérées.

XII. Affaires du Parlement.

Le Parlement s'étant assemblé le dix-neuf Octobre, le Roi dans une

harangue de sa composition, exposa aux chambres la nécessité d'un secours efficace pour la guerre présente, les priant d'agir avec célérité dans leurs délibérations à ce sujet, d'autant qu'elles influeroient beaucoup sur les mesures que prendroient les Princes & les Etats engagés dans la guerre contre la France, dont l'assemblée étoit indiquée à la Haye pour le mois suivant, afin d'y convenir des opérations de la campagne. Il conclut en leur recommandant une égale accélération pour le bill d'indemnité, qui tranquilliseroit les esprits de ses sujets, & les porteroit à concourir unanimement dans tout ce qui seroit honorable & avantageux au Royaume. Tous les différents bills & disputes qui avoient produit tant de chaleurs & d'animosités dans la session précédente subsistoient encore, & le Roi après avoir consulté les deux chambres résolut de mettre fin à ces disputes par une prorogation: en conséquence il se rendit à la chambre des Lords, & prorogea le Parlement au vingt & un Octobre par la bouche du nouvel orateur Sir Robert Atkins, le Marquis d'Hallifax ayant

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

résigné cette place. Lorsque le Parlement se rassembla, le Roi reprit sa première harangue : les Communes résolurent d'assister Sa Majesté pour la réduction de l'Irlande, de la mettre en état de se joindre à ses alliés étrangers, afin de pousser vigoureusement la guerre contre la France ; & pour y réussir, elles votèrent un secours de deux millions.

XIII. Les whigs mettent obstacle au bill d'indemnité.

Pendant cette session les Whigs employèrent tout leur crédit & leurs intrigues pour mettre obstacle au bill d'indemnité, prévoyant qu'il ouvriroit la porte de la faveur & des graces au parti opposé, qui commençoit à gagner du crédit auprès du Roi. Dans cette vue ils renouvellèrent les poursuites contre les prisonniers d'Etat : on établit un committé pour éxaminer les charges contre Burton & Graham. Les Communes résolurent de former une accusation de haute trahison contre les Comtes de Peterborough, Salisbury & Castelmain, Sir Edouard Hales & Obadiah Walker pour avoir été réconciliés à l'Eglise Romaine contre les loix du Royaume. Elles ordonnèrent qu'il seroit dressé un bill pour

déclarer les biens du dernier Lord-Chancelier Jeffries, confiſqués au profit de la couronne, & pour noter ſa mémoire ; mais il ſe trouva tant d'oppoſitions que cette affaire ne fut pas ſuivie. Cependant la chambre vota que les amendes encourues par ceux qui avoient éxercé des offices défendus ſuivant les loix portées contre les Papiſtes refractaires, ſeroient éxigées inceſſamment pour être appliquées aux beſoins publics. On découvrit que le Lord Griffin entretenoit correſpondance avec le Roi Jacques & ſes partiſans ; il fut mis à la tour : mais on ne trouva d'autre preuve contre lui que quelques lettres cachées dans le faux-fond d'une bouteille d'étain. Cependant les Communes ne voulurent pas conſentir à ce qu'il fût relâché ſous caution, quoiqu'elles euſſent décidé qu'Algernon Sidney avoit été condamné injuſtement, en ce qu'il n'avoit été produit que des écrits contre lui dans ſon procès. Les deux chambres concoururent à établir un committé pour faire une enquête contre ceux qui avoient eu part aux jugements à mort du Lord Ruſſel, du Colonel

GUILLAUME III. & MARIE. An. 1689.

Sidney, de Sir Thomas Armſtrong, de l'Alderman Cornish & de pluſieurs autres, ainſi que contre ceux qui avoient eu part à la conduite arbitraire tenue au ſujet des writs de *Quo warranto*, & de la reddition des chartres. Cette enquête devoit tomber en partie ſur le Marquis d'Hallifax qui avoit concouru avec les Miniſtres de Charles dans toutes ces ſévérités; & quoiqu'il ne parût aucune preuve qui pût donner lieu à des votes ou des adreſſes, ce Seigneur jugea à propos de ſe retirer de l'adminiſtration. En conſéquence il réſigna le ſceau privé qui fut mis en commiſſion, & il ſe réconcilia avec les Tories, dont il devint le patron & le protecteur.

XIV. Les Communes reprennent les recherches ſur les cauſes du peu de ſuccès en Irlande.

Les Communes reprirent alors l'examen de ce qui pouvoit avoir occaſionné le peu de ſuccès en Irlande, & demandèrent au Roi qu'il nommât des Commiſſaires pour ſe rendre ſur les lieux & examiner l'état de l'armée dans ce Royaume. Schomberg apprenant qu'il avoit été blâmé de ſon peu d'activité dans la chambre des Communes, fit remettre au Roi une ample juſtification de ſa conduite; & il

parut que les désavantages d'Irlande devoient uniquement être attribués à Jean Shales, Pourvoyeur Général de l'armée. Les Communes présentèrent aussi-tôt une adresse à Sa Majesté pour la prier de faire mettre Shales en prison : de faire saisir tous ses papiers, comptes & provisions, & de donner plein pouvoir à Schomberg de faire remplir sa place par un autre Pourvoyeur plus éxact. Le Roi fit réponse qu'il avoit déja donné les ordres au Général à ce sujet : mais elles demandèrent par une autre pétition, que Sa Majesté nommât ceux qui avoient recommandé Shales pour ce service, d'autant qu'il avoit rempli la même place sous le Roi Jacques, & qu'il étoit suspect de pratiques pernicieuses contre le Roi & le gouvernement. Guillaume ne crut pas devoir accorder leur demande : mais il envoya un message à la chambre pour qu'elle recommandât un certain nombre de Commissaires qui eussent la direction des provisions & préparatifs nécessaires à ce service, & qu'elle nommât aussi les personnes qu'elle jugeroit convenables pour les envoyer en Irlande, afin d'y examiner l'état

GUILLAUME III. & MARIE An. 1689.

de l'armée. Les Communes furent tellement satisfaites de cette condescendance, qu'elles abandonnèrent toute cette affaire à la prudence du Roi, & procédèrent à l'éxamen des autres articles de mauvaise conduite. Le nombre leur en parut si grand, & les effets si frappants, qu'elles résolurent d'exposer dans une adresse toutes les causes du peu de succès sur mer & sur terre, de demander qu'on fit la recherche des auteurs de ces désavantages, & qu'à l'avenir des personnes non suspectes fussent chargées de l'administration des affaires. Elles ordonnèrent de mettre en prison les Pourvoyeurs des vivres de la Marine, sur le soupçon d'avoir fourni la flotte de provisions corrompues, & l'on nomma de nouveaux Commissaires. On fit de violents reproches contre le ministère, & M. Hambden marqua sa surprise de ce que l'administration étoit composée des mêmes personnes que le Roi Jacques avoit employées lorsque ses affaires étoient désespérées, pour traiter avec le Prince d'Orange, & il proposa qu'on suppliât le Roi dans une adresse d'éloigner ces personnes de sa présence & de ses conseils,

conseils. Ce coup regardoit particulièrement le Comte de Nottingham dont M. Hambden desiroit occuper la place de Secrétaire d'Etat : mais sa proposition ne fut pas secondée, les membres attachés à la cour ayant observé que Jacques n'avoit pas envoyé ces Lords au Prince d'Orange à cause de leur attachement à ses intérêts, mais par des raisons très différentes, d'autant qu'il étoient connus pour désapprouver sa conduite, d'où il jugeoit qu'ils en seroient plus agréables à Son Altesse. Cependant la chambre vota : qu'il seroit présenté une adresse au Roi, pour demander que les auteurs des désavantages qu'on avoit eu fussent punis comme ils le méritoient.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

XV. Le Roi Guillaume est irrité contre les whigs.

On proposa ensuite la question, si un homme en place pouvoit avoir séance dans la chambre ? Il y eut de violents débats ; mais on décida pour l'affirmative, sur ce que l'exclusion priveroit la République de quelques-uns des plus habiles Sénateurs du Royaume. Guillaume étoit très irrité contre les Whigs à cause de leur lenteur en ce qui concernoit le service public, & du peu d'attention qu'ils donnoient aux desirs ardents du Mo-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

narque pour l'établissement d'un revenu fixe pendant sa vie. Il leur dit que son titre n'étoit qu'un vain triomphe, & que le pire de tous les gouvernements étoit celui d'un Roi sans trésor. Cependant ils ne voulurent passer l'état civil que pour une année. Ils commençoient à croire que ce Prince étoit porté par caractère au despotisme ; & ce fut sans doute son air réservé qui leur en donna cette opinion, que les insinuations de ses ennemis fortifièrent & confirmèrent. Les Ecossois qui s'étoient rendus à Londres pour rendre compte de ce qui s'étoit passé dans leur Parlement, jugèrent également de Guillaume. Simpson, Presbytérien de cette nation, que le Comte de Portland employoit pour espion, s'étoit insinué dans la confidence de Nevil Payne, actif & habile partisan du Roi Jacques, dont il étoit l'agent secret : ce qui donna lieu à Simpson d'instruire le Comte de façon à se donner quelque crédit auprès de lui. Il s'en servit pour prévenir ce Seigneur contre les meilleurs amis du Roi, & pour lui inspirer des jalousies qui dégénérèrent bien-tôt en dégoût mutuel & en animosités.

XVI. Complot de Sir Jacques Montgommeri contre le Gouvernement, découvert par l'Evêque Burnet.

Sir Jacques Montgommeri, qui avoit été l'un des plus zèlés partisans de la révolution, fut informé que la cour le soupçonnoit ainsi que quelques autres de lui être peu affectionés, & qu'on cherchoit des témoins pour les produire contre eux & les poursuivre. Cette nouvelle les allarma autant qu'elle les irrita, & Payne saisit cette occasion pour les engager à lier correspondance avec le Roi éxilé. Ils demandèrent que le Presbytéranisme fut solidement établi en Ecosse, & s'engagèrent dans un traité pour le rétablissement du Monarque. Ils se reconcilièrent avec le Duc de Queensberry & les autres Seigneurs du parti des Evêques, & écrivirent à Jacques pour être soutenus d'argent, d'armes & de munitions, ainsi que d'un renfort de trois mille hommes de Dunkerque. Montgommeri s'étoit acquis un grand crédit auprès des Whigs d'Angleterre, & il s'en servit pour les animer contre le Roi & ses ministres. Il les leur représenta comme une troupe de scélérats qui employoient d'infâmes espions pour faire tomber dans leurs pièges & perdre les sujets les plus attachés au gouvernement;

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

enfin il réussit si bien à les aliéner de Guillaume, qu'ils commencèrent à penser sérieusement aux moyens de rappeller le Monarque banni. Le Duc de Bolton & le Comte de Monmouth furent prêts à se laisser entraîner dans une conspiration en sa faveur, dans la pensée que Jacques étoit alors si bien convaincu des fautes qu'il avoit faites, qu'on pouvoit prendre confiance en lui sans aucun danger. Montgommeri & Payne étoient les principaux chefs de cette entreprise, & ils admirent Ferguzon dans leur Conseil, comme un maître consommé dans l'art de la trahison. Pour diminuer dans Londres le crédit de Guillaume, ils répandirent le bruit que Jacques accorderoit une amnistie générale, se détacheroit totalement des intérêts de la France, & se contenteroit d'une intelligence particulière en faveur des Catholiques Romains. Le frère de Montgommeri assura l'Evêque de Salisbury qu'il y avoit un traité de conclu avec le Roi Jacques, & une invitation signée de toute la cabale. Il lui dit que cette pièce devoit être envoyée en Irlande par la voye de France, d'autant que la communication

directe étoit devenue très difficile, & il lui proposa de la faire intercepter avant qu'elle fut hors du Royaume. Williamson qui passoit pour en être le porteur, avoit obtenu un passeport pour la Flandre : on envoya après lui un messager d'Etat, qui se saisit de ses hardes & de son porte-manteau : mais après l'éxamen le plus éxact, on ne trouva rien qui put justifier cet avis. Williamson avoit eu la précaution de remettre ces papiers entre les mains de Simpson, qui loua une barque à Deal, & arriva en sureté en France. Il repassa chargé de grandes promesses & d'une somme de douze mille livres pour remettre aux conspirateurs Ecossois. Le délateur perdit son crédit près de l'Evêque, qui trouva son rapport peu éxact; & le frère de Montgommeri craignant le ressentiment du parti opposé, se retira au Continent. Les conspirateurs se plaignirent hautement des fausses imputations dont on les chargeoit. Ces prétendues découvertes furent regardées comme des artifices du ministère, & la bonne foi du Roi souffrit beaucoup en cette occasion dans l'esprit de ses sujets.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

XVII
Violents débats en Parlement au sujet du bill de corporation.

Les Tories continuoient toujours à entretenir des négociations secrettes avec la cour : ils profitèrent du refroidissement qui subsistoit entre le Roi & les Whigs, & promirent des secours d'argent considérables, pourvû que le Parlement actuel fut dissous, & qu'il en fut convoqué immédiatement un autre. Le parti opposé informé de leur intention, apporta un bill à la chambre des Communes pour rétablir les corporations dans leurs anciens droits & privilèges. Les Whigs savoient que toute leur force dans les élections dépendoit de ces corporations, & ils y insérèrent deux clauses d'adjonction très sévères contre ceux qui avoient part de telle façon que ce fut à la reddition des Chartres. Les Tories employèrent tout leur crédit pour s'opposer à ces clauses, & les Whigs à l'envi de leurs adversaires s'empressèrent à faire leur cour à Sa Majesté, promettant de lui rendre l'obéissance la plus soumise si le bill pouvoit acquérir la force de loi. Les Tories étoient devenus si formidables dans la chambre, qu'ils l'emportèrent sur l'autre parti, les clauses fu-

rent rejettées, & le bill passa dans sa première forme. Les Lords disputèrent sur la question, si une corporation pouvoit être condamnée à la confiscation ou à la démission? Le Lord Grand Justicier Holt & deux autres Juges se déclarèrent pour l'affirmative: les autres pensèrent différemment sur ce qu'on ne pouvoit produire aucun exemple plus ancien que sous le règne de Henri VIII. où l'on s'empara des Abbayes: conduite trop violente pour qu'elle put autoriser de semblables démarches dans le cours d'une administration régulière. Cependant le bill passa à la pluralité d'une voix. Les deux partis pressoient le Roi avec une égale vivacité, & ce Monarque se trouva tellement embarassé par les intrigues de deux factions également redoutables, qu'il résolut de laisser le gouvernement entre les mains de la Reine, & de se retirer en Hollande. Il communiqua son dessein au Marquis de Carmaerthen, au Comte de Shrewsbury & à quelques autres Seigneurs qui le conjurèrent d'y renoncer, & joignirent même les larmes à leurs remontrances.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

XVIII. Le Roi prend la résolution de terminer en personne la guerre d'Irlande.

Il se rendit enfin à leurs instances, & se détermina à finir en personne la guerre d'Irlande, projet qui déplaisoit beaucoup au Parlement. Les amis du Roi craignoient que le climat de ce pays ne fut contraire à son foible tempéramment. Les partisans de Jacques appréhendoient que ce Prince ne se trouvât vivement pressé si Guillaume se mettoit lui-même en campagne, & les deux chambres préparèrent une adresse contre cette expédition. Pour prévenir leurs remontrances, le Roi se rendit au Parlement, & y déclara formellement sa résolution : après quoi il le prorogea au deux Avril. Le six Février, le Parlement fut dissous par une proclamation, & les ordres furent expédiés pour qu'il s'en assemblât un nouveau pour le vingt Mars. Pendant cette session, les Communes dans une adresse au Roi, demandèrent qu'on établit un revenu de cinquante mille livres pour le Prince & la Princesse deDannemarck, sans que cette somme fut comprise sur la liste des dépenses courantes, & Sa Majesté y consentit : cependant la chaleur & l'activité que mirent les

amis de cette Princesse à lui procurer cet établissement occasionna de la troideur & de la mésintelligence entre les deux sœurs, & la disgrace suivante du Comte de Marlborough fut imputée à la part que sa femme avoit eue dans cette affaire. Elle étoit Dame de la chambre de cette Princesse & sa principale confidente, & elle lui conseilla fortement d'insister sur l'établissement, plutôt que de dépendre de la générosité du Roi & de la Reine.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

XIX. Le Général Ludlow arrive en Angleterre, mais il est obligé de se retirer.

Vers le même temps, le Général Ludlow, qui lors de la restauration avoit été excepté de l'acte d'Amnistie, comme un de ceux qui avoient pris séance en jugement contre le Roi Charles I. arriva en Angleterre, & offrit ses services pour la réduction de l'Irlande, où il avoit précédemment commandé. Quoique rigide Républicain, on le connoissoit pour un homme d'un caractere droit & pour un bon officier. Il avoit reçu quelques encouragements pour passer en Angleterre, & auroit été certainement employé si les Communes ne s'y étoient opposées. Sir Edouard Seymour, possesseur d'un bien considérable qui avoit appartenu à Ludlow dans le

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

Comté de Wilt craignit d'en être privé Il fit obſerver à la chambre que la nation ſeroit deshonorée ſi l'on ſouffroit qu'un des parricides demeurât dans le Royaume, & l'on préſenta auſſi-tôt une adreſſe au Roi pour demander qu'il fut publié une proclamation, par laquelle on promettroit une récompenſe à quiconque ſe ſaiſiroit du Général Ludlow. On la publia : mais il avoit eu le temps de ſe retirer en Hollande, d'où il retourna à Vevay dans la Suiſſe : y écrivit les mémoires de ſa vie, & y mourut après un éxil de trente ans.

XX. Efforts des Jacobites en Ecoſſe.

Pendant que le Roi Guillaume flottoit entre les deux partis en Angleterre, il fut prêt de perdre tout ſon crédit en Ecoſſe par la réunion des premiers Jacobites & du parti des Preſbytériens mécontents, qui avoient Montgommeri pour chef. Le Colonel Canon qui avoit ſuccédé dans le commandement au Vicomte Dundée, après avoir fait pluſieurs tentatives infructueuſes en faveur du dernier Roi, ſe retira en Irlande, & les Montagnards choiſirent Sir Hughes Cameron pour leur chef. Lorſqu'il fut à leur tête, ils recommencèrent leurs

excursions avec d'autant plus d'espérance de succès, qu'on avoit retiré quelques régiments de troupes réglées pour renforcer l'armée de Schomberg. Jacques leur fournit des habits, des armes & des munitions, & leur envoya quelques officiers, du nombre desquels étoit le Colonel Buchan, destiné à les commander en chef. Cet officier à la tête de quinze cents hommes marcha dans le Comté de Murray, où il espéroit ètre joint par d'autres mécontents : mais il fut surpris & mis en déroute par Sir Thomas Livingstone. D'un autre côté, le Major Ferguzon détruisoit les places qu'ils possédoient dans l'isle de Mull : ce qui força les Montagnards de se retirer & de se cacher sur leurs hauteurs & dans leurs bois. Les amis de Jacques désespérèrent de rien faire d'avantageux pour lui pendant cette campagne, tournèrent toute leur attention du côté du Parlement, où ils pensoient avoir plus de crédit qu'ils n'en trouvèrent dans les assemblées. Ils prêtèrent serment sans hésiter, espérant qu'avec le secours de leurs nouveaux alliés, ils embarrasseroient le gouvernement de façon que la plus grande

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

partie du peuple se déclareroit pour le rétablissement de Jacques : mais les vues de ces partis nouvellement unis étoient diamétralement opposées, & leurs principes absolument incompatibles. Malgré leur concours dans le Parlement, le Comte de Melvil réussit à l'emporter, quoique ce fut de peu de voix : l'opposition fut aussi-tôt découragée : quelques membres se rétracterent, craignant d'être entraînés avec eux dans une cause désespérée, & les jalousies mutuelles commencèrent à reprendre le dessus. Les chefs du parti de la réunion traitèrent séparement avec le Roi Jacques : firent des demandes contraires les unes aux autres : se cachèrent réciproquement leurs négociations : enfin portèrent leur haine & leur dégoût mutuel jusqu'au ressentiment le plus implacable.

XXI. Le crédit de la cour surmonte toutes les oppositions dans ce Royaume.

Les Comtes d'Argyle, d'Anandale & Braidalbin se retirèrent de leurs conseils & passèrent en Angleterre. Montgomeri effrayé de leur défection se rendit secrettement à Londres, après avoir découvert à Melvil quelques parties du complot, & sollicita un passeport de la Reine : mais il lui fut refusé. Anandale informé que

Montgommeri avoit déclaré quelques particularités de la négociation, eut recours aux bontés de cette Princeſſe, & lui dit tout ce qu'il ſavoit de cette conſpiration. Comme il n'avoit traité avec aucun des mécontents d'Angleterre, ils ne redoutoient pas ſon témoignage : mais il donna des indices contre Nevil Payne, qui avoit été envoyé en Ecoſſe pour y être leur agent, & y réſidoit encore. Il fut auſſi-tôt arrêté par ordre du conſeil de ce Royaume, en conſéquence d'une lettre du Comte de Nottingham, & on le mit deux fois à la torture, qu'il ſouffrit courageuſement ſans découvrir aucun de ſes commettants. Montgommeri demeuroit toujours caché à Londres où il ſollicitoit ſa grace ; mais voyant qu'il ne pouvoit l'obtenir, que ſous la condition de tout déclarer, il abandonna ſa patrie, & choiſit de mourir en éxil, plutôt que de trahir ſes confédérés. La déſunion des conſpirateurs & la découverte du complot laiſſèrent le Comte de Melvil maître du plus grand nombre des voix, & cependant il ſe trouva obligé pour mieux s'en aſſurer de paſſer ſes inſtructions ſur les articles du patronage &

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

la suprématie de la couronne, qu'il céda à la furie des fanatiques Presbytériens contre les intentions du Roi Guillaume. Par reconnoissance, ils lui accordèrent la taxe des cheminées, & le test ou serment pour être imposé sur toutes personnes en charge, ou ayant séance au Parlement, par lequel on reconnoissoit Guillaume & Marie pour légitimes Souverains, & l'on renonçoit au prétendu titre du Roi Jacques. Toutes les loix en faveur de l'Episcopat furent annullées. Il restoit encore soixante ministres Presbytériens vivants, de ceux qui avoient été chassés lors de la restauration; & le Parlement declara qu'ils formoient le corps entier de l'Eglise. On leur en remit le gouvernement entre les mains avec pouvoir de choisir les personnes qu'ils jugeroient à propos pour les aider. Ce petit nombre de fanatiques furieux étant ainsi associés, ils procédèrent avec une violence excessive dans la persécution contre les Episcopaux, & exercèrent envers eux la même tyrannie contre laquelle ils avoient tant déclamé.

XXII. Les Tories ont le dessus.

Pendant que les Presbytériens triomphoient ainsi en Ecosse, les

deux partis qui divisoient l'Angleterre employoient tout leur crédit & tournoient toute leur attention à pouvoir influer sur les élections du nouveau Parlement, & ce furent les Tories qui remportèrent la victoire. Le Roi paroissoit tomber par dégrés entre les bras de ce parti. Ils se plaignoient de ce qu'on les avoit totalement exclus de la Lieutenance de Londres, lors de l'avènement du Monarque au trône, & un grand nombre des plus violents Tories de la ville furent admis alors dans les emplois par le crédit & l'adresse de l'Evêque de Londres, du Marquis de Carmaerthen & du Comte de Nottingham. Pour leur donner satisfaction, les Comtes de Monmouth & de Warrington furent privés de leurs places, & même lorsque le Parlement s'assembla le vingt Mars, les Communes choisirent pour leur orateur Sir Jean Trevor, partisan ardent de cette faction, que le dernier Roi avoit créé Maître des rôles. C'étoit un homme très artificieux, qui entreprit de gagner le plus grand nombre au parti de la cour, pourvû qu'on lui fournit les sommes nécessaires pour réussir à les cor-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1689.

dans le nouveau Parlement d'Angleterre.

An. 1690.

Burnet. Belcarres. Kennet. Tindal. Ralph.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

rompre. Guillaume voyant que c'étoit l'unique moyen de maintenir son gouvernement en paix, encouragea l'usage d'acheter des voix, & nomma Trevor premier Commissaire du Grand Sceau. Dans sa harangue au nouveau Parlement, il fit connoître qu'il persistoit toujours dans le dessein de passer lui-même en Irlande. Il demanda aux chambres qu'elles lui établissent un revenu fixe, comme un fond de crédit sur lequel on put avancer sans perdre de temps les sommes nécessaires pour le service du gouvernement. Il leur déclara son intention de leur envoyer un acte de grace avec très peu d'exceptions, pour faire connoître l'inclination qu'il avoit à étendre sa protection sur tous ses sujets, & pour ne laisser aucun prétexte de former des troubles pendant son absence, d'autant qu'il n'ignoroit pas combien les gens mal intentionés s'occupoient des moyens d'altérer le gouvernement établi. Il leur recommenda l'union avec l'Ecosse, dont le Parlement avoit nommé des Commissaires à cet effet : leur dit qu'il laisseroit l'administration entre les mains de la Reine, & leur demanda de pas-

ſer un acte pour confirmer l'autorité de cette Princeſſe : Il les exhorta auſſi à accélérer les affaires pour leſquelles le Parlement étoit aſſemblé, à éviter les débats ; & leur marqua ſes eſpérances de voir bien-tôt finir ce qui étoit demeuré juſqu'alors imparfait.

XXIII. Bill pour reconnoître leurs Majeſtés.

En conſéquence de cette demande, les Communes votèrent qu'il lui ſeroit accordé douze cents mille livres, dont un million ſeroit levé par une clauſe de crédit ſur les bills du revenu ; mais elles refuſèrent d'établir le revenu pour la vie du Roi. Elles accordèrent ſeulement l'exciſe héréditaire pour ce temps, mais les droits de péage ne le furent que pour quatre ans. Les Communes regardoient la brièveté de ces termes, comme un grand avantage pour le Royaume, en ce qu'il obligeoit à convoquer de fréquents Parlements : mais cette précaution ne fut nullement agréable au Souverain. Il lui fut auſſi accordé une taxe par tête avec quelques autres ſecours, & les deux partis paroiſſoient s'empreſſer à l'envi de lui avancer de l'argent ſur les fonds de crédit. Cependant les Wighs avoient une autre batterie en reſerve : ils préſenterent à la

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

chambre Haute un bill, pour reconnoître leurs Majestés comme légitimes Souverains des Royaumes, & pour déclarer bons & valides tous les actes du Parlement précédent. Les Tories se trouvèrent alors réduits à une situation très embarassée : ils ne pouvoient s'opposer à ce bill sans courir risque de perdre le crédit qu'ils avoient acquis depuis peu, ni y consentir sans renoncer solemnellement à leurs premiers arguments & à leurs distinctions. Ils ne firent pas de fortes objections contre la première partie du bill, & proposèrent même d'arrêter, qu'il feroit loi pour les temps à venir ; mais ils refusèrent de le déclarer valide pour celui qui étoit passé. Après un long débat, le bill fut retiré, quoique les Wighs eussent perdu la pluralité des voix dans le rapport. Cependant on le fit revivre ensuite, & il passa avec quelques changements dans les termes, en conséquence d'une protestation très forte, signée Bolton, Macclesfield, Stamfort, Newport, Bedford, Herbert, Suffolk, Monmouth, Delamere & Oxford. Il fallut toute l'influence de la cour pour faire pencher la balance

en faveur du bill, avant qu'il put l'emporter sur les Tories, dont les chefs avec le Comte de Nottingham à leur tête, protestèrent de leur côté. Le même parti étoit déterminé dans la chambre des Communes à former une vigoureuse opposition; & en attendant on présenta seulement quelques légères objections, afin qu'on le retirât pour y faire des changements: mais leur dessein fut découvert avant le temps par l'imprudence d'un de leur faction, qui mit en question la légitimité de la convention, sur ce qu'elle n'avoit point été convoquée par des Writs du Roi. Le Procureur Général Somers répondit, que si cette assemblée n'avoit pas été légitime, ceux qui y avoient assisté, & qui avoient prêté le serment ordonné par ce Parlement, étoient coupables de haute trahison: que les loix qu'ils avoient annullées demeuroient dans toute leur vigueur: que leur devoir éxigeoit par conséquent qu'ils retournassent à l'obéissance du Roi Jacques, & que tous ceux qui avoient levé & payé l'argent des taxes imposées par ce Parlement étoient également coupables. Les Tories furent tellement

GUILLAUME III. & Marie. An. 1650.

frappés de ces objections, que le bill passa sans éprouver de nouvelle opposition, & il reçut aussi-tôt le consentement Royal. Ainsi l'établissement fut confirmé par ceux mêmes qui avoient crié si haut qu'il étoit illicite: mais les Whigs, malgré tous leurs artifices n'auroient pu réussir si la cour ne se fut intéressée dans la dispute.

XXIV. Violentes contestations sur le bill d'abjuration.

Il s'éleva entre les deux partis une autre contestation très violente au sujet d'un bill qui fut présenté pour que tous les sujets en place renonçassent au Roi Jacques, sous peine de prison. Quoique le Clergé en fut d'abord éxempté, la plus grande partie des Tories s'y opposèrent vigoureusement, pendant que les Whigs soutenus par le Ministère employèrent une égale ardeur pour le faire passer. Il y eut à ce sujet de longs & violents débats, où les deux factions paroissoient se contrebalancer mutuellement. Enfin les Tories représentèrent au Roi qu'un temps très précieux étoit employé à toutes ces altercations inutiles: que ceux qui se déclaroient contre le bill deviendroient de plus en plus entêtés & intraita-

bles, & s'oppoferoient à tout ce qu'on pourroit propofer pour le fervice du Roi. Que s'il paffoit, Sa Majefté tomberoit encore entre les mains des Whigs qui renouvelleroient leurs anciennes pratiques contre fa prérogative, & qu'un grand nombre de fujets actuellement bien intentionnés pour le Roi, ou au moins neutres, deviendroient Jacobites par reffentiment. Ces raifons eurent tant de poids auprès de Guillaume, qu'il fit dire aux Communes de ceffer tous ces débats, & de paffer à des matières plus preffantes. Les Whigs en général furent peu fatisfaits de cette interpofition, & le Comte de Shrewsbury qui s'intéreffoit vivement en faveur du bill, en fut fi mécontent qu'il demanda à rèfigner fa place de Secrétaire d'Etat. Le Roi qui eftimoit beaucoup fes talents & fon intégrité, employa le Docteur Tillotfon & quelques autres qu'il jugeoit avoir du crédit auprès du Comte, pour le diffuader de quitter fa place : mais il ferma l'oreille à toutes leurs remontrances, & refufa même de confentir à la demande que le Roi lui fit de conferver la garde des fceaux jufqu'à ce qu'il fut de retour d'Irlan-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

de. Il y eut aussi de grands débats dans la chambre des Lords au sujet de ce bill d'abjuration, ou plutôt au sujet du serment de fidélité spéciale envers Guillaume, par opposition à Jacques. Les Tories déclarèrent qu'ils formeroient un engagement négatif contre le dernier Roi & ses adhérents: mais ils s'opposèrent de tout leur pouvoir au serment d'abjuration, & la chambre fut tellement partagée, que ni l'un ni l'autre parti n'osa hazarder une décision, ensorte que tout le fruit de leurs débats fut une prorogation de la session.

XXV. Le Roi Guillaume descend en Irlande.

On prépara un acte pour revêtir la Reine de l'administration pendant l'absence de Guillaume, un autre pour annuller le jugement de Quo-Warranto contre la ville de Londres, & la rétablir dans ses anciens droits & privilèges: enfin le bill d'amnistie si fortement recommandé par le Roi passa dans les deux chambres. (*f*) Le

(*f*) Voici les noms de ceux qu'on excepta de l'amnistie, Guillaume, Marquis de Powis; Théophile, Comte d'Huntingdon; Robert, Comte de Sunderland; Jean, Comte de Melfort; Roger, Comte de Castlemain; Nathaniel, Lord-Evêque de Durham; Thomas, Lord-Evêque de Saint-

vingt & un Mars Guillaume termina la ſeſſion par une courte harangue, dans laquelle il remercia les membres du Parlement des ſecours qu'ils lui avoient accordés, & leur recommanda de remplir leur devoir avec la plus grande éxactitude dans leurs Comtés reſpectifs, pour que la paix de la nation ne fut point interrompue pendant ſon abſence. Les chambres furent ajournées au ſept Juillet, après quoi le Parlement fut prorogé & ajourné ſucceſſivement. Pour aſſurer plus fortement la paix dans le Royaume, les Députés Lieutenants furent autoriſés à aſſembler les milices en cas de néceſſité. On défendit à tous les Papiſtes de s'éloigner de plus de cinq mille du lieu de leur demeure: on publia une proclamation pour

David; Henri, Lord-Dover; le Lord Thomas Howard, Sir Edouard Hales, Sir François Withers, Sir Edouard Lutwich, Sir Thomas Jenner, Sir Nicolas Butler, Sir Guillaume Herbert, Sir Richard Holloway, Sir Richard Heath, Sir Roger l'Eſtrange, Guillaume Molineux, Thomas Tyndeſley, le Colonel Townly, le Colonel Lundy, Robert Brent, Edouard Morgan, Philippe Burton, Richard Graham, Edouard Petre, Obadiah Walker, Mathieu Crone & Georges, Lord-Juſticier, actuellement décédé.

GUILLAUME III. & Mar e. An. 1690.

arrêter quelques personnes mal affectionnées, & Sir Jean Cochran & Ferguzon furent aussi arrêtés sur le soupçon de quelques pratiques de trahison. Le quatre Juin le Roi partit pour l'Irlande, accompagné du Prince George de Dannemarck, du Duc d'Ormond, des Comtes d'Oxford, de Scarborough, de Manchester, & de plusieurs autres personnes de distinction. Le quatorze du mois il descendit à Carrickfergus, d'où il se rendit aussi-tôt à Belfast, & y fut joint par le Duc de Schomberg, le Prince de Wirtemberg, le Major Général Kirke, & par plusieurs autres officiers. Cependant le Colonel Wolesey à la tête de mille hommes, avoit défait un fort détachement des ennemis près Belturbat : Sir Jean Lanier avoit pris le château de Bedloe, & l'on avoit aussi réduit celui de Charlemont, poste très important, ainsi que Balingargy près Cavan. Le Roi Guillaume après s'être reposé deux ou trois jours à Belfast, visita les quartiers généraux du Duc à Lisburne, s'avança à Hilsborough, & publia une défense d'enlever les chevaux de force, & de commettre

aucune

aucune violence dans les campagnes. Lorsque ses Officiers généraux lui proposérent quelques mesures qu'ils jugeoient nécessaires, il leur déclara qu'il n'étoit pas venu en Irlande pour laisser croître l'herbe sous ses pieds. Il fit la revûe de son armée à Loughbrilland, & la trouva composée de trente-six mille hommes effectifs bien équipés. Ensuite il marcha à Dundalck, & de-là à Ardex que l'ennemi venoit d'abandonner.

XXVI. Le Roi Jacques marche vers la Boyne.

Jacques avoit tant de confiance dans les disputes du Parlement d'Angleterre, qu'il ne pouvoit croire que son gendre fut en état de quitter le Royaume, & il y avoit déja six jours que Guillaume étoit descendu en Irlande, avant qu'il en fut informé. Aussi-tôt qu'il eut appris son arrivée, il laissa Dublin en garde à la milice commandée par Lutterel, & avec un renfort de six mille hommes d'infanterie, arrivés de France depuis peu, il joignit le reste de ses troupes qui égaloient à peu près en nombre celles de Guillaume, non compris environ quinze mille hommes restés dans les différentes garnisons. Jacques occupoit un poste très avantageux sur les

bords de la Boyne, & contre l'avis de ses Officiers Généraux il résolut de livrer bataille. Ils lui proposoient de renforcer ses garnisons, & de se retirer à Shannon pour y attendre les effets des opérations sur mer. Louis XIV. avoit promis d'équiper une flotte nombreuse contre celle des Anglois, & d'envoyer un grand nombre de petites frégattes pour détruire les bâtiments de transport de Guillaume, aussi-tôt que leurs convois seroient passés en Angleterre. L'exécution de ce projet n'étoit pas difficile, & auroit pû devenir fatal à l'armée Angloise; car toutes les munitions de guerre & de bouche étoient sur ces vaisseaux, qui suivoient la côte à mesure que les troupes avançoient dans leur marche, & il n'y avoit pas un seul port de sureté où ils pussent se retirer s'ils se trouvoient pressés. Cependant Jacques étoit décidé à hazarder la bataille, & s'en expliquoit avec autant d'ardeur que de confiance. Outre la rivière qui étoit profonde, son front étoit garanti par un marais & un coteau, ensorte que l'armée Angloise ne le pouvoit attaquer sans un désavantage évident.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

XXVII. Guillaume prend la résolution de lui livrer bataille.

Le Roi Guillaume s'avança sur la rive opposée, & pendant qu'il reconnoissoit la situation des troupes de son adversaire, il fut exposé au feu de quelques pièces de campagne que l'ennemi avoit pointées à dessein contre sa personne. Il eut un homme & deux chevaux tués auprès de lui, & un boulet relevé de terre passa si près de son épaule droite, qu'il déchira son habit; emporta une partie de ses cheveux & lui fit une contusion considérable. Cet accident qui ne lui causa aucune émotion, mit une telle confusion entre ceux qui l'environnoient, que l'ennemi s'en apperçut; jugea qu'il étoit tué, & fit retentir l'air de cris de joie. Tout le camp de Jacques fut rempli d'acclamations, & plusieurs escadrons de sa cavalerie se formèrent aussi-tôt sur les bords de la rivière comme s'ils eussent eu intention de la traverser & d'attaquer l'armée Angloise. Ce bruit se répandit de proche en proche jusqu'à Dublin, d'où il passa à Paris; & contre l'usage de la cour de France, on y encouragea le peuple à célébrer cet évènement par des feux de joie & des illuminations. *

* Le peuple François fit à la vérité quel-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

Guillaume parcourut ses lignes à cheval, pour faire voir à son armée qu'il étoit échappé de ce danger, & le soir il assembla son conseil de guerre, où il déclara que son intention étoit d'attaquer l'ennemi le lendemain matin. Schomberg s'opposa d'abord à ce dessein; mais voyant que le Roi y étoit déterminé, il lui conseilla de faire passer la Boyne pendant la nuit à un gros détachement de cavalerie & d'infanterie sur le pont de Slane, & de prendre poste entre l'ennemi & le passage de Duleck, pour que cette action pût être plus décisive. Ce conseil fut rejetté; mais le Roi ordonna que de très grand matin le Lieutenant Général Douglas avec l'aîle droite de l'infanterie, & le jeune Schomberg avec la cavalerie passeroient au pont de Slane, pendant que l'infanterie du corps d'armée forceroit le passage

ques réjouissances, marqua la plus grande joie de la mort d'un Prince dont l'usurpation étoit universellement détestée; mais la Cour n'y prit aucune part : on peut voir à ce sujet toutes les nouvelles du temps. Si l'on rendoit les Cours responsables des vaines clameurs de la populace, combien auroit-on eu dans tout temps de reproches à faire à celle de Londres?

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

au vieux pont, & l'aîle gauche celui de certains gués qui étoient entre le camp ennemi & Drogheda. Le Duc voyant que son avis n'avoit pas été goûté par les Généraux Hollandois, se retira dans sa tente, & lorsqu'on lui apporta l'ordre de bataille, il le reçut avec un air de mécontentement, disant que c'étoit le premier qu'on lui eut ainsi envoyé. La disposition étant réglée, Guillaume parcourut son armée à cheval & aux flambeaux, & se retira ensuite dans sa tente, après avoir donné ordre que les soldats missent des branches de verdure à leurs chapeaux pendant l'action, pour se reconnoître & se distinguer des ennemis.

XXVIII. Bataille de la Boyne.

A six heures du matin, le Général Douglas avec le Comte de Schomberg, le Comte de Portland & Overkirk marchèrent vers le pont de Slane, & passèrent la rivière presque sans opposition. Lorsqu'ils furent sur le rivage opposé, ils virent l'ennemi rangé sur deux lignes en grand nombre, tant de cavalerie que d'infanterie, & défendu par un marais, ce qui obligea Douglas d'attendre du renfort. Aussi tôt qu'il fut arrivé, l'in-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

fanterie marcha à la charge au travers du marais, pendant que le Comte de Schomberg en faisoit le tour avec la cavalerie pour attaquer l'ennemi en flanc. Les Irlandois n'attendirent pas cette attaque; mais ils firent volte-face & se retirèrent vers Duleck avec quelque précipitation : cependant Schomberg eut le temps de tomber sur leur arrière-garde où il fit un grand carnage. Le Roi Jacques tira des troupes du centre pour renforcer son aîle gauche, & le Comte fut à son tour obligé de demander du secours. Alors le corps de bataille du Roi Guillaume, composé de gardes Hollandoises, des Régiments François, & de quelques bataillons Anglois, traversa la rivière quoiqu'elle fut assez haute, à l'aide d'une décharge générale d'artillerie. Le Roi Jacques avoit eu l'imprudence de retirer son canon du rivage : mais il avoit placé un gros corps de Mousquetaires derrière des hayes, des maisons & des ouvrages élevés à cet effet. Ils tirèrent d'assez près sur les troupes Angloises avant qu'elles eussent atteint le rivage : Cependant leur décharges firent peu d'effet; les Irlandois lâchè-

rent pied, & quelques bataillons gagnèrent la rive ſans trouver plus d'oppoſition. Avant qu'ils euſſent eu le temps de ſe former, ils furent chargés avec impétuoſité par un eſcadron de la cavalerie ennemie. Un gros corps de cavalerie & d'infanterie que commandoit le Général Hamilton s'avança de derrière quelques petites hauteurs, pour attaquer ceux qui étoient abordés, & pour empêcher les autres de gagner le rivage. L'infanterie tourna le dos & prit auſſi-tôt la fuite: mais la cavalerie chargea avec une fureur incroyable, tant ſur le rivage que dans la rivière, & jetta la confuſion dans les régiments qui n'avoient pas encore eu le temps de ſe former. Le Duc de Schomberg paſſa alors la Boyne en perſonne, ſe mit à la tête des Proteſtants François, & leur montrant l'ennemi. » Mes amis, (leur dit- » il,) voilà vos perſécuteurs. » En diſant ces mots il marcha à la charge, où il ſoutint un choc violent d'une partie de la cavalerie Irlandoiſe qui avoit percé au travers d'un des régiments & revenoit alors ſur ſes pas. On crut que c'étoit des troupes Angloiſes, & on les laiſſa avancer au

GUILLAUME III & Marie. An. 1690.

grand galop jusqu'auprès du Duc, qui reçut deux blessures dangereuses à la tête : mais les refugiés François reconnoissant bien-tôt leur erreur, firent imprudemment une décharge sur les Irlandois pendant qu'ils combattoient contre le Duc, & au lieu de le sauver ils le jettèrent mort sur le champ de bataille. La perte de ce Général auroit pû entraîner celle de l'armée Angloise, qui fut aussi-tôt dans le désordre & le tumulte, pendant que l'infanterie du Roi Jacques se rallioit & retournoit à ses postes avec des marques de résolution. Elle étoit prête à tomber sur le centre, lorsque le Roi Guillaume qui avoit passé avec l'aîle gauche, composée de la cavalerie Danoise, Hollandoise & Iniskillinoise s'avança pour l'attaquer à la droite. Sa vûe imprima une terreur panique si forte aux soldats, qu'après avoir fait halte ils tournèrent le dos & se retirèrent au village de Dunorc. Cependant ils s'y maintinrent si vigoureusement qu'ils firent reculer la cavalerie Danoise & Hollandoise, quoique le Roi fut en personne à leur tête. Les Iniskillinois même lâchèrent pied, & toute l'aîle

auroit été mise en déroute, si un détachement de dragons, des régiments de Cunningham & de Levison n'eussent mis pied à terre, & ne se fussent rangés derrière les hayes des deux côtés du défilé par où l'on poussoit les fuyards. Ils firent si grand feu sur ceux qui les poursuivoient, qu'ils rallentirent bien-tôt leur ardeur. La cavalerie rompue eut alors le temps de se rallier, retourna à la charge & chassa devant elle l'ennemi à son tour. Le Général Hamilton qui avoit été la vie & l'ame des Irlandois pendant tout le combat fut blessé & pris alors, ce qui les jetta dans un si grand découragement qu'ils ne firent plus aucun effort pour recouvrer l'avantage qu'ils avoient perdu. On le conduisit aussi-tôt au Roi, qui lui demanda s'il croyoit que les Irlandois fissent encore quelque résistance? » Sur mon » honneur, (répondit-il) je le crois, » car ils ont encore un gros corps de » cavalerie qui n'est point entamé. » Guillaume le regardant avec un œil de mépris lui répeta: » Votre hon» neur! votre honneur! » Cependant il ne lui dit rien de plus sur ce qu'il avoit agi contre sa parole, lorsqu'il

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

lui avoit été permis de paſſer en Irlande, & qu'il avoit promis de perſuader à Tyrconnel de ſe ſoumettre au nouveau Gouvernement. Les Irlandois abandonnèrent précipitamment le champ de bataille : mais les troupes auxiliaires Françoiſes & Suiſſes commandées par M. de Lauzun ſe retirèrent en bon ordre, après avoir entretenu le combat pendant quelques temps avec autant d'intrépidité que de perſévérance. Le Roi Guillaume ne jugea pas à propos de pourſuivre l'ennemi, enſorte qu'il n'y eut pas un grand carnage.

XXIX. Mort & portrait de Schomberg.

Les Irlandois perdirent environ quinze mille hommes & les Anglois près de cinq mille : mais ils achetoient bien cher cette victoire, par la perte du vaillant Duc de Schomberg, qui fut tué dans ſa quatre-vingt-deuxième année, après avoir été le rival en gloire & en réputation militaire des plus grands Généraux de ſon ſiècle. Il deſcendoit d'une famille noble du Palatinat, & ſa mère étoit Angloiſe, fille du Lord Dudley. Obligé de ſortir de ſon pays, par rapport aux troubles qui l'agitoient, il commença par être ſoldat de fortune, & ſervit

ſucceſſivement dans les armées de Hollande, d'Angleterre, de France, de Portugal & de Brandebourg. Il parvint aux dignités de Maréchal en France, de Grand en Portugal, de Généraliſſime en Pruſſe & de Duc en Angleterre. Il profeſſoit la religion Proteſtante ; étoit affable & modeſte dans ſa conduite ; froid, pénétrant, réſolu & plein de ſagacité, & ſa probité n'étoit point inférieure à ſon courage. Cette bataille fut auſſi funeſte au brave Caillemote, qui avoit ſuivi la fortune du Duc, & commandoit un des régiments Proteſtants. Après avoir reçu une bleſſure mortelle, quatre ſoldats le remportèrent de l'autre côté de la rivière, & quoiqu'il fût preſque dans les agonies de la mort, il marquoit une contenance ferme, & encourageoit ceux qui le traverſoient à bien faire leur devoir en leur criant : » A la gloire, mes » enfants, à la gloire. » La troiſième perſonne de remarque qui perdit la vie dans cette bataille fut l'Eccléſiaſtique Walker qui avoit ſi vaillamment défendu Londondery contre toute l'armée du Roi Jacques. Il avoit été très bien reçu du Roi Guillaume

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

qui lui avoit fait un don de cinq mille livres, avec promesse de plus grandes faveurs; mais poussé par l'ascendant de son génie militaire, il voulut accompagner le Roi dans la bataille; fut blessé dans le ventre, & mourut en peu de minutes. Les officiers de distinction qui périrent dans l'armée ennemie furent, les Lords Dongan & Carlingford, Sir Neile O Neile, & le Marquis d'Hocquincour. Jacques demeura tranquille pendant toute l'action sur la hauteur de Dunmore, entouré de quelques escadrons de cavalerie : lorsqu'il vit que la victoire se déclaroit contre lui, il se retira à Dublin, sans avoir fait le moindre effort pour rassembler ses troupes. S'il eût marqué plus de courage ou de conduite, son armée auroit pu se rallier, & être renforcée par ses garnisons, ce qui l'auroit mis en état de tenir la campagne, & même d'agir offensivement. Sa perte avoit été peu considérable, & le vainqueur n'avoit pas même essayé de nuire à ses troupes dans leur retraite : ce qui fut regardé comme un grand défaut de conduite dans Guillaume, & il paroît par tout ce qui se passa dans cette

journée que ce Prince marqua beaucoup plus de valeur personnelle que de science militaire. *

XXX. Jacques s'embarque pour la France.

Aussi-tôt que le Roi Jacques fut arrivé à Dublin, il assembla les Magistrats & le Conseil de la ville, & par une courte harangue, les abandonna à la fortune du vainqueur. Il se plaignit de la poltronerie des Irlandois; leur déclara que sa résolution étoit prise de sortir du royaume incessamment; leur défendit en vertu de leur serment de fidélité de brûler ni piller la ville après son départ; & les assura que, quoiqu'il fût obligé pourlors de céder à la force il ne cesseroit de travailler à leur délivrance. Le lendemain, il par-

* Je penserois que ce fut avec refléxion que Guillaume ne poursuivit pas les fuyards après la défaite de la Boyne : le plus grand nombre étoit des Irlandois qu'il ne vouloit pas détruire, mais soumettre. M. Smollett le blâme souvent de défaut de science militaire, ce qui me paroît très mal fondé. Quelque horreur que son usurpation puisse nous inspirer, elle ne doit pas nous fermer les yeux sur ses grandes qualités : il étoit un Général digne d'opposer à M. de Luxembourg, qui sut toujours connoître son mérite, & en marqua la plus grande estime dans toutes les occasions : sans doute qu'il étoit un excellent juge dans cette partie.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

tit pour Watterford, accompagné du Duc de Berwick, de Tyrconnel & du Marquis de Powis. Il donna ordre de rompre tous les ponts derriere lui, & il s'embarqua dans un vaisseau préparé pour le recevoir. Il trouva en mer l'escadre Françoise commandée par M. de Foran, qui lui persuada de monter sur une de ses frégates qui étoit très légère sous la voile. Elle le conduisit sans aucun accident en France, & il retourna dans sa première résidence de Saint Germain. Aussi-tôt qu'il fut sorti de Dublin, cette ville fut abandonnée par tous les Papistes. Les Protestants prirent possession des armes qui appartenoient à la milice, sous la conduite des Evêques de Meath & de Limerick. On établit un committé pour prendre soin de l'administration, & l'on envoya au Roi Guillaume le récit de ce qui s'étoit passé, accompagné d'une pétition pour le supplier d'honorer cette ville de sa présence.

XXXI. Guillaume entre dans Dublin, & publie sa déclaration.

Le lendemain de la bataille de la Boyne, le Roi Guillaume fit partir dès le matin un détachement de cavalerie & d'infanterie, sous les ordres de M. Melionere, pour Drogheda;

dont le Gouverneur rendit la place ſans oppoſition. Le Roi à la tête de ſon armée ſe mit en marche pour Dublin, & fit halte la première nuit à Bally-breghan, où il reçut la nouvelle que l'ennemi s'étoit retiré de la capitale, & il envoya le Duc d'Ormond avec un corps de cavalerie pour en prendre poſſeſſion. Il fut ſuivi immédiatement des gardes Hollandoiſes qui s'emparèrent du château. Peu de jours après, le Roi campa à Finglan dans le voiſinage de Dublin, & y reçut les Evêques de Meath & Limerick à la tête du Clergé, qu'il aſſura de ſa faveur & de ſa protection. Il publia enſuite une déclaration pour aſſurer le pardon à tous ceux du commun peuple qui avoit ſervi contre lui, pourvû qu'ils retournaſſent dans leurs demeures, & rendiſſent leurs armes avant le premier Août. Ceux qui tenoient des terres à rente de propriétaires Papiſtes compris dans la rebellion, eurent ordre de retenir les deniers entre leurs mains, juſqu'à ce que les Commiſſaires des revenus leur euſſent déclaré à qui ils devoient les payer. Les chefs les plus turbulents de la révolte, qui avoient violé

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

les loix du Royaume, appellé les François, autorisé les déprédations commises sur les Protestants, & rejetté le pardon qui leur avoit été offert dans les premières proclamations du Roi furent abandonnés aux évènements de la guerre, jusqu'à ce que par des démonstrations évidentes de repentir, ils méritassent leur grace, qui ne seroit jamais refusée à ceux qu'on reconnoîtroit pour vraiment pénitents. Le Roi Guillaume publia ensuite une proclamation pour réduire la monnoye de cuivre à sa valeur intrinsèque. Les officiers de l'armée du Roi Jacques, après l'avoir vû embarquer à Watterford, rejoignirent leurs troupes, résolus de poursuivre la guerre aussi long-temps qu'ils feroient en état d'en soutenir les opérations.

XXXII. Le Roi de France remporte une victoire sur les flottes d'Angleterre & de Hollande à la pointe de Beachi.

Pendant que ces choses se passoient, la Reine qui agissoit en qualité de Régente. se trouvoit plongée dans une multitude de soins & d'embarras. Son Conseil étoit composé d'un nombre égal de Whigs & de Tories qui ne pouvoient agir avec unanimité. Elle étoit agitée de part & d'autre par ses craintes sur la sureté de son père & sur la vie de son mari :

menacée au dehors d'une invasion des François, & au dedans d'un soulèvement des Jacobites: cependant elle dissimuloit son embarras, & se conduisoit avec autant de prudence que de courage. On apprit qu'une flotte étoit prête à partir de Brest: & aussitôt le Lord Torrington mit à la voile des Dunes, & fit le tour de Sainte Hélène, afin de rassembler assez de vaisseaux pour être en état de livrer bataille. On découvrit les ennemis de Plimouth le vingt Juin, & l'Amiral Anglois renforcé par une escadre Hollandoise tint la mer dans l'intention de les attaquer à la hauteur de l'isle de Whigt, s'ils essayoient d'entrer dans le Canal. Ce n'est pas qu'il se crut assez fort pour soutenir la bataille contre eux, puisque leur flotte étoit composée de soixante & dixhuit vaisseaux de guerre & de vingt-deux brulots, au lieu que les escadres combinées d'Angleterre & de Hollande n'étoient que de cinquante-six voiles: mais il avoit reçu ordre de hasarder le combat s'il jugeoit qu'il put le faire avec quelque apparence de succès. Après que les flottes ennemies eurent été cinq jours à la vue l'une

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

de l'autre, le Lord Torrington tomba sur les François à la hauteur de la pointe de Beachy, le treize Juin au point du jour. L'escadre Hollandoise qui formoit l'avant-garde, commença le combat vers les neuf heures du matin, & une demie-heure après la division bleue des Anglois attaqua l'arrierre-garde Françoise; mais la division rouge qui formoit le centre, & où étoit Torrington ne put se mettre en ligne avant dix heures, ensorte que les Hollandois furent presque entourés par l'ennemi, & quoiqu'ils combatissent avec la plus grande valeur, ils souffrirent un dommage très considérable. Enfin la division de l'Amiral passa entre eux & les François, & dans cette situation les flottes jettèrent l'ancre vers cinq heures après midi, lorsque l'action fut interrompue par un calme. Les Hollandois avoient tellement souffert, qu'ils jugèrent ne pouvoir sans imprudence recommencer le combat: l'Amiral fit lever l'ancre pendant la nuit, & avec le secours de la marée, il se retira vers l'Est. Le lendemain, ils détruisirent les vaisseaux désemparés, pour qu'ils ne retardassent pas leur retraite.

Ils furent poursuivis jusqu'à Rye, & un vaisseau Anglois de soixante-dix canons étant échoué près Winchelsea, le Capitaine l'abandonna, & y fit mettre le feu. Un vaisseau Hollandois de soixante & quatre canons échoua de même, & quelques frégates Françoises essayèrent de le brûler : mais le Capitaine le défendit avec tant de valeur, qu'elles furent obligées de l'abandonner, & il trouva ensuite le moyen de se retirer sans accident en Hollande. Dans cette bataille, les Anglois perdirent deux vaisseaux, deux Capitaines, & environ quatre cents hommes ; mais la perte des Hollandois fut beaucoup plus considérable. Six de leurs plus gros vaisseaux périrent : Dick & Brackel Vice-Amiraux furent tués avec un grand nombre d'officiers & de matelots. Torrington se retira à l'embouchure de la Tamise sans trouver d'obstacle, & après avoir pris les précautions nécessaires contre les entreprises que l'ennemi auroit pu faire de ce côté, il retourna à Londres, dont les habitants étoient plongés dans la consternation.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

XXXIII. Torington est mis à la tour.

Le gouvernement étoit frappé des mêmes terreurs paniques. Le ministè-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

re feignoit de croire que les François agiſſoient de concert avec les mécontents de la nation : que les Jacobites projettoient pluſieurs ſoulèvements en différentes parties du Royaume, & qu'il y auroit une révolte générale en Ecoſſe. Ces bruits étoient répandus par des émiſſaires de la cour, pour juſtifier aux yeux du public les meſures qu'on jugeoit néceſſaires dans cette conjoncture, & ils produiſirent l'effet qu'on en attendoit. Ces craintes qu'on répandoit artificieuſement dans le peuple, enflammèrent ſon averſion contre les Non-jurants & les Jacobites. Les Tinners * de Cornouailles, la Lieutenance de Middleſex, le Lord Maire, les Aldermans & la Lieutenance de Londres préſentèrent à la Reine des adreſſes remplies de proteſtations de fidélité, & de promeſſes de ſoutenir leurs Majeſtés comme leurs légitimes Souverains, contre toute oppoſition. La Reine dans cette criſe des affaires fit paroître autant de courage que d'activité & de bonne conduite. Elle donna tous les ordres néceſſaires pour met-

* C'eſt-à-dire, les propriétaires des mines d'étain.

tre le Royaume en état de défense, ainsi que pour rétablir & augmenter la flotte, & prit des mesures pour appaiser le ressentiment des Etats Généraux, qui se plaignoient vivement de la conduite tenue par le Comte de Torrington dans la dernière action. Il fut privé du commandement, envoyé prisonnier à la tour, & l'on nomma des Commissaires pour éxaminer les circonstances de sa conduite. On forma un camp dans le voisinage de Torbay, où les François paroissoient menacer d'une descente. Leur flotte qui étoit à l'ancre dans la baye canona un petit village nommé Tingmouth. Environ mille hommes de leurs troupes débarquèrent sans opposition, mirent le feu à ce village, & brûlèrent quelques vaisseaux côtiers, après quoi ils se rembarquèrent & retournèrent à Brest, si glorieux de cette expédition, qu'ils en publièrent un récit pompeux. Quelques partisans des Whigs dirent dans des pamphlets, & répandirent dans le public que les Evêques suspens avoient part à la conspiration contre le Gouvernement, ce qui anima tellement la populace que ces Prélats crurent né-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

cessaire de faire imprimer une déclaration, où ils soutenoient leur innocence par les protestations les plus solemnelles. Il paroît que la cour n'avoit aucun soupçon contre eux, autrement ils n'auroient pas évité la prison, lorsque la Reine publia une proclamation pour faire arrêter les Comtes de Litchfield, Aylesbury & Castlemain, le Vicomte de Preston, les Lords Montgomery & Bellasis, Sir Edouard Hales, Sir Robert Tharold, Sir Robert Hamilton, Sir Théophile Oglethorpe, le Colonel Edouard Sackeville & quelques officiers, accusés d'avoir conspiré avec d'autres mal intentionés pour troubler & détruire le Gouvernement, & dans le dessein de concourir avec les ennemis de leurs Majestés pour favoriser l'invasion préméditée. Le Comte de Torrington demeura prisonnier à la tour jusqu'à la session suivante, où il fut conduit à la chambre des Communes, & fit une harangue pour sa défense. Son affaire occasionna de longs débats dans la chambre haute, qui déclara que la manière dont il avoit été emprisonné étoit illicite. Enfin il fut jugé par une cour martiale

composée de membres choisis par les Commissaires de l'Amirauté, après q[illegible] 'té passé un acte qui déclaroit ces Commissaires revêtus du pouvoir de Grand-Amiral. Le Président de la cour étoit Sir Ralph Delaval, qui avoit agi en qualité de Vice-Amiral de l'escadre bleue dans le combat. Le Comte fut déchargé, cependant le Roi ne l'employa plus dans le service, & les Hollandois se recrièrent contre la partialité des Juges.

XXXIV. Succès de Guillaume en Irlande.

On prétend que Guillaume s'étoit emparé de tous les papiers de son beau-père & de Tyrconnel, par lesquels il avoit été instruit, non-seulement du projet des François pour brûler les bâtiments de transport Anglois, mais encore de l'entreprise d'un nommé Jones qui s'étoit engagé à l'assassiner. Cependant il est certain qu'il ne fut fait aucun attentat de cette nature, & il est probable que tout ce qui fut dit à ce sujet n'étoit qu'une fausseté pour attirer la haine publique sur Jacques. Le neuf Juillet, Guillaume détacha le Général Douglas avec un corps considérable de cavalerie & d'infanterie vers Athlone, pendant que lui-même après avoir

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

laissé Trelawny pour commander à Dublin, s'avança avec le reste de son armée à Inchequin sur la route de Kilkenny. Le Colonel Grace, Gouverneur d'Athlone pour le Roi Jacques, étant sommé de se rendre, tira un coup de pistolet sur le trompette, en disant: » Voilà quelles sont » mes conditions. » Douglas résolut ensuite d'entreprendre le siège de la place, qui étoit très forte par sa situation, & défendue par une garnison très courageuse. On avoit fait une brêche peu considérable, lorsque Douglas fut instruit que Sarsfield étoit en marche pour secourir les assiégés: alors il abandonna cette entreprise, après avoir perdu environ quatre cents hommes. Le Roi continua sa marche vers la partie occidentale, & par des exemples de sévérité établit tant d'ordre & de discipline dans l'armée, que les paysans étoient en sureté contre les moindres violences. A Carlow il détacha le Duc d'Ormond pour prendre possession de Kilkenny, où ce Seigneur le traita dans son propre château que les ennemis avoient abandonné sans l'endommager. Pendant que l'armée étoit campée

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

pée à Carrick, le Major Général Kirke fut envoyé à Waterford, dont la garnison composée de deux régiments, capitula sous les conditions de sortir avec armes & bagages, & d'être conduite à Mallow. Le fort de Duncannon se rendit aux mêmes conditions, & ce fut dans cette place que le Lord Dover & le Lord George Howard furent reçus à la merci & à la protection du Roi.

XXXV. Il investit Limerick, mais il est obligé de lever le siège, & il repasse en Angleterre.

Le premier Août Guillaume étant à la Chapelle Izard publia une seconde déclaration d'amnistie pour confirmer la première, & l'étendit même aux personnes d'un état ou rang supérieur, soit naturels, soit étrangers, pourvû qu'avant le vingt-cinq du même mois, ils missent bas les armes & se soumissent à certaines conditions. Cette offre eut très peu d'effet; les Irlandois en général étoient guidés par leurs Prêtres, & les nouvelles de la victoire remportée par la flotte Françoise sur les Anglois & les Hollandois, fut répandue avec tant d'éxagération qu'elle enflamma leur courage, & effaça toutes idées de soumission. Le Roi étoit retourné à Dublin, dans l'intention de s'embarquer

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

pour l'Angleterre : mais informé que les desseins de ses ennemis domestiques étoient découverts & déconcertés : que la flotte étoit rétablie, & que celle des François étoit rentrée à Brest, il différa son voyage & résolut de réduire Limerick dont M. de Boisseleau étoit Gouverneur, & où le Duc de Berwick & le Colonel Sarsfield agissoient comme officiers inférieurs. Le neuf Août le Roi rassembla ses détachements, s'avança dans le voisinage de la place, & fit sommer le Commandant de livrer la ville. Boisseleau répondit, qu'il croyoit que le meilleur moyen de mériter l'estime du Prince d'Orange, étoit de défendre vigoureusement la place que le Roi avoit confiée à ses soins. Avant qu'elle fut totalement investie, le Colonel Sarsfield avec un corps de cavalerie & de Dragons passa le Shannon pendant la nuit, enleva un train d'artillerie du Roi qui étoit en marche pour le camp, mit en déroute les troupes qui l'escortoient, encloua leur canon, détruisit les chariots, bagages & munitions, & retourna à Limerick sans avoir été entamé. Malgré ce contretemps la tranchée fut

ouverte le dix-ſept du mois, & l'on éleva une batterie compoſée de quelques canons qu'on amena de Waterford. Le ſiège fut pouſſé avec vigueur & la place fut défendue très courageuſement. Enfin le Roi donna ordre à ſes troupes de faire un logement ſur le chemin couvert ou contreſcarpe, & l'on y donna l'aſſaut avec fureur. Cependant les aſſaillants furent ſi bien reçus des aſſiègés, qu'ils furent repouſſés après avoir eu douze cents hommes de tués ſur la place, ou mortellement bleſſés. Cette perte jointe à l'inconſtance du temps qui commença à devenir pluvieux & mal ſain, détermina le Roi à renoncer à cette entrepriſe. On commença par emporter le canon & les gros bagages, après quoi l'armée décampa & marcha vers Clonmel. Guillaume nomma le Lord Sidney & Tomas Conigsby Lords-Juſticiers d'Irlande; laiſſa le commandement de l'armée au Comte de Solmes, s'embarqua le cinq Septembre à Duncannon avec le Prince de Dannemarck, & le lendemain arriva ſur la route du Roi près Briſtol, d'où il ſe rendit à Windſor.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

XXXVI. Le Comte de Marlborough réduit Cork & Kinsale.

Vers la fin de ce mois le Comte de Marlborough arriva en Irlande avec cinq mille hommes de troupes Angloises pour attaquer Cork & Kinsale, conjointement avec un détachement de la grande armée, suivant un projet qu'il avoit proposé au Roi Guillaume. Il fit débarquer ses soldats sans opposition dans le voisinage de Cork, & y fut joint par cinq mille hommes, sous les ordres du Prince de Wirtemberg. Il s'éleva d'abord une dispute entre ce Prince & le Comte sur le commandement, mais elle fut bien-tôt appaisée par la médiation de la Mellionère. La place étant investie & les batteries élevées, les assiégeants poussèrent leurs opérations avec tant de rapidité, qu'ils eurent bien-tôt fait brêche. Le Colonel Mackillicut, Gouverneur, demanda à parlementer, & l'on fit l'échange des ôtages : mais il rejetta les conditions qu'on lui proposoit, & les hostilités recommencèrent avec une nouvelle vigueur. Le Duc de Grafton, qui servoit en qualité de volontaire, fut blessé mortellement à une des attaques, & mourut très regretté, d'autant que malgré sa jeu-

nesse il avoit des talents qui donnoient les plus grandes espérances. Les préparatifs étoient faits pour un assaut général quand les assiégés demandèrent à capituler, & se rendirent prisonniers de guerre. Outre le Gouverneur & le Colonel Ricaut, les vainqueurs trouvèrent entre les officiers de la garnison les Comtes de Clancarty & de Tyrone. Marlborough après avoir pris possession de Corke, détacha le Brigadier Villiers avec un corps de cavalerie & de dragons pour sommer la ville & les forts de Kinsale, & le lendemain il y marcha avec le reste de ses troupes. Le vieux fort fut aussi-tôt emporté d'assaut; mais Sir Edouard Scot, qui commandoit dans l'autre fort, soutint un siège régulier jusqu'à ce que la brêche fut praticable; alors il obtint une capitulation honorable. Ces places maritimes réduites, toute communication fut coupée de ce côté de l'isle entre la France & l'ennemi, & les Irlandois se trouvèrent confinés dans l'Ulster, où ils ne pouvoient subsister qu'avec de très grandes difficultés. Le Comte de Marlborough après avoir fini cette expédition en trente

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

jours retourna avec ses prisonniers en Angleterre, où la renommée de cet exploit augmenta considérablement sa réputation.

XXXVII. Lauzun & les troupes Françoises abandonnent l'Irlande.

Cependant le Comte de Lauzun Commandant des troupes auxiliaires de France, demeuroit dans l'inaction dans le voisinage de Galway. Il fit passer à sa cour un récit si touchant de sa situation, qu'on lui envoya des bâtiments de transport pour ramener les troupes Françoises. Il s'embarqua avec elles, & le commandement de celles d'Irlande passa au Duc de Berwick; mais il fut ensuite transféré à M. de Saint-Ruth. Lauzun fut disgracié à Versailles, pour avoir abandonné la cause de Jacques avant qu'elle fut désespérée, & Tyrconnel qui l'accompagna dans ce voyage, sollicita auprès de la cour de France pour en obtenir de nouveaux secours d'officiers, d'armes, d'habits & de munitions pour l'armée Irlandoise, disant que si on la soutenoit convenablement elle demeureroit fermement attachée aux intérêts du Roi Jacques. Cependant les troupes se partagèrent en corps séparés de Filibustiers, & pillèrent le pays sous le nom de Rap-

paries. De celles du Roi Guillaume, une partie demeura tranquille & à l'aiſe dans ſes quartiers, pendant qu'une autre partie imita les rapines de l'ennemi, enſorte que le peuple étoit malheureuſement haraſſé par les uns & par les autres.

XXXVIII. Le Duc de Savoye ſe joint aux confédérés.

Pendant tous ces mouvements les affaires du continent n'avoient éprouvé aucun changement important, excepté dans la conduite du Duc de Savoye qui avoit renoncé à la neutralité, s'étoit engagé dans une alliance avec l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, en un mot avoit accédé à la grande confédération. Auſſi-tôt qu'il ſe fut déclaré, M. de Catinat, Général François, entra ſur ſes terres à la tête de dix-huit mille hommes, le défit dans une ſanglante bataille près de Salmes, & cette ville ſe rendit au vainqueur. Catinat réduiſit enſuite Savillana, Villafranca, & pluſieurs autres places, pourſuivit le Duc à Carignan, ſurprit Suze, & diſtribua ſes troupes en quartiers d'hiver, partie dans la Provence & partie dans le Duché de Savoye, que Saint-Ruth avoit depuis peu réduit ſous la domination Françoiſe. Le Duc trompé dans

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

ſon attente de recevoir des ſecours de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, en demanda aux Etats Généraux & au Roi Guillaume, auquel il envoya un Ambaſſadeur pour le féliciter ſur ſon avènement au trône d'Angleterre. Les confédérés, dans leur congrès général à la Haye, étoient convenus que l'armée des Etats commandée par le Prince de Waldeck s'oppoſeroit à l'armée Françoiſe que le Duc de Luxembourg commandoit en Flandre, pendant que l'Electeur de Brandebourg obſerveroit le Marquis de Boufflers ſur la Moſelle; mais avant que les troupes de Brandebourg fuſſent aſſemblées, Boufflers étoit campé entre la Sambre & la Meuſe, & entretenoit la communication libre avec Luxembourg.

XXXIX. Le Prince de Waldeck eſt défait à Fleurus.

Le Prince de Waldeck informé que ce Général avoit deſſein de traverſer la Sambre entre Namur & Charleroi, pour mettre les territoires d'Eſpagne à contribution, quitta la rivière Pieton, & détacha le Comte de Berlo avec un gros corps de cavalerie pour obſerver les mouvements de l'ennemi. Le Comte fut rencontré près Fleurus par l'armée Françoiſe & tué: ſes

troupes quoique soutenues par deux autres détachements, eurent beaucoup de peine à rejoindre le gros de l'armée, qui demeura toute la nuit en bataille. Le lendemain ils furent attaqués par les François très supérieurs en nombre, & après un combat très opiniâtre furent obligés de lâcher pied, laissant environ cinq mille morts sur le champ de bataille. L'ennemi fit près de quatre mille prisonniers, & se rendit maître de la plus grande partie de l'artillerie; mais cette victoire lui couta très cher. L'infanterie Hollandoise combattit avec un courage & un succès étonnants. Le Duc de Luxembourg reconnut avec surprise qu'ils s'étoient encore mieux comportés que n'avoit fait l'infanterie Espagnole à la bataille de Rocroy. » Le Prince de Waldeck » (dit-il) doit toujours se ressouvenir » de la cavalerie Françoise, & moi » je n'oublierai jamais l'infanterie Hol» landoise. » Le Général des Etats se comporta avec tant d'activité, que les François ne tirèrent que très peu d'avantage de leur victoire. Le Prince ayant été renforcé par cinq régiments Anglois, neuf mille Hanovriens, &

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

par dix mille hommes de l'Evêché de Liège & de la Hollande, il se joignit à l'Electeur de Brandebourg, ensorte que l'armée confédérée fut composée de cinquante-cinq mille hommes, & ils marchèrent par le chemin de Genap à Bois-Seigneur-Isaac. Ils étoient alors supérieurs à Luxembourg, qui jugea à propos de fortifier son camp pour n'être point obligé de combattre, à moins qu'il n'y trouvât un avantage considérable. Cependant le Prince de Waldeck l'auroit attaqué dans ses retranchements, s'il ne lui eût été défendu expressement par les Etats Généraux de hazarder de nouvelle bataille, & lorsque cette défense fut levée, l'Electeur ne voulut point s'exposer à combattre.

XI. L'Archiduc Joseph est élu Roi des Romains. Mort du Duc de Lorraine. Suite de la guerre contre les Turcs.

Cependant Joseph fils de l'Empereur fut élu Roi des Romains par le collège des Electeurs; mais son crédit reçut un furieux échec par la mort du vaillant Duc de Lorraine, qui fut tout-à-coup attaqué d'une esquinancie, dans un village près Lintz où il termina sa vie. On soupçonna qu'il avoit été sacrifié aux craintes du Roi de France, contre lequel il avoit formellement déclaré la guerre, en

qualité de Prince Souverain injustement chassé de ses Etats. Il avoit de grands talents pour la guerre, & menaçoit d'entrer l'été suivant en Lorraine, à la tête de quarante mille hommes. On prétend que la cour de France allarmée de cette déclaration eut recours au poison pour prévenir l'éxécution des projets du Duc. * A sa mort, le commandement

* Il est fâcheux que M. Smollett qui s'élève souvent au dessus de la partialité ordinaire à sa nation, se laisse quelquefois entraîner par le torrent de ces Ecrivains furieux qui veulent toujours trouver des causes sinistres de la mort des Princes. Jamais le ministère François n'a été soupçonné sous le règne glorieux de Louis XIV. d'avoir employé de moyens odieux pour se défaire de ses ennemis, & c'est une justice que lui rendent toutes les nations. Si de pareilles imputations méritent une juste indignation lorsqu'elles ne tombent que sur un particulier, combien doit-on les détester quand elles intéressent ceux qui approchent aussi près du trône? Voici ce que le Continuateur de Rapin Thoyras dit à ce sujet : « Une esquinancie l'y suffoqua (le Duc de Loraine,) » & soit pour honorer sa mémoire, ou pour » décrier de plus en plus la France, on sema » le bruit qu'elle l'avoit fait empoisonner..... » Ces discours, aussi absurdes qu'injurieux, » trouvèrent alors des gens disposés par la » fureur de la guerre à y ajouter foi. On ne

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

de l'armée Impériale fut donné à l'Electeur de Bavière, qui se joignit à l'Electeur de Saxe, & marcha contre le Dauphin, qui avoit passé le Rhin au fort Louis, à la tête d'une forte armée, & vouloit pénétrer dans le Wirtemberg. Le Duc de Bavière arrêta ses progrès, & il demeura sur la défensive le reste de la campagne. L'Empereur fut moins heureux dans ses efforts contre les Turcs, qui rejettèrent les propositions de paix qu'il leur offroit, & se mirent en campagne sous un nouveau Visir. Au mois d'Août, le Comte Tekely défit un corps d'Impériaux près de Cronstadt en Transilvanie, convoqua les Etats de cette Province à Albajulia, & les força de l'élire pour leur Souverain: mais son règne fut de courte durée. Le Prince Louis de Bade prit le commandement de l'armée Autrichienne, détacha quatre régiments pour soutenir Belgrade, & s'avança contre Tékely, qui à son approche se retira

» pardonneroit pas cette crédulité à un Historien. » Nous espérons que M. Smollett s'appliquera cette refléxion, & que dans une nouvelle édition il retranchera ces odieuses imputations.

dans la Valachie. Cependant le Grand Visir investit Belgrade, & poussa ses attaques avec un courage étonnant. Enfin une bombe étant tombée sur une grosse tour où étoit le magasin à poudre des assiégés, elle sauta en l'air avec une explosion terrible. Dix-sept cents soldats de la garnison furent tués, les murs & les remparts renversés, les fossés comblés, & il s'ouvrit une si large brêche, que les Turs entrèrent par bataillons & par escadrons, taillant en pièce tout ce qu'ils rencontrèrent sur leur passage. Le feu gagna de magasin en magasin, jusqu'à ce qu'il y en eut onze de consumés, & dans cette confusion, le reste de la garnison s'échappa à Peterwaradin. Cependant les Impériaux, maîtres de la Transilvanie s'étoient cantonnés à Cronstadt & à Clausinburg. Tekeli entreprit d'attaquer cette Province d'un côté, pendant qu'un corps de Turcs y entreroit d'un autre: mais ils furent totalement dispersés par le Prince Louis de Bade. Le Prince Auguste de Hanover, qu'il avoit envoyé contre le Comte fut tué dans un défilé, & ses troupes furent obligées de se retirer avec précipitation. Cepen-

GUILLAUME III. & Marie An. 1690.

dant Tekeli ne put profiter de cet avantage : informé du fort de ses alliés, & craignant que la retraite ne lui fut coupée par les neiges, qui ferment souvent le passage des montagnes, il se retira dans la Valachie, & le Prince Louis retourna à Vienne.

XLI. Assemblée du Parlement.

En Angleterre, le Roi Guillaume avoit publié une proclamation, pour que les membres du Parlement s'assemblassent le second jour d'Octobre. Les deux chambres s'assemblèrent en conséquence, & le Roi ouvrit la session par une harangue suivant l'usage. Il leur parla de ce qu'il avoit fait pour la réduction de l'Irlande : leur vanta la bonne conduite de ses troupes : leur dit que les secours n'étoient pas proportionnés aux dépenses nécessaires : leur représenta le danger auquel la nation seroit exposée, si l'on ne poussoit vigoureusement la guerre : les conjura de libérer ses revenus qui étoient engagés pour le payement des premières dettes, & de le mettre en état de payer ce qui étoit du à l'armée. Il les assura que le succès de la confédération dans le Continent dépendoit de la vigueur & de la diligence que les chambres apporteroient

dans les affaires: leur marqua son ressentiment contre ceux qui avoient été coupables dans la conduite de la flotte: leur recommanda l'unanimité & l'expédition, & leur déclara que quiconque entreprendroit de détourner leur attention des objets importants qu'il proposoit à leur considération, ne pouroit être regardé ni comme son ami, ni comme affectionné à sa patrie. La dernière entreprise des François sur les côtes d'Angleterre, les bruits d'une conspiration des Jacobites, le courage personnel que Guillaume avoit fait paroître en Irlande, & la conduite foible du Roi Jacques concoururent à exciter le ressentiment de la nation contre le Roi détrôné, & à les attacher au nouveau gouvernement. Les deux chambres présentèrent des adresses séparées de félicitation au Roi, sur sa valeur & sa conduite dans la campagne, à la Reine sur son courage & sa prudence à tenir le timon des affaires dans des temps de troubles & de danger. Les Communes, après qu'il eut été remis devant elles un état des dépenses de la dernière année, votèrent un secours de quatre millions pour l'entre-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

tien de l'armée & de la mariné, & assignèrent les fonds pour le lever.

XLII. Les Communes consentent aux demandes du Roi.

Les chambres proposèrent de lever un million par la vente des biens saisis en Irlande, & résolurent qu'il seroit dressé un bill pour en ordonner la confiscation, avec une clause qui autoriseroit le Roi à accorder le tiers de ces biens à ceux qui l'auroient servi dans cette guerre, & l'autoriseroit également à accorder les articles & capitulations qu'il jugeroit à propos à ceux qui étoient encore en armes. Cette clause fut rejettée, & il fut présenté contre le bill un grand nombre de pétitions par les créanciers & héritiers de ceux qui étoient demeurés fidèles au gouvernement. On jugea que ces pétitions avoient été suggérées par la cour, pour retarder les progrès du bill, parce que les biens confisqués avoient déja été promis aux favoris du Roi. Cependant il passa dans la chambre Basse, & fut envoyé à celle des Lords, où il fut retardé à dessein par l'influence du ministère. Le Lord Torrington fut jugé & déchargé dans le même temps, au grand mécontentement du Roi, qui non-seulement le renvoya du service, mais qui

lui défendit même de paroître jamais en sa présence. Lorsque Guillaume se rendit à la chambre des Lords pour donner le consentement Royal à un bill pour doubler l'excise, il dit au Parlement : que l'état actuel des affaires éxigeoit sa présence à la Haye : qu'il n'y avoit pas de temps à perdre pour terminer ce qui concernoit les autres secours nécessaires à l'entretien de l'armée & de la marine ; & ajouta que les deux chambres devoient aussi pourvoir aux dépenses du gouvernement civil. On passa deux bills pour accorder à leurs Majestés les droits sur les marchandises d'importation pendant cinq années, & ils reçurent le consentement Royal, en même temps que le bill au sujet des révoltés. Le Roi observa que si l'on établissoit une somme annuelle pour l'augmentation de la marine, ce seroit un moyen très efficace pour l'honneur & la sureté de la nation. Sur cette ouverture, les chambres votèrent un secours très considérable pour construire de nouveaux vaisseaux de guerre (*g*), &

(*g*) Ce secours fut levé par une augmentation de droits sur la bierre, l'ale & les autres liqueurs. Les chambres ordonnèrent

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690

marquèrent tant d'activité & de bonne volonté en cette occasion, qu'elles sembloient avoir prévenu les desirs du Roi. Leur libéralité & leur diligence étoient dues particulièrement aux soins du Lord Godolphin, qui fut choisi pour la place de Trésorier, & à ceux de Sir Jean Sommers, depuis Procureur Général : le poste de Secrétaire d'Etat, demeuré vacant depuis la résignation du Comte de Shrewsbury, fut alors rempli par le Lord Sidney, & Sir Charles Porter fut nommé l'un des Justiciers d'Irlande, à la place de ce Seigneur.

XLIII. Pétition des Tories de la ville de Londres.

Malgré l'acte qui avoit annullé les procédures faites contre les Chartres de Londres, les Whigs avoient eu l'adresse de demeurer en possession de la Magistrature. Pilkington avoit été

aussi par ce bill que les impôts sur le vin, le vinaigre & le tabac formeroient un fond de crédit ; que le surplus de ce qu'elles avoient accordé, lorsqu'on auroit pourvu au service courant, seroit appliqué au payement des dettes contractées pendant la guerre, & que leurs Majestés auroient la liberté de prendre sur ces fonds la somme de cinq cents mille livres, au-dela de ce qui leur étoit accordé, à condition qu'on reprendroit cette somme sur leurs revenus. *Ralph.*

continué Maire, & Robinson conservoit la place de Chambellan. Les Tories de la ville se confiant en leurs services précédents présentèrent une pétition à la chambre des Communes, dans laquelle ils se plaignirent de ce que l'objet qu'on s'étoit proposé dans le dernier acte du Parlement, pour annuller le jugement de Quo Warranto, n'avoit pas été rempli, à cause de quelques expressions équivoques; ensorte que les anciens Aldermans élus par des commissions sous le grand Sceau du dernier Roi, agissoient toujours en vertu de la même autorité: que Sir Thomas Pilkington n'avoit pas été duement continué Maire par la chambre commune: que lui & les Aldermans avoient choisi d'eux-mêmes M. Leonard Robinson pour Chambellan, quoiqu'un autre sujet eut été légitimement élu pour remplir cette place: que divers membres du commun Conseil en avoient été exclus contre les loix, & qu'on avoit refusé d'en admettre d'autres très légitimement élus. Il exposèrent encore plusieurs griefs, & en demandèrent la réforme. Pilkington & ses associés entreprirent de prouver que ces allé-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1690.

gations étoient fausses ou frivoles, & représentèrent la pétition comme l'ouvrage des Jacobites pour troubler la paix de la ville, afin de retarder les secours & de mettre le trouble dans le gouvernement. Dans la dernière terreur panique qui s'étoit répandue parmi la nation, les Whigs avoient paru les plus riches, & avoient abondamment souscrit pour la sureté de l'établissement qu'ils avoient fait, au lieu que les Tories s'étoient tenus sur la réserve avec une précaution soupçonneuse. Par cette raison, la cour fit si bien agir alors son crédit, qu'on n'eut que peu ou point d'égard à leurs remontrances.

XLIV. En reprise contre le Marquis de Carmaerthen.

Le Marquis de Carmaerthen, Lord Président, qui étoit à la tête du parti des Tories dans le ministère, & avoit acquis un grand crédit auprès du Roi & de la Reine, fut alors regardé avec jalousie par la faction opposée, qui résolut (s'il étoit possible) de faire revivre son ancienne accusation. Le Comte de Shrewsbury & treize autres chefs s'unirent pour ce projet. On établit un committé de Lords, qui fut chargé d'examiner les exemples précédents, & de voir si les accu-

ſations demeuroient *in ſtatu quo* d'un Parlement à un autre. On produiſit divers éxemples, & il s'éleva de violents débats; mais le Marquis échappa à la vengeance de ſes ennemis, au moyen de la queſtion: » Si les Com- » tes de Saliſbury & de Peterborough » qui avoient été accuſés dans le Par- » lement précédent pour s'être recon- » ciliés à l'Egliſe de Rome étoient dé- » chargés de leur cautionement ». La chambre décida pour l'affirmative, & pluſieurs Lords proteſtèrent contre. Les Communes, après avoir dreſſé un bill pour nommer des Commiſſaires qui reçuſſent & éxaminaſſent les comtes publics: & avoir choiſi ces Commiſſaires entre leurs propres membres: envoyèrent ce bill à la chambre des Lords. Le Comte de Rocheſter propoſa qu'il fut ajouté quelques-uns d'entr'eux aux membres des Communes, & ils en choiſirent un pareil nombre par ſcrutin: mais Rocheſter étant un de ceux qu'on avoit ainſi élus, refuſa d'agir: les autres ſuivirent ſon éxemple, & le bill paſſa ſans aucun changement. Le cinq Janvier, le Roi termina la ſeſſion par une harangue, dans laquelle il remercia les An. 1691.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

chambres des preuves réitérées qu'elles lui avoit données de leur affection à sa personne & à son gouvernement. Il leur dit qu'il étoit temps qu'il s'embarquât pour la Hollande : leur recommanda l'unanimité, & les assura de sa faveur & de sa protection particulière. Alors le Lord premier Baron Atkins leur déclara que la volonté du Roi étoit que les deux chambres s'ajournassent au trente & un Mars.

XLV. Voyage du Roi en Hollande.

Guillaume, après avoir réglé les affaires de la nation, partit pour Margate le six Janvier : mais le vaisseau dans lequel il avoit projetté de s'embarquer fut retenu par un vent d'Est & par une forte gelée, ce qui engagea le Roi à retourner à Kensington. Cependant il s'embarqua le seize à Gravesend avec une suite nombreuse, & mit à la voile pour la Hollande, sous l'escorte de douze vaisseaux de guerre, commandés par l'Amiral Rooke. Le lendemain, il apprit par un pêcheur qu'il n'étoit qu'à une lieue & demie de Gorée : quitta le Yacht, & se mit dans une barque découverte accompagné du Duc d'Ormond, des Comtes de Devon, Dorset, Portland & Monmouth, d'Overkirke

& Zuylestein. Au lieu de descendre aussi-tôt, ils perdirent la flotte de vue, & la nuit qui survint les exposa par un temps très rigoureux à tous les dangers de l'ennemi & de la mer. Elle fut très élevée pendant dix-huit heures, & le Roi en fut trempé, ainsi que tous ceux qui l'accompagnoient. Les matelots marquoient leur crainte de périr, & le Monarque leur demanda s'ils appréhendoient de mourir en sa compagnie ? Au point du jour, il descendit à l'isle de Gorée, où il prit quelques rafraichissements dans une cabane de pêcheur, après quoi il rentra dans la barque, qui le conduisit à terre dans le voisinage de Maeslandsluys. Une députation des Etats le reçut à Hounslardike : il arriva à six heures du soir à la Haye, & fut aussi-tôt complimenté par les Etats Généraux, les Etats de Hollande, le Conseil d'Etat, les autres Collèges & les Ministres étrangers. Il fit ensuite sur la demande des Magistrats son entrée publique avec la plus grande magnificence, & les Hollandois célébrèrent son arrivée par des feux, des illuminations, & par toutes les autres marques d'une joye tumultueuse. Il assis-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

ta à leurs différentes assemblées, leur fit part de ses succès en Angleterre & en Irlande, & les assura de son zèle constant & de son affection pour son pays natal.

XLVI. Il assiste à un congrès. Son retour en Angleterre.

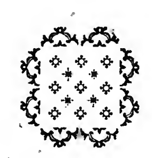
Dans un congrès solemnel des Princes confédérés, Guillaume fit un discours, où il leur représenta les dangers auxquels ils étoient exposés par le pouvoir & l'ambition de la France, & la nécessité d'agir avec autant de vigueur que de diligence. Il leur déclara qu'il n'épargneroit ni son crédit, ni ses forces, ni sa personne pour concourir avec eux dans les mesures qu'ils devoient prendre, & qu'au printemps il se mettroit à la tête de ses troupes pour remplir ses engagements. Ils résolurent aussi-tôt d'employer deux cent vingt-deux mille hommes contre la France dans la campagne suivante : convinrent du contingent que fourniroient les différents Princes & les divers Etats; & le Roi d'Angleterre promit pour sa part vingt mille hommes. Il fournit des secours au Duc de Savoye avec tant de libéralité, que les affaires de ce Prince commencèrent bien-tôt à prendre un aspect plus favorable. Le plan des opérations

tations fut réglé, & ils traitèrent entre eux avec tant d'unanimité, qu'aucune dispute n'interrompit leurs délibérations. Au commencement de Mars, lorsque leur congrès venoit d'être dissous, le siège de Mons fut entrepris par le Monarque François en personne, accompagné du Dauphin & des Ducs d'Orleans & de Chartres. La garnison étoit composée d'environ six mille hommes, commandés par le Prince de Bergues: mais les assiégeants poussèrent leurs travaux avec tant d'activité, qu'il ne fut pas possible de tenir contre. Aussi-tôt que Guillaume fut informé que la place étoit investie, il ordonna au Prince de Waldeck de former l'armée, dans la résolution de marcher en personne contre l'ennemi. On eut bien-tôt rassemblé cinquante mille hommes à Halle près Bruxelles: mais lorsqu'il les eut joints, il trouva que les Espagnols avoient négligé de se pourvoir de chariots & des autres choses nécessaires pour cette expédition. Cependant les bourgeois de Mons qui virent leur ville en danger d'être totalement détruite par les bombes & le canon des assiégeants, pressèrent le Gouverneur

Guillaume III. & Marie. An. 1691.

de capituler, & le menaçèrent même d'introduire les François dans la ville; ce qui le força de se rendre, & il obtint une capitulation honorable. Guillaume informé de cet évènement retourna à la Haye, s'embarqua pour l'Angleterre, & arriva le treize Avril à Whitehall. (*h*)

(*h*) Peu de jours avant son arrivée une grande partie du palais de Whitehall fut consumé par un incendie causé par la négligence d'une fille domestique.



CHAPITRE III.

§. I. *Conſpiration contre le gouvernement par le Lord Preſton & autres.* §. II. *Le Roi remplit les Evêchés vacants.* §. III. *Affaires d'Ecoſſe.* §. IV. *Campagne en Flandres.* §. V. *Succès des François dans le Piémont.* §. VI. *Election d'un nouveau Pape.* §. VII. *Succès de l'Empereur contre les Turcs.* §. VIII. *Affaires d'Irlande.* §. IX. *Le Genéral Ginckle réduit Athlone.* §. X. *Il défait les Irlandois à Aghrim.* §. XI. *Il entreprend le ſiège de Limerick.* §. XII. *Les François & les Irlandois obtiennent une capitulation honorable.* §. XIII. *Douze mille Irlandois Catholiques ſont tranſportés en France.* §. XIV. *Le Parlement d'Angleterre s'aſſemble.* §. XV. *Mécontentement de la nation.* §. XVI. *Affaires du Parlement.* §. XVII *Diſputes ſur le bill pour régler les procès dans le cas de haute trahiſon.* §. XVIII *Les flottes Angloiſe & Hollandoiſe ſont battues par une tempête à la pointe de Ram.* §. XIX. *Le Roi mécontente les Preſ-*

bytériens d'Ecosse. §. XX. *Le Comte de Braidalbin entreprend de soumettre les Montagnards.* §. XXI. *Massacre de Glencoe.* §. XXII. *Préparatifs pour une descente en Angleterre.* §. XXIII. *Déclaration du Roi Jacques.* §. XXIV. *Efforts de ses amis en Angleterre.* §. XXV. *Précautions prises par la Reine pour la défense de la nation.* §. XXVI. *L'Amiral Russel se met en mer.* §. XXVII. *Il remporte une victoire complette sur la flotte Françoise à la Hogue.* §. XXVIII. *On embarque des troupes à Sainte Hélène pour faire une descente en France.* §. XXIX. *On abandonne ce projet. Les troupes descendent à Ostende.* §. XXX. *Le Roi de France prend Namur à la vue du Roi Guillaume.* §. XXXI. *Les alliés sont défaits à Steinkerque.* §. XXXII. *Réjouissances extravagantes en France au sujet de cette victoire.* §. XXXIII. *Conspiration contre la vie du Roi Guillaume, tramée par le ministère François.* §. XXXIV. *Entreprise manquée sur Dunkerque.* §. XXXV. *On demeure dans l'inaction sur le Rhin & en Hongrie.* §. XXXVI. *Le Duc de Savoye entre en Dauphiné.*

§. XXXVII. *Le Duc d'Hanover est créé Electeur de l'Empire.*

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

I. Conspiration contre le Gouvernement par le Lord Preston & autres.

ON avoit découvert depuis peu une conspiration contre le gouvernement. A la fin de Décembre, le maître d'un vaisseau qui vivoit à Barking en Essex informa le Marquis de Carmaerthen que sa femme avoit envoyé une de ses barques pour conduire quelques passagers en France, & qu'ils devoient s'embarquer le dix-sept du mois. Cet avis fut communiqué au Roi & au Conseil, sur quoi il fut donné ordre au Capitaine Billop de veiller sur cette barque, & de s'assurer des passagers. Il la joignit à Gravesend, s'en rendit maître, & y trouva le Lord Preston, M. Ashton, un domestique de la dernière Reine, & un nommé Elliot. Il saisit aussi un paquet de papiers, dont quelques-uns étoient absolument inintelligibles : mais on y trouva deux lettres, qu'on jugea écrittes par Turner Evèque d'Ely au Roi Jacques & à la Reine sous des noms empruntés, avec une invitation au Roi de France d'aider le Roi Jacques à remonter sur le trône, au moyen de certaines conditions, pen-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

dant que Guillaume feroit abfent d'Angleterre. Cependant le projet étoit mal concerté, & foutenu feulement d'un petit nombre de perfonnes de confidération, dont les principaux étoient le Comte de Clarendon, l'Evêque d'Ely, le Lord Prefton, fon frère M. Graham, & le fameux Quaker Penn. Malgré les déclamations qu'on avoit faites contre les févérités du dernier gouvernement, Prefton & fon complice Ashton furent jugés par la cour de Old Bailey, pour avoir attenté à la vie de leurs Majeftés le Roi Guillaume & la Reine Marie, & leur jugement fut précipité, fans aucun égard aux pétitions qu'ils préfentèrent pour obtenir un délai. Le Lord Prefton fonda fes moyens de défenfe fur ce que le crime de trahifon dont on l'accufoit n'avoit pas été commis dans le Comté de Middlefex, comme il étoit porté dans l'accufation : qu'aucun des témoins n'avoit déclaré qu'il eût loué le vaiffeau : que les papiers n'avoient point été trouvés fur lui : qu'il falloit deux témoins dignes de foi fur chacun des faits, qu'autrement toute la preuve alléguée contre lui fe réduifoit uniquement à des foupçons,

fondés sur une fausse supposition, & cependant on le déclara coupable. Ashton se conduisit avec autant d'intrépidité que de décence. Il avoua que son projet avoit été de passer en France pour accomplir la promesse qu'il avoit faite au Général Warden, qui au lit de la mort l'avoit pressé de se rendre dans ce Royaume, d'y terminer quelques affaires importantes demeurées en suspens, & en même temps pour y recouvrer une somme d'argent considérable qui lui étoit due à lui-même. Il nia d'avoir eu connoissance des papiers qu'on avoit trouvés sur lui, se plaignit de ce qu'on lui avoit refusé du temps pour préparer ses réponses, & nomma différentes personnes pour prouver qu'il professoit la religion Protestante avec une piété éxemplaire & des mœurs irréprochables. Toutes ces raisons ne furent d'aucun poids auprès de la cour. Les Juges le traitèrent durement, & on le déclara coupable de parjure, sur ce que les papiers avoient été trouvés en sa garde. Cependant il n'étoit pas prouvé qu'il y eut aucune part : & le parti même des Whigs avoit plusieurs fois expressément déclaré que de tou-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

tes les espèces de preuves, celle de trouver des papiers en la possession de quelqu'un étoit la plus foible, parce que personne ne peut être en sureté contre un pareil danger. Ashton souffrit avec autant de présence d'esprit que de courage. Dans un papier qu'il remit au Shériff, il avoua son attachement au Roi Jacques; protesta qu'il étoit témoin de la naissance du Prince de Galles; nia d'avoir connoissance de ce qui étoit contenu dans les papiers dont on le chargeoit: se plaignit de la conduite dure que les Juges & le Juré avoient tenue envers lui: mais ajouta qu'il leur pardonnoit dans la vue du Ciel. Cet homme fut célébré par les Non-jurants comme un martyr de fidélité, & ils publièrent hardiment que son plus grand crime aux yeux du gouvernement étoit d'avoir eu dans son bagage des preuves évidentes, qui auroient convaincu tout l'univers sur la naissance du Prince de Galles, que beaucoup de gens prétendoient supposée (*i*). Le Lord Preston

Burnet. State tracts. Burchet. Tindal. Ralph.

(*i*) Il fut joint à l'un des pamphlets publiés à cette occasion, une pétition au gouvernement actuel, au nom des adhérens du Roi Jacques, dans laquelle on disoit que

obtint sa grace : Elliot ne fut point jugé, sur ce qu'on ne trouva pas de preuves contre lui : le Comte de Clarendon fut envoyé à la tour, où il demeura quelques mois, & il fut ensuite confiné dans sa propre maison à la campagne : faveur qu'il dut à sa parenté avec la Reine, dont il étoit cousin germain. L'Evêque d'Ely, Graham & Penn se cachèrent, & l'on publia une proclamation pour les arrêter comme traîtres.

II. Le Roi remplit les Evêchés vacants.

La part que ce Prélat avoit eue dans la conspiration, fournit au Roi un prétexte plausible de remplir les Evêchés vacants. On avoit déclaré aux Evêques suspens qu'on pourroit obtenir un acte du Parlement pour les dispenser de prèter les serments, pourvû qu'ils remplissent leurs fonc-

quelques personnes graves & savantes devoient être autorisées à composer un traité pour faire voir les fondements du titre de Guillaume, & que dans le cas où cet ouvrage seroit convaincant, ils se soumettroient à ce titre, auquel ils s'étoient opposés jusqu'alors par des motifs de conscience. La meilleure réponse qu'on ait pu faire à cette demande, est l'ouvrage de M. Locke sur le gouvernement, qui parut dans le même temps. *Ralph.*

tions Episcopales : mais ils refusèrent d'acquiescer à cet expédient ; & le Roi résolut de nommer à leurs places lorsqu'il seroit de retour de Hollande. Il donna l'Archevêché de Cantorbéry au Docteur Tillotson, (k) l'un des plus savants, des plus modérés & des plus vertueux Ecclésiastiques de son siècle. Il ne l'accepta qu'avec une grande répugnance, parce qu'il prévit qu'il seroit exposé à la calomnie & à la haine du parti qui avoit embrassé la cause de son prédécesseur. Les autres sièges vacants furent donnés à des ministres d'une conduite irréprochable, & le public en général parut très satisfait de cet éxercice que le Roi avoit fait de sa suprématie. Les Evêques dépouillés affectèrent d'abord de marquer une humble résignation. Ils se ressouvenoient des cris tumulteux d'approbation dont le peuple les avoit animés dans la persécution qu'ils avoient soufferte sous le dernier gouvernement : & ils espéroient trou-

(k) Beveridge fut promu au siège de Bath & Wells, Fowler à celui de Glocester, Cumberland à Petersborough, Moore à Norwich, Grove à Chichester, & Patrick à Ely.

ver la même consolation dans leur affliction présente : mais voyant que la nation étoit très indifférente pour ce qui les concernoit, ils se déterminèrent à prendre la voye de l'argument & de la déclamation. La presse gémit sous les efforts de leur savoir & de leur ressentiment, ainsi que sous les réponses de leurs adversaires. Les Non jurants soutenoient que le Christianisme étoit la doctrine de la Croix; qu'aucun prétexte ne pouvoit justifier le soulèvement contre le Souverain : que les Chrétiens de la primitive Eglise regardoient comme un devoir indispensable de souffrir les entreprises sur leurs droits : que la Non-résistance étoit la doctrine de l'Egise Anglicane, confirmée par toutes les sanctions qui dérivent des loix divines & humaines. Le parti opposé non-seulement soutenoit les droits *qu'il prétendoit être* naturels aux hommes, & prouvoit par les faits, que l'usage qu'on faisoit de la doctrine de la Non-résistance étoit d'exciter de nouveaux troubles : mais de plus ils rétorquoient les arguments de leurs adversaires, en disant : que si l'obéissance passive étoit de droit en quelques

Guillaume III. & Marie. An. 1691.

occaſions, elle devoit être particuliè-rement appliquée au gouvernement préſent, d'autant que l'obéiſſance preſcrite par l'Ecriture Sainte eſt indéfinie. » Toutes les puiſſances ſont » établies de Dieu : que tout homme » ſoit ſoumis aux puiſſances. » Ils inféroient de ces textes qu'on ne devoit faire aucun ſcrupule de prêter les nouveaux ferments, & que ceux qui les réfuſoient cachoient l'eſprit de parti ſous l'apparence d'une conſcience timorée. De l'autre côté, leurs adverſaires démontroient le faux & le vice de cet argument. Ils diſoient qu'il détruiſoit toutes diſtinctions de juſtice & de devoir : que ceux qui enſeignoient cette doctrine s'attachoient ſeulement à la poſſeſſion, ſi injuſtement qu'elle eut été acquiſe : que ſi vingt uſurpateurs différents ſe ſuccédoient les uns aux autres, ils reconnoîtroient le dernier, malgré les ferments ſolemnels qu'ils auroient faits à ſes prédéceſſeurs, ſemblables au chien Epagneul, qui ſuit le voleur monté ſur le cheval de ſon maître, après qu'il en a tué le propriétaire. Ils nioient auſſi la juſtice des privations laïques, & par rapport au gouverne-

ment Eccléfiaftique faifoient les mêmes diftinctions » du fait & du droit » qu'ils avoient faite d'abord pour le gouvernement civil. Ils fe déchaînèrent même en invectives contre Tillotfon & les nouveaux Evêques qu'ils traitoient d'intrus & d'ufurpateurs : mais leur aigreur s'attachoit particulièrement au Docteur Sherlock, qui après avoir été l'un des plus ardents contre la révolution, avoit enfin prêté les ferments, lorfque le Roi Jacques avoit abandonné l'Irlande. Ils le traitoient d'apoftat, qui avoit trahi fa caufe, & publièrent un examen de toute fa conduite, qui contenoit la fatyre la plus violente contre fa réputation. Leurs attaques contre les particuliers étoient mêlées de fentiments de vengeance contre le gouvernement; & le grand objet de leurs Théologiens, ainfi que de leurs politiques étoit de fapper les fondements du nouvel établiffement. Pour aliéner les efprits du peuple des intérêts du Prince règnant, ils le tournoient en ridicule, invectivoient contre les mefures qu'il prenoit : l'accufoient de facrifier les intérêts de l'Angleterre à ceux de fon pays natal : & faifoient des compa-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

raisons odieuses entre la richesse, le commerce & les taxes du dernier règne, & ceux du règne actuel. Pour annéantir les efforts des mécontents, la cour employa la voye des réponses & des récriminations: tous donneurs d'avis furent bien reçus & encouragés. Dans une proclamation publiée contre les Papistes & les autres personnes peu affectionnées, on donna ordre à tous les Magistrats de faire des enquêtes, & de faire arrêter ceux qui par des discours séditieux & des libelles oseroient diffamer le gouvernement. Ce fut ainsi que les Révolutionaires commencèrent à se déclarer les ennemis des mêmes artifices & des mêmes pratiques qui les avoient mis en état de conduire leur projet à sa perfection.

III. Affaires d'Ecosse.

En Ecosse, les Presbytériens se conduisirent avec tant de folie, de violence & de tyrannie, qu'ils se rendirent aussi odieux que méprisables. Les actes de leur assemblée générale furent rédigés avec tant de dureté, de partialité & d'injustice, que le Roi les cassa par un acte d'Etat, & convoqua une nouvelle assemblée pour le mois de Novembre de l'année suivante. Le

parti Episcopal promit : d'entrer de cœur dans les intérêts du nouveau gouvernement : de tenir les Montagnards dans le respect, & de porter le Clergé à reconnoître & servir le Roi Guillaume, pourvû que le pouvoir de Melvill & de ses partisans fut contrebalancé, de façon qu'on put être en sureté contre la violence & l'oppression : qu'il fut permis aux ministres du parti des Episcopaux de remplir leurs fonctions au milieu de ceux qui leur étoient attachés, & que ceux qui voudroient se joindre aux Presbytériens dans leurs Judicatures, y fussent admis sans qu'on leur imposât rien de dur par rapport à leurs sentiments. Le Roi extrêmement dégouté des Presbytériens, consentit à ces propositions, & le jeune Dalrymple, fils du Lord Stair, fut nommé Secrétaire d'Etat, conjointement avec Melvill. Il entreprit de gagner le plus grand nombre des Jacobites, & beaucoup d'entr'eux prêterent les serments : mais ils continuèrent à entretenir correspondance avec la cour de Saint Germain, & ce fut d'accord avec elle qu'ils se soumirent à Guillaume, pour être en état de servir

Guillaume III. & Marie. An. 1691.

Jacques plus efficacement. Le Parlement d'Ecosse fut ajourné par une proclamation au seize Septembre. On prit des précautions pour prévenir toute communication dangereuse avec le Continent: on établit un committé pour mettre le Royaume en état de défense, & pour exercer le pouvoir d'une Régence, en s'assurant des ennemis du gouvernement. Le Comte de Home, Sir Peter Fraser & Sir Æneas Macpherson furent arrêtés & emprisonnés.

IV. Campagne en Flandre.

Le Roi, après avoir réglé les opérations de la campagne suivante pour l'Irlande, où le Général Ginckle éxerçoit le suprême commandement, équippa sa flotte en prenant des matelots de force, au préjudice incroyable du commerce. Il laissa comme il avoit déja fait le timon des affaires à la Reine, repassa en Hollande, accompagné du Lord Sidney, Secrétaire d'État, des Comtes de Marlborough & de Portland, & commença à faire des préparatifs pour tenir la campagne en personne. Le treize Mai, le Duc de Luxembourg ayant passé l'Escaut à la tête d'une nombreuse armée, s'empara de Halle, & livra cet-

replace au pillage à la vue des confédérés, qui furent obligés pour leur propre sureté de se tenir dans leurs retranchements. En même temps le Marquis de Boufflers avec un gros corps de troupes forma un camp devant Liege, dans le dessein de bombarder cette ville. Au commencement de Juin, le Roi Guillaume prit le commandement de l'armée des alliés, qu'on avoit tellement renforcée, qu'elle étoit devenue supérieure à celle des ennemis. Il détacha aussi-tôt le Comte de Tilly avec dix mille hommes, pour marcher au secours de Liege, déja désolée & ruinée par les bombes, les boulets & les fréquentes attaques de Boufflers, qui à son arrivée se retira à Dinan. Tilly, après avoir fait lever ce siège, & jetté un corps de troupes dans Huy, rejoignit l'armée des confédérés, encore augmentée depuis son départ de six mille hommes du Brandebourg & de dix mille Hessois, commandés par le Landgrave en personne. La vigilance de Luxembourg fut telle, que Guillaume ne put profiter de sa supériorité. Ce fut envain qu'il employa tout son art en marches, contremar-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

ches & ſtratagèmes pour attirer le Général François à une bataille, le Maréchal l'évita avec tant d'adreſſe qu'il rendit tous ſes efforts infructueux. Dans le cours de cette campagne, les deux armées furent deux fois en préſence; mais dans une telle poſition, que l'une ne pouvoit attaquer l'autre ſans un déſavantage manifeſte. Pendant que le Roi étoit campé à Court-ſur-Heure, un ſoldat gagné par l'ennemi mit le feu aux fuſées de pluſieurs bombes, dont l'exploſion auroit fait ſauter tout le magaſin, & occaſionné le plus grand déſordre dans l'armée, ſi ce malheur n'avoit été prévenu par le courage de ceux qui étoient à la garde de l'artillerie. Dans le temps même que les fuſées brûloient, ils dégagèrent les chariots de la ligne, & les retournèrent du côté d'une hauteur, enſorte que la communication du feu fut interceptée. Celui qui avoit commis cet attentat fut reconnu : avoua qu'il avoit été gagné par le Duc de Luxembourg, fut jugé par la cour Martiale, & ſouffrit la mort des traîtres. Le Roi Guillaume quitta Court-ſur-Heure, & campa dans la plaine de Saint Girard, où il

demeura jusqu'au quatre Septembre, consumant les fourages & épuisant le pays. Ensuite il passa la Sambre près Jemeppe, pendant que les François la traversoient à la Bussierre, & les deux armées s'avancèrent vers Enghien. L'ennemi voyant les confédérés si près de lui, marcha à Gramont, passa la Dendre, & prit possession d'un camp très fort entre Ath & Oudenarde. Guillaume suivit la même route, & campa entre Ath & Leuze. Pendant qu'il étoit dans cette position, les troupes Hessoises & celles de Liege, qui montoient environ à dix-huit mille hommes, se séparèrent de l'armée, & passèrent la Meuse à Namur. Alors le Roi retourna à la Haye, laissant le commandement au Prince de Waldeck, qui leva aussi-tôt le camp de Leuze, & le vingt du mois se mit en marche pour Cambron. Luxembourg qui examinoit tous ses mouvements avec la plus grande attention, trouva moyen de l'attaquer si subitement dans sa retraite, que son arrière-garde fut surprise & défaite. Cependant les François furent ensuite obligés de se retirer. Le Prince continua sa route à Cambron, & peu de jours après

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

les deux armées furent mises en quartiers d'hiver. Dans le même temps le Duc de Noailles assiégea & prit Urgel en Catalogne, & une escadre Françoise, commandée par le Comte d'Estrées, bombarda Barcelone & Alicant.

V. Succès des François dans le Piémont.

Les confédérés avoient proposé d'agir vigoureusement en Italie contre les François : mais la saison étoit déja très avancée qu'ils n'étoient pas encore en état de tenir la campagne. L'Empereur & l'Espagne avoient entrepris de fournir des troupes pour les joindre à celles du Duc de Savoye, & les Puissances maritimes donnèrent leur contingent en argent. L'Electeur de Bavière fut nommé Général en chef de toutes les troupes Impériales dans ce pays, le Marquis de Leganez Gouverneur du Milanois, agit au nom du Monarque Espagnol, le Duc de Schomberg créé depuis peu Duc de Leinster, prit les intérêts de Guillaume, tant comme Roi d'Angleterre, que comme Stadthouder, & commanda un corps de Vaudois payé par la Grande-Bretagne. Avant que les troupes auxiliaires Allemandes fussent arrivées, les

François avoient fait de grands progrès dans leurs conquêtes. Catinat s'étant rendu maître de Ville-Franche, de Nice, & de plusieurs autres forteresses, réduisit ensuite Villana & Carmagnole, & détacha le Marquis de Feuquières pour investir Coni, place très forte dont la garnison étoit composée de Vaudois & de François réfugiés. Le Duc de Savoye étoit alors sur le penchant de sa ruine: presque tous ses forts étoient au pouvoir de l'ennemi: Coni fut assiégé, & la Hoguette, autre Général François, * avoit forcé le passage de la vallée d'Aorte, ensorte qu'ils avoient l'entrée libre dans le Verceillois & les frontières du Milanois. Turin fut menacé d'un bombardement, le peuple découragé jettoit de grands cris, & leur Souverain avec sa petite armée campée sur la hauteur de Montcallier, voyoit prendre ses places & détruire son palais de Rivoli. Le Duc de Schomberg l'exhortoit à agir, & à livrer bataille à Catinat, pendant que l'armée de ce Général étoit affoiblie par des détachements,

* M. de la Hoguette étoit Maréchal de camp, & non Général.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

& le Prince Eugène étoit du même sentiment : mais cette proposition fut vivement combattue par le Marquis de Leganez, qui jugea que si l'armée du Duc étoit défaite les François pénétreroient dans le territoire de Milan. Cependant le Prince Eugène entreprit de secourir Coni, & se mit en marche pour cette place avec un convoi escorté par deux mille deux cents hommes de cavalerie. A Magliano il fut renforcé par cinq mille hommes de milices, & Bulonde qui commandoit au siège, informé de son approche se retira aussi-tôt avec la plus grande précipitation, laissant derrière lui quelques pièces de canon, des mortiers, des bombes, des armes, des munitions, des tentes, des provisions & des ustenciles, avec tous les malades & les blessés. Lorsqu'il joignit Catinat il fut mis aux arrêts, & cassé ensuite avec honte. La Hoguette abandonna la vallée d'Aorte : Feuquières fut envoyé avec un détachement pour relever la garnison de Casal, & Catinat se retira avec son armée vers Villa-nova d'Aste.

VI. Election d'un nouveau Pape.

La disgrace des François devant Coni, affecta tellement Louvois,

Ministre de Louis XIV. qu'il ne put s'empêcher de répandre des larmes en lui rapportant cet évènement ; mais le Roi lui dit avec tranquillité qu'il avoit été dépouillé par la fortune. La retraite des François du Piémont eut une très grande influence sur l'élection d'un nouveau Pape, à la place d'Aléxandre VIII. qui étoit mort au commencement de Février. Malgré la puissance & les intrigues de la faction Françoise, dont le Cardinal d'Estrées étoit le chef, aussi-tôt que les affaires du Piémont eurent changé de face, les Italiens se joignirent aux Espagnols & aux Impériaux, & le Cardinal Pignatelli Napolitain fut élu Pontife. Il prit le nom d'Innocent, par honneur pour le dernier Pape qui avoit porté le même, & adopta toutes ses maximes contre le Monarque François. Lorsque les troupes Allemandes arrivèrent, sous le commandement de l'Electeur de Bavière, les confédérés résolurent de livrer bataille à Catinat ; mais il repassa le Po, & envoya des couriers à Versailles pour demander un renfort. Alors le Prince Eugène investit Carmagnole, & poussa le siège avec

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

tant de vigueur, que la garnifon capitula le onzième jour. Cependant le Marquis d'Hocquincour entreprit la conquête de Montmellian, & réduifit la ville fans trouver de réfiftance: mais le château fit une fi belle défenfe, que Catinat y marcha en perfonne, & que malgré tous fes efforts la place tint jufqu'au deux Décembre, où elle fe rendit avec une capitulation honorable.

VII. Succès de l'Empereur contre les Turcs.

Cet été ne produifit aucun évènement important fur le Rhin. Les François firent leurs efforts pour s'emparer de Mayence en entretenant une correfpondance avec un des Commiffaires de l'Empereur : mais leur deffein fut découvert & le projet échoua. L'armée Impériale commandée par l'Electeur de Saxe, paffa le Rhin dans le voifinage de Manheim, & les François ayant traverfé la même rivière à Philipsbourg réduifirent la ville de Portzheim dans le Marquifat de Bade-Dourlach. L'éxécution du projet que l'Empereur avoit formé pour cette campagne, fut prévenue par la mort de fon Général l'Electeur de Saxe, qui arriva le deux Septembre. Les affaires lui furent plus avantageufes

avantageuses en Hongrie, où les Turcs furent totalement défaits par le Prince Louis de Bade sur les bords du Danube. Les Impériaux entreprirent ensuite le siège du Grand-Waradin en Transilvanie : mais ils le changèrent en blocus, & la place ne fut prise qu'au printemps suivant. Les Turcs furent tellement découragés par cette défaite, où ils avoient perdu leur Grand Visir, que l'Empereur auroit pû faire la paix à des conditions très avantageuses : mais son orgueil & son ambition l'empêchèrent de profiter de ses succès. Foible, insolent & superstitieux, il s'imaginoit que la guerre d'Irlande étant presque terminée, le Roi Guillaume & le reste des alliés seroient en état d'humilier la puissance Françoise, sans qu'il coopérât lui-même avec des hérétiques qu'il haïssoit. Non-seulement il comptoit faire la conquête de la Transilvanie, mais encore il espéroit porter ses armes victorieuses aux portes de Constantinople, suivant une prophétie ridicule dont sa vanité étoit flattée. Le Gouvernement Espagnol étoit devenu si foible, que pour éviter la dépense de défen-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

dre les Pays-bas, il offrit de livrer ces Provinces au Roi Guillaume, soit en qualité de Roi d'Angleterre, soit en qualité de Stadthouder des Provinces-Unies. Il ne voulut pas accepter cette offre, parce qu'il savoit que le peuple de ces Provinces seroit toujours ennemi du Gouvernement Protestant: mais il proposa aux Espagnols de donner l'administration de la Flandre à l'Electeur de Bavière, qui étoit ambitieux de signaler son courage, & en état de défendre ce pays de ses troupes & de ses trésors. Cette proposition fut goûtée de la cour d'Espagne, & l'Empereur en fit part à l'Electeur qui l'accepta sans hésiter, & fut aussi-tôt déclaré Gouverneur des Pays-bas par le Conseil d'Etat de Madrid. Le Roi Guillaume à son retour de l'armée, demeura quelque temps à la Haye pour règler les opérations de la campagne suivante, s'embarqua à l'embouchure de la Meuse, & arriva en Angleterre le dix-neuf Octobre.

VIII. Affaires d'Irlande.

Avant d'entrer dans le détail des affaires du Parlement, il est nécessaire d'exposer ce qui se passa en Irlande. Au commencement de la sai-

ſon, le Roi de France avoit envoyé une grande quantité de proviſions, d'habits & de munitions pour les Irlandois à Limerick, ſous la conduite de M. de Saint-Ruth, accompagné d'un nombre aſſez conſidérable d'Officiers François, munis de commiſſions du Roi Jacques, quoique Saint-Ruth donnât tous les ordres au nom de Louis. Tyrconnel arriva au mois de Janvier avec trois frégates & neuf vaiſſeaux chargés de pareils ſecours, ſans quoi les Irlandois n'auroient pû demeurer ſi long temps aſſemblés : cependant ils formèrent diverſes bandes ſéparées & indépendantes des Raparées qui pilloient le pays, & y commettoient les actions les plus barbares & les plus odieuſes. Les Lords Juſticiers conjointement avec le Général Ginckle, avoient pris toutes les meſures que la prudence avoit pû leur ſuggérer pour appaiſer les troubles de ce pays, & pour empêcher les violences & les rapines, dont les ſoldats du Roi Guillaume n'étoient pas totalement éxempts. Les Juges avoient publié des proclamations pour dénoncer les peines les plus ſévères contre ceux qui ſoutiendroient ou ca-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

cheroient les ſoldats coupables de ces actes de cruauté & d'oppreſſion : ils promirent de protéger les Papiſtes qui vivroient tranquilles dans les limites qu'on leur aſſigna, & Ginckle fit ſavoir aux Catholiques rebelles qu'il étoit autoriſé à traiter avec eux s'ils vouloient rentrer dans leur devoir. Avant que les armées fuſſent en campagne, il y eut pluſieurs eſcarmouches entre les différents partis, & elles furent toujours tellement déſavantageuſes aux ennemis, que leur courage en fut preſque totalement abattu, pendant que celui des Anglois augmentoit à proportion.

IX. Le Général Ginckle réduit Athlone.

Saint-Ruth & Tirconnel furent joints par les Rapparées, & le Général Ginckle fut renforcé par Mackay, à la tête des troupes qui avoient réduit les montagnards d'Ecoſſe. Au commencement de Juin il marcha de Mullingar à Ballimore, où il y avoit une garniſon de mille hommes. Le Colonel Bourke qui les commandoit fut ſommé de ſe rendre, & refuſa d'obéir : mais lorſque la brêche fut ouverte, & que les aſſiègeants ſe préparoient à donner un aſſaut général, ſes gens mirent bas les armes &

se rendirent à discrétion. Les fortifications de cette place ayant été réparées & augmentées, le Général laissa une garnison pour la défendre, & s'avança à Athlone située sur la rive opposée du Shannon, & soutenue par l'armée Irlandoise campée presque sous ses murailles. La ville Angloise située en deça de la rivière fut emportée l'épée à la main, & l'ennemi rompit une arche du pont dans sa retraite. On éleva des batteries contre la ville Irlandoise, & l'on fit plusieurs efforts infructueux pour forcer le passage du pont qui fut défendu vigoureusement. Enfin on résolut dans un conseil de guerre, qu'un détachement passeroit à gué un peu au dessus du pont, quoique la rivière fut profonde & rapide, que le fond en fut fangeux & pierreux; & que ce passage fut gardé par un bastion construit exprès. La principale espérance étoit en soixante grenadiers bien armés, qui avoient à leur tête le Capitaine Sandys & deux Lieutenants. Ils étoient secondés par un autre détachement, & soutenus par six bataillons d'infanterie. On ne vit jamais un service plus hazardeux, & aucun

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

exploit ne fut éxécuté avec plus de valeur & d'intrépidité. Ils passèrent sur vingt de front à la vûe de l'ennemi, au travers d'une grêle de balles, de boulets & de grenades. Ceux qui les suivoient s'emparèrent du pont, & jettèrent des madriers sur l'arche rompue. On établit aussi des pontons, pour que l'armée pût traverser la rivière en différents endroits. Les Irlandois étonnés & confondus, abandonnèrent la place dans la plus grande consternation, ensorte qu'en une demie-heure elle fut emportée par les Anglois, qui ne perdirent pas plus de cinquante hommes dans cette attaque. Mackay, Tetteau & Talmash donnèrent des preuves du courage le plus intrépide en traversant la rivière, & le Général Ginckle fut créé Comte d'Athlone pour sa conduite, son intrepidité, & le succès qu'il avoit eu en cette occasion. Lorsque Saint-Ruth fut informé par un exprès, que les Anglois étoient entrés dans la rivière, il dit qu'il leur étoit impossible de prendre une ville qu'il couvroit avec son armée, & qu'il leur donneroit mille pistoles s'ils vouloient entreprendre de forcer ce passage. Sarsfield

insista sur la certitude de cette nouvelle, & le pressa d'envoyer du secours à la ville : il tourna en ridicule les craintes de cet officier, & il y eut même à ce sujet quelques paroles assez vives entre eux. Enfin convaincu que les Anglois étoient maîtres de la place, il ordonna à quelques détachements de les en chasser : mais le canon de leurs propres ouvrages fut tourné contre eux : ils jugèrent cette entreprise impraticable, & la même nuit l'armée Irlandoise décampa. Saint-Ruth après une marche de dix milles, prit poste à Aghrim, augmenta son armée de vingt-cinq mille hommes qu'il tira des garnisons, & résolut de hazarder une bataille décisive.

X. Il défait les Irlandois à Aghrim.

Ginckle après avoir mis Athlone en état de défense, passa le Shannon & marcha à l'ennemi, déterminé à lui livrer bataille, quoique ses forces n'excédassent pas dix-huit mille hommes, & que les Irlandois fussent dans une situation très avantageuse. Saint-Ruth avoit fait une disposition admirable, & avoit pris toutes les précautions que peut suggérer la plus grande habileté dans l'art militaire. Son centre s'étendoit le long d'un

Guillaume III. & Marie. An. 1691.

terrein élevé, inégal en plusieurs endroits, coupé de hauteurs & de fossés, joints par des lignes de communication, & couvert par une large fondrière presque impraticable : sa droite étoit fortifiée par des retranchements, & sa gauche soutenue par le château d'Aghrim. Il harangua son armée dans les termes les plus pathétiques, conjura les Irlandois d'employer tout leur courage à la défense de leur sainte Religion, à l'extirpation de l'hérésie, à recouvrer leurs anciens domaines & leurs biens, & à rétablir un Roi pieux sur le trône dont il avoit été chassé par un usurpateur dénaturé. Pour donner plus de force à ses exhortations, les Prêtres assurèrent les soldats qu'ils pouvoient compter sur les prières de l'Eglise, & que les ames de ceux qui périroient dans le combat, seroient conduites au ciel par les Saints & par les Anges. On prétend qu'ils jurèrent sur l'Eucharistie de ne point abandonner leurs drapeaux, & qu'ils reçurent ordre de ne faire aucun quartier aux hérétiques François qui seroient dans l'armée du Prince d'Orange. Ginckle s'étoit campé du côté de Roscommon

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

ſur la rivière Suc, environ à trois milles des ennemis, & ayant reconnu leur ſituation, il réſolut, de l'avis de ſon conſeil de guerre, de les attaquer le Dimanche douze Juillet. Après avoir donné les ordres néceſſaires, l'armée paſſa la rivière par deux gués & ſur un pont de pierre, s'avança à la tête de la fondrière, & demeura environ douze heures à forcer ce paſſage pour s'emparer du terrein qui étoit au-delà. L'ennemi combattit avec une fureur étonnante, & la cavalerie fut pluſieurs fois repouſſée : mais enfin les troupes percèrent à la droite avec le ſecours de quelques pièces de campagne. Le jour étoit ſi avancé que le Général étoit décidé à remettre le combat au lendemain : cependant remarquant quelque déſordre parmi les ennemis, & craignant qu'ils ne décampaſſent pendant la nuit, il changea d'avis & ordonna de continuer l'attaque. A ſix heures du ſoir l'aîle gauche des Anglois s'avança ſur la droite des Irlandois, où ils furent reçus avec tant d'opiniâtreté, qu'il fallut les efforts les plus ſurprenants de courage & de perſévérance pour les forçer enfin à lâcher pied, ce qu'ils

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

ne firent même que pas à pas. Cependant Saint-Ruth voyant ses troupes en danger d'être tournées, leur envoya du secours du centre & de l'aîle gauche. Mackay s'appercevant qu'elles étoient affoiblies par ces détachements, ordonna à trois bataillons de déborder la fondrière, de les attaquer par la gauche : & fit avancer le centre au travers du marais où les hommes volèrent au carnage enfoncés dans l'eau & le limon. Après avoir gagné le côté opposé, ils furent obligés de grimper sur une hauteur escarpée couverte de hayes & de fossés, défendue par des mousquetaires, soutenus d'escadrons de cavalerie dans tous les endroits nécessaires. Les Irlandois firent une si forte résistance, & combattirent avec tant de valeur, que les assaillants furent culbutés dans la fondrière avec une perte très considérable, & Saint-Ruth s'écria : » Je » pousserai les Anglois jusqu'aux por» tes de Dublin. » Dans cette conjoncture critique Talmash s'avança avec un corps de troupes fraîches pour les soutenir : rallia celles qui étoient rompues, & recommença la charge si vigoureusement que les Irlandois

lâchèrent pied à leur tour, & que les Anglois recouvrèrent le terrein qu'ils avoient perdu; mais sans pouvoir pousser plus loin leur avantage. Mackai conduisit un corps de cavalerie & de dragons au secours de l'aîle gauche, & commença à faire décider la bataille en faveur des Anglois. Le Major Général Rouvigni qui s'étoit conduit avec la plus grande valeur pendant toute l'action, s'avança avec cinq régiments de cavalerie pour soutenir le centre, & Saint-Ruth jugeant de son dessein résolut de tomber sur lui dans un chemin creux très difficile, qu'il étoit nécessairement obligé de passer. Dans cette vue il commença à descendre de la hauteur de Kircommodon avec toute sa réserve de cavalerie : mais il fut alors tué d'un boulet de canon. Ses troupes firent halte aussi-tôt, & ses gardes se retirèrent avec son corps. Sa mort découragea les soldats, & fut suivie d'une telle confusion que Sarsfield ne put les rétablir. Il commandoit en second : mais depuis qu'il avoit été en dispute avec Saint-Ruth au sujet de l'affaire d'Athlone, ce général ne lui faisoit plus part des plans qu'il formoit. Rouvigni passa

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

le chemin creux ſans oppoſition; chargea l'ennemi en flanc, & le pouſſa devant lui avec une impétuoſité étonnante : le centre redoubla ſes efforts; conduiſit les Irlandois juſqu'au ſommet de la hauteur; enfin leur ligne ſe rompit tout à la fois de la droite à la gauche, & ils jettèrent tous leurs armes. L'infanterie prit la fuite par un marais qui étoit derrière elle, & la cavalerie gagna les hauteurs du côté de Loughmagh. Les uns & les autres furent pourſuivis l'eſpace de quatre milles par la cavalerie Angloiſe qui en fit un terrible carnage. Dans le combat qui dura deux heures & dans la pourſuite, il y eut plus de quatre mille ennemis de tués & ſix cents de pris, avec tout leur bagage, leurs tentes, leurs proviſions, leurs munitions, leur artillerie, vingt-neuf drapeaux, douze étendards, & preſque toutes les armes de l'infanterie : enfin cette victoire fut déciſive, & il n'y eut pas plus de huit cents Anglois tués ſur le champ de bataille. Les vaincus ſe retirèrent en grande confuſion à Limerick, où ils réſolurent de s'arrêter dans l'attente d'y recevoir des ſecours de France qui les mettroient

en état de rétablir leurs affaires, ou d'obtenir des conditions avantageuses de la cour d'Angleterre. Tyrconnel y mourut de chagrin après avoir survêcu à son autorité & à sa réputation : méprisé des François & haï des Irlandois, parce qu'il leur avoit conseillé de se soumettre au nouveau Gouvernement, plutôt que de se perdre totalement eux & leurs familles.

XI. Il entreprend le siège de Limerick.

Aussi-tôt après cette bataille ; on envoya des détachements pour réduire Portumny, Bonnachard & le château de Moor, passages importants, dont on s'assura sur le Shannon. Ginckle s'avança ensuite à Galway, qu'il somma de se rendre ; mais il reçut un défi du Lord Dillon & du Général Dussone, qui commandoient la garnison. La tranchée fut ouverte sans perdre de temps ; un fort qui commandoit les approches de la ville fut emporté d'assaut, six régiments d'infanterie & quatre escadrons de cavalerie passèrent la rivière sur des pontons, & le Gouverneur voyant la place totalement investie, jugea à propos de capituler. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, & on lui donna un sauf-conduit pour Limerick.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

Ginckle se mit ensuite en marche pour cette dernière ville, qui étoit la seule place importante qui tint encore pour le Roi Jacques. Il fit halte à quatre milles pour attendre le gros canon qu'on amenoit d'Athlone. Informé que Lutterel avoit été arrêté par Dusson, Officier Général François, & condamné à être fusilié, pour avoir proposé de se rendre, il fit dire au Commandant par un trompette, que si quelqu'un étoit mis à mort pour de semblables propositions, il useroit de représailles sur les prisonniers Irlandois. Le vingt-cinq Août, l'ennemi fut délogé de tous les postes avancés: le Capitaine Cole remonta le Shannon avec une escadre, & ses fregates jettèrent l'ancre à la vue de la ville. Le vingt-six, les batteries furent ouvertes, & l'on forma une ligne de contrevallation, pendant que l'armée Irlandoise étoit campée sur la rive opposée de la rivière, du côté de Killalow, & que les gués étoient gardés par quatre régiments de leurs dragons. Le cinq Septembre, lorsque la ville étoit presque totalement détruite par les bombes, & que plusieurs grandes brèches étoient ouvertes: on

démonta le canon, on évacua les forts extérieurs, & l'on fit d'autres mouvements qui marquoient un dessein d'abandonner le siège. Les ennemis firent éclater leur joye par de grandes acclamations : mais elle fut de peu de durée. Pendant la nuit, les assiégeants jettèrent des pontons sur la rivière, environ à un mille au dessus du camp ; ce qui fut fini avant le jour, & un gros corps de cavalerie & d'infanterie étoit déja passé lorsque l'allarme fut donnée aux Irlandois. Leur consternation fut si grande, qu'ils jettèrent les armes & prirent la fuite, abandonnant leurs tentes, leur bagage, deux pièces de canon & un étendard. Le pont fut conduit près de la ville & fortifié : on s'assura de tous les gués & de tous les passages, & les batteries continuèrent à tirer sans intermission jusqu'au vingt-deux du mois, que Ginckle passa la rivière avec une division de l'armée & quatorze pièces de canon. Vers quatre heures après midi, les grenadiers attaquèrent les forts qui commandoient le pont de Thomond, & les emportèrent l'épée à la main après une vigoureuse résistance. La garnison

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

avoit fait une sortie de la ville pour les soutenir; mais leur détachement fut repoussé si précipitamment, que l'officier François qui commandoit de ce côté craignit que les Anglois n'entrassent pêle-mêle avec les fuyards: fit lever le pont & laissa ses propres gens à la merci de l'ennemi victorieux. Il y en eut six cents de tués & deux cents de prisonniers, y compris plusieurs officiers, sans compter un nombre assez considérable qui périrent dans le Shannon.

XII. Les François & les Irlandois obtiennent une capitulation honorable.

Cependant les Anglois firent un logement à dix pas de l'entrée du pont, & les Irlandois se voyant environnés de toutes parts, se déterminèrent à capituler. Le Général Sarsfield & le Colonel Wahop firent savoir leur intention à Scravenmore & Rouvigni: on se donna mutuellement des ôtages: la négociation commença aussi-tôt, & les hostilités cessèrent des deux côtés de la rivière. Les Lords Justiciers arrivèrent au camp le premier Octobre, & le quatre la capitulation fut éxécutée, avec la condition qu'elle s'étendroit à toutes les places du Royaume qui étoient encore entre les mains des Irlandois. Les

Catholiques Romains furent rétablis dans la jouissance de la liberté pour l'éxercice de leur religion, autant qu'elle pouvoit s'accorder avec les loix de l'Irlande, & conformément à celle qu'ils avoient eue sous le règne de Charles II. Toutes personnes quelconques furent admises à la protection des loix, & rétablies dans la possession de leurs biens, privilèges & immunités, à condition de se soumettre au gouvernement actuel, & de prêter serment de fidélité à leurs Majestés le Roi Guillaume & la Reine Marie; mais il fut fait une exception pour quelques particuliers condamnés à la confiscation ou à l'éxil. Cet article s'étendit à tous les marchands de Limerick, ou des autres garnisons possédées par les Irlandois, qui seroient en pays étranger, & qui n'auroient point porté les armes depuis la déclaration de la première année du règne actuel, pourvû qu'ils revinssent dans le terme de huit mois. Tous ceux qui furent compris dans cet article & dans le précédent furent gratifiés d'un pardon général de tout attainder, poursuitte, trahison, complicité de trahisons, præmunire, fé-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

lonies, offenſes & autres crimes, ou mauvaiſe conduite de telle nature que ce fut, * commis depuis le commencement du règne de Jacques II. & les Lords Juſticiers promirent de faire tous leurs efforts pour qu'on annullât les attainders & pourſuites paſſés contre eux en Parlement. Pour adoucir la violence du parti & éteindre les animoſités particulières, on convint: que perſonne ne ſeroit attaqué ni pourſuivi en Juſtice de part ni d'au-

* J'ai rendu par mauvaiſe conduite le mot Anglois *Miſdemeanour*, faute de trouver un terme François qui préſente la même idée: il ſignifie une conduite criminelle, moins atroce que la trahiſon, mais qui rend plus coupable que la malverſation. J'aurai ſouvent à traduire le même mot; peut-être ſerai-je forcé d'en former un ſur l'Anglois, & d'appeller ce crime *Méconduite.* Quelque réſerve qu'on doive avoir pour ne pas employer de mots dont l'uſage ne ſoit univerſellement reçu, on doit pardonner aux Traducteurs l'emprunt qu'ils ſont quelquefois obligés de faire pour ne pas changer le ſens d'un Auteur. J'ai pour garand de cette liberté l'un de nos meilleurs Ecrivains, connu par ſes propres Ouvrages & par d'excellentes traductions. Cependant j'aurai toujours la plus grande attention à n'en faire uſage que dans les occaſions où je le croirai abſolument néceſſaire.

tre pour aucune faute, & ne pourroit être tenu d'aucune restitution pour les rentes, tenures, terres ou maisons qu'il auroit reçu, ou dont il auroit joui depuis le commencement de la guerre. Tous Seigneurs & Gentilshommes compris dans ces articles, furent autorisés à garder une épée, une paire de pistolets & un fusil pour leur défense ou leur amusement. Les habitants de Limerick & des autres garnisons eurent la permission d'emporter leurs effets & bestiaux sans aucune recherche ou visite, & sans être assujettis au payement d'aucuns droits. Les Lords Justiciers promirent aussi de faire leurs efforts pour que toutes personnes comprises dans cette capitulation fussent protégées pendant l'espace de huit mois, contre tous arrêts & éxécutions pour dettes ou dommages, s'engagèrent à faire ratifier ces articles par leurs Majestés dans le même espace de huit mois, & à faire tout ce qui seroit en eux pour qu'ils fussent également ratifiés & confirmés en Parlement. L'article suivant fut accordé pour indemniser le Colonel Jean Brown, dont les biens & effets avoient été saisis pour l'usa-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

ge de l'armée Irlandoise par Tyrconnel & Sarsfield, créé depuis peu Lord Lucas par le Roi Jacques, & qui fut alors dénommé par ce titre. Toutes personnes eurent la permission de se retirer librement avec leurs familles & leurs effets dans tel pays que ce fut, à l'exception de l'Angleterre & de l'Ecosse. Tous les officiers & soldats au service du Roi Jacques, en y comprenant même les Raparées, qui voudroient passer la mer, eurent la liberté de marcher en corps jusqu'au lieu de leur embarquement, pour être transportés au Continent, avec les officiers François & les troupes Françoises. On leur fournit des passeports, des convois & des voitures par eau & par terre, & le Général Ginckle s'engagea à fournir aussi soixante & dix bâtiments de transport s'ils étoient nécessaires, avec deux vaisseaux de guerre pour leurs officiers, & pour l'escorte de cette flotte. Il fut stipulé que les provisions & le fourage pour leur subsistance seroient payés à leur arrivée en France, & qu'il seroit donné des otages, tant pour sureté de ces payements, que du retour des vaisseaux. Que toutes les

garnisons sortiroient des villes & forteresses qu'elles occupoient avec les honneurs de la guerre : que les Irlandois auroient la liberté de transporter neuf cents chevaux, & que ceux qui choisiroient de demeurer pourroient disposer librement de leurs personnes à leur volonté, après avoir remis leurs armes aux Commissaires nommés par le Général : que tous les prisonniers de guerre seroient mis en liberté de part & d'autre : que le Général fourniroit deux vaisseaux pour faire passer en France deux personnes différentes qui y feroient part de ce traité, & qu'aucun de ceux qui voudroient quitter le Royaume ne pourroit y être retenu pour dettes, ni sous aucun autre prétexte. Tel est en substance le fameux traité de Limerick, que les Irlandois Catholiques Romains regardent comme la grande Chartre de leurs libertés civiles & religieuses. La ville de Limerick fut remise à Ginckle : mais on convint de part & d'autre que les deux armées demeureroient dans leurs retranchements, jusqu'à ce que les Irlandois s'embarquassent, crainte qu'il n'arrivât quelque désordre par la communication.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

XIII. Douze mille Irlandois Catholiques sont transportés en France.

Les Proteſtants d'Irlande furent très mécontents de ces conceſſions en faveur des rebèles vaincus, qui avoient commis tant d'actes de cruauté & de rapine. Ils ſe plaignirent de ce qu'après avoir ſouffert à cauſe de leur fidélite au Roi Guillaume, ils étoient négligés & obligés de ſupporter leurs pertes, au lieu que leurs ennemis qui avoient répandu tant de ſang par leur oppoſition au gouvernement, demeuroient déchargés par les articles de la capitulation, & étoient même favoriſés par des avantages particuliers. On les renvoyoit avec les honneurs de la guerre, ils étoient tranſportés aux frais du gouvernement, pour combattre contre les Anglois dans les pays étrangers: on accordoit une retraite honorable aux Raparées, qui étoient des bandits de profeſſion. Le Catholiciſme obtenoit en Irlande la ſanction de l'autorité Royale; les attainders étoient paſſés ſous ſilence, les confiſcations annullées, les graces étendues, & les loix ſans vigueur par cette pacification. Ginckle avoit reçu des ordres pour mettre fin à la guerre, ſous telle condition que ce pût être, afin que

Guillaume fut en état de tourner tout son pouvoir & toute son attention aux affaires du Continent. Lorsque les articles de la capitulation furent ratifiés, & qu'on eut échangé les otages pour sureté de leur éxécution, environ deux mille fantassins Irlandois & trois mille hommes de cavalerie se mirent en marche pour Cork, où ils se proposoient de s'embarquer pour la France, sous la conduite de Sarsfield: mais trois régiments refusèrent de quitter le Royaume : remirent leurs armes, & se dispersèrent dans leurs premières habitations. Ceux qui demeurèrent à Limerick s'embarquèrent le sept Novembre dans des bâtiments de transport François, & mirent aussi-tôt à la voile pour la France, sous l'escorte d'une escadre du même Royaume qui étoit arrivée dans la baye de Dingle, aussi-tôt après la signature de la capitulation. Douze mille hommes préférèrent de s'éxiler de leur pays natal, plutôt que de se soumettre au gouvernement du Roi Guillaume. Lorsqu'ils arrivèrent en France, ils reçurent une lettre de félicitation du Roi Jacques, qui les remercioit de leur fidélité : leur promettoit

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

qu'ils serviroient toujours sous ses commissions & sous ses ordres, & les assuroit que le Monarque François avoit déja ordonné de les faire habiller, & de les mettre en quartiers de rafraichissement.

XIV. Le Parlement d'Angleterre s'assemble.

La réduction de l'Irlande étant ainsi achevée, le Baron Ginckle retourna en Angleterre, où les Communes le remercièrent solemnellement de ses grands services, après que Sa Majesté l'eut créé Comte d'Athlone. Lorsque le Parlement s'assembla le vingt-deux Octobre, le Roi dans sa harangue insista sur la nécessité d'envoyer une grosse flotte en mer dès le commencement de la saison favorable, & d'entretenir une forte armée tant pour attaquer l'ennemi dans le Continent, que pour protéger le Royaume contre toute insulte & invasion: ajoutant que soixante cinq mille hommes seroient à peine suffisants. L'une & l'autre chambre présentèrent une adresse de félicitation à Sa Majesté sur son heureux retour en Angleterre, & sur la réduction de l'Irlande: elles promirent de la soutenir de tout leur pouvoir dans la poursuite de la guerre contre la France, & en même temps

présentèrent

présentèrent des adresses à la Reine, où elles faisoient l'éloge de sa prudente administration pendant l'absence du Roi. Malgré cette apparence de cordialité & de complaisance, l'esprit de mécontentement s'étoit insinué dans les deux chambres du Parlement, & même infectoit la plus grande partie de la nation.

XV. Mecontentement de la nation.

Un grand nombre de particuliers bien intentionés pour la patrie ne pouvoient voir sans inquiétude & sans ressentiment l'intérêt de la nation sacrifié à des liaisons étrangères, & la faveur du Roi accordée avec tant de partialité aux Hollandois, au préjudice de ses sujets d'Angleterre. Ils remarquoient que le nombre de troupes demandées par le Monarque étoit beaucoup plus considérable qu'aucune armée qui eut jamais été payée par le public, lors même que la nation avoit été dans le danger le plus imminent : qu'au lieu de contribuer comme alliés au soutien de la guerre du Continent, ils s'y trouvoient engagés en leur propre nom, & portoient la plus grande partie des fardeaux, quoiqu'ils n'eussent que la moindre part du profit. Ils insinuèrent même qu'une telle armée sur

pied paroiſſoit plutôt deſtinée à rendre le Roi abſolu dans ſes Etats, qu'à le rendre formidable en pays étranger, & les amis ſecrets du dernier Souverain ne manquoient pas de fortifier ces ſoupçons. Ils renouvelloient leurs premières réfléxions ſur ce qui paroiſſoit de peu agréable dans le caractère de Guillaume : inſiſtoient ſur ſon orgueilleuſe réſerve, ſon morne ſilence, ſon eſprit impérieux & ſa baſſe ingratitude, particulièrement envers le Comte de Marlborough qu'il avoit dépouillé de tous ſes emplois auſſi-tôt après les ſervices ſignalés qu'il lui avoit rendus en Irlande. La diſgrace de ce Seigneur étoit attribuée en partie à la liberté avec laquelle il avoit porté ſes plaintes du peu d'eſtime que le Roi faiſoit de ſes ſervices, & en partie aux intrigues de ſa femme, qui avoit gagné un aſcendant ſur la Princeſſe Anne de Dannemarck, & qu'on prétend qui avoit employé ſon crédit à fomenter la déſunion entre les deux ſœurs. Les mécontents de la faction des Whigs déſeſpérés de voir la diminution de leur crédit à la cour, joignoient leurs cris à ceux que les Jacobites élevoient con-

tre le gouvernement. Ils disoient hautement qu'on pratiquoit honteusement l'art de la corruption pour s'assurer des voix dans le Parlement : que le Roi étoit attaché à sa prérogative plus qu'aucun de ses prédécesseurs ; & qu'il s'étoit même hasardé à faire entrer des Jacobites dans le Conseil, parce qu'il les connoissoit pour des instruments de la puissance arbitraire. Cette remarque tomboit sur les Comtes de Rochester & de Ranelagh, qui avec Sir Edouard Seymour avoient été créés depuis peu conseillers privés. Rochester avoit des sentiments très élevés de l'autorité Royale, & regardoit la sévérité comme un des principaux soutiens du gouvernement. Avec une grande étendue de connoissances, il étoit d'un caractère violent & incapable de changement dans ses principes. Ranelagh, homme d'esprit, livré aux plaisirs, possédoit l'adresse la plus insinuante, & pouvoit traiter les affaires les plus importantes & les plus embrouillées au milieu des amusements & des excès. Il avoit eu l'administration des revenus d'Irlande sous le règne de Charles II. la place de Trésorier Général

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

de l'armée sous Jacques II. & conservoit le même emploi sous le gouvernement de Guillaume & Marie. Sir Edouard Seymour étoit l'homme le plus haut de toutes les Communes d'Angleterre, & l'Orateur le plus hardi qui eut jamais rempli la chaire. Il connoissoit parfaitement la chambre, & avoit tant de pénétration dans la façon de penser de chaque membre en particulier, que du premier coup d'œil il jugeoit comment une proposition seroit reçue. Il avoit marqué beaucoup d'aigreur en s'oppofant à la cour, avoit mis en question le titre du Roi, censuré sa conduite, & fait des réfléxions peu agréables sur son caractère : cependant Guillaume en fit un Prosélite, & il fut nommé Trésorier.

XVI. Affaires du Parlement.

Les Communes votèrent trois millions quatre cents onze mille six cents soixante & quinze livres pour le service de l'année suivante : mais l'établissement des fonds pour lever ce secours fut retardé, en partie par la mauvaise humeur de l'opposition, & en partie par les affaires qui survinrent & attirèrent l'attention des Communes. Les plus fameux marchands pré-

ſentèrent une pétition à la chambre contre la Compagnie des Indes Orientales, qu'ils accuſoient d'abus manifeſtes: en même temps cette compagnie préſenta une contre-pétition, & l'affaire fut remiſe à l'éxamen d'un Committé qu'on établit à cette occaſion. Après une recherche éxacte des ſujets de plainte, les Communes votèrent quelques réglements par rapport aux actions & au trafic, & réſolurent de préſenter une petition à Sa Majeſté, pour demander que conformément à ces réglements la Compagnie des Indes fut incorporée par une Chartre. Le committé eut ordre de dreſſer un bill pour cet établiſſement : mais il fut préſenté diverſes pétitions contraires, & les réponſes de la Compagnie n'ayant pas été jugées ſatisfaiſantes, la chambre s'adreſſa au Roi pour qu'il l'abolît & accordât une Chartre en faveur d'une nouvelle Compagnie. Guillaume répondit que cette affaire étoit très importante pour le Royaume; qu'il vouloit l'éxaminer, & que dans peu il rendroit une réponſe définitive. Le Parlement fut encore amuſé par une prétendue conſpiration des Papiſtes dans le Comté de Lancaſter,

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

dont le projet, disoit-on, étoit de former une nouvelle rébellion pour faire remonter Jacques sur le trône. Plusieurs personnes furent arrêtées, & l'on éxamina divers témoins : mais il ne parut rien de positif qui confirmât ce dessein. Enfin un certain Fuller, prisonnier du banc du Roi, offrit son témoignage, & fut conduit à la barre de la chambre des Communes, où il produisit quelques papiers. Il obtint un passeport en blanc pour deux personnes qui devoient venir du Continent déposer dans cette affaire. Il fut ensuite interrogé dans sa propre maison, & déclara que le Colonel Thomas Delaval & Jacques Hayes étoient les deux témoins pour lesquels il avoit demandé les passeports & la protection du Parlement. On fit des informations en conséquence de cet interrogatoire, & l'on ne trouva point que les personnes qu'il avoit nommées éxistassent. La chambre déclara Fuller, imposteur notoire, fourbe & faux accusateur. Il fut à la requête des Communes poursuivi par le Procureur Général, condamné à être attaché au pillory, & la sentence fut éxécutée.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

XVII. Dispute sur le bill pour les procès dans le cas de haute trahison.

Il avoit été présenté dans la dernière session un bill pour régler les procès dans le cas de haute trahison, & les Lords en avoient renvoyé l'examen à un autre temps. Il fut alors remis de nouveau sur le tapis, & passa à la chambre Basse. L'objet de ce bill étoit de garantir les sujets des rigueurs auxquelles ils avoient été exposés sous les règnes précédents. Il portoit en substance : qu'on donneroit au prisonnier copie de son accusation, ainsi que la liste de ses Juges dix jours avant l'instruction du procès, & que les témoins seroient interrogés après serment pris, de même que ceux qui déposeroient pour la couronne. Les Lords de leur propre mouvement ajoutèrent une clause, portant : que dans tout procès de Pair ou Pairesse, pour cause de trahison ou de complicité de trahison, tous les Pairs qui avoient droit de prendre séance & de voter en Parlement seroient duement sommés d'assister à l'instruction du procès : que cette sommation seroit faite vingt jours avant qu'on la commençât, & que tout Pair ainsi sommé, & qui assisteroit pourroit voter. Les Communes rejettèrent cette addi-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

tion, & il se tint une conférence. L'affaire fut discutée de part & d'autre avec grande vivacité, ce qui ne servit qu'à enflammer la dispute, & à rendre chaque parti plus entêté dans son opinion. Après trois conférences qui ne produisirent que de l'animosité, le bill fut rejetté, d'autant que les Communes préférèrent de supporter le grief dont elles se plaignoient, plutôt que de le réformer en passant un nouveau privilège aux Lords, & que sans cet avantage les Pairs ne voulurent point s'y prêter.

XVIII. Les flottes Angloise & Hollandoise sont battues par une tempête à la pointe de Ram.

L'objet qui attira ensuite l'attention de la chambre basse, fut la mauvaise administration de la flotte dans la précédente expédition. L'Amiral Russel qui commandoit en mer après avoir été joint par une escadre Hollandoise avoit été à la quête de l'ennemi : mais le Roi de France instruit avec certitude que les escadres combinées étoient supérieures à sa flotte en nombre de vaisseaux & en artillerie, avoit ordonné à Tourville d'éviter le combat. Cet Officier se conduisit avec tant de vigilance, de précaution & de dextérité, qu'il rendit inutiles tous les efforts de Russel, dont les

ordres étoient si obscurs & si contradictoires qu'ils le mettoient dans le plus grand embarras. Cependant il croisa pendant tout l'été dans le canal ou dans les détroits pour protéger le commerce, & assurer particulièrement le retour de la flotte de Smirne, sur laquelle les Anglois & les Hollandois avoient conjointement un intérêt qui montoit à quatre millions Sterling. Après avoir parcouru le canal, & couru la plus grande partie de la côte de France, il retourna à Torbay au commencement du mois d'Août, & reçut de nouveaux ordres de se remettre en mer, malgré ses remontrances réitérées sur le danger qu'il y avoit à exposer de gros vaisseaux aux forts temps ordinaires à l'approche des équinoxes. Il retourna donc dans les détroits où il continua à croiser jusqu'au deux Septembre; mais ce jour il fut battu d'une violente tempête qui le repoussa dans le canal, & l'obligea de revenir au port de Plymouth. Le temps étant devenu couvert il regagna les détroits avec grande difficulté, & le Couronnement, navire du second rang, coula à fond étant à l'ancre près le cap de

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

Ram. Le Harwich, du troisième rang fut jetté sur un rocher où il périt : deux autres échouèrent sur la côte, mais ils y reçurent peu de dommage : enfin toute la flotte fut dispersée & réduite en très mauvais état. La nation murmura sur la mauvaise conduite qu'on attribuoit à l'Amiral, & les Communes voulurent qu'il fut fait une information : mais après l'éxamen de ses papiers, de ses ordres & de ses instructions, elles virent qu'il avoit obéi avec la plus éxacte ponctualité & ne poussèrent pas plus loin cette affaire par égard pour le ministère. La chambre prit ensuite en considération quelques lettres interceptées dans un vaisseau François pris par Sir Ralph Delaval. On prétend qu'il y en avoit trois écrites de la main de Jacques, & que les autres étoient scellées de son sceau. Elles avoient rapport au plan d'un soulèvement dans l'Ecosse & dans les parties septentrionales de l'Angleterre; & Legg Lord Dartmouth avec un nommé Crew, y étant désignés comme agents & fauteurs de ce projet, on donna aussi-tôt des warrants contre eux. Crew se cacha, mais le Lord Dart-

mouth fut mis à la tour. Le Lord Preſton fut examiné touchant quelques chiffres qu'il ne put expliquer, ſoutint qu'il étoit totalement ignorant de cette affaire, & fut cependant empriſonné à Newgate : mais il obtint bien-tôt ſon élargiſſement. Les fonds pour les ſecours de l'année ſuivante ayant été établis, on paſſa pluſieurs actes pour des règlements particuliers (*l*). Le vingt-quatre Février le Roi termina la ſeſſion par une courte harangue, dans laquelle il remercia le Parlement des preuves d'affection qu'il lui avoit données par les ſecours abondants qui lui avoient été

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

(*l*) Les loix portées dans cette ſeſſion furent, un acte pour abroger le ſerment de ſuprématie en Irlande, & établir d'autres ſerments; un acte pour protéger le Clergé contre quelques-uns de ſes ennemis, & pour en faire punir d'autres; un acte contre les voleurs de bêtes fauves; un acte pour le rétabliſſement des grands chemins, & pour régler les prix des voitures qui portent les denrées; un acte en faveur des créanciers contre les fraudes de leurs débiteurs; un acte pour expliquer quelques anciennes loix ſur le ſoulagement des pauvres, & pour ſuppléer à ce qu'elles avoient de défectueux; un acte pour encourager la multiplication & la nourriture des beſtiaux, & un acte pour impoſer les dîmes ſur le chanvre & le lin.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

accordés. Il fit part aux deux chambres de l'intention qu'il avoit de passer promptement au continent : elles s'ajournèrent suivant ses desirs au douze Avril, & le Parlement fut ensuite prorogé au vingt-neuf Mai par une proclamation (*m*).

XIX. Le Roi mécontent les Presbytériens d'Ecosse.

La réputation du roi avoit tellement souffert de sa complaisance pour les Presbytériens d'Ecosse, & il étoit si mécontent de la conduite de cette secte entêtée, qu'il résolut d'admettre

(*m*) Pendant cette session, le Docteur Welwood, Médecin Ecossois, fut arrêté & réprimandé à la barre des Communes pour des refléxions injurieuses qu'il avoit faites sur cette chambre dans un ouvrage assez foible, intitulé, *Mercurius reformatus* : mais comme il avoit écrit pour la défense du gouvernement, le Roi le nomma un de ses Médecins ordinaires. Vers le même temps Charles Montague, depuis Comte d'Hallifax, se distingua dans la chambre des Communes par la finesse de ses talents & par son éloquence. Le sceau privé fut donné au Comte de Pembroke; le Lord-Vicomte Sidney fut créé Lord-Lieutenant d'Irlande ; Sir Jean Sommers fut nommé Procureur Général, & le siège de Lincoln, vacant par la mort de Barlow, fut rempli par le Docteur Thomas Tennison, qui avoit été recommandé au Roi, comme un Théologien remarquable pour sa piété & sa modération.

quelques Epiſcopaux dans l'adminiſtration. Johnſton qui avoit été envoyé auprès de l'Electeur de Brandebourg fut rappellé & fait Secrétaire d'Etat pour l'Ecoſſe, conjointement avec le Maître de Stair. Melvill dont le crédit étoit beaucoup diminué, fut nommé Lord Garde du ſceau-privé pour le même Royaume : Twedale fut choiſi pour Lord Chancellier, Crawford conſerva la place de Préſident du conſeil, & Lothian fut nommé Grand Commiſſaire pour l'aſſemblée générale. Le Parlement fut ajourné au quinze Avril, parce qu'on ne le trouvoit pas encore aſſez complaiſant pour l'aſſembler avec ſureté, & le Clergé Epiſcopal fut admis à avoir part dans le Gouvernement de l'Egliſe. Ces meſures au lieu d'appaiſer les diviſions ne ſervirent qu'à enflammer l'animoſité des deux partis. La faveur du Roi rendoit les Epiſcopaux triomphants, & ils commencèrent à traiter leurs adverſaires avec inſolence & avec mépris : les Presbytériens furent irrités de voir leurs amis diſgraciés & leurs ennemis diſtingués par l'indulgence du Roi. Ils inſiſtèrent ſur l'autorité des loix qui parloit en

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

leur faveur : commencèrent à devenir plus que jamais durs, chagrins & implacables ; refusèrent de concourir avec les Episcopaux, & de faire le plus léger changement dans leur discipline. L'assemblée fut dissoute sans qu'on assignât de temps ni de lieu pour la réunir. Les Presbytériens prétendoient avoir un droit indépendant de s'assembler tous les ans sans même être convoqués par Sa Majesté, & ils s'ajournèrent en conséquence après avoir protesté contre la dissolution. Le Roi regarda cette démarche comme une entreprise insolente sur la prérogative, & il conçut de l'aversion contre toute la secte, qui de son côté commença à perdre tout respect pour sa personne & pour son Gouvernement.

XX. Le Comte de Braidalbin entreprend de soumettre les Montagnards.

Les Montagnards n'étant pas encore totalement réduits, le Comte de Braidalbin entreprit de les gagner en distribuant des sommes d'argent entre leurs chefs, & on lui remit d'Angleterre seize mille livres pour cet objet. Les Clans en furent informés : soupçonnèrent que le dessein du Comte étoit de s'approprier une partie de cet argent, & lorsqu'il

commença à traiter avec eux, ils lui firent des demandes si extravagantes qu'il jugea son projet impraticable. Il fut donc obligé de renvoyer l'argent qu'il avoit reçu, & il résolut de se venger à la première occasion favorable, de ceux qui avoient fait manquer son projet. Sa négociation avoit été particulièrement traversée par Macdonald de Glencoe, & son opposition venoit d'une circonstance particulière qui n'auroit dû avoir aucun effet sur un traité qui regardoit le bien public. Macdonald avoit pillé les terres de Braidalbin dans le cours des hostilités, & ce Seigneur demandoit à être dédommagé de ses pertes sur la part que Macdonald devoit avoir dans l'argent à distribuer. Le Montagnard non-seulement refusa d'y consentir, mais par son crédit dans les Clans il renversa toute la négociation, & le Comte par vengeance jura sa perte. Le Roi Guillaume avoit offert par une proclamation l'amnistie à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, pourvû qu'ils se soumissent & prêtassent serment avant un jour indiqué, qui fut ensuite prolongé jusqu'à la

GUILLAUME III. & Marie. An. 1691.

fin de l'année, avec dénonciation d'exécution militaire contre ceux qui y auroient manqué après la fin de Décembre. Macdonald intimidé par cette déclaration, se rendit le dernier jour du mois au fort Guillaume, & demanda que le Colonel Hill, Gouverneur de cette place, reçut son serment. Cet officier qui n'avoit pas le pouvoir d'un Magistrat civil, crut devoir le refuser, & Macdonald partit aussi-tôt pour Inverary, maison

An. 1692.

de campagne de Dargyle. Quoique la terre fut couverte de neige & d'eau glacée, il marcha avec tant de diligence, que le terme prescrit par la proclamation n'étoit passé que d'un jour lorsqu'il y arriva. Il s'adressa à Sir Colin Campbell Shériff du Comté, qui par considération de ce que Macdonald avoit été refusé au fort Guillaume, reçut son serment & celui de ses adhérents. Il retourna ensuite au lieu de sa demeure dans la vallée de Glencoe, avec une pleine confiance d'être protegé par le Gouvernement auquel il s'étoit si solemnellement soumis.

XXI. Massacre de Glencoe.

Braidalbin avoit représenté Macdonald à la cour comme un rebèle in-

corrigible, un scélérat accoutumé au sang & à la rapine, qui n'avoit jamais été soumis aux loix du pays, & n'avoit pu vivre paisiblement sous aucun Souverain. Il avança qu'il n'avoit eu aucun égard à la proclamation, & proposa que le gouvernement en fit un sacrifice à la tranquillité du Royaume, en le faisant périr lui, sa famille & ses adhérents par une éxécution militaire. Son avis fut soutenu par les autres ministres Ecossois, & le Roi, dont la plus grande vertu n'etoit pas l'humanité, signa pour la destruction de ces malheureux un Warrant, par lequel on juge qu'il ignoroit la soumission de Macdonald. On envoya au Maître de Stair, Secrétaire d'Etat pour l'Ecosse un ordre pour cette barbare éxécution, signé & contresigné de la propre main de Sa Majesté: sur quoi le Maître envoya des ordres particuliers à Livingstone, qui commandoit les troupes du Royaume, pour qu'il passât les habitants de Glencoe au fil de l'épée, sans faire aucuns prisonniers, afin de rendre cette éxécution plus terrible. Au mois de Février, le Capitaine Campbell de Glenlyon, en vertu d'un ordre du

GUILLAUME III. & Mar e. An. 1692.

Major Duncanfon, marcha dans la vallée de Glencoe avec une compagnie de foldats du régiment des Montagnards d'Argyle, fous prétexte de lever ce qui étoit dû pour la taxe des terres & celle des foyers. Lorfque Macdonald demanda s'ils venoient comme amis ou comme ennemis: Campbell répondit comme amis, & promit fur fon honneur qu'il ne feroit pas fait la moindre infulte ni à lui, ni à fes gens. En conféquence de cette déclaration, le Capitaine & fa troupe furent reçus avec la plus grande hofpitalité, & vêcurent pendant quinze jours au milieu des habitants de la vallée dans la plus cordiale amitié. Cependant le terme fatal approchoit: Macdonald & Campbell, après avoir paffé la journée enfemble fe féparèrent avec des proteftations mutuelles d'une affection réciproque. Le plus jeune fils de Macdonald remarquant que la garde étoit doublée, commença à foupçonner quelque trahifon, & fit part de fes foupçons à fon frère: mais ni celui-ci ni fon père ne voulurent former aucun doute fur la fincérité de Campbell: cependant les deux frères fortirent fecrettement pour faire

de nouvelles obſervations. Ils entendirent des ſoldats qui diſoient qu'ils n'aimoient pas à être employés pour un ſemblable ſervice : qu'ils auroient volontiers combattu les Macdonalds de Glencoe en raſe campagne ; mais qu'il étoit honteux de les maſſacrer de ſang froid ; qu'au reſte c'étoient leurs officiers qui étoient reſponſables de cette trahiſon. Les deux fils retournèrent en diligence pour inſtruire leur père du danger imminent auquel il étoit expoſé : mais ils trouvèrent la maiſon déja environnée, entendirent les décharges des mouſquets, les cris des femmes & des enfants, & ſe trouvant ſans armes, ils ſauvèrent leurs vies par une prompte fuite. Les barbares miniſtres de la vengeance étoient entrés dans la chambre du vieux Macdonald, lui avoient caſſé la tête, & il tomba mort entre les bras de ſa femme, qui mourut auſſi le lendemain, frappée de l'horreur que lui avoit cauſée le ſort malheureux de ſon mari. Le Laird de Auchintrinken qui demeuroit avec Macdonald, & s'étoit ſoumis au gouvernement trois mois avant ce temps, avoit dans ſa poche un acte de protection ; cependant il fut

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

également mis à mort fans miséricorde. Un enfant de huit ans fe jetta aux pieds de Campbell pour obtenir la vie, offrant de fe mettre pour toujours à fon fervice, & il fut frappé au cœur par un officier fubalterne, nommé Drummond. Trente-huit perfonnes furent ainfi maffacrées, dont la plus grande partie furent furpris dans leurs lits, & pafsèrent dans l'éternité fans avoir le temps d'implorer la divine miféricorde. Le projet étoit de tuer tous les mâles de cette vallée, au deffous de foixante & dix ans, dont le nombre étoit de deux cents: mais quelques-uns des détachements n'étant pas arrivés affez promptement pour s'affurer des paffages, il s'en échappa cent foixante. Campbell, après cet affreux maffacre, fit mettre le feu à toutes les maifons, & donna ordre d'emmener tous les beftiaux, & d'emporter tous les effets qui fe trouvèrent dans la vallée, laiffant les malheureufes femmes & les enfants dont les pères & les maris avoient été tués, nuds & abandonnés, fans couvert, nourriture ni refuge: au milieu des neiges dont tout le pays étoit couvert, & éloignés de fix

grands milles de tout endroit habité. Accablés d'horreur & de peine, environnés des ombres de la nuit, engourdis par la rigueur du froid, & dans la terreur d'être à chaque instant mis à mort par le fer de ceux qui venoient de sacrifier leurs amis & leurs parents; ils ne purent supporter cette complication de calamité, & périrent tous dans les terres avant de pouvoir trouver du secours. Cet affreux massacre qui fut éxécuté sous la sanction de l'autorité de Guillaume, fit à la vérité l'effet immédiat que la cour en attendoit, en répandant la terreur dans l'esprit des Montagnards Jacobites : mais en même temps il excita l'horreur de tous ceux qui n'avoient pas renoncé aux sentiments d'humanité, & produisit une telle aversion contre le gouvernement, que tout l'artifice du ministère ne put jamais la détruire totalement. On en publia une relation à Paris avec quelque éxagération, & les Jacobites ne manquèrent pas de s'étendre sur le détail des circonstances, tant dans leurs libelles, que dans les conversations particulières. Le Roi allarmé du cri général qui s'éleva en cette occa-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

sion, ordonna de faire des informations, & priva le Maître de Stair de la place de Secrétaire d'Etat : Guillaume prétendit même qu'il avoit signé cet ordre avec un grand nombre d'autres papiers sans savoir ce qu'il contenoit : mais comme il ne fit pas une sévère punition de ceux qui avoient fait servir son autorité à leur cruelle vengeance, sa réputation en demeura toujours flétrie, & les Montagnards, quoique retenus par la terreur dans le silence & la soumission, conservèrent le ressentiment le plus implacable contre sa personne & son administration.

Burnet. Story. Kennet. Life of King. William. Nav. hist. Ralph. Voltaire.

XXII. Préparatifs pour une descente en Angleterre.

Un grand nombre de sujets des deux Royaumes attendoient avec impatience l'occasion de se déclarer en faveur du Monarque exilé, qui étoit très exactement informé de tout ce qui se passoit, & faisoit ses efforts pour tirer avantage des mécontentements. Le Roi Guillaume, après avoir réglé les affaires domestiques de la nation, & apporté les plus grands soins pour équiper une flotte formidable, s'embarqua pour la Hollande le cinq Mars, & fut reçu par les Etats Généraux avec les expressions de l'at-

tachement le plus cordial. Pendant qu'il s'occupoit à faire réussir les mesures de la grande confédération, le Roi de France résolut de profiter de son absence pour une invasion en Angleterre, & parut se porter de cœur à soutenir les intérêts de Jacques, dont les émissaires dans la Grande Bretagne commencoient à agir vivement pour préparer la nation à son retour. Un nommé Lant, qui avoit été emprisonné sur le soupçon d'avoir distribué des commissions de ce Prince, eut le bonheur d'être relaché, & les Papistes du Comté de Lancaster l'envoyèrent à la cour de Saint Germain pour assurer leur ancien Souverain qu'ils étoient en état de le recevoir. A son retour, il leur donna avis que le Roi Jacques feroit certainement une descente au printemps : & que le Colonel Parker ainsi que d'autres officiers passeroient en Angleterre avec d'amples instructions sur la conduite qu'ils devoient tenir avant & après l'arrivée du Roi. Parker y passa réellement, & fit part aux Jacobites de tout le projet de descente que Louis avoit concerté avec Jacques. Il les assura que leur légitime Sou-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

verain viendroit encore visiter ses Etats de la Grande-Bretagne à la tête de trente mille hommes effectifs qui s'embarqueroient à la Hogue : que les bâtiments de transport étoient déja préparés, & une forte escadre équipée pour leur servir d'escorte : les exhorta à être prompts & secrets dans leurs préparatifs, pour qu'ils fussent en état de prendre les armes, & d'agir efficacement avec leur Monarque pour parvenir à son rétablissement. Cet Officier, & un Prêtre nommé Johnson entreprirent, dit-on, d'assassiner le Roi Guillaume : mais avant qu'ils pussent éxécuter leur dessein, il avoit mis à la voile pour la Hollande.

XXIII. Déclaration du Roi Jacques.

Cependant Jacques adressa une lettre à plusieurs Lords qui avoient été autrefois membres de ses conseils, ainsi qu'à plusieurs Dames de qualité & de distinction, pour leur faire part de la grossesse de la Reine, & les inviter à assister à son accouchement. Il leur parloit de l'injure faite à sa famille & à son honneur par les soupçons cruels que ses ennemis avoient répandus sur la naissance de son fils : mais que la Providence le favorisant

d'une

d'une nouvelle occaſion de réfuter les calomnies de ceux qui ſoutenoient que la Reine étoit hors d'état d'avoir des enfants, il les aſſuroit au nom de ſon frère le Roi de France & ſur ſa propre parole Royale, qu'ils auroient pleine & entière liberté de venir à ſa cour & de retourner après la délivrance de la Reine. (*n*). Perſonne n'oſa ſe hazarder d'accepter cette invitation. Jacques employa enſuite ſes Emiſſaires à répandre une déclaration imprimée, portant : que le Roi de France l'avoit mis en état de faire un nouvel effort pour recouvrer ſa couronne : qu'il avoit un nombre ſuffiſant de troupes pour y réuſſir

(*n*) La lettre fut adreſſée non-ſeulement aux membres du Conſeil-privé, mais encore aux Ducheſſes de Sommerſet & de Beaufort, à la Marquiſe d'Hallifax, aux Comteſſes de Derby, Mulgrave, Rutland, Brooks, Nottingham, Lumley & Danby, aux Ladis Fitz-harding & Fretchville, aux femmes de Sir Jean Trévor, Orateur de la chambre des Communes, Sir Edouard Seimour, Sir Chriſtophe Murgrave, celles de Sir Thomas Stamford, Lord Maire de Londres, de Sir Guillaume Ashurſt & Sir Richard Levett, Shériffs : enfin celle du Docteur Chamberlain, fameuſe dans la pratique des accouchements.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692

ſans le ſecours de ſes ſujets: mais qu'il ne vouloit pas les priver d'avoir part à la gloire de rétablir leur légitime Souverain & leur ancien Gouvernement. Il exhortoit le peuple à ſe ranger ſous ſes drapeaux: l'aſſuroit que les auxiliaires étrangers ſe tiendroient dans la plus éxacte diſcipline, & qu'il les renvoyeroit auſſi-tôt après ſon rétabliſſement. Il ajoutoit qu'un grand nombre de ſes ſujets ayant été ſéduits à concourir au projet dénaturé du Prince d'Orange, il préferoit de compter ſur la fidélité de l'armée Angloiſe, & refuſoit des ſecours conſidérables que lui offroit Sa Majeſté très Chrétienne: qu'étant près d'oppoſer la force à la force, il offroit cependant de donner toute ſatisfaction raiſonnable à ſes ſujets qui avoient été trompés, & feroit ſes efforts pour leur ouvrir les yeux ſur les vains prétextes de ſon adverſaire, dont l'objet n'étoit pas la réformation, mais le renverſement du Gouvernement. Que lorſqu'il s'étoit vû trahi par ſes Miniſtres, abandonné de ſon armée, de ſes favoris; même de ſes propres enfants: & enfin chaſſé de ſon palais par une garde d'inſolents étrangers,

il s'étoit, pour sa propre sureté, réfugié en France : que par la malice & les desseins cruels de l'Usurpateur on avoit traité cette retraite d'abdication, & que toute la constitution de la Monarchie avoit été détruite par une troupe de gens rassemblés sans autorité légitime, & qui n'auroient pas même eu le droit d'altérer la proprieté du moindre des sujets. Qu'il se flattoit que la nation avoit depuis ce temps fait des refléxions sérieuses : qu'elle avoit éxaminé les comptes, & que les pertes & les dépenses énormes des trois dernières années l'avoient convaincu que le remède étoit plus dangereux que la maladie : que semblables aux premières années du règne de Néron, les commencements seroient probablement la partie la plus douce de l'usurpation : que ceux qui avoient été les instruments du nouvel établissement vivroient assez pour être eux-mêmes exposés aux suites de la tyrannie qu'ils avoient élevée : qu'en supposant que l'usurpation continuât tout le temps de sa vie, un droit incontestable passeroit toujours à ses descendants, & exposeroit le Royaume à tous les

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

malheurs des guerres civiles : que non-seulement il sollicitoit ses bons sujets, mais que de plus il leur commandoit de se joindre à lui conformément à leur devoir & aux serments qu'ils avoient prêtés : qu'il leur défendoit de payer les taxes ni aucunes parties des revenus de l'Usurpateur : qu'il promettoit le pardon, & même des récompenses à ceux qui rentreroient dans le devoir : que dans le premier Parlement il passeroit un acte d'amnistie, & qu'il n'y auroit d'exceptés qu'un petit nombre de personnes dont il donnoit alors la liste (*o*). Il déclara

(*o*) Ceux exceptés étoient le Duc d'Ormond, le Marquis de Winchester, les Comtes de Sunderland, de Bath, de Danby & de Nottingham, les Lords Newport, Delamère, Wiltshire, Colchester, Corbury, Dublin & Churchill : Les Evêques de Londres & de Saint Asaph, Sir Robert Howard, Sir Jean Worden, Sir Samuel Grimstone, Sir Etienne Fore, Sir George Treby, Sir Basile Dinwell, Sir Jacques Oxenden, le Docteur Jean Tillotson, le Docteur Gilbert Burnet, François Russel, Richard Lévison, Jean Trenchard, Charles Duncomb, citoyen de Londres, Edouard Stapleton & Hunt pêcheurs, & tous les autres qui avoient commis des indignités personnelles contre lui à Feversham, ou avoient eu part au meurtre barbare de Jean Ashton, Croff ou

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

que tous les soldats qui abandonneroient le service de l'Usurpateur & s'engageroient sous ses drapeaux, pouvoient être assurés de recevoir leur pardon & le payement de ce qui leur étoit dû, & que les troupes étrangères qui mettroient bas les armes seroient également payées, & transportées dans leurs pays respectifs. Il protesta solemnellement qu'il protégeroit & maintiendroit l'Eglise d'Angleterre suivant les loix qui étoient établies dans tous ses droits, privilèges & possessions: marqua son dessein d'employer tout son crédit en Parlement pour faire obtenir la liberté de conscience à tous ses sujets, ce qu'il regardoit comme une indulgence conforme à l'esprit de la religion Chrétienne, & propre à assurer la richesse & la prospérité de la nation. Il dit que sa principale attention seroit de guérir les blessures causées par les derniers troubles, de rétablir le commerce en faisant observer l'acte de navigation qui avoit été si violé de-

autres qui avoient souffert la mort pour leur fidélité, ainsi que tous les espions & ceux qui avoient trahi ses conseils pendant sa dernière absence d'Angleterre.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

puis peu en faveur des étrangers : de mettre la marine dans un état floriſſant, & de prendre toutes les meſures qui pourroient contribuer à la grandeur de la Monarchie & au bonheur du peuple. Il conclut en proteſtant qu'il étoit réſigné à la volonté Divine : déclarant que tous ceux qui rejetteroient ſes offres de pardon, & paroîtroient les armes à la main contre lui, répondroient au Dieu tout-puiſſant de tout le ſang qui ſeroit répandu, & de tous les maux dans leſquels ſes Royaumes ſeroient plongés par leur oppoſition déſeſpérée & contraire à la raiſon.

XXIV. Efforts de ſes amis en Angleterre.

Cette déclaration fit différents effets ſur l'eſprit du peuple. Le Colonel Parker avec quelques autres Officiers, engagèrent ſecrettement des hommes pour le ſervice de Jacques dans les Comtés d'York & Lancaſter, ainſi que dans l'Evêché de Durham. En même temps Fountaine & Holman levoient deux régiments de cavalerie à Londres, afin de joindre leur maître auſſi-tôt après ſon arrivée. Ses partiſans envoyèrent le capitaine Loyd avec un exprès au Lord Melford pour lui faire ſavoir ces particularités, avec

assurance qu'ils attireroient le Contre-Amiral Carter dans les intérêts de Sa Majesté. Ils lui envoyèrent en même temps une liste des vaisseaux qui composoient la flotte Angloise, & prièrent Jacques d'employer tout son crédit auprès du Monarque François, pour qu'on donnât ordre au Comte de Tourville de les attaquer avant qu'ils fussent joints par l'escadre Hollandoise. En conséquence de cet avis Louis commanda à Tourville de tomber sur la flotte Angloise, même sans attendre l'escadre de Toulon commandée par le Marquis d'Estrées. Cependant Jacques s'étoit rendu à la Hogue, & étoit prêt de s'embarquer avec son armée, composée d'un corps de troupes Françoises, de plusieurs Anglois & Ecossois réfugiés, & des régiments qui avoient été transportés d'Irlande en vertu de la capitulation de Limerick.

XXV. Précautions prises par la Reine pour la défense de la nation.

Le ministère Anglois fut informé de toutes ces particularités, partie par quelques Agents de Jacques qui trahissoient sa cause, & partie par l'Amiral Carter qui fit savoir à la Reine qu'on le sollicitoit, & qui fut chargé d'amuser les Jacobites par une négo-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

ciation. Auſſi-tôt que le Roi Guillaume fut arrivé en Hollande, il ſe hâta de faire préparer la marine des Etats Généraux, enſorte que leur flotte fut prête à mettre en mer plutôt qu'on ne s'y étoit attendu. D'abord qu'il fut inſtruit de la deſcente projettée, il détacha le Général Talmash avec trois des régiments Anglois qui étoient en Hollande. Ils furent renforcés par les autres troupes demeurées en Angleterre, & eurent ordre de camper dans le voiſinage de Portſmouth. La Reine fit publier une proclamation pour ordonner à tous les Papiſtes de ſortir de Londres & de Weſtminſter. Les membres des deux chambres furent requis de s'aſſembler le vingt-quatre Mai, pour qu'elle pût prendre leurs avis dans une circonſtance auſſi dangereuſe. On expédia des warrants pour faire arrêter divers particuliers peu affectionés, & comme ils ſe cachèrent en abandonnant leurs maiſons, on publia une autre proclamation pour les découvrir & les livrer à la juſtice. Les Comtes de Scarsdale, Litchfield & Newburgh, les Lords Griffin, Forbes, Sir Jean Fenwick, Sir Théophile Oglethorpe & quelques autres

trouvèrent moyen d'éluder cette recherche. Les Comtes d'Huntingdon & Marlboroug furent mis à la tour. Edouard Ridley, Knevilt, Haſtings & Robert Ferguſon furent empriſonnés à Newgate. L'Evêque de Rocheſter fut confiné dans ſa propre maiſon. Les Lords Brudenel & Fanshaw furent arrêtés, les Comtes de Dumore, Middleton & Sir André Foreſter furent découverts dans la maiſon d'un Quaker, & mis en priſon avec pluſieurs autres perſonnes de diſtinction. Les milices bourgeoiſes de Londres & de Weſtminſter furent armées par ordre de la Reine, & elle les paſſa elle-même en revûe : l'Amiral Ruſſel eut ordre de mettre en mer avec toute la diligence poſſible, & Carter continua à croiſer le long des côtes de France, avec une eſcadre de dix-huit voiles pour obſerver les mouvements de l'ennemi.

XXVI. L'Amiral Ruſſel ſe met en mer.

Le onze Mai, le Lord Ruſſel mit à la voile de Rye pour Sainte Hélène, où il fut joint par les eſcadres que commandoient Laval & Carter. Il y reçut une lettre du Comte de Nottingham, qui lui donnoit avis qu'il s'étoit répandu un bruit que la Reine

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

soupçonnoit la fidélité de ses officiers de mer ; mais que Sa Majesté lui avoit donné ordre de leur déclarer en son nom, qu'elle avoit une entière confiance en leur attachement, & jugeoit que ce bruit venoit des ennemis du gouvernement. Les Officiers & les Capitaines des vaisseaux dressèrent aussi-tôt une adresse remplie de sentiments de fidélité & d'attachement. Elle fut reçue très gracieusement de la Reine, & publiée pour la satisfaction de la nation. Russel ayant été renforcé par les escadres Hollandoises que commandoient Allemonde, Callembergh & Vandergoes, mit à la voile du côté de France le dix-huit Mai avec une flotte de quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne, sans compter les frégates & les brulots. Le lendemain, à trois heures du matin, il découvrit la flotte ennemie commandée par le Comte de Tourville, & donna le signal pour se former en ligne. A huit heures, la flotte combinée étoit en bataille, les Hollandois à l'avant-garde, l'escadre bleue à l'arrière-garde, & l'escadre rouge au centre. La flotte Françoise n'étoit que de soixante-trois vais-

ſeaux de ligne, & avoit le déſavantage du vent; ce qui auroit fait éviter le combat à Tourville, s'il n'avoit eu des ordres poſitifs de donner, dans la ſuppoſition que les eſcadres Angloiſes & Hollandoiſes n'étoient pas encore réunies. Louis fut cependant informé de leur jonction, avant qu'elles euſſent découvert ſon Amiral, & il envoya promptement un contre-ordre, dont on chargea deux vaiſſeaux ſéparés: mais l'un fut pris par les Anglois, & l'autre n'arriva que le lendemain du combat.

XXVII. Il remporte une victoire complette ſur la flotte Françoiſe a la Hogue.

Tourville, pour obéir à ſes premiers ordres, lacha une bordée dans le flanc du vaiſſeau que montoit Ruſſel, & le combattit à une très petite diſtance. Il ſe battit avec fureur juſqu'à une heure après midi: mais ſes manœuvres & ſes voiles étant très endommagées, ſon vaiſſeau, nommé le Soleil Royal, qui portoit cent quatre canons, fut obligé de ſe faire remarquer hors de ligne en grand déſordre. Cependant le combat continua juſqu'à trois heures, que les flottes furent ſéparées par un brouillard épais. Lorſqu'il tomba, on découvrit l'ennemi qui prenoit la fuite

GUILLAUME III & Marie. An. 1692.

au nord, & Ruſſel fit le ſignal pour lui donner la chaſſe. Une partie de l'eſcadre bleue joignit les François à huit heures du ſoir, & les combattit pendant une demie heure. Dans cette action, l'Amiral Carter fut mortellement bleſſé : ſe ſentant à l'extrêmité, il exhorta le Capitaine de ſon vaiſſeau à continuer de combattre tant qu'il pourroit voguer, & il expira avec le plus grand courage. Enfin les François prirent la fuite du côté du Conqueſt, après avoir perdu quatre vaiſſeaux dans cette journée. Le lendemain, à huit heures du matin, on les découvrit qui faiſoient force de voiles à l'Oueſt, & les flottes combinées leur donnèrent la chaſſe avec toutes celles qu'elles pouvoient porter, juſqu'à ce que le mât de hune d'avant de Ruſſel tombât. Quoiqu'il fut retardé par cet accident, ils continuèrent toujours la pourſuite, & jettèrent l'ancre près le cap de la Hogue. Le vingt-deux du mois, vers ſept heures du matin, on découvrit une partie de la flotte Françoiſe près le Ras d'Alderney, dont quelques vaiſſeaux étoient à l'ancre, & d'autres profitoient de la marée

pour gagner l'Eſt. Auſſi-tôt que l'Amiral les apperçut, ſon vaiſſeau & ceux qui étoient proche de lui coupèrent leurs cables pour donner la chaſſe. Le Soleil Royal ayant perdu ſes mâts, fut pouſſé à terre près de Cherbourg, où il fut brûlé par Sir Ralph Delaval, ainſi que l'Admirable du premier rang, & le Conquérant de quatre-vingt canons. Dix-huit autres vaiſſeaux de cette flotte gagnèrent la Hogue, où ils furent attaqués par Sir George Rooke, qui les détruiſit avec un grand nombre de bâtiments de tranſport, chargés de munitions, malgré le feu terrible des François, & quoiqu'ils fuſſent à la vue du camp des Irlandois. Sir Jean Ashby avec ſon eſcadre & quelques vaiſſeaux Hollandois pourſuivit le reſte de la flotte Françoiſe, qui s'échappa du côté du Ras d'Alderney par un paſſage ſi dangereux, que les Anglois ne pouvoient s'y engager ſans le danger le plus imminent. Cette défaite cauſa un chagrin inexprimable au Roi de France, accoutumé depuis ſi long-temps à des victoires non interrompues, & jetta Jacques dans le découragement, d'autant qu'elle renverſa tout le projet de

son embarquement, & plongea ses amis d'Angleterre dans un embarras qui approchoit du désespoir. Quelques historiens ont avancé que Russel ne retira pas de cette victoire tout l'avantage qu'il auroit pu remporter avant que l'ennemi fut revenu de sa consternation. Ils prétendent que son affection pour le service étoit beaucoup réfroidie par la disgrace de son ami le Comte de Marlborough: qu'il haïssoit celui de Nottingham, par le canal duquel il recevoit les ordres, & qu'il suivit plutôt la lettre que l'esprit de ses instructions: mais toute cette imputation n'est qu'un tissu de malignité & d'ingratitude, vû les services importants qu'il avoit rendus à la nation. Il se conduisit dans toute cette expédition avec le véritable esprit d'un Amiral Anglois. Il passa de Nore aux Dunes par un vent foible & entre des écueils dangereux, contre l'avis de tous ses pilotes, & par cet étroit passage réunit plusieurs escadres que les François auroient pu attaquer, & peut-être défaire séparément. Il se comporta avec la plus grande valeur pendant le combat, détruisit environ quinze des principaux vaisseaux de

l'ennemi, enfin remporta une victoire si décisive, que pendant tout le reste de la guerre, les François ne voulurent point hasarder une autre bataille par mer contre les Anglois.

Guillaume III. & Marie. An. 1692.

XXVIII. On embarque des troupes à Sainte-Helêne pour faire une descente en France.

Russel, après avoir donné ordre à Sir Jean Ashby & à l'Amiral Hollandois Callembergh de gouverner pour le Havre de Grace, & de faire leurs efforts pour détruire le reste de la flotte Françoise, retourna à Sainte Hélène pour faire radouber les vaisseaux endommagés, & fournir la flotte de provisions & de munitions. Son principal objet étoit d'embarquer un nombre de troupes pour faire en France la descente projettée par l'Angleterre & la Hollande, dans l'intention de donner l'allarme à l'ennemi dans ses propres Etats. La Reine fut si satisfaite de cette victoire, qu'elle ordonna de distribuer trente mille livres aux gens de mer : on frappa des médailles en honneur de cette action, & les corps de l'Amiral Carter & du Capitaine Hastings tués dans le combat, furent enterrés avec la plus magnifique pompe funèbre. A la fin de Juillet, sept mille hommes commandés par le Duc de Leinster s'embarquè-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

rent sur des bâtiments de transport, pour faire une descente à Saint Malo, Brest ou Rochefort, & la nation conçut les plus grandes espérances de cette expédition. Un conseil de guerre, composé d'officiers de terre & de mer fut tenu à bord du Breda, pour délibérer sur le projet du ministère; mais les membres convinrent unanimement que la saison étoit trop avancée pour le mettre à éxécution. Cependant l'Amiral, après avoir détaché Sir Jean Ashby avec une escadre pour intercepter les restes de la flotte Françoise dans son cours de Saint Malo à Brest, mit à la voile pour la Hogue avec le reste de la flotte & tous les bâtiments de transport: mais le vent ayant changé quelques jours après, il fut obligé de retourner à Sainte Hélène.

XXIX. On abandonne ce projet, les troupes descendent à Ostende.

La Reine envoya aussi-tot le Marquis de Carmaerthen, les Comtes de Devon, Dorset, Nottingham & Rochester, avec les Lords Sidney & Cornwallis pour consulter l'Amiral, qui démontra l'impossibilité de faire en cette saison une descente efficace sur les côtes de France. Ce dessein fut donc abandonné, & l'on fit passer les

troupes en Flandres. Plus la nation avoit conçu de grandes eſpérances ſur cette expédition, plus elle marqua alors de mécontentement. Il s'éleva de toutes parts les plus hautes clameurs contre le miniſtère, qu'on regardoit comme auteur de ce contretemps. Le peuple ſe plaignoit fortement, diſant qu'il étoit pillé & trompé: qu'on lui extorquoit des ſommes immenſes par les plus lourdes impoſitions: que l'expédient infâme d'emprunter ſur les fonds établis rendoit les taxes perpétuelles: que les fardeaux croiſſoient de jour en jour: que les tréſors étoient diſſipés pour des projets chimériques, ou employés à des liaiſons étrangères, qui n'avoient aucun rapport naturel avec l'Angleterre. Les Anglois étoient d'autant plus excuſables dans leurs plaintes, que leur commerce avoit conſidérablement ſouffert des Armateurs François, qui fourmilloient dans le Canal. En vain les marchands avoient recours à l'Amirauté, elle ne pouvoit détacher que des convois particuliers, pendant qu'on avoit beſoin de groſſes flottes pour la défenſe de la nation. Le Monarque François voyant

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

qu'il n'avoit plus rien à craindre de l'armement d'Angleterre, retira ses troupes de la côte de Normandie, & Jacques accablé de douleur retourna à Saint Germain, où la Reine pendant son absence étoit accouchée d'une fille, née en présence de l'Archevêque de Paris, du Garde des Sceaux & de plusieurs autres personnes de distinction.

XXX. Le Roi de France prend Namur à la vûe du Roi Guillaume.

Louis s'étoit mis en campagne à la fin de Mai. Le douze de ce mois, il arriva dans son camp de Flandres avec toute la pompe efféminée d'un Empereur Asiatique, accompagné de femmes & de parasites, suivi d'une troupe de musiciens, de danseurs, d'acteurs d'Opéra, enfin de tous les ministres du luxe & des plaisirs sensuels. * Après avoir fait la revue de

* Que les plaisirs de la cour ayent suivi Louis XIV. jusques dans ses armées, cela paroît peu intéressant pour l'Histoire, puisque ce luxe ne nuisoit point à ses conquêtes, & il faut avoir bien peu de reproches à faire à un Monarque, pour s'arrêter sur d'aussi foibles objets. Le métier de la guerre n'est-il pas assez fatiguant pour qu'un Prince généreux procure des amusements & des spectacles aux guerriers qui partagent sa gloire ? M. de Saxe & de Lowendall ont eu également des troupes de Comédiens à

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

son armée, qui montoit à cent vingt mille hommes, il entreprit le siège de Namur, qu'il investit sur les deux bords de la Sambre avec la moitié de son armée, pendant que l'autre moitié commandée par le Maréchal de Luxembourg couvroit le siège. Namur est situé au confluent de la Meuse & de la Sambre. On regardoit la citadelle comme une des plus fortes places de Flandres, & ses fortifications avoient encore été augmentées par un nouvel ouvrage du fameux Ingénieur Coehorn, qui le défendoit en personne. Le Prince de Barbason commandoit la garnison, forte de neuf mille hommes. La place étoit très bien munie, & le Gouverneur étoit instruit que le Roi Guillaume feroit les plus grands efforts pour lui donner du secours, ce qui animoit fortement les assiégés. Malgré ces avantages, les François poussèrent leurs attaques avec tant de vigueur, que la ville capitula après sept jours de tranchée ouverte, & que la garnison se retira dans la citadelle. Le Roi Guillaume

la suite de leurs armées : ces délassements les ont-ils empêché de porter chez nos ennemis la terreur du nom François ?

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

ayant été joint par les troupes de Brandebourg & de Liege, s'avança vers la Mehaigne à la tête de cent mille hommes effectifs, & campa à la portée du canon de l'armée de Luxembourg, qui étoit sur la rive opposée de cette rivière. Ce Général avoit pris de si sages précautions, que le Roi d'Angleterre ne pouvoit interrompre le siège, ni attaquer les lignes des François sans un désavantage évident. Les assiégeants encouragés par la présence de leur Monarque, & soutenus de la science supérieure de l'Ingénieur Vauban, poussèrent de nouvelles attaques avec tant d'impétuosité, que le fort de Coehorn fut obligé de se rendre après la défense la plus opiniâtre, où cet Ingénieur fut lui-même dangereusement blessé. La citadelle alors exposée aux approches de l'ennemi, ne pouvoit tenir longtemps contre la vivacité de leurs opérations. Les deux chemins couverts furent emportés d'assaut, & le vingt Mai le Gouverneur capitula, au chagrin inexprimable de Guillaume, forcé de demeurer dans l'inaction à la tête d'une puissante armée, & d'être témoin oculaire de la perte de la plus

importante forteresse des Pays-bas. Louis, après avoir pris possession de cette place, retourna triomphant à Versailles, où il reçut tout ce que l'adulation peut avoir de plus flatteur: au lieu que la réputation de Guillaume souffrit quelque échec de cette perte, & que le Prince de Barbason fut soupçonné de trahison, ou au moins taxé d'avoir manqué de bonne conduite.

XXXI. Les alliés sont défaits à Steinkerque.

Luxembourg, après avoir mis une forte garnison dans Namur, détacha Boufflers avec un corps de troupes pour la Bussière, & campa à Soignies avec le reste de son armée. Le Roi d'Angleterre envoya des détachements vers Liege & Gand, & le six Juillet, il campa à Genap, dans l'intention de saisir la première occasion de recouvrer son honneur, en attaquant l'ennemi. Informé que le Général François étoit en mouvement, & vouloit prendre poste entre Steinkerque & Enghien, il passa la rivière de Senne pour le prévenir: mais malgré toute sa diligence, Luxembourg avoit déja rempli son projet, & Guillaume établit son camp à Lambeck, environ six mille de distance

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

de l'armée Françoise. Il résolut dans un conseil de guerre d'attaquer l'ennemi, & les dispositions furent faites en conséquence. Il ordonna de faire passer les gros bagages sur la rive opposée de la Senne ; & un nommé Millevoix, qu'on reconnut pour espion, fut forcé par menaces de donner un faux avis à Luxembourg, & de lui faire savoir qu'il ne devoit avoir aucun soupçon des mouvements de l'ennemi, dont l'unique intention étoit de faire le lendemain un fourage général. Le vingt-quatre Juillet, l'armée commença à se mettre en marche de la gauche sur deux colonnes, d'autant que le terrein ne permettoit pas de marcher sur un front plus étendu. Le Prince de Wirtemberg commença l'attaque par la droite de l'ennemi, à la tête de dix bataillons d'infanterie Angloise, Danoise & Hollandoise. Il fut soutenu par un gros corps de cavalerie & d'infanterie Britannique, que commandoit le Lieutenant Général Mackai. Quoique le terrein fut coupé par des fossés, des hayes & des défilés très étroits, ce Prince marcha avec tant de diligence, qu'il fut en état de commencer la bataille vers

deux heures après midi, & il chargea les François avec tant d'impétuosité, qu'ils furent chassés de leurs postes, & que tout leur camp fut dans le tumulte & dans la confusion. Luxembourg qui se confioit en la nouvelle qu'il avoit reçue, se laissa surprendre, & il fallut toutes les ressources que lui fournissoit la supériorité de ses talents pour remédier aux suites de cette négligence. Il oublia qu'il étoit malade assez vivement, * rallia ses bataillons rompus, mit ses troupes en bataille, & les conduisit lui-même à la charge. Le Duc de Chartres, alors dans la quinzième année de son âge, les Ducs de Bourbon & de Vendôme, le Prince de Conti, & un grand nombre de volontaires de la première distinction se mirent à la tête de la maison du Roi, & tombèrent avec fureur sur les Anglois, mal soutenus par le Comte de Solmes, qui commandoit le centre des alliés. Le Prince de Wirtemberg avoit pris une des batteries de l'ennemi, & avoit pénétré dans leurs lignes : mais se voyant en danger d'être accablé par le nom-

* Il avoit même pris une médecine le jour de la bataille.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

bre, il envoya deux fois un aide de camp pour demander du ſecours à Solmes, qui tourna en raillerie l'embarras où il ſe trouvoit, & répondit: » Voyons quel jeu ces Bull-Dogues » Anglois joueront». Enfin le Roi ayant envoyé un ordre exprès pour lui commander de ſoutenir l'aîle gauche, il fit un mouvement avec ſa cavalerie, qui ne pouvoit agir pendant que l'infanterie occupoit le terrein, & que les troupes Britanniques ſoutenoient tout l'effort du combat avec un petit nombre de Hollandois & de Danois. Ils ſe battirent avec un courage étonnant & une opiniatreté ſurprenante contre des troupes beaucoup plus nombreuſes, & la victoire demeura en ſuſpens juſqu'à ce que Boufflers eut rejoint l'armée Françoiſe avec un gros corps de dragons. Les alliés ne purent ſoutenir ce nouveau renfort, & furent obligés de lacher pied, quoique leur retraite ſe fit en aſſez bon ordre, & l'ennemi ne crut pas devoir pourſuivre l'avantage qu'il avoit remporté. En cette action, les confédérés perdirent le Comte d'Angus, le Général Mackai, Sir Jean Lanier, Sir Robert Douglas & plu-

ſieurs

ſieurs autres braves officiers avec environ trois mille hommes, tués ſur le champ de bataille, un pareil nombre de bleſſés ou pris, beaucoup de drapeaux & étendards, & pluſieurs pièces de canon.

XXXII. Réjouiſſances extravagantes en France au ſujet de cette victoire.

Les François ne retirèrent aucun avantage ſolide de cette victoire, qui leur couta environ trois mille hommes, y compris le Prince de Turenne, le Marquis de Bellefonds, Tilladet & Firmacon avec pluſieurs officiers diſtingués, ainſi que l'eſpion Millevoix, qui fut pendu à un arbre à l'aîle droite de l'armée des alliés. Le Roi Guillaume ſe retira ſans être inquiété dans ſon camp, & malgré tous ſes échecs, fut toujours pour les François un ennemi reſpectable par ſon courage invincible & ſon génie fécond en reſſources On voit combien il leur étoit formidable, même au milieu de leurs plus grands ſuccès par pluſieurs preuves évidentes, ainſi que par la joye extravagante que marqua la nation Françoiſe après cette médiocre victoire. Lorſque les Princes qui avoient ſervi dans cette bataille retournèrent à Paris, les chemins par où ils paſſèrent furent couverts d'une multitude

GUILLAUME III. & Marie An. 1692.

de peuple, & l'air retentit d'acclamations. Les ajustements de mode pour l'un & l'autre sexe prirent le nom de Steinkerque : tous ceux qui avoient personnellement eu part à l'action, furent révérés comme des génies d'une espèce supérieure, & les transports des femmes furent poussés presque à la frénésie. *

XXXIII. Conspiration contre la vie du Roi Guillaume, tramée par le Ministère François.

Le ministère François ne comptoit pas totalement sur les événements de la guerre pour l'éxécution de sa vengeance contre le Roi Guillaume. Il employa aussi des assassins pour lui ôter la vie en trahison. Lorsque Lou-

* Les François marquent leur joie d'une bataille gagnée, avec la vivacité qui les caractérise : rien n'est plus dans le génie d'une nation qui regarde la gloire de son Souverain comme la sienne propre. Luxembourg & les Princes François remportent une victoire peu importante, si nous en croyons les ennemis : les peuples courent en foule & font retentir l'air de leurs acclamations : Russel détruit la flotte Françoise à la Hogue, rompt toutes les mesures prises pour faire remonter le Roi Jacques sur le trône, & peu s'en faut qu'à son retour on ne lui fasse son procès. Il est difficile que les peuples évitent tous les excès : mais nous ne pouvons toujours les blâmer lorsqu'ils tendent à encourager des hommes tels que M. de Luxembourg.

vois mourut, le Marquis de Barbesieux son fils, qui lui succéda dans la place de Secrétaire d'Etat, trouva dans ses papiers le plan d'un projet de cette nature, & songea aussi-tôt à le faire éxécuter par l'entremise du Chevalier de Grandval, Capitaine de dragons en pied : lui & le Colonel Parker engagèrent un nommé Dumont, qui entreprit d'assassiner le Roi Guillaume. Madame de Maintenon & Paparel, Trésorier de l'armée Françoise, étoient informés de ce projet, qu'ils encourageoient, & l'on prétend que les conspirateurs eurent une audience du Roi Jacques, qui approuva leur entreprise, & les assura de sa protection ; mais c'est injustement qu'on charge cet infortuné Monarque d'avoir eu quelque part au meurtre projetté, & on ne lui communiqua d'autre dessein que celui de se rendre maître de la personne du Prince d'Orange. Dumont s'engagea dans l'armée des confédérés, pour être plus à portée de trouver occasion d'assassiner le Monarque Anglois, lorsqu'il feroit la visite des lignes ; & de leur côté, Grandval & Parker passèrent au camp des François munis d'ordres,

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

pour que Luxembourg leur donnât un parti de cavalerie, afin de secourir Dumont après que le coup seroit frappé. Soit que le cœur manquât à cet homme, soit qu'il ne trouvât pas l'occasion qu'il cherchoit, il se retira à Hanover, après avoir demeuré quelques semaines dans le camp des alliés; mais il entretint toujours correspondance avec Grandval & Barbesieux. Le dernier admit dans ce secret un Baron Hollandois, nommé Leefdale, & en fit aussi part à M. Chanlais, Maréchal général des Logis de l'armée Françoise, qui anima Grandval & Leefdale, par la promesse d'une récompense considérable, & promit de cooperer avec Parker pour enlever Dumont, qui persistoit alors dans son entreprise. Leefdale avoit été envoyé de Hollande pour approfondir cette conspiration sur un avis donné par l'Envoyé d'Angleterre à Hanover où Dumont avoit tenu quelques discours qui occasionnèrent ses soupçons. Non-seulement le Hollandois s'insinua dans la confiance des conspirateurs, mais de plus il attira Grandval à Eindhoven, où il fut arrêté. Instruit que Dumont avoit déja découvert la conf-

piration au Duc de Zell, & qu'il étoit lui-même trahi par Leefdale, il avoua toutes les particularités sans qu'il fût nécessaire de le mettre à la torture; fut jugé par la cour martiale, & éxécuté comme traître. *

XXXIV. Entreprise manquée sur Dunkerque.

Vers le même temps le Duc de Leinster arriva à Ostende avec les troupes qui avoient été embarquées à Sainte Hélène. Il reçut du canon qu'on fit venir de Maestricht par la Meuse, & fut renforcé par un détachement considérable envoyé du camp que le Roi avoit formé à Grammont, sous le commandement du Général Talmash.

* Je ne puis passer à M. Smollett de rapporter de pareilles histoires comme véritables. Ni M. Samson qui a écrit avec tant de partialité la vie de Guillaume, ni le Continuateur de Rapin Toyras, malgré la malignité de sa plume contre la France, n'y ajoutent foi. » S'il est vrai (dit le dernier) qu'elle » ait aposté des assassins pour tuer Guillau- » me III. .... ce que je ne crois point. » Pourquoi donc notre Auteur déterre-t-il dans les misérables déclamations de Burnet, ces traits qui font honte à l'Histoire. Nous devons espérer que plus judicieux dans le choix de ses autorités, M. Smollett rougira lui même dans une nouvelle Edition d'avoir cité & copié un Ecrivain aussi justement décrié,

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

Il prit poſſeſſion de Furnes; fut joint par le Comte de Portland & par M. d'Auverquerque, & l'on fit des préparatifs pour inveſtir Dunkerque; mais après une plus ample délibération, on jugea cette entrepriſe dangereuſe, & elle fut abandonnée. Furnes & Dixmude réduites depuis peu par le brigadier Ramſey, furent renforcées de nouveaux ouvrages, & on y mit de nombreuſes garniſons. Le canon fut renvoyé; les troupes retournèrent à Oſtende, & ſe rembarquèrent pour l'Angleterre. Cette expédition infructueuſe, jointe aux opérations peu glorieuſes de la campagne, augmentèrent la mauvaiſe humeur des Anglois. Ils taxèrent Guillaume d'être demeuré dans l'inaction à Grammont avec une armée de cent mille hommes, pendant que Luxembourg étoit à Courtrai avec la moitié de ce nombre. Ils diſoient que s'il avoit trouvé de l'impoſſibilité à forcer les lignes des François, il auroit pu traverſer plus haut l'Eſcaut, & non-ſeulement mettre à contribution les conquêtes de l'ennemi, mais même pénétrer dans le cœur de la France, ajoutant que Furnes & Dixmude ne

valoient pas les ſommes qu'on dépenſoit pour en entretenir les garniſons. Le vingt-ſix Septembre, le Roi Guillaume laiſſa l'armée ſous le commandement de l'Electeur de Bavière, & ſe retira dans ſa maiſon à Loo : deux jours après ſon départ on détruiſit le camp de Grammont, l'infanterie marcha à Marienkerke, & la cavalerie à Gaure. Le ſeize Octobre, le Roi ayant été informé que Boufflers avoit inveſti Charleroi, & que Luxembourg avoit pris poſte dans le voiſinage de Condé, ordonna à ſes troupes de ſe raſſembler entre le village d'Ixells & Halle, dans l'intention de faire lever le ſiège de Charleroi, & il ſe retira à Bruxelles, où il tint un conſeil de guerre, dans lequel on délibéra ſur les meſures qu'il convenoit de prendre. Guillaume retourna en Hollande, laiſſant le commandement à l'Electeur de Bavière, qui ſe mit auſſi-tôt en marche pour Charleroi. A ſon approche, Boufflers abandonna le ſiège, & marcha vers Philipeville. *

* La ſaiſon étoit alors trop avancée pour entreprendre le ſiège d'une place, & M. de Boufflers n'avoit en vûe que d'en faire le bombardement, ce qui fut exécuté les dix-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

L'Electeur renforça la garnison, jetta du secours dans Ath, & mit ses troupes en quartier d'hiver. Luxembourg, qui avoit cantonné son armée entre Condé, Leuze & Tournai, retourna à Paris, laissant le commandement à Boufflers en son absence.

XXXV. On demeure dans l'inaction sur le Rhin & en Hongrie.

Les alliés qui avoient si mal réussi en Flandres, n'avoient pas été plus heureux en Allemagne. Le Landgrave de Hesse-Cassel entreprit le siège d'Eberemburg qu'il fut obligé d'abandonner. Le Duc de Lorges, qui commandoit les troupes Françoises sur le Rhin, surprit, défit & enleva le Duc de Wirtemberg, qui avoit pris poste avec quatre mille hommes de cavalerie près Eidelsheim, pour arrêter les progrès de l'ennemi. Le Comte de Tallard ayant investi Rhinefeld, le Landgrave marcha au secours de cette place avec tant de diligence, que les François furent obligés de l'abandonner avec une perte considérable. L'Electeur de Saxe s'étoit engagé à tenir une armée en campagne; mais

neuf, vingt & vingt & un Octobre. Il ne leva pas le siège puisqu'il ne l'avoit pas formé; mais il se retira après avoir éxécuté son entreprise.

il se plaignit de ce que l'Empereur laissoit aux princes tout le poids de la guerre contre la France, & tournoit toute sa puissance & son attention du côté de la Hongrie. La jalousie & la mésintelligence se suivirent de près: Schoening, Général Saxon, fut arrêté par ordre de l'Empereur lorsqu'il étoit en chemin pour les bains chauds de Dablits en Bohème, sur le soupçon d'avoir entretenu une correspondance secrette avec l'ennemi, & il y eut de très vives altercations à ce sujet entre les cours de Vienne & de Dresde. Schoening fut retenu deux ans en prison, & on ne lui rendit la liberté que sous les conditions qu'il ne seroit jamais employé dans l'empire. La guerre de Hongrie ne produisit aucun événement de quelque importance. Le ministère de la Porte Ottomane étoit partagé par des factions, & le Sérail menacé de tumultes. Le peuple s'ennuyoit d'une guerre infructueuse: le Visir fut déposé, & au milieu de cette confusion, la garnison du Grand Waradin, que les Impériaux avoient bloqué pendant tout l'hiver, se rendit par capitulation. Le Lord Paget, ambassadeur

d'Angleterre à Vienne, fut envoyé à Constantinople avec des pouvoirs pour travailler à la paix; mais la Porte rejetta les conditions proposées par l'Empereur, l'armée des Turcs demeura sur la défensive, & la saison se passa en négociations infructueuses.

XXXVI. Le Duc de Savoye entre en Dauphiné.

Les affaires du Piémont paroissoient plus favorables pour les alliés; mais la cour de France avoit porté le Pape à un accommodement, & commençoit à traiter avec le Duc de Savoye. M. Chanlais fut envoyé à Turin chargé de propositions avantageuses, que le Duc ne voulut pas accepter, parce qu'il croyoit en devoir obtenir de meilleures, d'autant que l'armée des alliés en Piémont étoit de cinquante mille hommes effectifs, & que les troupes de Catinat n'étoient pas suffisantes pour défendre ses conquêtes dans ce pays. Au mois de Juillet, le Duc marcha en Dauphiné où il pilla un grand nombre de villages & réduisit la forteresse de Guillestre: ensuite traversant la Durance, il investit Embrun qui, après un siège de neuf jours se rendit par capitulation, & il mit toutes les villes voisines à contribution. Le Duc de Schomberg

qui commandoit les troupes auxiliaires à la folde d'Angleterre, publia une déclaration au nom du Roi Guillaume, pour inviter le peuple à fe ranger fous fes étendards, les affurant que l'unique objet de fon maître, en ordonnant à fes troupes d'entrer en France, étoit de rétablir la nobleffe dans fon ancienne fplendeur, les parlements dans leur première autorité, & le peuple dans fes juftes privilèges. Il offrit même fa protection au clergé, & d'employer fes efforts pour le rétabliffement de l'Edit de Nantes, que les Rois d'Angleterre avoient garanti. Ces offres ne firent que très peu d'effet, & les Allemands ravagèrent tout le pays, par vengeance des cruautés que les François avoient commifes dans le Palatinat. L'armée des alliés s'avança d'Embrun à Gap, fur les frontières de Provence, & ils foumirent cette place fans oppofition. Les habitants de Grenoble, Capitale du Dauphiné, & même ceux de Lyon étoient dans la confternation, & il ne pouvoit fe préfenter un temps plus favorable d'humilier la France, d'autant que cette partie du royaume étoit prefque fans dé-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

fenſe ; mais on négligea malheureuſement cette occaſion, ſoit par l'eſprit de diviſion qui commença à ſe répandre dans l'armée des alliés, ſoit par l'indiſpoſition du Duc de Savoye qui fut attaqué de la petite vérole au milieu de cette expédition ; ſoit enfin par le défaut de ſincérité de ce Prince, qui en étoit violemment ſoupçonné. On prétend qu'il entretint toujours correſpondance avec la cour de Verſailles, & que par complaiſance pour elle il retarda les opérations des confédérés. Il eſt certain qu'il abandonna toutes ſes conquêtes, & vers le milieu de Septembre il quitta les terres de France, après avoir pillé & ravagé tout le pays par lequel il avoit paſſé. (*p*) En Catalogne, les François ne formèrent aucune entrepriſe conſidérable pendant cette campagne, & les Eſpagnols y demeurèrent totalement dans l'inaction.

(*p*) Vers le même temps la Reine Marie informée que les Proteſtants Vaudois manquoient de Miniſtres pour leur prêcher & enſeigner l'Evangile, établit un fond ſur ſon revenu particulier, pour entretenir dix Prédicateurs & autant de Maîtres d'Ecole dans les vallées du Piémont.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

XXXVII. Le Duc d'Hanovre est créé Electeur de l'Empire.

Le crédit des Proteſtants acquit de nouvelles forces en Allemagne par la création d'un neuvième Electorat, en faveur d'Erneſt Auguſte Duc de Hanover. Il avoit renoncé à toutes ſes liaiſons avec la France, & s'étoit engagé à entrer ſincèrement dans les intérêts des alliés, en conſidération de ce qu'ils lui avoient fait obtenir la dignité Electorale. Le Roi Guillaume s'employa avec tant de vivacité en ſa faveur à la cour de Vienne, que l'Empereur conſentit à cette propoſition, pourvu que le Duc pût obtenir l'agrément des autres Electeurs. Cependant ſon conſentement fut pour ainſi dire extorqué par les importunités du Roi d'Angleterre, qu'il ne voulut pas déſobliger. Il étoit aveuglement dévoué à la religion Romaine, & par conſéquent oppoſé à une nouvelle création qui affoibliſſoit l'influence des Catholiques dans le Collège Electoral. Il employa ſes émiſſaires pour traverſer les meſures du Duc: Quelques Princes Proteſtants s'y oppoſèrent par des motifs de jalouſie, & le Roi de France fit agir tout ſon art & tout ſon crédit pour empêcher

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

l'élevation de la maison d'Hanover. Lorsque le Duc eut surmonté toutes ces oppositions, & qu'il eut pour lui le plus grand nombre des Electeurs, il se présenta encore de nouvelles difficultés. L'Empereur demandoit qu'il fût créé un autre Electorat papiste, pour contrebalancer l'avantage que les Luthériens retireroient de celui d'Hanover, & il proposa que l'Autriche fût élevée à la même dignité; mais ce projet trouva de violentes oppositions d'autant que son exécution auroit donné deux voix à l'Empereur dans le Collège Electoral. Enfin après une longue négociation, le Duc d'Hanover fut honoré de l'investiture le dix-neuf Décembre en qualité d'Electeur de Brunswick; créé Grand Maréchal de l'Empire, & rendit hommage à l'Empereur. Cependant il ne fut pas admis dans le Collège, parce qu'il ne lui avoit pas été possible de se procurer le consentement unanime de tous les Electeurs. (*q*)

(*q*) Au commencement de Septembre on sentit un tremblement de terre à Londres & dans plusieurs autres parties de l'Angleterre ainsi qu'en France, en Allemagne & dans

les Pays-bas. Deux mois auparavant il y avoit eu de violentes agitations semblables dans la Sicile & à Malte. La ville de Port-Royal dans la Jamaïque fut presque totalement ruinée par les secousses, & la place fut si promptement submergée qu'il y périt environ quinze cents personnes.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.



CHAPITRE IV.

§. I. *Fausse information contre le Comte de Marlborough, l'Evêque de Rochester & plusieurs autres.* §. II. *Sources du mécontentement national.* §. III. *Division entre la Reine & la Princesse Anne de Dannemarck.* §. IV. *La chambre des Lords reclame ses privilèges en faveur des membres emprisonnés.* §. V. *Les Communes présentent des adresses au Roi & à la Reine.* §. VI. *Elles déchargent l'Amiral Russel, & prennent la résolution de présenter des remontrances à Sa Majesté.* §. VII. *Elles consentent à toutes les demandes du ministère.* §. VIII. *Les Lords présentent une adresse d'avis au Roi.* §. IX. *Dispute entre les Lords & les Communes au sujet de l'Amiral Russel.* §. X. *Adresse des Communes au Roi. Elles passent la taxe des terres & d'autres impôts.* §. XI. *Instruction Pastorale de Burnet, brûlée par la main de l'exécuteur.* §. XII. *Conduite de la chambre basse au sujet de la pratique d'enlever des hommes pour le*

service. §. XIII. *Adresses des deux chambres au Roi sur les griefs de l'Irlande.* §. XIV. *Bill au sujet des emplois & autres pour les Parlements triennaux.* §. XV. *Les Communes présentent une pétition au Roi pour la dissolution de la Compagnie des Indes orientales.* §. XVI. *Procès du Lord Mohum pour meurtre. Changements dans le ministère.* §. XVII. *Le Roi repasse au continent. Il assemble l'armée des confédérés en Flandre.* §. XVIII. *Les François s'emparent de Huy.* §. XIX. *Luxembourg prend la résolution d'attaquer les alliés.* §. XX. *Ils sont défaits à Landen.* §. XXI. *Charleroi est assiègé & pris par l'ennemi.* §. XXII. *Campagne sur le Rhin. Le Duc de Savoye est défait par Catinat dans la plaine de Marsaille.* §. XXIII. *Affaires de Hongrie & de Catalogne.* §. XXIV. *Affaires maritimes.* §. XXV. *Une flotte de vaisseaux Marchands, sous l'escorte de Sir George Rooke, est attaquée & en partie détruite par les escadres Françoises.* §. XXVI. *Expédition de Wheeler dans les Indes occidentales.* §. XXVII. *Bembow bombarde Saint-Malo.* §. XXVIII.

Le Roi de France a recours à la médiation du Dannemarck. §. XXIX. *Sévérité du Gouvernement contre les Jacobites.* §. XXX. *Complaisance du Parlement d'Ecosse.* §. XXXI. *Le Roi retourne en Angleterre, fait quelques changements dans le ministère, & ouvre les sessions du Parlement.* §. XXXII. *Les deux chambres informent sur les malheurs en mer.* §. XXXIII. *Les Communes accordent de très grosses sommes pour le service de l'année suivante.* §. XXXIV. *Le Roi rejette le bill sur la conduite libre & impartiale en Parlement. Remontrance de la chambre basse à cette occasion.* §. XXXV. *Etablissement de la banque d'Angleterre.* §. XXXVI. *La Compagnie des Indes orientales obtient une nouvelle chartre.* §. XXXVII. *Bill sans effet pour une naturalisation générale.* §. XXXVIII. *Sir François Whealer périt dans une tempête.* §. XXXIX. *Les Anglois tentent une descente dans la baye de Camaret, mais ils sont repoussés avec perte.* §. XL. *Ils bombardent Dieppe, le Havre de Grace, Dunkerque & Calais.* §. XLI. *L'Amiral Russel met à la voile pour*

la Mediterannée, donne du secours à Barcelone & passe l'hiver à Cadix. §. XLII. *Campagne en Flandre.* §. XLIII. *Les alliés reprennent Huy.* §. XLIV. *Le Prince de Bade passe le Rhin, mais il est obligé de repasser ce fleuve. Opérations en Hongrie.* §. XLV. *Succès des François dans la Catalogne. Etat de la guerre dans le Piémont.* §. XLVI. *Le Roi repasse en Angleterre. Assemblées du Parlement. Le bill pour les Parlements triennaux reçoit le consentement Royal.* §. XLVII. *Mort de l'Archevêque Tillotson & de la Reine Marie.* §. XLVIII. *Réconciliation entre le Roi & la Princesse de Dannemarck.*

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

I. Fausse information contre le Comte de Marlborough, l'Evêque de Rochester, & plusieurs autres.

PENDANT que le Roi Guillaume paroissoit totalement occupé des affaires du continent, l'Angleterre étoit troublée par des dissentions domestiques & couverte de vices, de corruption & de profanation. Outre les Jacobites il y avoit une foule de mécontents dont le nombre croissoit tous les jours. Non-seulement ils murmuroient sur les griefs de la nation; mais de plus ils composoient & publioient des dissertations très appro-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

fondies sur le même sujet. Elles firent tant d'impression sur le peuple déja irrité par les taxes, troublé dans son commerce, & trompé dans ses grandes espérances, que la Reine crut nécessaire d'arrêter ces Ecrivains, en publiant une proclamation pour promettre une récompense à ceux qui découvriroient les Auteurs de ces libelles séditieux. Le Comte de Marlborough avoit été mis à la tour sur le faux témoignage d'un nommé Robert Young, prisonnier à Newgate, qui avoit contrefait l'écriture de ce Seigneur, & composé le projet d'une association en faveur du Roi Jacques, à laquelle il mit les noms des Comtes de Marlborough & de Salisbury, de Sprat Evêque de Rochester, du Lord Cornbury & de Sir Basile Firebrace. Un de ses émissaires trouva moyen de cacher ce papier dans la maison de l'Evêque à Bromley dans la province de Kent. Les Messagers d'Etat l'y trouvèrent, & ils arrêtèrent le Prélat sur la déposition de Young; mais il se justifia à la satisfaction de tout le conseil, & la fausseté du témoin fut découverte par l'aveu de son complice. L'Evêque fut

aussi-tôt mis en liberté, & le Comte de Marlborough fut admis à donner caution à la cour du banc du Roi.

II. Sources du mécontentement national.

On avoit emprisonné sous ce règne un si grand nombre de personnes respectables par leur caractère & leur condition, sur les plus légers soupçons, que les mécontents de la nation avoient quelque raison de dire qu'on avoit seulement changé un tyran pour un autre. Ils prétendoient que l'acte d'*Habeas-corpus* étoit insuffisant pour protéger les sujets contre les emprisonnements injustes, ou qu'on manquoit honteusement à le mettre en vigueur : ils déclamoient sur la perte des vaisseaux pris depuis peu par l'ennemi ; la diminution du nombre des matelots, la négligence pour les pêcheries, l'interruption du commerce, dans lequel la nation étoit supplantée par ses alliés & harassée par ses ennemis ; l'épuisement des trésors du Royaume pour des affaires étrangères, & pour payer des troupes du continent qui combattoient pour des querelles indifférentes à la nation, & la perte des meilleurs & des plus braves citoyens, dont le sang avoit été prodigué pour

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

soutenir des liaisons qui n'étoient d'aucun avantage à l'Angleterre. Ils prouvoient les inconvénients qui devoient naître nécessairement du peu de solidité de l'établissement ; observoient que le gouvernement ne seroit jamais solidement établi, jusqu'à ce qu'une déclaration solemnelle eût confirmé la légitimité du titre en vertu duquel leurs Majestés possédoient le trône ; que la façon de tenir les Parlements manquoit de solidité, en ce que leur éxistence dépendoit entièrement de la volonté de la couronne, qui ne les tenoit assemblés qu'autant de temps qu'on le jugeoit nécessaire pour en obtenir des subsides à l'usage du gouvernement. Ils se récrioient contre la pratique de mettre les soldats en quartier dans les maisons des particuliers, malgré les anciennes loix du Royaume, la pétition de droit, & l'acte suivant passé sous le règne de Charles II. Ils mettoient au nombre de leurs griefs la violation de la propriété, en ce qu'on prenoit de force des vaisseaux pour le service, sans assigner aucun payement à ceux auxquels ils appartenoient ; l'état de la milice également à charge sans être

d'aucun usage ; la partialité marquée en faveur des alliés, qui faisoient un commerce ouvert avec la France, & fournissoient des provisions à l'ennemi, pendant que les Anglois étoient assujettis à de sévères défenses & dupés réellement par les Puissances qu'ils protégoient. Ils insistoient sur le défaut de conduite, de prévoyance & d'intelligence de la part des Ministres; invectivoient contre leur ignorance, leur insolence & leur négligence, aussi pernicieuses pour la nation que s'ils avoient formé le dessein de la réduire à l'état le plus bas de disgrace & de destruction. Il est vrai que dans ce temps la vertu publique étoit devenue l'objet de la raillerie, & que tout le Royaume étoit plongé dans le désordre & la corruption. Plusieurs circonstances concouroient à augmenter cet état : le peuple étoit divisé en trois partis ; les Guillaumistes, les Jacobites & les révolutionaires mécontents. Ces factions saisissoient toutes les occasions de traverser, d'exposer & de tourner en ridicule les mesures & les principes des autres ; ensorte que le patriotisme n'étoit plus regardé que comme une

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

chimère & comme une hypocrisie spécieuse. Cette division avoit établi la maxime que tout homme devoit consulter son propre intérêt aux dépens de celui du public ; maxime qui fut bien-tôt universellement adoptée. L'usage de gagner des voix dans le Parlement eut une influence pernicieuse sur les mœurs de toutes espèces de gens, depuis les Candidats jusqu'au dernier Électeur de chaque bourg. L'expédient d'établir des fonds de crédit pour lever des subsides appliqués aux dépenses du gouvernement, jetta de grands présents & de très grosses sommes d'argent entre les mains de bas & sordides usuriers, courtiers & actionnaires, qui se distinguoient eux-mêmes par le nom d'intéressés dans les affaires. Enivrés de leurs richesses, ils affectèrent d'égaler le luxe & la magnificence des Grands ; mais privés de goût & de sentiments pour les conduire dans leur nouvelle carrière, ils tombèrent dans les extravagances les plus absurdes, & en même-temps dans l'avarice la plus outrée : ils s'écartèrent de toute décence, donnèrent dans l'insolence, la débauche, l'intempérance

l'intempérance & le luxe de la table. Leur éxemple fut suivi par le vulgaire. Peu-à-peu l'on bannit toute décence & tous principes: les talents cessèrent d'être cultivés, & l'Angleterre fut inondée d'un déluge d'ignorance & de désordre.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

III. Division entre la Reine & la Princesse Anne de Dannemarck.

Lorsque le Roi Guillaume eut établi son armée dans ses quartiers, & concerté les opérations de la campagne suivante avec les Etats généraux & les Ministres des alliés, il fit voile pour l'Angleterre le quinze Octobre; débarqua le dix-huit à Yarmouth; fut joint par la Reine à Newhall, & passa par la ville de Londres pour se rendre à Kensington, au milieu des acclamations de la populace. Il y reçut une adresse de félicitation du Lord Maire & des Aldermans, avec lesquels il dîna en public par invitation. On indiqua un jour d'actions de graces pour les victoires remportées sur mer. La compagnie des fabriquants d'étoffes de soie fut établie par lettres patentes, & le Parlement s'assembla le quatre Novembre. La chambre des Lords étoit infectée de mécontentement, ce qui venoit en partie de la division entre la Reine & sa sœur,

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

la Princesse de Dannemarck, qui essuya toutes les mortifications que la cour pût lui faire éprouver. On congédia ses gardes : tous les honneurs qui lui étoient ordinairement rendus par les Magistrats de Bath, où elle résidoit souvent, & même par les Ministres de l'Eglise qui l'accompagnoient au service divin, furent discontinués par ordre exprès de la Reine. Son parti fut naturellement embrassé de tous les Seigneurs qui s'étoient déja attachés à elle dans le temps de sa première contestation avec le Roi, pour lui former un établissement indépendant ; & ils furent alors renforcés par tous les amis du Comte de Marlborough, unis par un double lien ; car ils étoient irrités de la disgrace & de l'emprisonnement de ce Seigneur, & pensoient que leur devoir éxigeoit qu'ils soutinssent la Princesse Anne contre la persécution qu'elle souffroit par rapport à son attachement pour la Comtesse. Le Comte de Shrewsbury étoit lié d'amitié avec Marlborough, qui trouvoit que le Roi l'avoit traité avec ingratitude ; étoit aimé du Marquis d'Hallifax par opposition au ministère, & du Comte

de Mulgrave, qui ne cherchoit que l'occasion d'éxercer ses talents & d'acquérir la considération qu'il croyoit dûe à son mérite. Devonshire, Montague & Bradford se joignirent par principes à la même cause, & ces mêmes principes servirent de prétexte aux Comtes de Stamford, Monmouth, Warington & autres Whigs, quoique dans la vérité ils fussent guidés par la jalousie & le ressentiment contre ceux qui les avoient supplantés. A l'égard des Jacobites, ils s'engageoient avec joie dans tout projet qui pouvoit tendre à troubler l'administration.

IV. La chambre des Lords reclame ses privilèges en faveur des membres emprisonnés.

Le Roi dans sa harangue au Parlement le remercia des derniers secours qu'il lui avoit accordés; le félicita sur la victoire remportée en mer, lui marqua son chagrin des mauvais succès de la campagne par terre; éleva la puissance des François, représenta la nécessité d'entretenir des forces considérables pour leur opposer, & demanda des subsides proportionnés à cette entreprise. Il dit que ce n'étoit qu'avec la plus grande répugnance qu'il chargeoit ses sujets de nouveaux fardeaux, mais qu'ils ne

Guillaume III. & Marie. An. 1692.
pouvoient les éviter sans exposer le Royaume à une ruine inévitable. Il demanda l'avis des chambres pour diminuer l'inconvénient de transporter de l'argent pour le payement des troupes ; leur fit part du dessein qu'il avoit de faire une descente en France ; leur déclara que son unique objet étoit de rendre ses peuples heureux, & qu'il exposeroit encore volontiers sa vie pour l'avantage de la nation. Les Lords, après un ajournement de trois jours, commencèrent avec chaleur à reclamer leurs privilèges, qu'ils jugeoient avoir été violés dans l'affaire du Comte de Marlborough & des autres Seigneurs qu'on avoit arrêtés, mis en prison, & ensuite admis à donner caution par la cour du banc du Roi. Toutes ces circonstances ayant été pleinement discutées & vivement débattues, la chambre ordonna au Lord Lucas, Conétable de la Tour, de produire les warrants d'emprisonnement, & au Clerc de la cour du banc du Roi de représenter l'*affidavit* d'Aaron Smith, solliciteur de la cour, sur lequel les Lords avoient été recommandés en prison. Toute cette affaire fut remise à un

committé, auquel on donna pouvoir d'éxaminer les perſonnes, les papiers & les regiſtres. Les Juges eurent ordre de ſe repréſenter, & Aaron Smith fut éxaminé ſur les témoins contre les Lords priſonniers. Le Comte fit ſon rapport de la réſolution générale de ſes membres, ce qui occaſionna une violente diſpute. Le ſentiment des Juges ne ſatisfit ni l'un ni l'autre parti : le débat fut référé à un committé de toute la chambre, où il fut réſolu & déclaré, comme ſentiment unanime de toute l'aſſemblée, que conformément à l'acte d'*Habeas-corpus* il étoit du devoir des Juges & de ceux qui avoient les priſonniers en leur garde de les décharger ſous caution lorſqu'ils étoient arrêtés pour haute trahiſon, à moins qu'ils ne déclaraſſent avec ſerment qu'il y avoit contre les priſonniers deux témoins, qui ne pouvoient être actuellement produits ſoit dans la ſeſſion, ſoit en préſence de ceux qui doivent être chargés de cet éxamen. Le committé déclara encore que l'eſprit de ce ſtatut étoit que dans le cas où il y auroit plus d'un priſonnier à relâcher ſous caution ou à recommander, il ſeroit fait ſer-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

ment qu'il y avoit deux témoins contre chaque prisonnier ; qu'autrement il ne pouvoit être recommandé en prison. Ces résolutions furent portées sur les registres, pour servir de règle à tous les Juges à l'avenir ; mais ce ne fut qu'après une très forte opposition de la part des membres attachés à la cour. On examina ensuite la manière dont les Lords arrêtés seroient mis en liberté, & la contestation devint si vive que les courtisans commencèrent à craindre, & proposèrent un expédient qui fut agréé. La chambre s'ajourna au dix-sept du mois, & le jour qu'elle se rassembla, on lui déclara que le Roi avoit déchargé les Lords arrêtés. Après un nouveau débat, on porta sur le journal que la chambre étant informée des ordres donnés par Sa Majesté pour décharger les Lords sous caution à la cour du banc du Roi, tout débat sur cette matière étoit cessé. Le ressentiment des Pairs étant ainsi appaisé, ils procédèrent à prendre la harangue du Roi en considération.

V. Les Communes présentent des

Les Communes après avoir voté une adresse de remercîments, & une autre pour prier Sa Majesté de faire

remettre devant elles ses alliances étrangères, votèrent un bill pour régler les procès en matiere de haute trahison. Elles passerent un vote de remercîments au Lord Russel, à ses officiers & à tous les marins pour la victoire qu'ils avoient remportée; après quoi elles procédèrent à informer pourquoi cette victoire n'avoit pas été poursuivie? Pourquoi il n'avoit pas été fait une descente? & pourquoi le commerce n'avoit pas été mieux protégé contre les corsaires de l'ennemi? L'Amiral justifia sa conduite, après quoi les Communes ordonnèrent que les Lords de l'amirauté produiroient des copies de toutes les lettres & ordres qui lui avoient été envoyés; ordonnèrent à Russel de mettre ses réponses devant eux, & aux Commissaires des bâtiments de transport, aux pourvoyeurs & aux officiers d'artillerie de rendre compte de leur conduite. Ensuite elles présentèrent des adresses au Roi & à la Reine, dans lesquelles elles reconnoissoient que c'étoit par une faveur de Dieu que Guillaume étoit rendu à son peuple; le félicitoient d'avoir été délivré des embuches de ses ennemis

adresses au Roi & à la Reine.

GUILLAUME III & Marie. An. 1692.

déclarés & secrets, & l'assuroient que suivant le desir marqué par Sa Majesté dans sa gracieuse harangue, elles seroient toujours prêtes à lui donner des conseils & des secours pour le soutien de son gouvernement. La Reine fut remerciée de sa gracieuse & prudente administration pendant l'absence de Sa Majesté. Les Communes la félicitèrent de ce qu'elle & le Roi avoient été délivrés par une grâce signalée du cruel projet formé pour leur ruine; la félicitèrent aussi de la victoire glorieuse remportée par sa flotte, & l'assurèrent que les sentiments de reconnoissance gravés dans leurs cœurs pour le bonheur dont les sujets avoient joui sous son gouvernement, se manifesteroient toujours par le retour le plus parfait de soumission & d'obéissance.

VI. Elles déchargent l'Amiral Russel & prennent la résolution de présenter des remontrances à Sa Majesté.

Après ce compliment, qui n'étoit que pour la forme, la chambre au lieu de procéder aux subsides, insista à ce qu'on fît la lecture des traités, des comptes publics, & des estimations, pour qu'elle pût être en état de donner des conseils & des secours à sa Majesté. Après que ces papiers eurent été remis, les Communes passèrent un

vote préliminaire, portant qu'il seroit accordé des secours, & commencèrent ensuite à délibérer sur les articles de leurs avis. Quelques-uns des membres se plaignirent vivement de la partialité pour les Généraux étrangers, & s'étendirent principalement sur l'insolence & la mauvaise conduite du Comte de Solmes à Steinkerke. Après quelques vives altercations la chambre résolut que par un des articles de l'avis Sa Majesté seroit priée de ne remplir les places vacantes entre les officiers généraux que par des sujets nés dans ses Etats, & que le Commandant en chef des troupes d'Angleterre seroit un Anglois. Dans la délibération suivante, il fut dit que les plus grandes affaires du Royaume ayant été mal conduites depuis quelque-temps, la chambre donneroit avis à Sa Majesté de prévenir de semblables inconvénients, en employant des hommes dont les connoissances, l'habileté & l'intégrité seroient reconnues. Plusieurs membres déclamoient hautement contre les conseils du cabinet, qu'ils regardoient dans le systême du gouvernement Britannique comme une nouveauté qui dé-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

pouilloit le conseil privé de ses droits. Ils disoient que tous les griefs de la nation venoient des principes vicieux du ministère; observoient qu'après s'être opposé à l'établissement, on ne pouvoit se flatter qu'il le soutînt avec zèle. Le Comte de Nottingham fut cité nommément, & la chambre résolut qu'il seroit conseillé à Sa Majesté de n'employer dans ses conseils que des personnes dont les principes seroient tels qu'ils les obligeroient de soutenir ses droits contre le dernier Roi & contre tous autres prétendants. Le crédit de Marlborough influoit toujours dans les Communes; son ami Russel se justifia à la satisfaction de la chambre, & rejetta tout le blâme de la mauvaise conduite sur son ennemi le Comte de Nottingham, en déclarant qu'il y avoit eu vingt jours d'intervalle entre sa première lettre à ce Seigneur & la réponse qu'il y avoit faite. Les amis du Comte, dont il y en avoit un grand nombre dans la chambre, embrassèrent sa défense avec vigueur, & usèrent même de recrimination contre Russel; ce qui occasionna de violents débats. Les deux partis convinrent que le projet

de la descente avoit été mal concerté. On proposa de déclarer qu'une des causes qui l'avoit empêché étoit le défaut d'avoir donné des ordres nécessaires & dans le temps convenable; défaut qui venoit de ceux qui avoient été chargés de cette affaire. La division augmenta dans la chambre, & l'affirmative l'emporta seulement d'une voix. A la tenue suivante du committé, Sir Richard Temple proposa qu'il prît en considération les moyens de payer les troupes en pays étranger par les manufactures Angloises, sans aucun transport d'argent. Il fut résolu qu'on proposeroit à la chambre d'établir un committé pour l'éxamen de cette affaire. Sir François Winnington eut ordre aussi-tôt de quitter la chaire, & l'orateur reprit sa place. Tout ce qui avoit été fait fut déclaré nul, comme s'il n'y eût eu aucun rapport, & le committé fut dissous. Cependant la chambre le rétablit, & indiqua un jour pour sa séance; mais avant qu'il eût pu reprendre ses délibérations, l'Amiral Russel demanda qu'il fût ajourné, & tout ce qui avoit été projetté ne put avoir lieu.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

VII. Elles consentent à toutes les demandes du ministère.

Les agents de la cour n'étoient pas demeurés dans l'inaction, & ils avoient réussi à lui assurer la pluralité des voix par le moyen infâme de la corruption. Les Communes n'insistèrent plus sur les différents articles de leur avis, & toute leur attention fut alors tournée du côté des secours. Elles accordèrent environ deux millions pour l'entretien de trente-trois mille hommes sur mer, la construction de quelques nouveaux vaisseaux de guerre, & pour finir le bassin de Plymouth. Elles accordèrent aussi sept cents cinquante mille livres pour remplir le deficit de la taxe par tète. L'estimation du service de terre occasionna de longs débats & de vives disputes. Le ministère demandoit cinquante-quatre mille hommes, dont vingt mille resteroient dans le Royaume pour la défense de la nation, & le surplus serviroit dans l'armée des alliés. Plusieurs membres marquèrent leur aversion pour une guerre étrangère, dans laquelle la nation n'avoit aucun intérêt & si peu d'espérance de succès: d'autres consentirent à ce que les alliés fussent soutenus dans le Continent par un contingent de troupes

Angloises, pourvû que la nation agit comme auxiliaire, & nullement en son propre nom, & ne payât rien au de-là de ce que le peuple accorderoit volontairement pour contribuer à la dépense générale. Ces propositions ne servirent qu'à prolonger les débats: l'influence du ministère avoit surmonté toute opposition: la chambre vota le nombre d'hommes demandés: sa complaisance servile fut telle, que lorsqu'on éxamina les traités par lesquels les Anglois & les Hollandois contractoient également avec les Princes Allemands: & qu'on observa que malgré ces traités la grande Bretagne portoit les deux tiers de la dépense, elle ferma les yeux sur une partialité aussi marquée, & mit le Roi en état de payer son contingent. Les maximes des Communes étoient alors tellement altérées, qu'au lieu de continuer à marquer leur ressentiment contre les Généraux étrangers, elles consentirent à la proposition qui fut faite de donner au Prince de Wirtemberg, ainsi qu'aux Majors Généraux Tetteau & Laforest qui commandoient les troupes Danoises à la paye des Etats Généraux, une

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

augmentation d'appointements qui égalât la différence de la paye d'Angleterre à celle de Hollande. Enfin elles votèrent plus de trois millions pour la subsistance des troupes de terre, & pour subvenir aux dépenses extraordinaires de la guerre du Continent, y compris les subsides pour les Electeurs de Saxe & d'Hanover.

VIII. Les Lords présentent une adresse d'avis au Roi.

Cependant la chambre Haute n'étoit pas exempte d'animosité & de contention, & la faction de Marlborough agissoit avec la plus grande vivacité. Les Lords soutinrent que leur chambre avoit droit de donner des avis au Souverain, de même que celle des Communes: insistèrent sur ce que le Roi leur avoit demandé conseil, d'autant qu'il avoit mis ce mot dans sa harangue; mais sans avoir pensé qu'ils le saisiroient avec autant d'empressement. Ils proposèrent qu'il fut établi un committé conjoint des deux chambres pour dresser les articles d'avis: mais tous ceux qui dépendoient de la cour, y compris tout le banc des Evêques, à l'exception de Watson de Saint David eurent ordre de s'opposer à cette proposition,

Elle fut rejettée à la pluralité de douze voix, & cette victoire fut suivie d'une protestation de la part des vaincus. Malgré leur défaite, ils persistoient dans leur dessein de dresser un avis, & après beaucoup de débats & de déclamations, la chambre convint d'une adresse ou remontrance, pour donner conseil à Sa Majesté, & demander: que le Commandant des troupes Britanniques fut un Anglois : que les officiers Anglois eussent le même rang dans l'armée des confédérés que les autres officiers qui appartenoient aux têtes couronnées: que les vingt mille hommes qui devoient rester à la garde du Royaume fussent tous Anglois, & commandés par un Général Anglois : quon remediât à l'usage de prendre des hommes par force pour la flotte, & que les officiers coupables de cette pratique fussent cassés & punis : enfin qu'aucun étranger ne fut admis à avoir séance à la barre de l'artillerie. Cette adresse fut présentée au Roi, qui la reçut froidement, & dit qu'il l'examineroit.

IX. Dispute entre les Lords & les Com-

Les Lords résolurent ensuite de faire des recherches sur ce qui avoit empêché la descente proposée, & de-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

munes au sujet de l'Amiral Russel.

mandèrent qu'il leur fut remis les papiers relatifs à cette affaire : mais l'objet du plus grand nombre n'étoit pas tant de rectifier les erreurs du gouvernement, que de mettre à couvert Nottingham, & de faire retomber le blâme sur Russel. Ce Seigneur produisit son propre livre de copies de lettres, ainsi que toute la correspondance entre lui & l'Amiral, qu'il chargea verbalement d'avoir été cause de ce que l'expédition avoit manqué. Cette affaire fut renvoyée à un committé. Sir Jean Ashby fut éxaminé : la chambre dit au Comte de mettre ses charges par écrit, & dans une conférence ces papiers furent remis à un committé des Communes par le Lord Président, & le reste du committé de la chambre Haute. On les soumit à l'éxamen des Communes, parce qu'ils regardoient quelques membres de cette chambre, qui le pouvoient informer plus particulièrement des circonstances qu'ils contenoient. Dans une autre conférence, demandée par les Communes, leur committé déclara au nom de la chambre, qu'il avoit lu & murement éxaminé les papiers envoyés par leurs Seigneuries, &

qu'il les leur remettoit actuellement : que voyant M. Ruffel un de leurs membres fouvent cité dans ces papiers, les Communes avoient unanimement reconnu : que l'Amiral Ruffel dans le commandement des flottes pendant l'expédition de l'été dernier s'étoit comporté avec fidélité, courage & bonne conduite. Les Lords irrités de cette déclaration, & trompés dans leur reffentiment contre Ruffel, demandèrent une conférence libre entre les committés des deux chambres. Le Lord Rochefter y dit aux Communes : que la chambre des Lords lui avoit ordonné de les informer : que leurs Seigneuries regardoient le dernier vote & la conduite de la chambre Baffe en leur renvoyant leurs papiers, comme irrégulière & non Parlementaire, d'autant qu'elles n'avoient pas communiqué à leurs Seigneuries les lumières qu'elles avoient reçues, & les raifons fur lefquelles leur vote étoit fondé. On délivra un papier contenant les mêmes motifs au Colonel Granville, qui promit de le préfenter aux Communes, & de faire un fidèle rapport de ce qui lui avoit été dit par leurs Seigneuries. Ce fut ainfi

GUILLAUME III. & Marie. An. 1692.

que se termina cette conférence, & l'on ne poussa pas plus loin l'information.

X. Adresse des Communes au Roi. Elles passent la taxe des terres & d'autres impôts.

An. 1693.

La chambre Basse paroissoit autant irritée contre le Comte de Nottingham, que l'étoient les Lords contre Russel. On proposa de présenter un avis au Roi, pour qu'il nommât à la barre de l'Amirauté des Commissaires, dont l'expérience dans les affaires maritimes fut reconnue. Quoique cette proposition ne fut pas acceptée, la chambre vota une adresse à Sa Majesté, pour la supplier qu'à l'avenir tous les ordres relatifs à la conduite de la flotte passassent par les mains de tels Commissaires; ce qui renfermoit une protestation contre la conduite du Secrétaire. La considération des moyens de lever les subsides fut ensuite l'objet de l'attention de la chambre Basse. Elle résolut qu'il seroit mis pendant un an un impôt de quatre shellings par livres sur toutes les terres, relativement à leur revenu annuel: ainsi que sur tous les biens personnels; sur tous les offices & emplois de profit, autres que les offices militaires dans les armées de terre ou de mer. L'acte passé en conséquence de cette résolution

donna pouvoir au Roi d'emprunter ſur le crédit de cette taxe à ſept pour cent. Les Communes l'autoriſèrent encore à lever un million ſur le crédit général de l'Echiquier, en accordant des annuités. Elles établirent de nouveaux droits ſur pluſieurs marchandiſes d'importation, renouvellèrent la dernière capitation par quartiers avec la condition que dans le cas où elle ne produiroit pas trois cents mille livres, le *deficit* feroit rempli par un emprunt ſur le crédit général de l'Echiquier. Elles continuèrent les impôts ſur le vin, le vinaigre, le tabac & le ſucre pour cinq ans, & ceux des marchandiſes des Indes Orientales pour quatre ans, établirent un impôt de huit pour cent ſur le fonds capital de la Compagnie des Indes Orientales eſtimé ſept cents quarante mille livres: un autre d'un pour cent ſur la Compagnie d'Affrique: un de cinq livres ſur chaque action de la Compagnie de la baye d'Hudſon, & donnèrent pouvoir au Roi d'emprunter cinq cents mille livres ſur ces fonds, qui furent expreſſement établis pour ſoutenir la guerre avec vigueur. (*r*)

(*r*) Le Roi de France informé de la libé-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

XI. Instruction Pastorale de Burnet, brûlée par la main de l'Exécuteur.

Les bills des subsides furent retardés dans la chambre Haute par l'artifice d'Hallifax, de Mulgrave & d'autres mécontents, qui firent ajouter une clause à celui pour la taxe des terres, portant : que les Lords se taxeroient eux-mêmes. Elle fut adoptée par le plus grand nombre, & l'on renvoya le bill avec cette addition aux Communes, qui le rejettèrent unanimement comme une entreprise évidente sur leurs privilèges. Elles demandèrent une conférence, dans laquelle elles déclarèrent que la clause en question étoit une usurpation manifeste du droit que les Communes possédoient de régler tout ce qui avoit rapport aux secours accordés par le Parlement. Lorsque leur rapport fut discuté dans la chambre Haute, le Comte de Mulgrave employa toute la force des arguments & de l'éloquence, pour persuader à la chambre qu'en cédant ce droit aux Communes, les Lords se dépouilleroient eux-mê-

ralité avec laquelle on accordoit des subsides à Guillaume, s'écria avec quelque émotion : „ mon petit cousin le Prince d'Orange est „ bien assis dans la selle ; mais n'importe, le „ dernier de mes louis d'or peut le désarçonner. „

mes de la vraie grandeur, & qu'il ne leur resteroit plus que le nom & l'ombre de Pairs, qui proprement n'étoit qu'une chimère. Malgré toutes ses raisons, les Lords abandonnèrent cette clause, & déclarèrent en même temps qu'ils consentoient de passer le bill sans aucun changement, uniquement par rapport à l'état urgent des affaires, étant bien convaincus qu'ils avoient le droit d'insister sur leur clause. On rendit une plainte en forme dans la chambre des Communes contre un pamphlet, intitulé (le Roi Guillaume & la Reine Marie conquérants) comme contenant des assertions d'une conséquence dangereuse pour leurs Majestés, la liberté des sujets & la paix du Royaume. Le Censeur & l'Imprimeur furent mis en prison : on éxamina l'ouvrage, & il fut résolu de le faire brûler par la main de l'éxécuteur, & de demander au Roi que le Censeur fut privé de son emploi. Les Communes prononcèrent le même jugement contre une instruction pastorale de l'Evêque Burnet, dans laquelle il avoit aussi soutenu le sistème de conquète. Les Lords, pour faire connoître leurs sentiments sur

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

le même ſujet, déclarèrent : qu'une telle aſſertion étoit très injurieuſe à leurs Majeſtés : incompatible avec les principes ſur leſquels le gouvernement étoit fondé, & tendante au renverſement des droits du peuple. Le Cenſeur Bohun fut amené à la barre de la chambre, & déchargé ſur ſa pétition, après avoir été blâmé à genoux par l'Orateur.

XII. Conduite de la chambre baſſe au ſujet de la pratique d'enlever des hommes pour le ſervice.

Pluſieurs membres ayant porté leurs plaintes ſur ce que leurs domeſtiques avoient été enlevés & envoyés en Flandres pour y ſervir en qualité de ſoldats : la chambre établit un committé pour informer des abus commis par les enrolleurs, & l'on préſenta à ce ſujet une adreſſe au Roi, qui marqua ſon indignation contre cette pratique, & aſſura la chambre que les coupables recevroient une punition éxemplaire. Cependant les Communes apprirent enſuite que les moyens employés par Sa Majeſté pour prévenir ces abus étoient infructueux : elles reprirent l'enquête, & agirent avec la plus grande vigueur ſur les informations qui furent faites. Un grand nombre de ſujets qu'on avoit pris de force furent déchargés par ordre de

la chambre, & le Capitaine Vinter, l'un de ceux qui pratiquoient particulièrement cette méthode de recruter l'armée, fut conduit par le Sergent devant le Lord Grand Justicier, pour y être poursuivi suivant les loix.

XIII. Adresse des deux chambres sur les griefs de l'Irlande.

La chaleur occasionée par cet expédient si contraire aux droits des sujets n'étoit pas encore appaisée, que le mécontentement de la nation fut enflammé de nouveau par les plaintes de l'Irlande, où l'on dit que le Lord Sidney gouvernoit avec une autorité despotique. Ces plaintes furent portées par Sir François Brewster, Sir Guillaume Gore, Sir Jean Macgill, le Lieutenant Stafford, M. Stone & M. Kerne. Elles furent éxaminées à la barre de la chambre, & l'on y donna par écrit un état des griefs. Les deux chambres concoururent dans l'information, & lorsqu'elle fut faite, elles présentèrent séparément leurs adresses au Roi. Les Lords observèrent: qu'il s'étoit passé de grands abus dans la disposition des biens confisqués: qu'on avoit accordé aux Irlandois des protections qui n'étoient point comprises dans les articles du traité de Limerick, ensorte

deſſous de leur valeur, au préjudice des revenus de Sa Majeſté: en diſſipant les munitions laiſſées par le dernier Roi Jacques dans les villes & garniſons, auſſi bien que les effets dépendants des biens confiſqués, qui auroient dû être employés au ſoutien du Royaume; enfin en faiſant des additions aux articles de Limerick, après que la capitulation avoit été ſignée & la place rendue. Les Communes ſupplioient humblement Sa Majeſté de réformer ces abus, qui avoient ſervi à autoriſer les Papiſtes, & avoient beaucoup affoibli le crédit des Proteſtants en Irlande. Le Roi reçut gracieuſement ces deux adreſſes, & promit d'apporter une attention particulière à toutes les remontrances qui lui ſeroient préſentées par l'une ou l'autre chambre du Parlement: cependant on ne prit aucunes meſures contre les Lords Sidney, Athlone & Coningby, qui paroiſſoient s'être appropriés la plus grande partie des confiſcations par des conceſſions de la couronne, & même le Commiſſaire Culliford, coupable des actes les plus odieux d'oppreſſion, échappa avec impunité.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

XIV. Bill au sujet des emplois, & autre pour les Parlements triennaux.

L'ancien esprit des Whigs n'étoit pas encore totalement exclus de la chambre Basse, & l'influence illicite de la cour s'éxerçoit si ouvertement & d'une manière si scandaleuse, que la plus grande partie des membres en furent offensés. Au milieu de toute leur condescendance, Sir Edouard Hussey membre pour Lincoln apporta un bill pour que l'on se conduisît en Parlement avec liberté & impartialité. Son objet étoit de déclarer tous les membres du Parlement incapables de remplir aucune place de confiance ou de profit, & il étoit particulièrement dressé contre les officiers de terre & de mer, qui s'étoient insinués en si grand nombre dans la chambre, qu'on le nommoit communément le Parlement des Officiers. Le bill passa dans la chambre des Communes, & fut envoyé aux Lords qui le remirent après la seconde lecture : mais le ministère employa tout son crédit contre ce bill, & lorsqu'on en fit le rapport il fut rejetté à la pluralité de deux voix. Le Comté de Mulgrave se distingua encore par son éloquence dans une harangue qui fut admirée du peuple : & entre ceux qui protestèrent sur le

regiſtre de la chambre lorſque le plus grand nombre rejetta le bill, fut le Prince George de Dannemarck Duc de Cumberland. La cour n'étoit pas encore raſſurée de la conſternation produite par une oppoſition auſſi vigoureuſe, quand le Comte de Shrewsbury préſenta un autre bill pour que les Parlements fuſſent triennaux, à condition qu'il y auroit une ſeſſion d'un an: demandant encore que ſi à l'expiration des trois ans la couronne ne délivroit pas des Writs, le Lord Chancelier ou le Garde des ſceaux, ou le Commiſſaire du Grand ſceau les publiaſſent d'office, & par l'autorité de cet acte ſous des peines ſévères. L'objet immédiat de ce bill étoit la diſſolution du Parlement actuel qui avoit déja eu trois ſeſſions, & commençoit à devenir formidable au peuple par rapport aux conceſſions qu'il avoit accordées au miniſtère. On connoiſſoit très bien tout l'avantage qui réſulteroit de l'établiſſement des Parlements triennaux, d'autant que cette matière avoit été fréquemment diſcutée ſous les règnes précédents. Les courtiſans objectèrent alors que les élections fréquentes rendroient les

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

gens éligibles, orgueilleux & insolents, encourageroient les factions entre les Electeurs, & occasionneroient une dépense continuelle à chaque membre, d'autant qu'il seroit obligé pendant tout le temps des séances de se conduire comme un Candidat par la connoissance qu'il auroit du temps où se feroit l'élection. Malgré toute l'influence du ministère dans la chambre haute, le bill passa avec un proviso pour que le présent Parlement ne pût durer que jusqu'au mois de Janvier suivant. La cour redoubla tous ses efforts contre ce bill dans la chambre des Communes, & cependant il y passa avec quelques légers changements que les Lords approuvèrent. Mais toutes ces démarches furent inutiles par la prérogative du Roi, qui en refusant son consentement empêcha qu'il n'acquit la force de loi.

XV. Les Communes présentent une pétition au Roi pour la dissolution de la Compagnie des Indes orientales.

A l'instigation du ministère, les Communes dressèrent un bill pour continuer & expliquer certaines loix portées seulement pour un temps alors expirant ou expiré. De ce nombre étoit un acte passé sous le règne de Charles II. & renouvellé dans la première année du règne suivant, pour

reſtraindre la liberté de la preſſe. Le bill paſſa dans la chambre baſſe ſans trouver de difficultés : mais il y eut une violente oppoſition dans la chambre des Lords, dont un grand nombre proteſtèrent contre, le regardant comme une loi qui aſſujettiſſoit tout ouvrage ſavant & vrai, à la volonté arbitraire d'un Cenſeur mercenaire & quelquefois ignorant : détruiſoit le bénéfice des auteurs, & étendoit le mal des monopoles. Le bill pour les règlements des procès fut rejetté, & l'on en produiſit un autre à la place pour la conſervation des perſonnes ſacrées & du gouvernement de leurs Majeſtés : mais il fut également rejetté du plus grand nombre, guidé par les pratiques ſecrettes du miniſtère. La compagnie des Indes orientales eut beaucoup de peine à éviter d'être diſſoute. On préſenta des pétitions & des contrepétitions à ſon ſujet dans la chambre des Communes : les prétentions des deux côtés furent ſoigneuſement diſcutées : un Committé de toute la chambre réſolut qu'on feroit une nouvelle ſouſcription d'actions conjointes, dont le fond n'éxéderoit pas deux millions cinq cents mille livres, &

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

qui seroit étendue au terme de ving & un ans. Le rapport fut fait & reçu, ensorte que le public pensoit que cette affaire seroit promptement terminée : mais la Compagnie eut recours aux mêmes expédients qui avoient déja eu tant de succès entre les mains du ministère. Ceux qui avoient été les plus ardents à découvrir les abus se refroidirent tout-à-coup, & la discussion commença à devenir languissante. Cependant la chambre présenta une adresse à Sa Majesté pour la supplier de dissoudre la Compagnie après l'en avoir averti trois ans d'avance, conformement à une des conditions de la Chartre d'établissement. Le Roi répondit qu'il prendroit cette adresse en considération, & les Communes ne poussèrent pas plus loin leurs remontrances. Le bill pour assurer les commissions & les honoraires des Juges, auquel le Roi avoit refusé son consentement dans la session précédente, fut de nouveau présenté, lû deux fois, & rejetté. Un autre pour prévenir l'exportation & l'alliage de la monnoye demeura sur la table sans être lû. Le quatorze Mars, le Roi termina la session, après avoir

remercié le Parlement pour le grand nombre de témoignages d'affection qu'il en avoit reçu, & promit que les secours seroient convenablement appliqués. Il dit aux chambres que la situation des affaires demandoit qu'il passât en pays étrangers : mais qu'il laisseroit un nombre suffisant de troupes pour la sureté du Royaume : les assura qu'en toute occasion il exposeroit sa personne pour l'avantage de ses Etats, & feroit les plus grands efforts pour rendre leur nation florissante (*r*).

(*r*) Les autres loix passées dans cette session furent les suivantes. Un acte pour prévenir les poursuites contre ceux qui avoient agi pour le service de leurs Majestés dans la défense du Royaume. Un acte pour lever la milice de l'année 1693. Un acte pour autoriser les Juges à donner pouvoir à d'autres qu'aux procureurs & solliciteurs ordinaires de recevoir des cautions spéciales, excepté à Londres, à Westminster, & à dix milles à la ronde. Un acte pour encourager la prise des voleurs de grands chemins. Un acte pour prévenir les mariages clandestins. Un acte pour renouveller, encourager & rétablir le commerce de Groenland. Un acte pour prévenir les malignes informations dans la cour du banc du Roi, & pour faciliter la cassation des prescriptions dans cette cour. Un acte pour faciliter les jugements dans les

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

XVI. Procès du Lord Mohun pour meurtre. Changements dans le ministère.

Dans le cours de cette session, le Lord Mohun fut accusé & jugé par ses Pairs comme complice du meurtre d'un célèbre comédien nommé Montford, & le Marquis de Carmaerthen tint la place de Lord Sénéchal en cette affaire. Les juges ayant été consultés les Pairs procédèrent au jugement, & Mohun fut déchargé à la très grande pluralité des voix. Le Roi qui, dès son avènement au trône, avoit fait ses efforts pour entretenir la balance entre les Whigs & les Tories, en les employant les uns & les autres dans le ministère, fit alors quelques changements, en suivant la même politique. Il donna le grand Sceau avec le titre de Lord Garde des Sceaux à Sir Jean Somers, homme très profond dans les loix, ainsi que dans plusieurs au-

cours ordinaires. Un acte pour délivrer des déclarations aux prisonniers pour dettes. Un acte pour régler la conduite dans les offices de la couronne. Un acte pour faciliter la découverte & la conviction de ceux qui détruisent la chasse dans le Royaume. Enfin un acte pour continuer ceux qu'on avoit passés précédemment pour empêcher tout commerce & trafic avec la France, & pour l'encouragement des armateurs.

tres branches de littérature, tant d'agrément que d'usage. Il avoit un talent remarquable pour les affaires auxquelles il travailloit avec autant de patience que de sagacité, & quoiqu'il fût dans les principes des Wighs, il étoit cependant doux, franc, équitable, modéré, pacifique & d'un caractère propre à la conciliation. Jean Trenchard, qui fut alors nommé Sécretaire d'Etat possédoit les mêmes qualités : il avoit été attaché au Duc de Monmouth avec lequel il s'étoit sauvé au continent, où il avoit vêcu plusieurs années : son caractère étoit tranquille & posé ; très instruit dans les affaires étrangères & considéré comme un des chefs de son parti. On prétend que ces deux sujets dûrent leur élévation à la recommandation du Comte de Sunderland, qui s'étoit alors insinué dans la faveur & la confiance du Roi : mais ses succès auprès du Monarque confirmoient l'opinion de ceux qui le taxoient d'avoir trahi son ancien maître. Les chefs de l'opposition étoient, Sir Edouard Seymour, devenu encore mécontent, & Sir Christophe Musgrave, Gentilhomme du Cumberland, qui, Tori jusqu'à l'extravagance, dans

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

ſes principes, avoit cependant refuſé de concourir dans tous les deſſeins du dernier Roi. C'étoit un homme d'une conduite grave & régulière, qui avoit rejetté pluſieurs offres du miniſtère, auquel il s'étoit toujours oppoſé violemment : cependant, en quelques occaſions critiques, ſon patriotiſme avoit cédé à ſon avarice, & il avoit abandonné pluſieurs points importants par conſidération pour les ſommes conſidérables qu'il avoit reçues ſécrettement de la cour D'autres dont les principaux étoient Paul Foley & Robert Harley, déclarèrent la guerre à l'adminiſtration, parce qu'ils penſoient que leurs talents n'étoient pas ſuffiſamment récompenſés. Le premier étoit un Juriſconſulte d'un excellent jugement, d'une ſcience très étendue & dont les principes étoient très vertueux; mais en même temps d'un caractère dur, entêté & capricieux. Il mépriſoit beaucoup la cour & travailloit avec autant d'aſſiduité que de ſuccès à inſpirer les mêmes ſentiments à d'autres. Harley étoit doué d'un grand fonds de ſcience, propre à ſoutenir une application extraordinaire, & particulièrement tourné à la politi-

Burnet. Hiſt. of. K. Vo. Burchet. Lives of the Admirals. Slone's Nar. Feuquières. Voltaire. Ralph. Tindal. State ſtracts.

que. Il connoissoit à fonds toutes les formes des parlements; avoit une dextérité particulière pour prolonger & embrouiller les débats, & étoit animé par la plus vive ambition. L'Amiral Russel fut nommé Trésorier de la Maison du Roi, & le commandement de la flotte fut remis entre les mains de Killigreu, Delaval & Shovel. Sir George Rooke fut choisi pour Vice-Amiral de l'Escadre rouge, & Jean Lord Berkeley pour la bleue: on leur donna pour Contre-Amiraux Matthieu Aylmer & David Mitchel.

XVII. Le Roi repasse au continent. Il assemble l'armée des confédérés en Flandres.

Le Roi après avoir visité la flotte, & les fortifications de Porsmouth; donné des instructions pour nuire aux ennemis par mer, & laissé l'administration entre les mains de la Reine, s'embarqua le dernier jour de Mars près Gravesend & arriva en Hollande le trois Avril. Les troupes des confédérés eurent aussi-tôt ordre de s'assembler: mais pendant qu'elles faisoient les préparatifs de la campagne, le Monarque François s'étoit déja mis en marche avec Madame de Maintenon & toutes les Dames de la cour. On jugea qu'il avoit dessein d'attaquer quelque ville du Brabant: son armée

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

étoit composée de cent vingt mille hommes bien équipés & abondamment fournis de tout ce qui étoit nécessaire pour toutes sortes d'opérations militaires. Le Roi Guillaume commença par s'emparer du fort camp de Parke près Louvain, dont la situation le mettoit en état de couvrir les places les plus exposées. Informé que les émissaires de la France avoient jetté des semences de divisions entre l'Evêque & le Chapitre de Liège, il y envoya le Duc de Wirtemberg pour réconcilier les différents partis & concerter les mesures convenables pour mettre cette place en sureté. Il renforça la garnison de neuf bataillons, & l'Electeur Palatin s'avança promptement pour marcher à son secours. Guillaume jetta aussi du renfort dans Maestricht, Huy & Charleroi; & résolut de se tenir sur la défensive, à la tête de soixante mille hommes avec une nombreuse artillerie.

XVIII. Les François s'emparent de Huy.

Louis, après avoir fait la revue de son armée à Gemblours, & reconnu que ses projets sur le Brabant étoient renversés par la diligence de son antagoniste, détacha Boufflers avec vingt mille hommes, & l'envoya sur

le haut Rhin, pour se joindre au Dauphin qui commandoit de ce côté; laissa la conduite de ses troupes du pays-bas à Luxembourg, & retourna avec sa cour à Versailles. Aussi-tôt après son départ, Luxembourg établit son quartier général à Mildert, * & le Roi Guillaume fortifia son camp de ce côté, par l'adjonction de dix bataillons & de vingt-huit pièces de canon. Les convois de l'ennemi étoient fréquemment surpris par des détachements de la garnison de Charleroi, & un gros corps de cavalerie, infanterie & dragons tirés de Liège & de Maestricht prit poste à Huy, sous les ordres du Comte de Tilly, pour resserrer les François dans leurs quartiers. Cependant ces troupes furent délogées par Luxembourg en personne, qui obligea le Comte de repasser précipitamment le Jaar, laissant derrière lui trois escadrons & tout son bagage qui tombèrent entre les mains de l'ennemi. Cet échec fut contrebalancé par les succès du Duc de Wirtemberg, qui à la tête de treize bataillons d'infanterie & de vingt es-

* Je n'ai point trouvé cet endroit dans les campements de M. de Luxembourg.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

cadrons de cavalerie, força les lignes des François entre l'escaut & la Lis, & mit à contribution tout le pays jusqu'à Lille. Le même jour dix-huit Juillet, Luxembourg marcha vers Huy, qui fut investi le lendemain matin par M. de Villeroi. Luxembourg couvrit le siège & se garantit des attaques de l'ennemi par des lignes de contrevallation. La ville capitula avant que les batteries eussent commencé à tirer. Le vingt-trois du même mois la garnison se mutina, les châteaux furent rendus, le Gouverneur demeura prisonnier, & les troupes furent conduites à Liège. L'armée des confédérés s'avança pour secourir la ville : mais le Roi informé de ce qui s'étoit passé, détacha dix bataillons pour renforcer la garnison de Liège, & le jour suivant retourna à Neer-Hespen.

XIX. Luxembourg prend la résolution d'attaquer les alliés

Luxembourg fit un mouvement vers Liège, comme s'il eût eu dessein d'assiéger cette place, & campa à Heylesem, environ sept lieues des confédérés. Il savoit combien ils étoient affoiblis par les détachements tirés de leur armée, & il résolut de les attaquer dans leur camp, ou au

moins de tomber ſur leur arrière-garde, s'ils ſe retiroient à ſon approche. Le vingt-huit Juillet il ſe mit en marche ſur quatre colomnes, & paſſa le Jaar près ſa ſource, avec une armée ſupérieure de trente-cinq mille hommes à celle des alliés. Le Roi d'Angleterre regarda dabord ce mouvement comme une feinte pour couvrir le deſſein que Luxembourg avoit ſur Liège; mais étant informé que toute ſon armée étoit en pleine marche pour l'attaquer dans ſon camp, il réſolut de conſerver ſon terrein, & mit auſſi-tôt ſes troupes en bataille. Ses officiers généraux lui conſeilloient de repaſſer la Geet, mais il préféra de courir les riſques d'une bataille, plutôt que d'expoſer l'arrière-garde de ſon armée en repaſſant cette rivière. Son aîle droite s'étendoit juſqu'à Neer-Winden, le long de la Geet, & étoit couverte par des haies, des chemins creux & par un petit ruiſſeau. La gauche étoit appuyée ſur Neer-Landen, & l'on joignit ces deux villages par un petit retranchement que le Roi fit faire le ſoir même. Le Brigadier Ramſey, avec les régiments d'Ofarel, Mackay, Lauder,

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

Leven & Monroe eurent ordre de se tenir à la droite de toute l'armée, & de border quelques haies & chemins creux du côté le plus proche du village de Laer. Six bataillons de Brandebourg furent postés à la gauche de ce village, & le Général Dumont avec l'infanterie Hanovrienne occupa le village de Neer-winden, qui couvroit une partie du camp entre le corps d'armée & l'aîle droite de la cavalerie; Neer-Landen, qui étoit à la gauche fut soutenu par six bataillons d'Anglois, de Danois & de Hollandois. Le reste de l'infanterie fut rangé sur une ligne derrière le retranchement. Les dragons à la droite gardoient le village de Dormael sur le ruisseau du Beck, d'où l'aîle gauche de la cavalerie s'étendoit à Neer-Landen qui étoit couvert par ce ruisseau.

XX. Ils sont défaits à Landen.

Le Roi après avoir visité à cheval tous les postes & donné les ordres nécessaires, se reposa environ deux heures dans son carosse, & le lendemain de grand matin fit venir son Chapelain, avec lequel il fut quelque-temps en prière avec grande dévotion. Au soleil levant on vit l'en-

nemi rangé en bataille, & les alliés commencèrent à tirer le canon avec grand ſuccès. Vers huit heures du matin les François attaquèrent les villages de Laer & de Neer-winden avec fureur ; ſe rendirent maîtres deux fois de ces poſtes & en furent deux fois chaſſés. Enfin les alliés gardèrent leur terrein, & le Duc de Berwick fut pris par ſon oncle le Brigadier Churchill. Les François firent enſuite une attaque ſur l'aîle gauche des confédérés à Neer-Landen, & après un combat très opiniâtre, furent obligés de lâcher pied, quoiqu'ils demeuraſſent en poſſeſſion des avenues. Cependant le Prince de Conti revint à la charge avec la fleur de l'infanterie Françoiſe, & les alliés accablés par le nombre abandonnèrent le village, laiſſant le camp découvert de ce côté. Villeroi y marche avec un corps de cavalerie, eſt attaqué & repouſſé par le Comte d'Arco, Général des cuiraſſiers de Bavière, & le Duc de Chartres eſt bien près d'être pris. Cependant Luxembourg, le Prince de Conti, le Comte de Marſin & le Maréchal de Joyeuſe chargent à la droite & en différents points de la ligne avec tant

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

d'impétuosité qu'ils renversent tout ce qui s'oppose à leurs efforts. Le camp des confédérés est déja rempli de troupes Françoises ; les villages de Laer & de Neer-Winden sont emportés après une résistance opiniâtre & désespérée. La cavalerie Hanovrienne & Hollandoise est rompue, & le Roi vole en personne à la tête de la cavalerie Angloise pour les soutenir : on se bat de part & d'autre avec fureur, & la victoire demeure quelque-temps en balance. L'infanterie se rallie & tient ferme jusqu'à ce que toutes ses munitions soient épuisées. Enfin dans le temps qu'ils peuvent à peine soutenir le poids d'une si grande supériorité en nombre d'hommes, le Marquis d'Harcour sort de Huy avec vingt-deux escadrons qui n'avoient pas encore combattu, & fait aussitôt décider la fortune. L'Electeur de Bavière, après les plus grands efforts, se retire très difficilement par le pont de l'autre côté de la rivière, où il rallie ses troupes pour favoriser la retraite de ceux qui ne sont pas encore passés. Le Roi voyant la bataille perdue & toute l'armée en confusion se retira avec son infanterie à Dormael

ſur le ruiſſeau de Beck, où étoient poſtés les dragons de l'aîle gauche. Il ordonna enſuite aux régiments de Wyndham, Lumley & Galway de couvrir ſa retraite par le pont à Neer-Heſpen, qu'il éxécuta avec de très grandes difficultés. Le tumulte, la déroute & la conſternation ſe répandent de toutes parts; un grand nombre de fuyards ſe précipitent dans la rivière & périſſent dans les eaux. Il eſt vraiſemblable que ce fut le ſort du brave Comte d'Athlone. Le Duc d'Ormond fut bleſſé en pluſieurs endroits & fait priſonnier par l'ennemi. Le Comte de Solmes fut frappé à mort. Talmash ſauva la plus grande partie de l'infanterie Angloiſe par ſa bravoure & ſa conduite. A l'égard du bagage, il avoit été envoyé à Liège avant la bataille : mais les confédérés perdirent ſoixante pièces de canon & neuf mortiers, avec un grand nombre de drapeaux & étendards, (ſ) & environ ſept mille

(ſ) Le Duc de Luxembourg envoya un ſi grand nombre d'Etendards & d'Enſeignes à Paris dans le cours de cette guerre, que le Prince de Conti le nomma le Tapiſſier de Notre-Dame, nom de l'Egliſe où l'on dépoſe ces trophées.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

hommes de tués ou blessés dans l'action. Cependant on doit convenir que les alliés combattirent avec autant de courage que d'opiniâtreté. Le Roi Guillaume fit des efforts prodigieux de bravoure & d'activité pour rappeller la fortune. Il fut présent à toutes les parties de la bataille ; chargea deux fois en personne tant à pied qu'à cheval, & fut dans le danger le plus imminent : sa perruque, la manche de sa cotte d'armes & le nœud de son écharpe furent percés de trois balles de mousquet, & il périt un grand nombre de soldats près de lui. L'ennemi fut témoin de sa valeur extrordinaire : le Prince de Conti, dans une lettre qu'il écrivoit à la Princesse, & qui fut interceptée, lui marquoit qu'il avoit vu le Prince d'Orange s'exposer aux plus grands dangers, & qu'il méritoit bien par sa valeur d'être paisible possesseur de la couronne qu'il portoit : cependant, tant dans cette bataille que dans toutes celles qu'il commanda, on l'a beaucoup blâmé de sa conduite & de ses dispositions. On dit que Luxembourg après avoir observé sa position, quelques moments avant le combat, s'é-

cria : « Je crois présentement que » Waldeck est réellement mort, » par allusion à la sagacité connue de ce Général pour choisir un terrein propre à asseoir son camp. Quoi qu'il en soit, il paya cher cette victoire ; sa perte en officiers & en soldats excéda celle des alliés, & il ne retira aucun avantage solide de cette bataille. Il demeura quinze jours dans l'inaction à Warem, ce qui donna le temps au Roi Guillaume de rappeller le Duc de Wirtemberg, & de tirer des troupes de Liège & des autres garnisons, & le mit en peu de jours en état de hazarder une nouvelle bataille. *

* Quelques efforts que les Anglois & les Hollandois ayent fait pour persuader que l'armée des alliés perdit moins de monde que celle de France, ils n'y réussiront jamais. Il est certain qu'ils furent mis en déroute, & qu'il en périt un nombre prodigieux dans les eaux. Le Prince d'Orange fit cependant une très belle retraite : il possédoit cet esprit de ressource qui marque souvent plus d'héroïsme que le gain même des victoires. Toujours battu, & toujours se relevant avec une nouvelle vigueur, il falloit des Généraux tels que la France en avoit à lui opposer, pour l'arrêter dans ses vues ambitieuses. Il étoit véritablement l'ame & le soutien de la grande confédération formée par ses in-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

Il ne se passa rien de remarquable pendant le reste de cette campagne, jusqu'à ce que Luxembourg ayant été rejoint par Boufflers investit Charleroi. Il avoit pris ses mesures avec tant d'adresse & de précaution que les alliés ne pouvoient empêcher ses opérations sans s'exposer au plus grand désavantage. Le Roi détacha l'Electeur de Bavière & le Duc de Wirtemberg avec trente bataillons & quarante escadrons pour faire une diversion en Flandres, mais ils retournèrent en peu de jours sans avoir rien entrepris d'important. La garnison de Charle-

XXI. Charleroi est assiégé & pris par l'ennemi.

trigues. Plus équitable que nos ennemis nous donnons à leurs héros les justes éloges qu'ils méritent. Guillaume de Nassau fut l'un des plus grands hommes de son siècle. Quelle gloire n'auroit-il pas acquise s'il avoit combattu pour des causes plus justes que celles qu'il soutint? Que ses grandes qualités ne nous éblouissent point; si nous l'admirons comme guerrier, ne perdons pas de vue qu'il étouffa la voix de la nature, & anéantit les loix pour enlever une couronne à laquelle il n'avoit aucun droit. Ce que notre Auteur fait dire au Prince de Conti est absurde; il devroit choisir dans les Mémoires sur lesquels il travaille, des traits qui eussent au moins de la vraisemblance. On fait dire ce que l'on veut à une lettre interceptée.

roi défendit la place avec une valeur étonnante depuis le dix Septembre jusqu'au onze Octobre : elle repoussa les assiégeants en diverses attaques ; mais enfin désespérant d'être secourus, le Gouverneur capitula & obtint les conditions les plus honorables. La réduction de cette place fut célébrée à Paris par un *Te Deum* & par d'autres réjouissances publiques. Cependant Louis, au milieu de toute sa gloire, voyoit avec un chagrin extrême le peu d'avantage qu'il avoit retiré de ses dernières victoires. Les alliés avoient été défaits successivement à Fleurus, à Steinkerke & à Landen ; mais quinze jours après chacune de ces batailles, Guillaume se retrouvoit en état d'en risquer une nouvelle. Autrefois Louis avoit conquis la moitié de la Hollande, la Flandre & la Franche-Comté sans bataille, au lieu qu'il ne pouvoit actuellement avec les plus grands efforts, & après les victoires les plus signalées, passer les frontières des Provinces-unies. La conquête de Charleroi termina la campagne dans les Pays-bas, & les deux armées entrèrent ensuite en quartier d'hiver.

reddition du fort, un grand nombre d'entr'eux moururent sur les bords du Necker de froid, de faim, de douleur & de désespoir. Ces cruautés énormes, qui feroient honte aux armes d'une horde de Tartares, furent *sans doute les représailles de celles que les alliés avoient commises dans le Dauphiné, suite trop ordinaire des malheurs de la guerre. Il ne paroît pas que le Monarque François eût aucune part à ces horreurs : cependant, disent ses ennemis, elles furent* commises par le commandement exprès de Louis XIV. que plusieurs plumes vénales avoient célébré, non-seulement comme le plus grand Monarque, mais encore comme le Prince le plus poli de toute la Chrétienté. * De Lorges s'avança vers le Necker contre le Prince de Bade, qui demeuroit campé sur le rivage opposé de cette rivière ; essaya de la traverser & fut

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

* Si Louis XIV. eut été présent à ces ravages on pourroit croire qu'il les autorisoit : mais on sait jusqu'à quels excès se porte la fureur du soldat, sans qu'il soit nécessaire de l'exciter. Le droit de la guerre permet les représailles : mais que l'humanité souffre lorsqu'on lit de sang-froid les suites funestes de la guerre la plus juste!

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

repoussé deux fois avec une perte considérable. Le Dauphin joignit l'armée, qui étant alors de soixante & dix mille hommes, passa le Necker sans opposition; mais voyant les Allemands placés avec tant d'avantage, il ne voulut point hazarder de les attaquer. Il repassa cette rivière, mit une forte garnison dans Stutgard, envoya des détachements en Flandre & en Piémont, & retourna au mois d'Août à Versailles. Dans le Piémont les alliés furent toujours malheureux: Le Duc de Savoye & les confédérés parurent vouloir chasser les François de Casal & de Pignerol. La première de ces places fut bloquée, & ils investirent la seconde: le fort de Sainte Brigide qui la couvroit fut pris & la ville bombardée: mais Catinat ayant reçu du renfort descendit bien-tôt dans la plaine. Le Duc eut tant de crainte pour Turin, qu'il abandonna le siège de Pignerol après avoir fait sauter le fort, & marcha à l'ennemi dans la plaine de Marsaille voisine de sa capitale. Le quatre Octobre les François tombèrent sur lui des hauteurs, entre Orbassan & Piorasque, & le combat devint furieux. L'enne-

mi chargea l'épée à la main l'aîle gauche des confédérés avec une fureur étonnante : il fut repoussé une fois ; & retourna à la charge avec tant d'impétuosité, que la cavalerie Napolitaine & Milanoise fut obligée de lâcher pied : mit en désordre la cavalerie Allemande qui tomba sur l'infanterie, & toute cette aîle fut dans la plus grande confusion. Cependant le corps de la bataille & l'aîle droite qui avoient soutenu les efforts des François sans s'ébranler, furent pris en flanc après la défaite de la cavalerie, & tout le front fut obligé de lâcher pied : en vain la seconde ligne reçut des ordres réitérés pour le soutenir, la cavalerie tourna le dos, & l'infanterie fut totalement mise en déroute. Enfin les confédérés obligés de se retirer précipitamment, abandonnèrent leur canon, & ils eurent environ huit mille hommes tués ou blessés sur le champ de bataille. Le Duc de Schomberg à qui l'on refusa de donner le poste qui lui étoit dû, insista pour combattre à la tête des troupes à la solde du Roi de la Grande-Bretagne qui étoient au centre, & elles se comportèrent avec la plus grande valeur

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

ſous les yeux de leur Commandant. Lorſque l'aîle gauche fut défaite, le Comte de Los-Torres demanda que Schomberg prît le Commandement; mais le Duc refuſa d'agir ſans les ordres de ſon Alteſſe, & dit que les choſes étoient en un état qu'il falloit vaincre ou mourir, ſur quoi Los-Torres ſe retira avec l'infanterie & l'aîle droite. Schomberg continua à animer ſes troupes par ſa voix & par ſon éxemple, juſqu'à ce qu'il reçut un coup dans la cuiſſe. Son valet le voyant tomber, courut à ſon ſecours en criant » quartier ; » mais ce valet fut tué par l'ennemi avant qu'on eut pû l'entendre. Le Duc fut pris auſſi-tôt, & enſuite renvoyé ſur ſa parole: mais il mourut à Turin peu de jours après, univerſellement regretté pour ſes grandes & aimables qualités. Le Comte de Warwick & d'Holland qui l'accompagnoit comme volontaire, fut auſſi bleſſé & fait priſonnier, mais il recouvra promptement la ſanté & la liberté. Cette victoire n'eut pas plus de ſuite que celle de Landen, & couta auſſi cher aux François, les confédérés ayant fait la plus belle défenſe & cédé uniquement à la ſupériorité

du nombre. Le Duc de Savoye se retira à Montcallier, & jetta du renfort dans Coni, que Catinat n'osa pas assièger après une bataille où ses troupes avoient tant souffert. Il se contenta de mettre le pays à contribution, renforça les garnisons de Casal, Pignerol & Suze, après quoi il se prépara à repasser les montagnes. Aussi-tôt que la nouvelle de cette victoire fut venue à Paris, Louis envoya M. de Chanlais à Turin, chargé de propositions pour détacher le Duc de Savoye des intérêts des alliés, & le Pape qui étoit devenu alors partisan de la France, soutint cette négociation de tout son crédit; mais le Monarque François ne proposoit pas encore ce que le Duc desiroit, & il continua de fermer l'oreille à toutes ses propositions.

XXIII. Affaires d'Hongrie & de Catalogne.

La France avoit également réussi dans ses intrigues auprès des cours de Rome & de Constantinople. Le Visir étoit devenu pensionaire & créature de Louis: mais cette guerre que les Turcs avoient soutenu si long temps & avec si peu de succès le rendit tellement odieux aux peuples, que le Grand Seigneur le déposa pour appai-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

ser leurs clameurs. Les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande à la porte renouvellèrent aussi-tôt leur médiation pour la paix avec l'Empereur ; mais les propositions qu'ils firent furent toujours rejettées avec mépris. Cependant le Général Heusler qui commandoit les Impériaux en Transilvanie, réduisit les forteresses de Jeno & de Villagusvar. Au commencement de Juillet, le Duc de Croy prit le principal commandement de l'armée Allemande, passa le Danube & la Saave, & investit Belgrade. Le siège fut poussé pendant quelque temps avec la plus grande vigueur : mais il l'abandonna à l'approche du Visir, qui força les Impériaux de repasser la Saave, & détacha des partis pour faire des incursions dans la Haute Hongrie. La puissance des François n'avoit jamais paru si formidable que dans ce temps, où ils entretenoient une très grosse flotte en mer, & quatre grandes armées en différentes parties de l'Europe. Outre leurs opérations en Flandres, en Allemagne & en Piedmont, le Comte de Noailles investit Rozes en Catalogne vers la fin de Mai, pendant que le

Comte d'Eſtrées bloquoit la place par mer avec ſa flotte. Elle ſe rendit en peu de jours par capitulation, & le château d'Ampurias eut le même ſort. La puiſſance Eſpagnole fut tellement abattue, que le Duc de Noailles auroit pourſuivi ſes conquêtes ſans oppoſition, s'il n'avoit été obligé de détacher une partie de ſon armée pour renforcer Catinat dans le Piedmont.

Guillaume III. & Marie. An. 1693.

Rien ne pouvoit être plus honteux pour les Anglois que leurs opérations maritimes pendant le cours de cet été. Le Roi avoit ordonné aux Amiraux d'employer la plus grande diligence à équipper leurs flottes, afin de pouvoir bloquer l'ennemi dans ſes propres ports, & protéger le commerce qui avoit conſidérablement ſouffert des Coſaires François. Les Amiraux Anglois furent ſi lents dans leurs opérations, que les ennemis étoient ſortis de leurs ports avant que la flotte Angloiſe fut en mer. Vers le milieu de Mai, elle s'aſſembla à Sainte Hélène, & prit à bord cinq régiments deſtinés pour une deſcente a Breſt : mais cette expédition n'eut pas lieu. Lorſque les eſcadres Angloiſes & Hol-

LXXIV. Affaires maritimes.

landoises se furent jointes, elles formèrent une flotte nombreuse dont le public attendoit quelque expédition importante, mais les Amiraux furent toujours de sentiments différents, & ne purent convenir d'aucun ordre pour rien exécuter de quelque conséquence. Killigrew & Delaval n'évitèrent pas le soupçon d'être peu affectionnés au service, & l'on prétend que la France entretenoit une secrette correspondance avec les mécontents d'Angleterre. Louis avoit fait des efforts surprenants pour réparer le dommage que sa flotte avoit souffert. Il avoit achetté plusieurs grands vaisseaux, dont on avoit fait des vaisseaux de guerre : avoit mis un embargo sur toute la marine de son Royaume, jusqu'à ce que ses escadres fussent en état, & avoit fait une grande promotion pour encourager les officiers de mer, ce qui produisit une activité & une émulation étonnante. Au mois de Mai, la flotte fit voile pour la Méditérannée en trois escadres, composées de soixante & onze vaisseaux de ligne, sans y comprendre les galliotes à bombes, les brulots & les vaisseaux d'allèges.

Au commencement de Juin, les flottes d'Angleterre & de Hollande mirent à la voile, & entrèrent dans le Canal. Le six, Sir George Rooke fut envoyé dans les détroits avec une escadre de vingt-trois vaisseaux pour protéger le commerce de la Méditérannée. La grande flotte retourna à Torbay, pendant qu'il poursuivoit son voyage, ayant sous son escorte environ quatre cent vaisseaux marchands, qui appartenoient aux Anglois, aux Hollandois, aux Danois, aux Suédois, aux Hambourgeois & aux Flamands. Le seize, les Corvettes découvrirent une partie de la flotte Françoise sous le cap Saint Vincent, & le lendemain elle parut toute entière, au nombre de quatre-vingt voiles. Seize d'entr'eux tombèrent sur l'escadre Angloise, pendant que le Vice-Amiral de l'escadre blanche gagna la haute mer pour sauver les navires marchands sous son escorte. Sir George Rooke, par le conseil du Vice-Amiral Hollandois Vandergoes, résolut s'il étoit possible d'éviter un combat, qu'il jugeoit devoir être suivi de leur perte inévitable. Il fit donner ordre aussitôt aux moindres vaisseaux qui étoient

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

XXV. Une flotte de vaisseaux Marchands, sous l'escorte de Sir George Rooke, est attaquée & en partie détruite par les escadres Françoises.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

les plus proches de terre de se réfugier dans les ports voisins de Faro, San Lucar & Cadix, pendant qu'il alloit faire force de voiles pour protéger les autres. Vers six heures du soir, dix vaisseaux des ennemis attaquèrent deux vaisseaux de guerre Hollandois, commandés par les Capitaines Schriiver & Vander-Poel, qui dans l'impossibilité de pouvoir échapper, gagnèrent le côté de terre pour y attirer les François dans l'espérance de sauver par ce moyen le reste de la flotte. Ils firent la défense la plus opiniâtre; mais ils furent accablés par le nombre & pris. Un vaisseau de guerre Anglois & une riche pinace furent brûlés; & les Comtes de Tourville & d'Estrées se rendirent maîtres de vingt vaisseaux marchands, & en détruisirent environ cinquante. M. de Coetlogon s'empara de sept des plus gros navires de Smirne, & quatre furent coulés à fond dans la baye de Gibraltar. On estima la perte faite en cette occasion à un million sterling. Cependant Rooke gagna le large avec un vent frais, & le dix-neuf envoya le vaisseau de guerre l'Allouette porter la nouvelle de son infortune. Il alla

faire du bois & de l'eau à Madère ; remit ensuite à la voile pour l'Irlande, & le trois Août arriva à Cork avec cinquante vaisseaux tant de guerre que marchands. Il détacha pour Kinsale le Capitaine Fairborne & toute son escadre, à l'exception de six vaisseaux de ligne, avec lesquels pour exécuter les ordres qu'il avoit reçus, il joignit la grande flotte, qui croisoit à l'embouchure de la Manche. Le vingt-cinq Août, ils retournèrent à Sainte Hélène, & débarquèrent les quatre régiments. Le dix-neuf Septembre, quinze vaisseaux de ligne Hollandois & deux frégates mirent à la voile pour la Hollande ; & l'on établit pour vaisseaux côtiers pendant l'hiver vingt-six navires & sept brulots.

XXVI. Expédition de Wheeler dans les Indes occidentales.

Les Amiraux François, au lieu de poursuivre Rooke à Madère, firent une entreprise infructueuse sur Cadix, & bombardèrent Gibraltar, où les marchands coulèrent à fond leurs vaisseaux, pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains de l'ennemi. Ensuite, ils firent voile le long des côtes d'Espagne, détruisirent quelques vaisseaux Anglois & Hollandois à Malaga, Alicant & en d'autres endroits,

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

& revinrent en triomphe à Toulon. Vers le même temps, Sir François Wheeler retourna en Angleterre avec son escadre, après une expédition malheureuse dans les Indes Occidentales. Conjointement avec le Colonel Codrington, Gouverneur des isles sous le vent, il fit une entreprise sans succès sur les isles de la Martinique & Saint Domingue; & passa ensuite à Boston dans la nouvelle Angleterre, pour y concerter une expédition contre Quebec, qui fut jugée impraticable. De-là, il dirigea son cours à Placentia du côté de Terre-neuve, qu'il auroit attaqué sans hésiter: mais ce projet fut rejetté à la pluralité des voix dans le conseil de guerre. Tous ses desseins n'ayant pas réussi, il mit à la voile pour l'Angleterre, & arriva à Portsmouth en très mauvais état, après avoir perdu la plus grande partie de ses gens, qui moururent dans le cours de ce voyage.

XXVII. Benbow fait le bombardement de S. Malo.

Au mois de Novembre, on fit de nouveaux efforts pour nuire aux ennemis. Le chef d'escadre Benbow mit à la voile avec douze vaisseaux de ligne, quatre galliotes à bombe, & dix brigantins pour la côte de Saint

Malo, jetta l'ancre à un mille environ de la ville, la canona & la bombarda pendant trois jours successivement. Les Anglois descendirent ensuite dans une isle, où ils brûlèrent un couvent: le vingt-neuf, ils profitèrent d'une nuit très obscure, d'un vent frais & d'une forte marée pour faire avancer un brulot d'une nouvelle construction, qu'on appelloit l'Infernal, dans le dessein de mettre le feu à la ville: mais il donna contre un rocher avant d'être arrivé à la place où il devoit agir: ce qui obligea l'Ingénieur d'y mettre le feu & de se retirer. Le bâtiment brûla pendant quelque temps, & enfin sauta en l'air avec une si forte explosion, que la terre en trembla dans toute la ville: les toits de trois cents maisons furent renversés, toutes les vitres furent brisées, & l'ébranlement se fit sentir à trois lieues à la ronde. Un cabestan qui pésoit deux cents livres fut jetté dans la place, & tomba sur une maison qu'il écrasa: la plus grande partie des murs du côté de la mer furent renversés: les habitants tombèrent dans la plus grande consternation, & un très petit nombre de troupes auroient pu se rendre

maîtres de la place ſans trouver de réſiſtance; mais il n'y avoit pas un ſeul ſoldat à bord. Cependant les matelots prirent & démolirent le fort de Quince, & causèrent un dommage conſidérable à la ville de Saint Malo, d'où ſortoient une multitude de Corſaires qui infeſtoient le commerce de la nation Angloiſe. Quoique cette entrepriſe eut été très bien conduite, & qu'elle eut eue quelque ſuccès, elle n'empêcha pas que les clameurs du peuple n'augmentaſſent de plus en plus. On diſoit hautement que l'on trahiſſoit les conſeils de la nation, & ces ſoupçons s'étendoient même juſqu'au Secrétaire d'Etat. On prétendoit que les François étoient toujours inſtruits des mouvements de l'Angleterre, & qu'ils prenoient leurs meſures à temps pour en prévenir l'effet. On raſſembloit & l'on comparoit un grand nombre de particularités qui paroiſſoient confirmer les ſoupçons de trahiſon. Cependant il eſt probable que les malheurs de la nation venoient d'un mélange qui étoit dans le miniſtère, ou par la diviſion qui y régnoit. Au lieu d'agir de concert pour le bien public, chacun ne ſongeoit qu'à em-

ployer son crédit pour rompre les mesures de ses collègues & noircir leur réputation. Le peuple en général déclamoit contre le Marquis de Caermarthen, les Comtes de Nottingham & de Rochester qui avoient un grand crédit auprès de la Reine, & l'on pensoit que leur haine contre les Whigs leur faisoit trahir les intérêts de la nation.

XXVIII. Le Roi de France a recours à la médiation du Dannemarck.

Si les Anglois étoient mécontents, les François de leur côté étoient misérables malgré toutes leurs victoires. Ce Royaume étoit tourmenté d'une horrible famine, occasionnée en partie par le dérangement des saisons, & en partie par la guerre qui ne laissoit pas assez de bras pour la culture des terres. Malgré toute la diligence & la prévoyance du ministère, qui fit venir des bleds de Suède & de Dannemarck ; ses soins à en taxer le prix & à faire fournir les marchés : sa libéralité à distribuer des sommes considérables pour secourir les indigents : une multitude de sujets périrent de misère, & tout le Royaume fut réduit à la pauvreté & jetté dans l'abbattement. Louis étoit accablé de douleur au milieu de ses succès : il voyoit

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

ses peuples épuisés par une guerre ruineuse, où *la nécessité de s'opposer à ses ennemis plutôt que* son ambition les avoit engagés. Il faisoit faire des propositions à chacun des alliés séparément pour le détacher de la grande confédération, & sollicitoit les Potentats du Nord de se porter pour médiateurs d'une paix générale. Le Ministre du Roi de Dannemarck présenta au Roi Guillaume un mémoire, par lequel il paroissoit que le Monarque François étoit disposé à consentir d'achetter la paix par quelque concession très considérable. Ces avances furent rejettées par le Roi d'Angleterre dont l'ambition & la vengeance n'étoient pas satisfaites, & dont les sujets quoique déja chargés d'impôts étoient en état de lui fournir de nouveaux secours.

XXIX. Sévérité du Gouvernement contre les Jacobites.

Les Jacobites avoient été fort attentifs à examiner les progrès du mécontentement en Angleterre, & s'étoient particulièrement attachés à le fomenter. La dernière déclaration du Roi Jacques étoit conçue en termes si impérieux, qu'elle offensa ceux mêmes qui favorisoient ses intérêts. Le Comte de Middleton se rendit à

Saint Germain au commencement de l'année, & en obtint une autre qui contenoit une promesse de pardon général sans exceptions, avec toutes les autres concessions que les sujets de la Grande Bretagne peuvent demander à leur Souverain. Vers la fin de Mai, deux hommes nommés Canning & Dormer furent arrêtés pour en avoir distribué des copies: on instruisit leur procès à Old Bailey, & ils furent trouvés coupables, non-seulement d'avoir répandu, mais encore d'avoir composé de faux & séditieux libelles. On les condamna à payer une amende de cinq cents marcs chacun, à être mis trois fois au pillori, & à donner caution de leur bonne conduite à venir. L'acte le plus odieux de tout ce règne fut le procès poursuivi contre Anderton, accusé d'avoir imprimé quelques ouvrages contre le gouvernement. Il fut accusé de haute trahison, & se défendit avec force, malgré les insultes qu'il eut à soutenir d'un tribunal rempli de partialité. Cependant on ne trouvoit contre lui que des présomptions, & les Jurés se faisoient scrupule de prononcer une sentence qui lui couteroit la vie: mais

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

ils en furent si fortement reprimandés par le Juge Treby, qu'enfin ils le déclarèrent coupable. Ce fut envain qu'il eut recours à la clemence de la Reine: il fut éxécuté à Tyburn. Il laissa un papier par lequel il protestoit solemnellement contre la procédure du tribunal assemblé à ce qu'il assuroit, non pour le juger, mais pour le déclarer convaincu; & prioit le ciel de pardonner aux Jurés, après leur avoir inspiré le repentir. On vit encore des éxemples de la sévérité du gouvernement dans l'affaire de quelques avanturiers qui avoient armé en course, munis de commissions conjointes du Roi Jacques & de Louis XIV. pour croiser sur les Anglois, & qui furent pris par des vaisseaux de guerre. Le Docteur Oldys, Avocat du Roi, eut ordre de procéder contre eux, comme coupables de trahison & de piraterie: mais il refusa son ministère, & dans son avis qu'il donna par écrit déclara qu'ils n'étoient ni traîtres ni pirates. Il soutint son opinion devant le conseil par divers arguments, auxquels répondit le Docteur Littleton, qui fut nommé pour remplir la place dont on dépouilla

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.]

Oldys, & les prisonniers furent exécutés comme traîtres. Les Jacobites firent valoir alors contre le gouvernement les mêmes raisons que leurs adversaires avoient employées avec tant de succès sous le règne précédent. Ils déclamèrent contre l'esprit vindicatif de l'administration, qu'ils taxèrent d'encourager les délateurs & les faux témoins, & cette accusation n'étoit que trop bien fondée.

XXX. Complaisance du Parlement d'Ecosse.

Les amis de Jacques en Ecosse continuoient toujours à former des projets en sa faveur : mais leur correspondance fut découverte, & leurs desseins renversés par la vigilance du ministère dans ce Royaume. Le Secrétaire d'Etat Johnston non-seulement veilloit avec la plus grande attention sur toutes leurs démarches, mais de plus en répandant avec adresse les libéralités & les faveurs de la cour, il réussit si bien à appaiser le mécontentement des Presbytériens, que le Roi fut en état d'assembler le Parlement sans aucun risque. On donna plusieurs places à des chefs du parti de l'Eglise Ecossoise, & le Duc d'Hamilton qui s'étoit reconcilié avec le gouvernement fut nommé Grand Commissaire.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

Le dix-huit Avril, on ouvrit la session : la lettre du Roi remplie des expressions les plus flatteuses y fut lue, & le Parlement commença à donner des preuves essentielles de sa complaisance. Il fit une réponse remplie de marques d'attachement à la lettre de Guillaume : vota une augmentation de six nouveaux régiments pour demeurer dans ce Royaume : accorda un secours de plus de cent cinquante mille livres sterling à Sa Majesté : porta une loi pour lever des hommes qui servissent sur les vaisseaux du Roi : condamna à l'amende tous les absents, Lords ou autres, & nomma aux places de tous ceux qui refusèrent de prêter le serment d'assurance, équivalent à une abjuration du Roi Jacques. Les chambres ordonnèrent une information contre une prétendue invasion : publièrent quelques lettres interceptées, qu'on disoit avoir été écrittes au Roi Jacques par Nevil Payne, qui fut mis en prison, & menacé d'être poursuivi pour haute trahison : mais il évita ce danger, en menaçant de son côté d'accuser ceux qui avoient fait leur paix avec le gouvernement. Elles passèrent ensuite un ac-

te pour la compréhension de ceux du Clergé Episcopal, qui consentiroient à prêter les serments avant le dix Juillet. Tout ce que l'assemblée générale éxigea d'eux, fut une offre de souscrire la confession de foi, & de reconnoître que le Presbytéranisme étoit l'unique gouvernement de l'Eglise Ecossoise : mais ils ne voulurent point se soumettre ni à l'une ni à l'autre de ces conditions, & ne prêtèrent point serment dans le temps limité, ensorte qu'ils furent déclarés avoir perdu tout droit légal à leurs bénéfices. Cependant ils en demeurèrent en possession, & reçurent même des assurances particulières de la protection du Roi. Une des maximes politiques de Guillaume étoit de faire la cour à ses ennemis domestiques, mais elle n'eut jamais aucun effet favorable pour lui. Cette indulgence ne servit qu'à irriter les Presbytériens, & les premiers mécontentements reprirent bientôt le dessus.

XXXI. Le Roi retourne en Angleterre, fait quelques changements dans le minis-

Lorsque le Roi eut gagné sur les Etats Généraux qu'ils augmentassent leurs troupes de terre & de leur marine pour le service de la campagne suivante, il s'embarqua pour l'An-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1693.

tère, & ouvre les sessions du Parlement.

gleterre, & arriva à Kensington le treize Octobre. Voyant le mécontentement & entendant les clameurs du peuple, connoissant que le commerce de la nation dépérissoit, que les affaires d'Etat étoient mal administrées, & que les ministres ne s'occupoient qu'à se détruire mutuellement, il sentit la nécessité de faire des changements, & résolut de prendre ses mesures en conséquence. Sunderland, le premier de ses Conseillers lui représenta: que les Tories étoient fort opposés à la continuation de la guerre, dont on n'avoit retiré que des désavantages, au lieu que les Whigs étoient plus traitables, & se prêteroient facilement à ses vues, en partie par la terreur qu'ils avoient d'une invasion & du Papisme, en partie par l'ambition d'être recherchés de la couronne, & enfin par l'espérance de leur propre avantage en avançant de l'argent au gouvernement sur des fonds établis par le Parlement. Cette sorte de trafic qu'on nomma Moniedinterest, ou intérêt dans les affaires, dut entièrement son origine aux Whigs. Le Roi réfléchit en son particulier sur toutes ces observations, & ce-

pendant le Parlement s'assembla le sept Novembre, conformément à la dernière prorogation. Dans sa harangue, Guillaume marqua son ressentiment contre les auteurs des disgraces qu'on avoit éprouvées en mer : représenta la nécessité d'augmenter les forces de terre & de mer, & demanda un secours convenable pour y être employé. Afin de parvenir au but qu'il se proposoit, il avoit commencé par exclure de son conseil le Comte de Nottingham, qui de tous les ministres étoit le plus odieux aux peuples. Il nomma aussi-tôt pour remplir sa place le Comte de Shrewsbury : mais ce Seigneur soupçonnant qu'on vouloit uniquement changer de sujets & non de mesures, demeura sur la réserve pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'il eut reçu du Roi des assurances qui appaisèrent ses scrupules. Alors il accepta la place de Secrétaire d'Etat : on changea également le Lieutenant de la tour, ainsi que toutes les commissions en Angleterre, dans le dessein de favoriser les Whigs, & on donna un grand nombre de places de confiance & de profit à ceux de ce parti ; mais les Tories étoient

GUILLAUME I.I. & Marie. An. 1693.

trop puissants dans la chambre des Communes, pour que cela leur fit aucun tort, & un grand nombre d'entr'eux restèrent en place.

XXXII. Les deux chambres in forment sur les malheurs en mer.

An. 1694.

Le sixième jour de la session, les Communes résolurent unanimement de soutenir la personne & le gouvernement de leurs Majestés: de faire des informations sur les malheurs qu'on avoit éprouvés, & de considérer les moyens de protéger le commerce de la nation. La Compagnie de Turquie fut sommée de produire les pétitions qu'elle avoit présentées aux Commissaires de l'Amirauté pour demander un convoi, & le Lord Falkland qui étoit à la tête de ce siège fournit des copies de tous les ordres envoyés à Sir George Rooke, au sujet de la flotte des détroits, avec une liste de tous les vaisseaux qui étoient alors en commission. Il parut par les suites de cette recherche que les malheurs arrivés à la flotte de Rooke venoient en grande partie de la mauvaise conduite des Amiraux & de la négligence des pourvoyeurs: mais le plus grand nombre leur fut favorable. M. Harley, un des Commissaires chargés de recevoir & mettre en état

état les comptes publics, délivra un rapport, qui contenoit une charge de péculat contre le Lord Falkland. Rainsford, Receveur des droits & émoluments de la marine, confessa qu'il avoit reçu & payé de plus grosses sommes qu'il n'en étoit porté par ses registres, & en particulier qu'il avoit compté quatre mille livres au Lord Falkland, par ordre de Sa Majesté. Ce Lord avoit déclaré devant les Commissaires qu'il avoit payé la moitié de cette somme par ordre du Roi, à une personne qui n'étoit point membre de l'une ni de l'autre chambre, & que le reste étoit encore entre ses mains. Rainsford dit qu'il avoit en original la lettre par laquelle le Lord Falkland lui demandoit cet argent : ce Seigneur requit qu'on la lui représentât, & il la retint entre ses mains, ce qui irrita tellement la chambre, qu'on proposa de l'envoyer à la tour. Il y eut des débats très vifs : mais cette proposition fut rejettée à la pluralité des voix : cependant ils convinrent de lui faire ressentir leur mécontentement, & il fut reprimandé à sa place. La chambre des Lords fit aussi des recherches sur les causes des malheurs en

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

mer: il s'éleva de violents débats; mais enfin il fut décidé au plus grand nombre de voix que les Amiraux s'étoient bien conduits, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus. Cette affaire fut un sujet de triomphe sur les Lords Whigs, qui l'avoient suivie avec tant d'ardeur: & il paroît bien que la raison étoit de leur côté, aussi protestèrent-ils contre cette décision. Les soins des Lords se tournèrent ensuite à disculper le Comte de Nottingham, d'autant qu'il paroissoit chargé de tout le blâme, si les Amiraux étoient innocents. Pour le faire retomber sur Trenchard Secrétaire d'Etat du parti des Whigs, le Comte déclara à la chambre qu'il avoit reçu de Paris au commencement de Juin un mémoire, qui contenoit la liste des vaisseaux François, & le temps où ils devoient mettre à la voile; qu'il l'avoit communiqué à un committé du conseil, & particulièrement au Secrétaire Trenchard, dont la partie étoit de faire passer les instructions aux Amiraux. Il y eut deux conférences à ce sujet entre les Lords & les Communes. Trenchard donna ses défenses par écrit, & il fut aussi déchargé par les efforts du

miniſtère, où le parti des Whigs dominoit. Ainſi une information auſſi importante pour la nation, qui avoit commencé ſur le reſſentiment que le Roi lui-même avoit marqué contre les coupables, fut réduite à rien par l'artifice de la cour, parce qu'il paroiſſoit qu'elle retomberoit ſur ſes propres créatures. Il n'y avoit point eu à la vérité de trahiſon préméditée dans toute cette affaire : cependant il eſt certain que l'intérêt public avoit été ſacrifié à l'animoſité mutuelle des miniſtres. Les charges contre le Lord Falkland ayant été repriſes à la chambre des Communes, on trouva qu'il avoit demandé au Roi & reçu de Sa Majeſté les deux mille livres reſtantes de l'argent payé par Rainsford : ſur quoi il fut déclaré coupable de haute malverſation, de faute contre la confiance, & mis à la tour : mais deux jours après, il fut déchargé ſur ſa pétition.

XXXIII. Les Communes accordent de groſſes ſommes pour le ſervice de l'année ſuivante.

Harley, Foley & Harcour préſentèrent à la chambre un état de l'entrée & de la ſortie des revenus, avec deux rapports des Commiſſaires des comptes, contenant les ſommes employées pour les affaires ſecrettes &

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

pour les membres du Parlement. On fit ainsi la découverte des pratiques les plus ſcandaleuſes dans le miſtère de la corruption, qui agiſſoit également ſur les particuliers des deux partis, par des graces extraordinaires, des dons, des places, des penſions, des équivalents & des augmentations de gages. Les mécontents obſervoient avec raiſon, que la chambre des Communes étoit tellement gagnée, que le Roi faiſoit paſſer tous les bills qu'il deſiroit: que tous les griefs étoient paſſés ſous ſilence : que les comptes n'étoient plus que pour la forme, & qu'on avoit ajouté tout ce qu'on avoit voulu aux articles de Limerick. Lorſque les Communes prirent en conſidération l'eſtimation des dépenſes & les ſecours néceſſaires pour la campagne ſuivante, le Roi demanda quarante mille hommes pour la marine, & plus de cent mille pour le ſervice de terre. Avant que la chambre prit en conſidération d'auſſi énormes demandes, elle accorda quatre cents mille livres par forme d'avance, pour appaiſer les clameurs des gens de mer, auxquels il étoit dû un million pour leurs gages, & qui ſe mutinoient &

tomboient dans le désespoir, faute d'être payés. Les Communes votèrent ensuite le nombre d'hommes demandé pour la marine; mais elles trouvèrent celui de l'armée si excessif, qu'elles crurent nécessaire de faire paroître qu'elles avoient encore quelques égards pour leur patrie. Elles demandèrent communication de tous les traités subsistants entre le Roi & ses alliés: examinèrent les différents contingents de troupes fournies par chacune des Puissances respectives: prirent en considération les augmentations qu'on vouloit faire, & fixèrent l'établissement de l'armée au nombre de quatre-vingt-trois mille cent vingt & un hommes, y compris les officiers. Pour l'entretien de ces troupes, elles votèrent la somme de deux millions cinq cents trente mille cinq cents quatre-vingt-dix livres: accordèrent deux millions pour la marine; environ cinq cents mille livres pour tenir lieu des deficit sur les annuités & les taxes par tête, ensorte que les secours pour cette année montèrent à près de cinq millions & demi, qu'on ordonna qui seroient levés par une taxe de quatre Schellings par livre

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

sur le produit des terres, une augmentation de deux têtes dans les annuités, une augmentation de droits sur la bierre, un nouveau droit sur le sel, & une lotterie.

XXXIV. Le Roi rejette le bill sur la conduite libre & impartiale en Parlement. Remontrance de la chambre des Communes à ce sujet.

Quoique les mécontents en Parlement ne fussent pas assez puissants pour arrêter ce torrent de profusions, ils firent cependant leurs efforts pour diminuer le crédit de la cour, en faisant revivre les bills des sessions précédentes en faveur du peuple. De ce nombre furent celui pour le règlement des procès en matière de haute trahison, un autre pour convoquer & assembler plus fréquemment les Parlements, & un pour qu'on agit avec liberté & sans partialité dans ces assemblées. Le premier fut négligé dans la chambre des Lords: le second fut rejetté, & le troisième fut passé par les Communes, dans l'espérance qu'il seroit rejetté par l'autre chambre. Les Lords le renvoyèrent avec quelques changements, auxquels les Communes ne voulurent pas consentir: il y eut une conférence: les Pairs abandonnèrent leurs corrections & passèrent le bill; mais le Roi refusa d'y donner son consentement. Une dé-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

marche auſſi peu populaire ne pouvoit être que très dangereuſe dans cette circonſtance, & les Communes pour regagner en quelque ſorte la confiance du peuple, ſe déterminèrent à déſapprouver la conduite de Sa Majeſté. La chambre ſe forma en committé pour prendre l'état du Royaume en conſidération. Elle déclara que quiconque avoit conſeillé au Roi de refuſer le conſentement Royal à ce bill, étoit l'ennemi de leurs Majeſtés & du Royaume. Elle préſenta enſuite une adreſſe, pour marquer ſa peine de ce que le Roi avoit refuſé de donner le conſentement, & pour ſupplier Sa Majeſté d'écouter à l'avenir les avis de ſon Parlement, plutôt que les conſeils de quelques particuliers qui avoient des intérêts ſecrets différents de ceux de Sa Majeſté & de ſes peuples. Le Roi remercia les Communes de leur zèle, proteſta qu'il avoit les plus grands égards pour leurs conſtitutions, & les aſſura qu'il regarderoit comme ennemis tous les partis qui voudroient affoiblir la confiance qui ſubſiſtoit entre le Roi & ſes ſujets. Les membres de l'oppoſition ne furent nullement ſatisfaits d'une ré-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

ponse auſſi générale. On indiqua un jour pour la prendre en conſidération, & il s'éleva des débats très vifs qui furent ſoutenus de part & d'autre avec autant d'aigreur que d'éloquence. Enfin on propoſa qu'il fut préſenté une adreſſe à Sa Majeſté pour lui demander une réponſe plus poſitive: mais ce ſentiment fut rejetté à la pluralité des voix.

XXXV. Etabliſſement de la Banque d'Angleterre.

La ville de Londres demanda par une pétition que le Parlement établît une proviſion pour les orphelins dont les biens avoient été ſcandaleuſement diſſipés. On avoit déja fait la même demande dans la ſeſſion précédente, & elle avoit été rejettée avec mépris comme un impôt ſur le public : mais les chambres penſèrent différemment alors,& paſsèrent unbill à ce ſujet,qui contenoit différentes clauſes ; s'étendoit ſur les diverſes charges des terreins de la ville, des aquéducs, des biens perſonnels, & établiſſoit des droits ſur les brévets d'apprentiſſages, les lettres de bourgeoiſie, les vins & les charbons qu'on apportoit à Londres. Le vingt-trois Mars ces bills reçurent le conſentement royal, & Guillaume ſaiſit cette occaſion

pour recommander au Parlement une prompte expédition dans les affaires, d'autant que la saison s'avançoit & que l'ennemi travailloit avec la plus grande diligence aux préparatifs pour entrer de bonne heure en campagne. On avoit proposé au ministère le projet d'une banque nationale, semblable à celle d'Amsterdam & de Gènes, dont on parloit comme d'une excellente institution, très propre à augmenter le crédit & la sureté du gouvernement, ainsi qu'à étendre le commerce & multiplier la circulation. Le Docteur Hughes Chamberlain proposa de créer des billets de confiance assignés sur les terres; mais Guillaume Paterson forma un autre plan qui fut éxécuté par le crédit de Michel Godfrey & de quelques autres gens actifs. Ce plan fut établi sur l'idée d'un fond qui pouvoit se transférer, & d'une circulation par actions sur le crédit d'un très gros capital. Quarante marchands souscrivirent pour la somme de cinq cents mille livres, formant un fonds d'argent comptant, qui par la circulation fourniroit un million par an à huit pour cent pour être prêté au gouvernement, de façon

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

que le fond même d'argent comptant portât le même intérêt. Lorsqu'il eut été bien refléchi dans le cabinet & qu'on se fut assuré du plus grand nombre des voix dans le Parlement, les agents de la cour le présentèrent à la chambre des communes, & s'étendirent sur les avantages que le public en retireroit. Ils dirent que leur dessein étoit de délivrer la nation des exacteurs & usuriers, d'abaisser les intérêts, augmenter la valeur des terres, faire revivre & rétablir le crédit public, faciliter les secours annuels, & unir plus étroitement le peuple au gouvernement. Ce projet reçut de violentes oppositions de la part d'un très fort parti, qui soutint que c'étoit un véritable monopole, propre à envahir tout l'argent du royaume; qu'il n'étoit destiné qu'à remplir les vues du gouvernement; seroit employé à faciliter les démarches les plus iniques de la puissance arbitraire; qu'au lieu d'augmenter le commerce, il ne serviroit qu'à l'affoiblir, par la tentation qu'il donneroit au peuple de retirer son argent du commerce même pour l'employer à agioter; qu'il produiroit une multi-

tude de courtiers & d'agioteurs pour piller leurs compatriotes, encourager la fraude & l'agiot, & corrompre de plus en plus les mœurs de la nation. Malgré ces objections le bill passa par les deux chambres : il portoit établissement des fonds pour la sureté & l'avantage des souscripteurs; donnoit pouvoir à leurs Majestés de les former en corps, sous le nom de gouverneur & compagnie de la banque d'Angleterre, avec la condition que le premier jour d'Août mil sept cents cinq passé, la susdite corporation pourroit cesser & être dissoute après avoir été avertie un an d'avance, & après le remboursement des douze cents mille livres. Le bill contenoit aussi des clauses d'appropriation pour le service du public. Toute la souscription fut remplie en dix jours, & la compagnie des Directeurs completta le payement avant l'expiration du temps prescrit par l'acte, quoiqu'ils n'eussent encore reçu que sept cents vingt mille livres de l'argent porté par les souscriptions. Tous ces fonds n'ayant pas produit les sommes qu'on en avoit espérées, les Communes dresserent un bill pour impo-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

ser des droits sur tout vélin, parchemin & papier dont on se serviroit pour les actes particuliers d'homme à homme; & pour combler les oppressions de cette année, elles mirent encore une forte taxe sur les voitures, à laquelle on donna le nom de bill pour les permissions & le réglement des voitures de louage & relais.

XXXVI. La Compagnie des Indes orienta les obtient une nouvelle chartre.

Les Communes, dans un bill pour taxer les différentes compagnies, avoient inséré qu'à défaut de payement de cette taxe, dans le temps limité par l'acte, la chartre de la compagnie qui y auroit manqué seroit nulle & invalide. La Compagnie des Indes Orientales n'ayant pas satisfait à cette condition, le public pensa que le ministère saisiroit cette occasion de dissoudre un monopole contre lequel il s'étoit élevé tant de plaintes : mais elle entreprit de se défendre; & bien loin d'être abolie, on lui promit une nouvelle chartre. Aussitôt qu'on en eut connoissance, les anciennes disputes entre cette Compagnie & ses adversaires se renouvellèrent avec tant d'animosité que le Conseil crut devoir accorder une

audience aux deux partis. Comme il n'y eut rien de terminé, les Marchands oppofants demandèrent par une pétition que l'expédition de la nouvelle chartre fût fufpendue. Il y eut un grand nombre de femblables adreffes préfentées par les Drapiers, les Marchands de toilles & autres Négociants. La Compagnie publia une réponfe par écrit, & les Marchands firent imprimer une replique, dans laquelle ils effayèrent de prouver que la Compagnie s'étoit rendue coupable d'actes injuftes & inexcufables, tendants au fcandale de la religion, au deshonneur de la nation, au renverfement des loix, à l'oppreffion du peuple & à la ruine du commerce. Ils obfervèrent que deux vaiffeaux particuliers avoient exporté en une année trois fois plus de draps que la Compagnie n'en avoit exporté dans trois ans ; offrirent d'envoyer en un an plus de draps & de marchandifes d'Angleterre aux Indes, que la Compagnie n'en faifoit paffer en cinq ; de fournir au Gouverneur cinq cents tonnes de falpêtre pour la moitié du prix ordinaire, & repréfentèrent que jamais la Compagnie ne chargeoit en Angle-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

terre les vaisseaux pour lesquels elle présentoit des pétitions, & qu'elle ne les rechargeoit pas dans les Indes Orientales. Malgré toutes ces remontrances la nouvelle chartre passa au grand sceau : mais les concessions qu'elle contenoit furent limitées, de façon à ne pas former un privilège exclusif, & l'on assujettit la Compagnie à tous les changements, restrictions & nouveaux réglements qu'il plairoit au Roi de faire avant le vingt-neuf Septembre. Cette indulgence & d'autres faveurs accordées à la Compagnie furent secrettement achetées du ministère, & excitèrent de grandes clameurs contre le gouvernement. Les Marchands publièrent un journal de tout ce qui s'étoit passé, & présentèrent une pétition à la chambre des Communes pour demander que la liberté du trafic aux Indes Orientales fût confirmée par acte du Parlement. La Compagnie de son côté en présenta une pour demander que la nouvelle chartre reçût la sanction parlementaire. Les deux partis employèrent toute leur adresse pour gagner les membres en particulier. La chambre ayant examiné les différen-

tes chartres, le livre des nouvelles souscriptions & tout ce qui concernoit la Compagnie, décida que tous les sujets d'Angleterre avoient également le droit de commercer aux Indes Orientales, à moins que ce commerce ne leur fût interdit par un acte du Parlement.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

XXXVII. Bill sans effet pour une naturalisation générale.

L'attention du public se fixa particulièrement alors sur un bill qui fut présenté à la chambre des Communes pour naturaliser tous les Protestants étrangers. Les partisans de cette démarche prétendoient, que la plus grande partie des terres d'Angleterre demeuroient sans être cultivées; que les forces d'une nation consistoient dans le nombre de ses habitants; que le nombre des hommes étoit de beaucoup diminué par la guerre & par les voyages en pays étranger, & que cette diminution demandoit à être reparée par un secours extraordinaire; qu'un grand nombre de Protestants persécutés en France & dans d'autres Etats se rendroient avec joie dans un pays de liberté, & y apporteroient les richesses & les manufactures; que la nation avoit retiré de grands avantages des réfugiés qui

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

s'étoient établis dans le royaume ; qu'ils y avoient introduit plusieurs nouvelles branches de manufactures, excité l'industrie & diminué le prix du travail, ce qui étoit d'une conséquence infinie pour le commerce, opprimé comme il l'étoit par les taxes, & exposé aux plus grands risques de la part des ennemis. Ceux qui s'opposoient au bill soutenoient avec vivacité, qu'il étoit contraire au droit naturel que les Anglois avoient par leur naissance ; que le défaut de culture venoit uniquement de l'oppression ; que si les étrangers étoient admis aux privilèges du commerce de la Grande Bretagne, ils s'enrichiroient aux dépens de leurs bienfaicteurs, & feroient ensuite passer leurs fortunes dans leur pays natal ; que la réduction du salaire étoit un mal pour la nation, dans un temps où plusieurs milliers d'ouvriers Anglois des manufactures étoient dans la plus grande misère faute de travail, & où le prix des denrées étoit si haut, que ceux même qui étoient employés pouvoient à peine fournir de pain à leur famille ; que l'objet réel de ceux qui proposoient ce bill étoit de faire entrer dans

la nation un si grand nombre de Non-conformistes qu'il égaleroit celui des membres de l'Eglise Anglicane dans le corps politique, ce qui le rendroit plus dépendant de la couronne : enfin tel qu'une tête étrangère seroit soutenue par des membres étrangers. Sir Jean Knight, membre des Communes, s'étendit dans une harangue à ce sujet avec toute la violence & l'esprit de la satyre sur les conséquences dangereuses de ce bill : elle fut imprimée & distribuée dans le royaume & excita dans le peuple une telle fermentation qu'on n'en avoit pas vu de semblable depuis la révolution. On s'écria que toutes les places alloient être conférées à des Hollandois, qui deviendroient semblables aux Seigneurs Danois, & voudroient tourner la religion & le gouvernement suivant leur vues. On éleva Sir Jean Knight comme le sauveur de la nation. Les courtisans irrités de ces clameurs, se plaignirent à la chambre de ce que cette harangue avoit été imprimée, & Sir Jean fut menacé d'emprisonnement & d'exclusion. Il crut devoir désavouer ce papier, qui fut brûlé par la main de l'éxécu-

Burnet. Feuquière. Vie du Roi Guillaume. Tindal. State tracts. Ralph. Voltaire.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

teur : mais ce facrifice ne fervit qu'à augmenter les mouvements du peuple, & ils parvinrent à un tel dégré de violence, que le parti de la cour commença à trembler, & le bill fut retiré pour quelque temps.

XXXVIII. Sir François Wheeler périt dans une tempête.

Le Lord Coningsby & M. Porter avoient commis les actes d'oppreffion les plus odieux en Irlande. Les Gentilshommes qui dans la dernière feffion avoient reclamé contre l'adminiftration du Lord Sidney en avoient fait le détail ; mais le miniftère avoit eu le crédit d'étouffer cette affaire. Le Comte de Bellamont qui étoit membre des Communes, ainfi que Coningsby & Porter, les accufa nommément dans la chambre. Après un éxamen des articles produits contre eux, les Communes, qui étoient toutes dévouées à la cour, déclarèrent que vu l'état actuel des affaires d'Irlande, elles ne voyoient pas de matière fuffifante pour une accufation. Dans le cours de cette feffion la nation éprouva une nouvelle infortune par la mort de Sir François Wheeler, qui avoit été nommé Commandant en chef de l'efcadre de la Méditerannée. Il reçut des inftructions pour

prendre ſous ſon eſcorte les vaiſſeaux marchands chargés pour la Turquie, l'Eſpagne & l'Italie ; de croiſer pendant trente jours à une certaine latitude, afin de protéger la flotte des Gallions Eſpagnols qui revenoit dans ſes ports ; de laiſſer une partie de ſon eſcadre à Cadix pour protéger le commerce d'Angleterre ; d'avancer avec le reſte dans la Méditerannée ; de ſe joindre à la flotte Eſpagnole dans ſon retour, & d'agir de concert avec elle juſqu'à ce qu'ils fuſſent auſſi joints par les flottes de Turquie & des détroits qu'il devoit accompagner juſqu'en Angleterre. Vers la fin d'Octobre il mit à la voile de Sainte Hélène, & au mois de Janvier il arriva à Cadix avec les vaiſſeaux qu'il eſcortoit. Il y laiſſa le Contre-Amiral Hopſon, & fit voile pour la Méditerannée. Dans la baye de Gibraltar il fut attaqué d'une horrible tempête ſous un abri qu'il ne lui fut pas poſſible de doubler, & où le terrein étoit ſi vaſeux que l'ancre ne pouvoit y tenir. On eſſaya cependant cet expédient : mais un grand nombre de vaiſſeaux furent jettés ſur la côte, & pluſieurs y périrent. Celui de l'Ami-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

ral coula à fond, & il fut submergé dans les flots avec tout son équipage, à l'exception de deux Maures qui furent miraculeusement préservés. Il périt aussi deux autres vaisseaux de lignes, trois galliotes & six vaisseaux Marchands. Le reste de la flotte avoit été si maltraité, qu'au lieu de poursuivre leur voyage les vaisseaux retournèrent à Cadix pour y être radoubés, & éviter les attaques des escadres Françoises, qui étoient toujours en mer sous les ordres de Chateau-Renaud & de Gabaret. Le vingt-cinq Avril le Roi termina la session par une harangue dans le style ordinaire, & le Parlement fut prorogé au dix-huit Septembre (*t*).

(*t*) Outre les bills dont nous avons déja parlé, le Parlement dans cette session passa un acte pour la réception & l'examen des comptes publics; un autre pour encourager la construction des vaisseaux; un troisiéme pour l'établissement d'une discipline plus régulière dans la marine; l'acte militaire suivant l'usage; & un acte pour autoriser Sa Majesté à accorder des dons & des permissions dans le Duché de Cornouaille. On en passa encore un pour renouveller une clause d'un ancien statut, qui limitoit le nombre des Juges de paix dans la Principauté de Galles. Le Duc de Norfolk intenta une ac-

Louis XIV. ennuyé de la guerre qui appauvrissoit son Royaume, continuoit de solliciter le Duc de Savoye, & par le canal du Pape fit faire au Roi d'Espagne des offres qui furent rejettées. Cependant il résolut de demeurer sur la défensive pendant la campagne suivante, excepté du côté de la Catalogne, où ses forces maritimes devoient coopérer avec le Comte de Noailles qui commandoit les troupes de terre. Le Roi Guillaume

XXXIX. Les Anglois tentent une descente dans la baye de Camaret: mais ils sont repoussés avec perte.

tion dans la cour du banc du Roi contre M. Jermaine, pour avoir eu des liaisons criminelles avec sa femme. La cause fut discutée, & les Jurés ordonnèrent une amende de cent marcs en faveur du plaignant, outre les dépens du procès.

Avant que le Roi s'embarquât, il gratifia un grand nombre de ses amis par des promotions. Le Lord Charles Butler, frère du Duc d'Ormond, fut créé Lord Butler de Weston en Angleterre, & Comte d'Arran en Irlande. Le Comte de Shrewsbury fut honoré du titre de Duc. Le Comte de Mulgrave qui s'étoit réconcilié avec le parti de la cour fut gratifié d'une pension de trois mille livres, avec le titre de Marquis de Normanby. Henri Herbert fut annobli par celui de Baron Herbert de Cherbury; les Comtes de Bedford, Devonshire & Clare furent élevés au rang de Ducs. Le Marquis de Carmarthen fut fait Duc de Leed; le Lord

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

informé de leur projet contre Barcelone, résolut de faire tous ses efforts pour empêcher la jonction des escadres de Brest & de Toulon, & donna ordre à Russel de se mettre en mer aussi-tôt que la flotte seroit en état de faire voile : mais avant qu'il arrivât à Portsmouth l'escadre de Brest avoit mis hors. Le trois Mai l'Amiral partit de Sainte Hélène avec les escadres combinées d'Angleterre & de Hollande, montant à quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne, outre les frégates, les brûlots & les alléges. Il détacha le Capitaine Pritchard de Monmouth, avec deux brûlots pour détruire une flotte de vaisseaux Marchands François près la baye du Conquet, & lorsqu'il eut rempli ses ordres il retourna à Sainte Hélène, où il avoit laissé Sir Cloudesley-Shovel

Vicomte Sidney Comte de Rumney, & le Vicomte Newport Comte de Bedford. Russel fut mis à la tête de la cour de l'Amirauté. Sir George Rooke & Sir Jean Houblon furent nommés Commissaires conjoints en la place de Killigrew & Delaval. Charles Montague fut nommé Chancellier de l'Echiquier : Sir Guillaume Trumbal & Jean Smith, Commissaires du Trésor, à la place de Sir Edouard Seymour & de M. Hambden.

avec une escadre pour prendre à bord un corps de troupes de terre, destiné à faire une descente sur les côtes de France. Lorsqu'elles furent embarquées sous les ordres du Général Talmash, toute la flotte remit à la voile le vingt-neuf Mai. Les officiers de terre & de mer convinrent dans un conseil de guerre qu'une partie de la flotte destinée pour cette expédition se sépareroit du reste & feroit voile à la baye de Camaret, où l'on débarqueroit les troupes. Le cinq Juin, le Lord Berkeley qui commandoit cette escadre partit avec la grande flotte, & le sept il jetta l'ancre entre les bayes de Camaret & de Bertaume. Le lendemain le Marquis de Carmarthen qui servoit sous Berkeley en qualité de Contre-Amiral de l'escadre bleue entra dans la baye de Camaret avec deux gros vaisseaux & six frégates pour couvrir la descente des troupes. Les François avoient été instruits de ce projet, & avoient si bien pris leurs précautions, sous la conduite du fameux Ingénieur Vauban, que les Anglois se trouvèrent exposés à un feu terrible de batteries nouvellement élevées, aussi-bien qu'à celui d'un gros corps de

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

troupes ; & quoique les vaiſſeaux les canonaſſent avec la plus grande vivacité , les ſoldats ne purent garder aucun ordre régulier dans leur deſcente. Un grand nombre furent tués dans des barques découvertes avant d'atteindre le rivage, & ceux qui débarquèrent furent bien-tôt repouſſés, malgré tous les efforts du Général Talmash qui y reçut une bleſſure mortelle à la cuiſſe. On prétend qu'il y eut ſept cents ſoldats de tués, outre ceux qui périrent à bord des vaiſſeaux. Le vaiſſeau de guerre le Monk fut rémorqué avec de grandes difficultés : mais une frégate Hollandoiſe de trente canons tomba entre les mains de l'ennemi.

XL. Ils bombardent Dieppe, le Havre de Grace, Dunkerque & Calais.

Après cette malheureuſe expédition, le Lord Berkeley avec l'avis du conſeil de guerre, mit à la voile pour retourner en Angleterre , & reçut à Sainte Hélène des ordres de la Reine , pour qu'il aſſemblât un conſeil afin de délibérer ſur la façon dont on pourroit employer les vaiſſeaux & les troupes ave le plus d'avantage. On convint de faire quelque entrepriſe ſur les côtes de Normandie, & dans cette vûe ils mirent à la voile

le

le cinq de Juillet. Ils bombardèrent Dieppe, & réduisirent en cendres la plus grande partie de la ville. Ils passèrent ensuite devant le Havre de Grace qui eut le même sort, * & harassèrent les troupes Françoises qui les suivoient le long du rivage. Ils allarmèrent toute cette côte, & jettèrent une telle consternation dans les villes, qu'elles auroient été abandonnées des habitants si les troupes ne les y eussent retenus par force. Le vingt-six Juillet le Lord Berkeley retourna à Sainte Hélène où il quitta la flotte, dont le commandement passa à Sir Cloudesley-Shovel. Cet Officier reçut ordre de faire une entreprise sur Dunkerque ; & tourna par les dunes où il fut joint par M. Meesters, avec vingt-six pilottes Hollandois. Le deux Septembre il parut devant Dunkerque, & le lendemain il y envoya la galliote le Charles, avec deux galliotes à bombes, & autant de machines appellées infernales. On y mit le feu, mais elles manquèrent leur effet, & l'entreprise ne put réussir. Alors Shovel fit voile

* Il n'y eut que cinq ou six maisons endommagées.

GUILLAUME III & Marie. An. 1694.

pour Calais qu'il bombarda avec fort peu de succès : après quoi il retourna sur les côtes d'Angleterre, & l'on envoya les galliotes à bombes & les machines dans la Tamise.

XLI. L'Amiral Russel met à la voile pour la Méditérannée. Donne du secours à Barcelone, & passe l'hiver à Cadix.

Pendant que ces choses se passèrent sur les côtes, l'Amiral Russel avec la grande flotte mit à la voile pour la Méditérannée : fut joint par le Contre-Amiral Neville de Cadix, ainsi que par Callembergh & Evertzen, & s'avança vers Barcelone qui étoit assiégée par la flotte & par l'armée Françoise. A son approche Tourville se retira précipitamment dans le port de Toulon, & Noailles abandonna son entreprise. Les affaires des Espagnols étoient dans un état si déplorable, que sans une prompte assistance le Royaume auroit été perdu sans ressource. Tant que Russel demeura dans la Méditérannée, l'Amiral François n'osa paroître, & tous ses projets furent renversés. Après avoir assuré l'honneur du pavillon Anglois dans ces mers pendant tout l'été, Russel mit à la voile au commencement de Novembre pour Cadix, où il passa l'hiver par ordre du Roi, & prit si bien ses précautions

pour empêcher Tourville de passer le détroit, que l'officier François ne crut pas devoir le risquer.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

XLII. Campagne en Flandre.

Venons présentement aux affaires du continent. Au milieu du mois de Mai le Roi Guillaume arriva en Hollande, où il tint conseil avec les Etats Généraux. Le trois Juin il se rendit à l'Abbaye de Bethlem près Louvain, qui étoit le lieu indiqué pour le rendez-vous de l'armée, & il y fut joint par les Electeurs de Bavière & de Cologne. En peu de jours il y eut une armée nombreuse d'assemblée, & tout sembloit présager une campagne très active. Le trois Juin, le Dauphin prit le commandement des troupes Françoises, avec lesquelles Luxembourg avoit pris poste entre Mons & Maubeuge. Il traversa la Sambre & campa à Fleurus, mais le dix-huit il changea de position & prit ses quartiers entre Saint Tron & Vanheim, pendant que les alliés étoient à Roosbeck. Le onze Juillet le Dauphin marcha sur quatre colonnes à Oerle sur le Jaar où il établit son camp. Le vingt-deux les confédérés s'avancèrent à Bomale, & le Dauphin prit la route de Vignamont

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

où il se fortifia par des retranchements, d'autant que ses troupes étoient inférieures en nombre à celles des alliés, & que Louis XIV. lui avoit ordonné d'éviter le combat. Les deux armées demeurèrent dans cette situation jusqu'au quinze Août : alors le Roi Guillaume envoya le gros bagage à Louvain, & le dix-huit il fit un mouvement vers Sombref. L'ennemi décampa aussi-tôt qu'il en fut instruit : marcha toute la nuit, & prit poste entre Tempion & Masy, environ à une lieue & demie des confédérés. Le Roi d'Angleterre résolut de passer l'Escaut, & dans cette vue marcha par le chemin de Neville & Soignies à Chivère, d'où il détacha le Duc de Wirtemberg, avec un gros corps de cavalerie & d'infanterie pour traverser cette rivière à Ardenarde, pendant que l'Electeur de Bavière s'avanceroit avec un autre détachement pour la passer au pont d'Espieres. Malgré toute la diligence qu'ils purent faire, leur dessein fut prévenu par Luxembourg, qui étant informé de leur route avoit détaché quatre mille hommes de cavalerie dont chacun portoit un fantassin en croupe pour

renforcer M. de la Valette qui commandoit dans cette partie des lignes Françoiſes. Ils furent ſoutenus par un corps de troupes choiſies qui s'avança avec la plus grande diligence ſans obſerver aucun ordre de marche. Le Maréchal de Villeroi ſuivit la même route avec toute la cavalerie de l'aîle droite, la maiſon du Roi & vingt pièces de campagne. Enfin le reſte de l'armée fut conduit par le Dauphin en perſonne. Ils firent une diligence ſi incroyable que l'Electeur de Bavière ne pouvoit en croire ſes propres yeux, lorſqu'il arriva ſur les rives de l'Eſcaut & qu'il les vit ſe retrancher ſur l'autre bord de cette rivière. Lorſque le Roi Guillaume eut reconnu leur diſpoſition, il jugea que le paſſage étoit impraticable en cet endroit, & cotoya la rivière juſqu'à Oudenarde où le Duc de Wirtemberg étoit paſſé. Les confédérés y traverſèrent l'Eſcaut le vingt-ſept du mois, & le Roi établit ſon quartier général à Wanneghem. Il avoit formé le projet de s'emparer de Courtrai, & d'établir la plus grande partie de ſon armée en quartie d'hiver dans les environs : mais Luxembourg ayant pris

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

poste entre cette place & Menin, étendit tellement ses lignes que les confédérés ne purent entreprendre de les forcer, ni même l'empêcher de faire subsister son armée aux dépens de la Chatellenie de Courtrai pendant le reste de la campagne. Cette marche étonnante fut si importante pour le Monarque François, qu'il en écrivit de sa propre main une lettre de remerciment à son armée ; & ordonna qu'elle fut lue à la tête de chacun des bataillons & des escadrons.

XLIII. Les alliés reprennent Huy.

Quoique le Roi d'Angleterre eut manqué son entreprise sur Courtrai, il trouva cependant moyen de retirer quelque avantage de sa supériorité en nombre d'hommes. Il tira des troupes des garnisons de Liège & de Maestricht, & le trois Septembre renforça ce corps par un gros détachement de son propre camp, dont il donna le commandement au Duc de Holstein-Ploen, avec ordre d'entreprendre le siège de Huy. Le lendemain toutes les troupes confédérées passèrent la Lis, & campèrent à Wentergshem. Ensuite le Roi avec une partie de l'armée marcha à Roselaer, & cette division obligea le Dauphin de

faire de très forts détachements pour la fureté d'Ypres & de Menin d'un côté, & pour couvrir Furnes & Dunkerque de l'autre. On arrêta alors un François occupé à mettre le feu à un des chariots de munition dans l'armée des alliés : il avoua qu'il avoit été envoyé à cet effet par quelqu'un des Généraux de France, & fouffrit la mort comme traître. Le feize de ce mois le Duc de Holftein-Ploen inveftit Huy, & pouffa le fiège avec tant de vigueur que la garnifon capitula. Le Roi ordonna de préparer Dixmuyde, Deynfe, Ninove & Tirlemont pour y établir les quartiers d'hiver d'une partie de fon armée : le Dauphin retourna à Verfailles : Guillaume quitta le camp le dernier jour de Septembre, & les deux armées fe féparèrent vers le milieu d'Octobre.

XLIV. Le Prince de Bade paffe le Rhin, mais il eft obligé de repaffer ce fleuve. Opérations en Hongrie.

Les opérations fur le Rhin avoient été concertées entre le Roi Guillaume & le Prince de Bade, qui s'étoit rendu à Londres pendant l'hyver. La difpute entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe fut compromife, & le jeune Prince étant mort pendant cette négociation, le traité fut perfectionné

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

par son frère & son successeur, qui s'engagea de fournir douze mille hommes par an, pour un subside que lui accorda la cour de Vienne. Au commençement de Juin, le Maréchal de Lorges passa le Rhin à Philipsbourg, pour livrer bataille aux Impériaux, campés à Hailbron. Le Prince de Bade que les Saxons ni les Hessois n'avoient pas encore joint, non plus que les troupes de Munster & de Paderborn, dépêcha des couriers pour faire hâter la marche de ces auxiliaires, & s'avança jusqu'à Eppingen, où il se proposoit d'attendre qu'elles fussent arrivées; mais le quinze il fut informé à n'en pouvoir douter, que l'ennemi venoit à lui, & il s'avança en ordre de bataille à sa rencontre. De Lorges jugea que c'étoit un coup de désespoir, & fit aussi-tôt halte pour se préparer au combat, ce qui donna le temps au Prince Louis de s'emparer d'un fort passage près Sintzheim d'où il n'étoit pas facile de le déloger. Alors le Maréchal s'avança à Viseloch, & ravagea le pays voisin, dans l'espérance d'attirer les Impériaux hors de leurs retranchements. Le Prince, que les troupes de Hesse avoient joint, ré-

ſolut d'enlever les quartiers de l'ennemi, & le Général François inſtruit de ſon deſſein, ſe retira à minuit avec la plus grande précipitation. Après avoir pris poſte à Ruth, il envoya ſes gros bagages à Philipsbourg: marcha à Gonsbergh dans le voiſinage de Manheim, repaſſa le Rhin, & établit ſon camp entre Spire & Worms. Le Prince de Bade ayant été joint par les alliés paſſa la rivière ſur un pont de bateaux près Hagenbach, au milieu de Septembre, & mit l'Alſace à contribution. Cette entrepriſe étoit des plus téméraires dans une ſaiſon auſſi avancée, & le Général François réſolut de profiter de cette démarche imprudente. Il s'avança auſſi-tôt contre les Impériaux, prévoyant que s'ils avoient le deſſous dans une bataille, toute leur armée ſeroit ruinée. Le Prince Louis qui ſut ſon intention repaſſa le Rhin ſans perdre de temps, & à peine eut-il fait ſa retraite que le fleuve augmenta à tel point que l'Iſle qui étoit au milieu, & la plus grande partie du camp qu'il avoit occupé furent inondées. Peu de temps après, les deux armées furent miſes

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

en quartiers d'hiver. En Hongrie, la campagne ne produisit aucun événement de quelque importance : elle fut ouverte par le nouveau Visir, qui arriva à Belgrade au milieu du mois d'Août, & vers le même temps, Caprara assembla l'armée Impériale dans le voisinage de Peterwaradin. Les Turcs passèrent la Save avec intention d'attaquer leur camp, & firent avancer cinq cents pièces de canon; mais il eurent très peu de succès. Les Impériaux reçurent des renforts: la saison ne fut pas favorable. Il s'éleva une division entre le Visir & le Cham des Tartares; & le Danube fut si gonflé par les pluyes fréquentes que les opérations des Turcs en furent interrompues, ce qui obligea leur Général de décamper la nuit du premier Octobre. Ils firent ensuite une tentative infructueuse sur Titul, pendant que le Général des Impériaux se rendoit maître de Giula. Dans le cours de cet Eté, les Vénitiens, qui étoient aussi en guerre avec les Turcs, réduisirent Cyclut, place importante sur la rivière Narauta, & firent la conquête de l'Isle de Scio dans l'Archipelague.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

XLV. Succès des François dans la Catalogne. Etat de la guerre dans le Piémont.

Nous avons déja marqué que le Roi de France étoit déterminé à agir avec vigueur en Catalogne. Au commencement de Mai, le Duc de Noailles s'avança à la tête de vingt-huit mille hommes vers la rivière Ter, où le Viceroi de Catalogne avoit établi son camp sur le bord opposé avec seize mille Espagnols. Le Général François passa la rivière à la vue des ennemis, & attaqua leurs retranchements avec tant d'impétuosité qu'en moins d'une heure ils furent totalement défaits. Ensuite il marcha à Palamos & entreprit le siège de cette place, qui fut en même temps bloquée par les escadres combinées de Brest & de Toulon. Quoique les assiégés fissent une défense opiniâtre, la ville fut emportée d'assaut; les maisons furent pillées, & les habitants passés au fil de l'épée, sans distinction d'âge, de sexe, ni de condition. On investit ensuite Gironne, qui capitula en peu de jours. Ostalric eut le même sort; & le Duc de Noailles fut créé Viceroi de Catalogne par le Monarque François. Au commencement d'Août, il distribua ses troupes en quartiers de rafraîchissements, le long de la rivière Terdore;

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

résolu d'entreprendre le siège de Barcelonne : mais cette ville fut sauvée par l'arrivée de l'Amiral Russel. La guerre languissoit dans le Piémont à cause de la négociation secrette entre le Roi de France & le Duc de Savoye : malgré les remontrances de Rouvigny, Comte de Galway, qui avoit succedé au Duc de Schomberg dans le commandement des troupes Britanniques de cette partie. Casal fut étroitement bloqué par la réduction du fort Saint Georges, & les Vaudois eurent l'avantage en quelques escarmouches, dans la vallée de Ragelas ; mais il n'y eut aucun projet important d'éxecuté. (*u*)

XLVI. Le Roi repasse en Angleterre. Assemblée du Parlement. Le bill pour les Parlements triennaux reçoit le consentement Royal.

L'Angleterre étoit demeurée fort tranquille sous l'administration de la Reine, à l'exception de quelques légers mouvements occasionnés par les pratiques vraies ou prétendues des Jacobites. On fit revivre les poursuites

(*u*) Dans le cours de cette année, M. du Casse, Gouverneur de Saint-Domingue, fit une tentative sans succès sur l'isle de la Jamaïque ; & M. de Saint-Clair, avec quatre vaisseaux de guerre forma le projet de s'emparer de Saint-Jean dans la Terre-neuve ; mais il fut repoussé avec perte par la valeur des habitants.

contre certains Gentilshommes des Comtés de Lancaster & de Chester, pour avoir eu part à la conspiration formée pour faciliter l'invasion que le dernier Roi devoit faire de Normandie. Ces démarches venoient de quelques infames délateurs, soutenus par le ministère. Le Colonel Parker & un nommé Crosby furent emprisonnés, & l'on porta contre eux des bills de trahison; mais Parker se sauva de la tour & ne fut jamais repris, quoiqu'on eût mis sa tête à quatre cents livres. Le Roi après avoir réglé les affaires des confédérés à la Haye s'embarqua pour l'Angleterre le huit Novembre, & le lendemain il descendit à Margate. Le douze il ouvrit la session du Parlement par une harangue, dans laquelle il observa que depuis son départ l'état des affaires tant par mer que par terre étoit devenu beaucoup plus favorable, & qu'on avoit particulièrement arrêté le progrès des armes Françoises. Il demanda des secours qui pussent le mettre en état de poursuivre la guerre avec vigueur; dit aux chambres qu'il desiroit qu'elles continuassent l'acte de

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

tonnage & poundage qui devoit expirer à Noel; leur rappella la dette qu'il avoit contractée pour les bâtiments de transport employés à la réduction de l'Irlande, & les exhorta à préparer quelques bills avantageux pour l'encouragement de la marine. Il étoit déja assuré de la pluralité des voix dans les deux chambres, dont il avoit acheté la condescendance en consentant au bill pour les Parlements triennaux. M. Harley l'apporta par ordre de la chambre-basse aussi-tôt après le premier ajournement, & il fit passer traquillement ce qui concernoit les subsides. Les Communes après avoir éxaminé les estimations & les comptes, votèrent quatre millions, sept cents soixante-quatre mille sept cents douze livres pour le service de terre & de mer. Pour lever cette somme, elles continuèrent la taxe des terres; renouvellèrent le subside du tonnage & poundage pour cinq ans, & imposèrent de nouveaux droits sur différentes denrées (*x*).

(*x*) Elles imposèrent quelques taxes & droits sur les mariages, les naissances & les enterrements, ainsi que sur les garçons &

Le bill triennal portoit, que le Parlement seroit tenu au moins une fois en trois ans; que dans l'espace de trois ans au plus, après la dissolution du Parlement actuellement subsistant, & ainsi de temps à autre à perpétuité, il seroit publié des writs légals sous le grand sceau par les soins de la couronne, pour convoquer, assembler & tenir un autre nouveau Parlement; qu'aucun Parlement ne pourroit durer que trois ans au plus, à compter du premier jour de la première session, & que le Parlement actuellement subsistant cesseroit & seroit dissous le premier jour du mois de Novembre suivant, à moins que leurs Majestés ne jugeassent à propos de le dissoudre plutôt. Le Duc de Devonshire, le Marquis d'Hallifax & les Comtes de Weymouth & Aylesbury protestèrent

les hommes veufs: passèrent un acte pour augmenter les droits sur le caffé, le thé & le chocolat, qu'on destina au payement de la dette des bâtiments de transport: & un autre pour imposer aussi des droits sur les marchandises de verre, les pierres, les bouteilles de terre, & le charbon de pierre & de terre.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

contre ce bill, parce qu'ils appréhendoient qu'il ne tendît à continuer le préſent Parlement plus long-temps qu'il ne convenoit, ſuivant les conſtitutions d'Angleterre.

XLVII. Mort de l'Archevêque Tillotſon & de la Reine Marie.

Pendant que ce bill étoit ſur le tapis, le Docteur Jean Tillotſon, Archevêque de Cantorbéry fut attaqué d'une paraliſie dans la chapelle de Whitehall, & mourut le vingt-deux Novembre. Il fut très regretté du Roi & de la Reine, qui répandirent des larmes lorſqu'ils apprirent ſa mort, & le public fut auſſi très touché de ſa perte, le regardant comme un modèle d'éloquence, d'ingénuité, de douceur & de modération. On ne peut lui refuſer toutes ces qualités, malgré les invectives de ſes ennemis, qui l'accuſèrent de Puritaniſme, d'adulation & d'ambition, & le taxèrent d'avoir introduit un ſchiſme dangereux dans l'Egliſe, en acceptant l'Archevêché du vivant du Prélat dépouillé Sancroft. Il eut pour ſucceſſeur dans le ſiège métropolitain le Docteur Teniſon, Evêque de Lincoln, recommandé par le parti des Whigs, qui dominoit alors dans le cabinet. La Reine

ne ſurvêcut pas long-temps à ſon Prélat favori. Environ un mois après le décès de Tillotſon, elle tomba malade de la petite vérole, & les ſymptômes en étant devenus très dangereux, elle ſe prépara à la mort avec le plus grand courage. Elle paſſa quelque temps en éxercices de dévotion & en converſations particulières avec le nouvel Archevêque: reçut le Sacrement en préſence des Evêques qui ſe trouvèrent à Londres, & expira le vingt-huit Décembre dans la trente-troiſième année de ſon âge & la ſixième de ſon règne, au chagrin inexprimable du Roi, qui pendant quelques ſemaines ne voulut ni voir perſonne, ni entendre parler d'aucune affaire d'Etat. Marie étoit grande & bien proportionée, avoit le viſage ovale, les yeux vifs, les traits agréables, l'air doux & un aſpect de dignité. Elle concevoit clairement, avoit la mémoire facile & le jugement ſolide. Elle étoit zèlée pour la religion Proteſtante, d'une éxactitude ſcrupuleuſe pour tous les devoirs de la dévotion, d'un caractère toujours égal & d'une converſation douce & tranquille. Aucune

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

passion ne l'agitoit, & il paroît que les mouvements de la tendresse naturelle lui étoient étrangers, puisqu'elle monta sans regret sur le trône dont son père avoit été dépossédé, & qu'elle traita sa sœur, comme si elle eut été d'un autre sang. Enfin il semble que Marie avoit pris toute la froideur du caractère & l'apathie de son mari, & que toute son ambition se borna à mériter l'épithéte de femme humble & obéissante. (y)

(y) Ses funérailles se firent avec la plus grande magnificence. Le corps fut accompagné de Whitehall à l'Abbaye de Westminster, par tous les Juges, les Sergents de loi, le Lord-Maire, les Aldermans de la ville de Londres, & les deux chambres du Parlement. L'Oraison funèbre fut prononcée par le Docteur Ténison Archevêque de Cantorbéry. Le Docteur Kenn, Evêque dépouillé de Bath & Wells, lui reprocha dans une lettre d'avoir manqué d'engager la Reine à marquer au lit de la mort son repentir de la part qu'elle avoit eue dans la révolution: & on lui répondit par un autre pamphlet. Un membre du Clergé Jacobite insulta à la mémoire de la Reine en prêchant sur ce texte. ,, Voyez maintenant cette femme maudite, ,, & couvrez-la de terre, car elle est une ,, fille de Roi.,, Au contraire le Lord-Maire, les Aldermans, & le commun con-

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

XLVIII. Réconciliation entre le Roi & la Princesse de Dannemarck.

La Princesse Anne ayant été informée de la maladie dangereuse de la Reine, envoya une des Dames de sa chambre pour demander à être admise auprès de Sa Majesté : mais sa requête ne fut point accordée. On lui fit des remerciments de son attention, & on lui dit que les Médecins avoient ordonné que la Reine eut le plus de tranquillité qu'il seroit possible. Cependant avant que de mourir, elle envoya un message pour demander pardon à sa sœur, & après son décès, le Comte de Sunderland réussit dans la reconciliation du Roi & de la Princesse, qui lui fit une visite à Kensington, où elle fut reçue avec tous les égards & la politesse possibles. Il lui assigna le palais de Saint James pour sa résidence, & lui fit présent de la plus grande partie des joyaux de la Reine : mais sous ces dehors d'amitié & d'estime, la jalousie & le dégout réciproque subsistèrent toujours. Les deux chambres du Parlement se rendirent auprès du Roi à Kensington pour

seil de Londres prirent la résolution d'élever sa statue avec celle du Roi dans la Bourse Royale.

GUILLAUME III. & Marie. An. 1694.

lui présenter une adresse de condoléance sur la mort de la Reine, & leur exemple fut suivi par la Régence d'Ecosse, la ville & le Clergé de Londres, les Ministres Non-conformistes, & presque toutes les grandes corporations d'Angleterre. (z)

(z) On prétend que les Comtes de Rochester & de Nottingham mirent en question si le Parlement n'étoit pas dissous par la mort de la Reine? Mais cette dangereuse proposition n'eut pas de suites.

Fin du Tome quinzième.

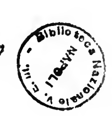


TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce quinzième Volume.

A

B

C

D

E

Fin de la Table des matières du Tome XV.

ERRATA.

PAge 26, ligne 7, qu'elle, *lisez*, qu'elles.
Pag. *ibid.* lig. 9, la, *lisez*, les.

Nota. Que la feuille Q qui devroit commencer par la page 361 & finir 384, commence par la page 357 & finit par 380. La suite est cottée éxactement.





